TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11780 – MARDI 14 DÉCEMBRE 1982

AU LIBAN

Les combats continuent à Tripoli entre milices rivales

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 85 d.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Assouplissement mesuré en Pologne

En dépit de la prochaine suspension de l'état de guerre des mesures d'exception seront maintenues

Apologie de l'énigme

Le général Jaruzelski estime manifestement que l'énigme est l'ABC de l'art de diriger. Quand l'appareil du parti faisait la loi en Pologne, ce militaire suscitait certains espoirs en raison même du secret qu'il cultivait. En devenant le numéro un du pays, il a fait sienne la devise de Saint-Just : on ne gouverne pas sans laconisme. Le discours qu'il a prononcé, un an après la proclamation de l'état de guerre, est lui aussi un chef-d'œuvre d'ambiguïté calculée.

Les mesures rigoureuses adoptées en décembre 1980, a dit le général-président, ont porté leurs fruits. Le moment n'est-il pas venu de revenir à la normale ? Il se garde d'annoncer la suppression de l'état de guerre. Il ne s'agit encore que de « suspension ». Seront maintenues certaines de ces mesures qui « protègent directement les intérêts essentiels de l'Etat, créent un bouclier pour l'économie et renforcent la sécurité des citoyens ». Une formule aussi vague permet bien des entorses à l'état de droit.

Le chef de la junte se veut à la fois énergique et apaisant. A ceux qui ont la nostalgie de la démocratisation de la période 1980-81 et qui espèrent « un deuxième round », il lance cet avertissement : « L'anarchie ne sera pas tolérée en Pologne. » Mais il se veut aussi accommodant : « N'est notre adversaire que celui qui veut l'être. » Dans ce propos, il s'inspire de la fameuse formule de M. Kadar, six ans après l'écrasement de la révolution hongroise : « Qui n'est pas contre nous est avec nous. »

Cette sorte d'appel à la réconciliation peut-il être entendu ? La « société », traumatisée par un an d'état de guerre, va-t-elle se satisfaire de la solution Jaruzelski ? Pendant ces douze mois, le pouvoir a certes marqué des points, alors même que la direction clandestine de Solidarité n'avait par réussi à mobiliser le mois dernier les ouvriers pour la grève générale qu'elle avait décidée. Sous l'effet du choc du 13 décembre 1981, l'opposition s'est désarticulée. Les un prônent le refus intransigeant du mal, les autres se résignent au compromis.

Le primat de l'Église catholique est de ceux qui, au risque de heurter une bonne partie de la population et des fidèles, ont choisi de composer avec la réalité. *Il accepte un gouvernement* sur lequel les Polonais n'ont pas la possibilité de se prononcer. L'essentiel lui paraît être de maintenir la présence d'une Église, incarnation de l'âme du pays.

Pour sa part, M. Walesa ne refuse pas de reconnaître ce gouvernement, mais il pose trois conditions. Deux pourraient sans doute être acceptées par un pouvoir sûr de lui : l'amnistie et le réembauchage des ouvriers licenciés. Mais comment donc la junte pourrait-elle admettre la troisième : le retour au accords de Gdansk et au pluralisme syndical ? C'est précisément parce que ce pluralisme et cette liberté là sont incompatibles avec le système communiste que le général Jaruzelski avait décrété l'état de guerre. Et c'est pour conserver les fruits de sa « victoire » qu'il entend garder à sa disposition quelques mesures d'exception.

La Diète polonaise se réunit ce lundi 13 décembre. Le gouvernement devait lui présenter le projet de suspension de l'état de guerre annoncé dimanche par le général Jaruzelski dans un discours radiotélévisé. Le vote des députés n'interviendra que lors d'une séance ultérieure, dont la date n'est pas encore fixée : on parle à Varsovie du 18, du 23 ou même du 28 décembre.

La suspension de l'état de guerre ne signifie pas un retour à la normale. La junte va rester en place, et certaines des mesures d'exception décrétées le 13 décembre 1981 seront maintenues.

De notre correspondant

Varsovie. — C'est à la Diète qu'il revenait de définir, ce lundi 13 décembre, le détail des changements entre le nouvel et l'ancien état de guerre, mais dès dimanche soir 12 décembre, le général Jaruzelski avait mis les choses au clair. *« Oui,* a-t-il lancé d'entrée de jeu dans son allocution télévisée, *c'était réellement la guerre, et c'est la guerre »* — aujourd'hui encore.

Cela ne signifiait pas que les combats, qui n'ont pas eu lieu ces douze derniers mois seraient pour demain, mais cela exprimait trois faits. Premièrement, *« l'activité de l'ennemi n'a pas pris fin »*. Deuxièmement, la normalisation des esprits est bien trop insuffisante pour permettre celle des institutions. Troisièmement, l'armée demeure indispensable à la remise sur pied de l'économie et de l'appareil du pouvoir surtout.

Il n'y aura donc pas levée, mais seulement — notion inconnue de la Constitution — *« suspension »* de l'état de guerre, c'est-à-dire suppression *« avant la fin de l'année de ses rigueurs fondamentales »*, et maintien, total ou partiel, de certaines de ses dispositions. Lesquelles ? *« Seulement celles,* a indiqué le général Jaruzelski, *qui protègent directement les intérêts fondamentaux de l'État, forment bouclier pour l'économie et renforcent la sécurité individuelle des citoyens »*. Ce *« seulement »* paraît dans ces conditions savoureux. Ce qui est prévu est un simple adoucissement de la loi martiale qui peut être — ce n'est pas à exclure — sera réel maisjs ne constitue en aucune manière, et quel que soit son degré, un retour à la vie civile.

Le Conseil militaire de salut national, WRON, reste en place et c'est d'ailleurs, a souligné le général Jaruzelski, lui, et non pas donc le parti, qui a jugé réunies les conditions du *« début de cette nouvelle période »*. La seule différence est que le WRON *« d'administrateur de l'état de guerre devient la garantie de la transition en sécurité entre la suspension de la loi martiale et sa levée totale »* — qui devra, elle, se faire *« pas à pas, par l'effort commun »* et sans qu'aucune date lui soit fixée. De même *« le nombre des commissaires militaires sera notablement réduit, mais ils resteront aux plus importants postes-clés de l'État et de l'économie »* et n'en seront retirés qu'au fur et à mesure des progrès de la *« normalisation »*.

En attendant, il [illegible] *« tout d'abord »* de réaliser un *« grand devoir collectif »* : le *« renforcement de l'État socialiste* [qui] *sauvé de la désintégration, peut et devrait absorber de manière créative et utiliser activement les différentes formes de démocratie socialiste et d'autogestion »*.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

La place de l'entreprise dans l'économie

Vingt mille patrons examinent leurs rapports avec les pouvoirs publics

Près de vingt mille dirigeants d'entreprises se réunissent mardi 14 décembre à Villepinte, dans la région parisienne, à l'occasion d'« États généraux » organisés par le C.N.P.F. Le président de l'organisation patronale, M. Gattaz, n'entend pas faire de cette réunion uniquement *« le mur des lamentations des chefs d'entreprises en péril »*. Des propositions concrètes seront donc faites aux patrons et au gouvernement.

Cependant, à en croire un sondage IFOP publié par *le Point* du 13 décembre, 96 % des patrons jugent que les entreprises sont en difficulté et que la situation de l'économie est *« très mauvaise »* ou *« plutôt mauvaise »*.

Le S.N.P.M.I., qui vient de faire une percée aux élections prud'homales — « ce qui prouve qu'il existe », a reconnu M. Gattaz à Europe 1 — affirme que cette manifestation patronale constitue *« une goutte d'eau dans le lac des bavardages et de la collaboration du C.N.P.F. avec le gouvernement »*.

Vivre ensemble

par BRUNO DETHOMAS

La gauche n'aime pas le patronat. Catholicisme et morale marxiste ont fait du profit un péché, et de son détenteur un exploiteur. La résistance au Front populaire et l'identification de la majorité des grands patrons au régime de Vichy ont confirmé l'image que pouvaient se faire les socialistes de cet ennemi de classe. Qu'importe qu'aux héritiers aient largement succédé des technocrates. *« Le mur de l'argent »*, *« les deux cents familles »*, *« les ennemis de l'intérieur »*, *« les saboteurs de l'économie nationale »* restent des expressions qui font recette.

Les classes dirigeantes n'aiment pas plus cette gauche. Le bimensuel *l'Expansion*, dans son numéro du 10 décembre, publie un sondage effectué auprès de six cents cadres, patrons, industriels et hauts fonctionnaires. La méfiance à l'égard du pouvoir y est impressionnant, particulièrement dans le privé : selon la majorité des personnes interrogées, les objectifs économiques du gouvernement ne seront pas atteints, le franc sera dévalué avant juillet 1983 et M. Mitterrand demeure le président de la seule France de gauche.

Pour les patrons, les erreurs de gestion des socialistes expliquent, plus que la crise internationale, les difficultés du pays. Le tableau du divorce est accablant : un grand nombre d'industriels (44 %) affirment avoir moins envie de travailler depuis le 10 mai 1981. De là à justifier le terme de « sabotage » utilisé par le P.S. lors de son congrès de Valence...

Pourtant ce couple maudit n'a jamais eu autant besoin de coopérer. Le patronat sait que l'entreprise ne peut vivre longtemps dans un environnement hostile, tandis que M. Mitterrand reconnaissait dans *le Monde* du 26 novembre : *« Des entreprises qui investissent et prospèrent, je ne connais pas de meilleure réponse à la crise dès lors que le revenu national est plus justement réparti. »* Fi des patrons donc, mais vive les entreprises.

Avant d'en arriver là, il a fallu de part et d'autre parcourir un vaste chemin. Entre les deux tours de l'élection présidentielle, en effet, le C.N.P.F., alors présidé par M. Ceyrac, appelait à voter pour M. Giscard d'Estaing. La gauche ne l'oubliera pas.

(Lire la suite page 42.)

POINT

Un débat au P.S. entre le « tout » et le « rien »

Entre le « tout » des utopistes et le « rien » des réalistes il y a place pour agir. M. Lionel Jospin l'a fait remarquer en concluant les travaux du colloque organisé par son parti sur les nationalisations à la française.

Ce disant, le premier secrétaire du parti socialiste souligne le caractère polémique du débat entre deux types de comportements... dans lesquels la plupart des socialistes ne se reconnaissent plus. Ainsi, M. Jacques Delors serait un « réaliste » parce qu'il refuse la création d'une banque nationale d'investissement — souhaitée par le P.S. — chargée d'assurer le financement des entreprises publiques, et qui alourdirait, selon lui, la tutelle de l'État sur les dirigeants de ce secteur. Aussi le ministre de l'économie et des finances récuse-t-il ce qualificatif honteux, au motif qu'un réalisme cynique ne l'encouragerait pas à souhaiter, comme il le fait, l'extension des droits des travailleurs dans les sociétés nationales.

Le débat entre prétendus « utopistes » et supposés « réalistes » s'était cristallisé au sein du P.S. en 1979, lors du congrès de Metz, qui avait rejeté les seconds dans la minorité du parti, autour de M. Michel Rocard. Depuis trois ans, la liste des utopies devenues réalités est fort longue, à commencer par celle qui consistait à croire en la victoire de M. François-Mitterrand à l'élection présidentielle.

Était-il utopique ou réaliste pour la gauche de tenir, au pouvoir, les promesses de justice sociale qu'elle avait formulées dans l'opposition ? Est-il réaliste ou utopique de croire que les bénéficiaires de ces mesures sont disposés aujourd'hui à faire des sacrifices ? M. Jean-Pierre Cot, ami de M. Michel Rocard, le « réaliste », était, dit-on, un utopiste, et le ministre du plan « comprend ses raisons ». Mme Nicole Questiaux, proche de M. François Mitterrand, l'« utopiste », a été poussée hors du gouvernement parce qu'elle ne voulait pas se contenter de faire « les comptes » au ministère de la solidarité nationale, volonté que le président de la République a peut-être comprise, mais qu'il a désapprouvée.

Utopie et réalisme, chargés d'un contenu polémique, sont devenus, dans le vocabulaire socialiste, de bien vilains gros mots. Il vaudrait mieux sans doute ne plus les utiliser dans un débat qui en dénature la signification.

(Lire page 41.)

AU JOUR LE JOUR

Production

Samedi et dimanche, les socialistes ont « colloqué » avec des membres du gouvernement sur le thème, toujours fertile, des nationalisations.

Lundi, toute la France des lycées suspend ses cours. Professeurs, élèves et parents parlent de l'enseignement, thème riche et éternel.

Mardi, quinze à vingt mille patrons abandonnent les commandes de leurs entreprises pour s'exprimer aux « états généraux » du C.N.P.F.

Il y a donc un domaine où les ressources de la France sont inépuisables. Quel dommage qu'on ne puisse pas exporter la parole !

BRUNO FRAPPAT.

Avant les premières autorisations de radios locales

LES EFFETS PERVERS DE LA BANDE F.M.

Voir page 19 l'article d'ANNICK COJEAN

Les bas-côtés de la ville

M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, chargé de présider une commission pour le développement social des quartiers, remet son rapport, ce lundi, à M. Pierre Mauroy. Le phénomène de dégradation de certaines parties des cités n'est pas nouveau. Mais il a pris un autre visage, notamment du fait de la prolifération des grands ensembles.

Nous commençons aujourd'hui une série d'articles sur le sujet, vu depuis Paris et de plusieurs villes de province.

I. - *Comment pourrit un quartier*

par JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND

Si personne dans la ville, et même pas ses édiles ou ses élus, n'est réellement capable de préciser, à dix ou vingt années près, quand le mal s'est déclaré, tout le monde, en revanche, sait très bien dire comment il a fait son apparition. Ces maisons, ces rues étroites, ces venelles au tracé capricieux, ces cours, ces passages, ces boutiques sombres, tout ce qui constitue nos quartiers à la mode d'autrefois avaient, jusque-là, vieilli comme vieillissaient ceux qui les habitaient. « Normalement », pourrait-on dire, affichant ici quelques rides nouvelles, là quelques verrues, quelques difformités au demeurant bien naturelles...

Et puis, un jour de pluie, un chéneau se met soudain à cascader le long d'une façade. Un pan de toit commence à perdre des lambeaux de son zinc, un autre une poignée de tuiles. Des cheminées s'affaissent sur leur souche. Après, des murs se décharnent jusqu'à montrer leur squelette de bois, ou, à l'inverse, enflent jusqu'à l'éclatement. Des escaliers perdent leur rampe, tandis que, peu à peu, des cartons ou des feuilles de plastique viennent remplacer, çà et là, aux fenêtres des carreaux cassés qu'on ne changera plus.

Combien de nos villes, grandes ou moyennes, peuvent-elles se flatter de n'avoir pas subi les effets de cette gangrène insidieuse qui s'en prend aux quartiers les plus anciens, c'est-à-dire dans neuf cas sur dix au « cœur » même de la cité, ce noyau à partir de quoi elle s'est bâtie, à l'ombre de sa première église, avant de pousser alentour, siècle après siècle, ses ramifications ? Et combien de nos municipalités ont-elles la conscience tout à fait tranquille à l'heure des constats, qui eussent pu s'attaquer au fléau sitôt qu'il s'était déclaré, mais ont délibérément laissé le chancre proliférer jusqu'au désastre ?

(Lire la suite page 11.)

MATISSE A ZURICH

Le manteau écossais

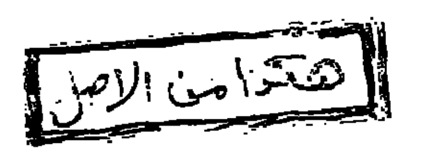
Triple honneur pour Matisse en cette fin d'année. A Beaubourg, avec l'entrée récente, par acquisition, dation ou donation, de trois œuvres capitales : le portrait de Greta Prozor, celui d'Auguste Pellerin et l'une des maquettes pour les vitraux de Vence (*le Monde* du 20 octobre). Au Cateau, qui est la ville natale du peintre et où le nouveau musée Henri-Matisse, installée dans le palais Fénelon, s'est enrichi de quelques tableaux, sculptures et dessins offerts par la famille. A Zurich enfin, c'est l'importante exposition du Musée des beaux-arts qui, ouverte jusqu'au 16 janvier, ira terminer sa carrière à la Kunsthalle de Düsseldorf.

Une exposition importante, moins importante certes que celle qui fut présentée à Paris en 1970, importante tout de même par la qualité du choix, la simplicité efficace de l'accrochage, l'équilibre entre les diverses périodes de l'artiste aussi heureusement réalisé que permettait de l'espérer le caractère de plus en plus aléatoire des prêts publics et privés.

Les deux grandes compositions exécutées pour Chtoukine en 1910 ne sont pas venues de Leningrad mais la première version de *la Danse*, celle du Musée d'art moderne de New-York, occupe le centre du parcours de toute sa jubilation, de toute sa frénésie dionysiaques auxquels répondent le galop de déesses, les folles enjambées de *la Danse* de 1932 et, dans la dernière salle, la sérénité intemporelle, « giottesque » des papiers découpés.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 17.)



idées

Les « séquelles » de la guerre d'Algérie

La controverse sur les séquelles de la guerre d'Algérie n'est pas tout à fait close par le vote du projet de loi défendu par le secrétaire d'État aux rapatriés. Deux témoignages éclairent l'attitude, dans cette affaire, de M. Mitterrand : le colonel Trinquier rappelle la manière dont il déposa jadis au procès Salan, et quelles assurances avait données de Gaulle à ses officiers. Et Jacques Roseau montre que le président de la République a parfaitement compris la mentalité des « pieds-noirs ». *Mais la veuve* du lieutenant-colonel Rançon, assassiné par l'O.A.S., s'interroge sur le sens du sacrifice de son mari et annonce qu'elle a demandé sa radiation de la Légion d'honneur.

La dernière amnistie

par ROGER TRINQUIER (*)

PEU *de gens se souviennent* aujourd'hui – la presse l'ayant oublié – que François Mitterrand était parmi les soixante-six *témoins appelés par la défense* au procès du général Salan en mai 1962.

Il y avait l'ancien président de la République, René Coty ; la maréchale de Lattre de Tassigny ; la maréchale Leclerc ; des hommes de tous les horizons politiques. Des généraux, des officiers, et de simples appelés du contingent. Ils venaient apporter le témoignage de leur affection à un grand soldat qui avait servi sur tous les champs de bataille depuis plus d'un demi-siècle : la guerre de 1914-1918 ; la Syrie en 1926, *où il reçut sa première et* grave blessure ; la guerre de 1939-1940, le débarquement en Provence en août 1944 ; la guerre d'Indochine et enfin celle d'Algérie.

Ils étaient réunis dans une même salle, anxieux du sort qu'un tribunal d'exception dont tous les juges avaient été nommés par le général de Gaulle allait réserver au général Salan. Pendant trois jours, simplement, *sans ostentation*, François Mitterrand est resté au milieu d'eux, partageant avec eux la même inquiétude.

C'est dans cette ambiance que se produisit un incident insolite qui mérite d'être rappelé. Un début d'*après-midi*, le *général* Ailleret, un des principaux accusateurs, béret rouge en tête, fit soudain irruption dans la salle des témoins. Un silence glacial accueillit son entrée. Ne rencontrant aucun regard pour accrocher le sien, il fit rapidement le tour de la salle et, sans avoir prononcé une seule parole, regagna prestement la sortie. Pendant quelques secondes, chacun avait retenu son *souffle et regardé cet homme qui*, n'ayant pas la conscience en paix, n'avait pas osé s'asseoir au milieu d'eux.

Après que les grands accusateurs – peu nombreux, il est vrai – d'abord en tête le général Ailleret, *puis Jean Morin, ancien délégué général* en Algérie, René Janin, préfet de police d'Alger, et enfin le général Chérasse, chef des gendarmes, eurent déposé, le 17 mai, François Mitterrand, vingtième témoin, fut appelé à la barre. On peut lire son témoignage paru *in extenso* dans *le Procès du général Salan*, édité à cette époque par les Nouvelles Editions latines.

François Mitterrand plaça rapidement le procès dans son véritable contexte. Il rappela la série d'attentats criminels commis par des *hommes sans scrupules pour créer* un climat favorable au retour du général de Gaulle et pour renverser la IVe République. Il rappela en particulier *l'attentat du bazooka du* 16 janvier 1957 contre le général Salan et qui coûta la vie à son aide de camp, le commandant Rodier. Des criminels depuis longtemps connus et toujours impunis avaient décidé d'assassiner le général Salan, jugé par eux trop républicain, pour le remplacer à la tête de l'armée d'Algérie par un général plus compréhensif pour l'exécution de leur des*sein.*

François Mitterrand avait dit :

« *Si le général Salan ne peut pas justifier sa révolte contre « la volonté de la nation », ne garde-t-il pas le droit de récuser ses accusateurs ?* »

Il ajouta :

« *Commencer par tuer un Français parce qu'on n'est pas d'accord avec lui, cela oblige à poser cette question : quand donc la patrie reconnaîtra-t-elle les siens ?* »

Le général a menti

Il faut rappeler aussi – et on le conçoit mieux aujourd'hui avec le recul du temps – l'immense responsabilité que porte le général de Gaulle dans tous les incidents qui ont marqué le drame algérien et plus particulièrement l'affaire des barricades en janvier *1960* et le putsch d'avril.

Le reproche le plus grave qu'on *puisse faire au général*, c'est d'avoir menti à ses officiers. Les officiers français ne sont pas des robots. Si vraiment de Gaulle, dès son retour au pouvoir, avait – comme il l'a laissé entendre par la suite – le dessein d'abandonner l'Algérie, il devait le leur dire clairement et sans détour et leur demander de conduire leur action en fonction de cette politique.

Or, jusqu'à la fin du drame algérien, de Gaulle les a engagés sans réserve dans la voie de la pacification et leur a donné tous les pouvoirs pour y parvenir. Sûrs de la confiance qu'ils avaient mise en lui, ils se sont engagés corps et âmes auprès de la population pour la délivrer de l'emprise du F.L.N. Pour accomplir cette impérative mission, ils ont dû aller bien au-delà de ce qu'on demande normalement à une armée.

En effet, pour réussir, elle a dû faire un pacte avec la population, et plus particulièrement avec les musulmans pour les assurer que, quoi qu'il arrive, elle ne les abandonnerait pas. C'est grâce à cette promesse formelle qu'elle a rallié la masse des hésitants.

En mars 1960, alors que je commandais un des secteurs les plus difficiles du Nord Constantinois, de Gaulle au cours de sa deuxième tournée des popotes est venu nous voir.

Après le classique bain de foule au sein d'une population accourue pour lui témoigner sa confiance, et en présence des plus hautes autorités civiles et militaires d'Algérie, il a réuni les officiers du secteur.

Le discours qu'il avait prononcé le 16 septembre 1959 les avait inquiétés. De Gaulle en effet avait dit : Les Algériens feront leur destin eux-mêmes. Il avait proposé trois options : la francisation totale de l'Algérie, une autonomie politique *préservant* quelques droits à la France ou l'indépendance. Pour la première fois, le mot d'indépendance avait été lâché.

Or le général de Gaulle, en tenue au milieu des officiers, était d'abord *pour nous un militaire. Le contact*, une atmosphère de confiance, étaient donc faciles à établir. Il nous parla donc simplement, comme un général parle à ses officiers.

« *Je sais*, me dit-il, *ce que vous avez fait dans ce secteur. Je connais les brillants résultats que vous avez obtenus. Je vous en félicite. Vous avez beaucoup de choses encore à faire. On peut vous faire confiance. Continuez.* »

Puis il aborda le problème algérien.

« *L'indépendance de l'Algérie*, nous dit-il, *ce serait la clochardisation des Algériens. Ferhat Abbas... c'est un jean-foutre. Pacifiez. Même ici où c'était particulièrement difficile, le plan Challe a obtenu les résultats que nous voyons. Vous en viendrez à bout. Je vous ai donné tous les pouvoirs. La pacification est entre vos mains. C'est votre affaire. Je vous fais confiance. Lorsque la pacification sera terminée – et cela demandera du temps, un an, deux ans, peut-être davantage ; nous ne sommes pas pressés – lorsque le calme et le bon sens seront revenus dans les esprits, eh bien ! nous verrons. Il sera facile de trouver une solution, la bonne, la vraie, celle qui donnera satisfaction à tous et d'abord à l'armée. Vous pouvez me faire confiance.* »

C'était un nouveau mensonge.

Au moment où l'armée allait terminer la pacification de l'Algérie et recueillir les fruits de son dévouement et de ses sacrifices, alors que la masse de la population musulmane était revenue en toute confiance vers nous, de Gaulle oubliant toutes ses promesses allait les abandonner.

Cette décision a créé dans l'armée un profond sentiment de révolte, un véritable déchirement.

Certes, le 22 avril, l'armée ne s'est pas ralliée spontanément et en bloc au général Challe comme il l'espérait. Seuls quelques régiments, parmi les meilleurs, l'ont suivi. Mais *il faut aussi se rappeler que l'armée* n'a rien entrepris contre lui. Elle a attendu, comme elle l'avait fait le 13 mai 1958, que le fléau de la balance penche suffisamment du côté des généraux révoltés pour se décider. Or le fléau est resté en équilibre pendant quelques jours. Il n'a pas penché. Elle n'a pas basculé.

Mais l'armée est sortie complètement brisée de cette épreuve. Un certain nombre parmi les meilleurs ont été condamnés par des tribunaux d'exception ; d'autres très *nombreux, pour libérer leur* conscience, ont quitté volontairement l'armée.

C'est pour cet ensemble de raisons que le président Mitterrand, qui a suivi intensément, comme beaucoup de Français, ces événements, a voulu enfin délivrer la France des dernières séquelles de la guerre d'Algérie et qu'il a mis tout le poids de son autorité dans la balance pour y parvenir.

(*) Colonel honoraire, ancien commandant du 3e régiment de parachutistes coloniaux pendant la guerre d'Algérie, cité comme témoin au procès du général Salan.

Un bon calcul pour la France

par JACQUES ROSEAU (*)

« QUELLE *hécatombe connaîtrait ce pays si nous étions assez stupides et assez lâches pour l'abandonner...* » Cette affirmation péremptoire et cinglante n'a pas été lancée par un des généraux d'Alger, en avril 1961, mais bien par le général de Gaulle lui-même lors de la conférence de presse tenue le 23 octobre 1958, à 15 heures, dans le petit salon des Ambassadeurs de l'hôtel Matignon.

Et cette réponse du général à un journaliste qui venait de l'interroger sur le rôle assigné à l'armée d'Algérie éclaire d'un jour particulier tout le drame qu'allaient vivre les chefs de cette armée. Mieux que le « *Je vous ai compris !* » du Forum d'Alger, le 4 juin 1958, le « *Vive l'Algérie française !* » du 6 juin 1958, à Mostaganem, et les assurances données au cours des multiples tournées de popotes dans les djebels algériens, cette proclamation illustre combien le malentendu allait être grand et l'évolution de la pensée profonde du général difficile à percevoir par tous ces hommes : du général en chef au « petit gars du contingent » condamnés à être broyés par la dialectique du drame algérien.

∴

C'est bien dans le tissu ténu de ces promesses et de ces engagements que se trouve le germe de la compréhensible révolte des généraux d'Alger. Cette insurrection patriotique ne fut sous-tendue que par le souci de tenir la parole donnée. L'honneur de ces chefs militaires était en cause, non seulement à l'égard des 1 200 000 Français de souche, mais aussi et surtout à celui des populations musulmanes, dont une fraction non négligeable avait rejoint les plis du drapeau français à l'appel de l'armée.

A aucun moment, les généraux n'ont pensé renverser la République ou la démocratie. Leur seul but était d'infléchir les orientations de la politique algérienne du général de Gaulle : comme si l'on pouvait infléchir le général ! C'est à ce degré de naïveté et de manque d'analyse politique que l'on peut mesurer combien ces hommes étaient sincères.

Il est vraiment trop facile de les traîner dans la boue aujourd'hui, vingt ans après, dans les colonnes de la presse française, alors que l'on sait très bien que, par pudeur, ils ne peuvent même pas répondre. De même, il est absurde de vouloir désolidariser les « pieds-noirs » et les Français musulmans de ces généraux en développant une argumentation spécieuse tendant à établir que les rapatriés ont des droits légitimes à défendre et qu'ils n'ont pas à se commettre avec ces quelques hommes. C'est bien mal connaître la communauté des rapatriés que de se lancer dans de telles arguties.

En effet, l'opinion publique doit très clairement savoir, quelles que soient les appréciations intimes et personnelles des Français d'Algérie sur ce qui s'est passé à Alger en avril *1961, que ce serait leur faire le plus* grand affront que de penser qu'ils puissent se désolidariser de ces chefs couverts de gloire, arrivés au faîte des honneurs militaires, et qui ont tout sacrifié pour sauver leur terre natale française conformément aux engagements pris.

∴

En deçà de la Méditerranée, il y a peut-être bien des faiblesses et bien des défauts, comme au sein de toute communauté, mais aussi des qualités. Le sens de la fidélité, de l'amitié et de la parole donnée, que Camus a d'ailleurs tant exaltées, n'est pas un vain mot. C'est donc bien la dignité, l'honneur et la profonde *sensibilité* des Français d'Algérie de toutes confessions que François Mitterrand a perçues en sachant réaliser cette réconciliation nationale. Et, *malgré les atermoiements* et les rancunes des uns, les bassesses et les haines des autres, lors de ces derniers jours, pour les rapatriés et pour la France même, il n'en restera pas moins vrai aux yeux de l'histoire que François Mitterrand aura été le président de la République de la réconciliation nationale.

L'histoire en restera gravée et bien au-delà des promesses faites aux rapatriés ou de sordides calculs électoraux. Car, lui seul, de tous les présidents qui se sont succédé depuis la naissance de la Ve République, pouvait apprécier cette douloureuse époque dans sa globalité : mais l'heure n'est plus à *la haine*, car la France a beaucoup plus à gagner à savoir tourner la page. Et les Français musulmans et « pieds-noirs » qui ont pourtant tant souffert dans leur chair et leurs biens le clament au pays. Ce pays, la France, que François Mitterrand, en agissant ainsi, vient enfin, au plan moral, de leur rendre vingt ans après.

(*) Porte-parole du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer).

Témoignage

« Pourquoi mon mari a-t-il dénoncé la torture ? »

Après que le gouvernement eut engagé sa responsabilité sur *la loi visant à effacer les dernières séquelles de la guerre d'Algérie*, Mme Marcelle Rançon, veuve du lieutenant-colonel Pierre Rançon, nous a adressé un témoignage, en forme de lettre ouverte au président de la République. *Considéré comme* un officier d'un grand avenir et connu pour ses opinions libérales, le lieutenant-colonel Rançon, chef du 2e bureau à Oran, a été assassiné par l'O.A.S. le 16 décembre 1961.

« *Pourquoi donc mon mari a-t-il dénoncé la torture ?* » s'interroge Mme Rançon, qui demande au président de la République de la radier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Ma patrie reconnaissante m'offre une loi concernant « les dernières séquelles de la guerre d'Algérie » en « reconstituant les carrières » des généraux qui ont le sang de mon mari sur les mains.

Pourquoi donc mon mari a-t-il dénoncé la torture ?

Pourquoi donc mon mari a-t-il refusé que l'armée, à laquelle il appartenait, retourne contre la nation les armes qu'elle lui avait confiées ?

Pourquoi donc mon mari a-t-il accepté de devenir le responsable du 2e bureau en Oranie et accepté, dans ce cadre-là, de lutter contre l'O.A.S. ?

Après l'assassinat, j'ai reçu nombre de témoignages de sympathie d'officiers, de sous-officiers et de simples soldats me prouvant qu'il n'était pas seul dans ses choix et que beaucoup se reconnaissaient dans son combat.

J'ai, aussi, reçu des lettres de condoléances d'officiers, me disant, à peu de chose près, « je ne partage pas les opinions de votre mari mais je désapprouve sa mort ». Certains sont généraux aujourd'hui.

S'il avait croisé les bras en 1961 en attendant que tout cela se termine il serait aujourd'hui, Monsieur le président de la République, un général que vous auriez souhaité, peut-être, avoir dans votre entourage.

Je suis, depuis longtemps, partisane d'une amnistie pleine et entière. Sauf pour des généraux auxquels leur grade confère l'entière responsabilité de leurs actes ; leur condamnation doit avoir valeur d'exemple, pour notre armée comme pour la nation.

Pour ma part, je suis payée pour savoir que seule la mort est définitive. Cinq ans de prison, puis la liberté, puis amnistie accompagnée de « modalités très humaines de liquidation des droits à *la retraite* », puis « reconstitution de carrières » en faveur d'assassins, sont autant de paires de claques que veuve et orphelins ont reçues, dans l'indifférence quasi générale.

Votre loi fait surenchère et m'est *particulièrement douloureuse*, car elle émane d'un gouvernement socialiste dont je pouvais espérer que ses préoccupations se tournent davantage vers les familles des victimes de l'O.A.S. Toute cette énergie racoleuse aurait pu être mise au service des harkis et de leurs familles que nous avons entraînés dans une aventure pitoyable, malgré les expériences d'Indochine et du Maroc.

L'histoire retiendra, que vous le vouliez ou non :

– que les généraux factieux se sont arrogé le droit de parler au nom de l'armée (sans en avoir reçu le mandat) et du prétendu serment qu'elle aurait fait de conserver l'Algérie à jamais, mensonge sur lequel s'est appuyé leur système de défense (ce faisant, ils séparaient l'armée de la nation) : aujourd'hui réhabilités, ces officiers félons étouffent une seconde fois la voix des soldats de la génération de mon mari qui, pour avoir vécu la honte du serment à Pétain, s'étaient juré de ne plus faire allégeance à un homme mais de servir la nation, uniquement. Et lorsque ces factieux s'appuient, toujours pour se justifier, sur le fait que la victoire militaire était acquise sur le terrain, ils nient que l'espoir survit à bien des épreuves. On n'assassine pas « l'idée » comme on assassine des hommes, elle survit, resurgit toujours ;

– « petite frange que ces officiers *qui, comme votre mari, se sont* engagés contre l'O.A.S. » m'ont dit vos conseillers, Monsieur le président de la République. C'est oublier l'attitude courageuse du contingent qui, sans violence, a refusé de suivre les putschistes et épargné la guerre civile à notre pays ;

– que les députés, représentants du peuple français, ont – toutes tendances confondues et par leur premier vote – manifesté leur désaccord avec l'article de votre projet de loi, supprimé par 307 voix sur *392 votants ; ce grand pardon* rassembleur qui serait, selon vos conseillers, le propre d'un État généreux parce que légitime, a rassemblé contre votre projet, pour la première fois, tous ceux qui n'oublient pas ;

– que par la volonté d'un seul *homme, voilà notre pays privé de sa* mémoire : en voulant montrer votre force, c'est lui que vous affaiblissez.

Je ne vous souhaite pas, je ne souhaite à aucun de vos successeurs, de se retrouver un jour dans une situation dramatique pour le pays, face à *des généraux hors la loi se souvenant* que, de toute façon, la rébellion sera un jour pardonnée, effacée et récompensée.

« La République, c'est un contrat » disait Pierre Mendès France, que mon mari admirait et *dont vous rappeliez les propos* le 27 octobre 1982.

Voilà pourquoi, Monsieur le président de la République, je vous demande de me radier de l'ordre de la Légion d'honneur où j'ai été reçue au rang de chevalier en novembre 1981.

Correspondance

« Il y a eu faute de tous »

Le général André Laffargue, un des doyens du cadre de réserve, nous écrit notamment :

« *Certes, un gouvernement peut changer d'avis et de politique, de même qu'un général en chef, après une attaque, peut donner un ordre de retraite. Mais on ne passe pas de l'attaque à la retraite, au seul commandement de « demi tour ! ». Il y a de sérieuses précautions à prendre, sinon les exécutants risquent d'avoir à se débattre dans les pires difficultés et la volte-face de tourner au désastre.*

C'est précisément parce que le changement de front – d'ailleurs difficile – a été mal préparé et mal exécuté que l'opération, en Algérie, a tourné au désastre, à commencer par une sédition de généraux.

Car, au yeux de ces derniers, le gouvernement en est arrivé à rendre antagonistes deux mots, celui d'honneur, inscrit sur le drapeau, et celui de discipline, inscrit dans les règlements, et qui doivent rester inséparables : un tour de force !

S'il y a eu faute, il y a eu faute de tous : des généraux et, en premier lieu, du gouvernement.

En ces cas-là, pour limiter les dégâts et arrêter la suppuration des séquelles, il faut passer l'éponge.

C'est ce qu'ont compris le président de la République et le chef du gouvernement actuel. Le vieux soldat, qui a écrit ces lignes, leur en exprime sa reconnaissance. »

« Stricte équité »

M. Jean Boulangier, sous-préfet honoraire, nous écrit notamment :

« *Je ne suis pas contre la réhabilitation des généraux félons et quelques-uns de leurs subalternes ayant pas mal de sang sur les mains (il faut bien en finir après plus de vingt ans), mais qu'on ait la pudeur de rendre justice aux fonctionnaires qui n'ont pas voulu rentrer dans ce triste jeu (où parfois on jouait au poker la vie de quelques prisonniers algériens que l'on venait de soumettre à la torture) et qui ont sacrifié une carrière : certains, en 1962, à leur retour d'Algérie n'ont pas retrouvé de poste territorial et ont échoué sur des voies de garage à l'administration centrale, ou alors ont quitté la fonction publique. A noter quelques rares exceptions : ceux qui appartenant à d'autres « corps » avaient un filet protecteur et en ont normalement profité (Conseil d'État, Quai d'Orsay, etc.).*

En conclusion, il me paraît de stricte équité que « justice soit rendue aux fonctionnaires républicains brimés par le régime précédent pour s'être comportés comme tels. »

Le Monde

étranger

L'ASSOUPLISSEMENT DE L'« ÉTAT DE GUERRE » EN POLOGNE

Des mesures d'exception seront maintenues

(Suite de la première page.)

Il faut, en d'autres termes, que *« naissent et se développent »* les syndicats (les nouveaux, bien sûr) auxquels *« le parti et les autorités souhaitent le meilleur »* ; que l'autogestion se consolide ; que se mette en place la réforme économique et que soit poursuivie la lutte contre l'inflation, les injustices sociales et l'impéritie, qui sera plus sévèrement sanctionnée.

Il faut aussi que soit *« reconstruite la confiance entre les autorités populaires et la société, en particulier la classe ouvrière »*. *« Nous n'oublions pas*, dit à ce propos le général Jaruzelski, *les accords sociaux »*, autrement dit, ceux d'août 1980, même s'il n'est pour autant nulle part question de les appliquer puisque, au préalable, *« nous devons tous apprendre avec persévérance l'art difficile du dialogue (...) pour établir une atmosphère dans laquelle chacun se sente coresponsable de son entreprise et de son pays. »*

A ce point-là, le projet se dessine. Il s'agit de rebâtir par le haut, aux conditions et au rythme décidés par le pouvoir, les structures nécessaires pour canaliser de gré ou de force les aspirations de la nation. La situation économique s'étant, espère-t-on, à la longue améliorée et le mécontentement s'étant tassé, on pourra alors seulement envisager un retour à la normale, à une véritable *« démocratie socialiste »*. Celle-ci, est-il rappelé, a été définie par le dernier congrès du parti qui s'était réuni pendant la période de Solidarité. Il n'est pas question de se détourner de la voie qu'il a tracée, celle de la *« confiance mutuelle »*, de *« l'accord »* auxquels *« le temps est venu de construire des fondements institutionnels »*.

Qui gouverne ?

Toujours par le haut naturellement, car ces fondements sont constitués par le Mouvement patriotique de renaissance national (PRON), pure création de l'état de guerre mais dont *« un conseil national va bientôt commencer à agir »*, qui tiendra congrès l'année prochaine et élaborera un *« programme original lié aux aspirations sociales »*. Le PRON, en réalité, ne fait que remplacer l'agonisant « front » qui réunissait le POUP, ses partis satellites et diverses organisations officielles. La formule est absolument classique, usée jusqu'à la corde, mais on assure maintenant qu'il ne s'agira plus *« de parler d'une seule voix sur chaque problème »* et qu'il y a donc du nouveau.

Il ne faut pas s'y tromper : ce ne sont pas tout à fait là que de bonnes paroles, et il faut pour le comprendre observer qui gouverne en Pologne. Un homme d'abord : le général Jaruzelski. Tout dans sa carrière dit la confiance que le camp socialiste a en lui, mais c'est à peu près tout ce qu'on sait de cet enfant de petite noblesse passé au communisme après avoir connu les camps soviétiques pendant la guerre.

L'entourage direct ensuite. Un autre officier supérieur s'y détache, le général Kiszczak, ministre de l'intérieur. C'est l'ancien chef des services secrets de l'armée polonaise, dont la réputation d'efficacité est établie. Il a su s'imposer aux services de police, ce qui n'était pas évident. Il est cultivé, connaît le monde, soigne sa mise, ses manières et sa réputation. La répression, c'est lui, mais c'est aussi lui qui accorde, pourvu qu'on vienne les lui demander, de petites faveurs sans inconvénient (visites supplémentaires dans les prisons, permissions de sortir, passeports éventuellement) à ses victimes les plus célèbres. Il joue à la limite de la perversité, mais très bien. Il est le contraire d'un bureaucrate borné.

A côté de lui, trois ou quatre autres généraux, membres du WRON, totalement discrets. On en sait ce qu'on sait du chef de la junte : qu'ils ont ès qualité la confiance de Moscou et qu'ils ont fait, il y a juste un an, la démonstration de leur efficacité technique.

Et enfin, quatre civils. Le premier, M. Barcikowski, a fait sa carrière dans l'appareil du POUP, dont il est tout sauf représentatif et sur lequel il a réçu délégation de pouvoir du premier secrétaire, le général Jaruzelski. C'est un intellectuel qui a su, sous M. Gierek, démissionner d'un poste de ministre de l'agriculture parce qu'il était en désaccord avec la politique qu'on lui faisait mener. Il n'est pas aimé de ses pairs qui ne se reconnaissent pas en lui. Il avait une réputation suffisamment établie de libéral pour qu'en 1981, les dirigeants de Solidarité usent de leur influence auprès de *« sa »* cellule des chantiers de Szczecin, qui ne voulait pas l'élire comme délégué au congrès du parti parce qu'il en était un haut dirigeant. En une phrase, c'est un homme sûr mais qui pense.

Le deuxième, M. Rakowski, vice-premier ministre, a été officier avant de devenir, après 1956, le directeur de l'hebdomadaire *Polityka*, sans conteste le meilleur journal du monde communiste. Il parle l'allemand et l'anglais couramment, aime être reconnu par les artistes, les intellectuels et les journalistes occidentaux que fascinent son brillant et son rôle confortable, mais sincère, de libéral critique qu'il a tenu sous Gomulka, puis sous M. Gierek. Le troisième, M. Urban, porte-parole du gouvernement, était en 1956 l'un des plus brillants publicistes des *« révisionnistes »*. Il a travaillé ensuite à *Polityka* où il publiait des articles aussi intelligents que critiques. Il est juif, ce qui n'est pas spécialement orthodoxe dans ce parti, et qui fait de lui, même à la place où il est, un marginal parfait. Le quatrième, M. Gornicki, un journaliste encore, a flirté avec le révisionnisme en 1956 avant de parcourir le monde pour son métier, d'envoyer en 1968 de l'O.N.U., où il était en poste, un mémorandum contre la campagne antisémite déclenchée à l'époque par le parti. Il fut rappelé, et mis au placard mais il en ressortit avec éclat fin 1979 comme pourfendeur virulent de tous les éléments anti-socialistes. Il ne se promène plus aujourd'hui qu'en uniforme, se fait donner du *« major »*, et il est le conseiller personnel du général Jaruzelski , dont il rédige les discours.

La sourde hostilité du P.C.

Tous ces hommes s'appuient sur la force seule, celle de l'armée et de la police auxquelles le général Jaruzelski a rendu dimanche un vibrant hommage. Ils n'ont pas de base, pas de relais, plus guère d'amitiés. Ils sont d'autant plus détestés qu'était forte dans le passé leur image de libéraux. Ils court-circuitent l'appareil du parti, au demeurant trop affaibli pour gouverner et qui leur est sourdement hostile. Ils savent qu'ils sont condamnés à réussir, car ils se sont retrouvés marginaux.

Ce qu'ils voudraient donc tenter aujourd'hui, c'est ce qu'hier M. Barcikowski souhaitait et que prônaient MM. Rakowski et Urban : un totalitarisme éclairé, bienveillant, ouvert aux contributions pourvu qu'elles viennent d'individus et non d'organisations ; un système, enfin, pourvu de soupapes de sécurité capables d'amortir les conflits. D'où l'idée discutée et caressée d'un exécutif fort dans lequel le gouvernement ne serait plus simple courroie de transmission du POUP, placé — pourquoi pas ? — sous l'autorité d'un président de la République et amortissant les coups à la place d'un parti à la fois violemment impopulaire, jugé incapable d'être vraiment aux affaires et qu'il faut, malgré tout, tâcher de renforcer.

D'où aussi l'idée beaucoup plus modeste de ce PRON dont on aimerait qu'il donne un semblant de soutien populaire au régime, et qu'il faut donc bien essayer de rendre séduisant. D'où encore, dans le discours de dimanche, ce mélange d'inflexibilité et de souplesse. D'un côté, le général Jaruzelski promet implicitement l'impunité aux clandestins qui se rendraient. De l'autre, il martèle : *« Je ne fais aucune promesse, mais je promets qu'il n'y aura pas place pour l'anarchie »* ; il *« envisage »* seulement des grâces et non pas d'amnistie ; et il s'exprime de manière si sibylline (*« l'internement cessera d'être appliqué »*) qu'on ne sait encore si cela signifie que tous les internés seront libérés ou plus simplement qu'il n'y en aura pas de nouveaux.

Cela déçoit (*« Peut-être attendait-on plus »*, dit en péroraison le général Jaruzelski), irrite, contrarie finalement un projet qui a ses cohérences, mais un défaut aussi. Il faut, pour le faire accepter, commencer par briser la société — c'est-à-dire en la réprimant sans l'aliéner chaque jour un peu plus — et refuser surtout, premièrement, de devoir quoi que ce soit à qui que ce soit et, deuxièmement, de négocier avec toute personne représentative. On félicite l'Église quand elle appelle au calme. On lui permet même le voyage du pape. Mais quand le primat tente de se poser en médiateur en appelant les artistes à cesser de boycotter la télévision, l'on dissout aussitôt l'Association des acteurs. Le boycottage doit être cassé et non pas arrêté par l'Église, à laquelle le général Jaruzelski a, pour seule proposition concrète, offert dimanche une coopération dans la lutte contre la perte des valeurs morales. C'était vraiment peu au regard du réalisme de Mgr Glemp, qui est prêt à inciter des laïcs catholiques à jouer la carte du PRON.

Quand M. Walesa, maintenant, écrit au général Jaruzelski pour lui dire qu'il est prêt à un compromis réel tenant compte de la réalité de la situation, aussitôt est diffusé un faux tendant à faire du dirigeant syndical un homme servile parlant le langage du pouvoir et épousant ses objectifs. C'est qu'il faut déshonorer l'homme qui fait figure de chef de l'opposition et faire croire surtout qu'il n'y a rien d'autre que la résignation. Le passé est le passé, dit M. Walesa, et le pays doit aujourd'hui pouvoir sortir du refus pour se dégager de la crise et que soit rétablie l'aide occidentale. Je suis prêt à y aider, poursuit-il, à la condition que vous fassiez en sorte d'éveiller l'espoir en décrétant une amnistie générale ; en libérant tous les internés sans exception ; en réintégrant tous les licenciés et en acceptant le retour (dans le cadre, c'est clairement sous-entendu, de la nouvelle loi) au pluralisme syndical prévu par les accords d'août. A la clé de cette proposition de compromis, il y a l'arrêt des activités de la clandestinité,qui, fin novembre, a déclaré qu'elle ferait ce que lui demanderait M. Walesa et s'autodissoudrait si tous les prisonniers politiques étaient libérés.

La lettre est forte, aussi digne que raisonnable. On la coupe, la retaille, y insère des paragraphes entiers — il fallait pour cela avoir le vrai texte en main, — et M. Walesa se retrouve ainsi appelé à un renoncement complet. La comparaison des deux textes est riche d'enseignements. Il y a dans le faux toute l'ambition politique du pouvoir. Il y a dans l'authentique, que M. Walesa s'est décidé samedi à rendre public pour couper court à cette opération de basse police, toute l'attente d'une Pologne qui sait qu'elle a essuyé une défaite, mais ne veut ni se rendre ni renoncer à se faire entendre. Beaucoup plus que dans la clandestinité, c'est là qu'est cette *« activité de l'ennemi qui n'a pas pris fin »*.

Dimanche, M. Walesa a réaffirmé sa volonté d'aller prendre la parole jeudi 16 décembre devant le monument érigé face aux chantiers Lénine à la mémoire des ouvriers tombés il y aura treize ans au cours des émeutes de 1970.

BERNARD GUETTA.

● *Une interview de Bogdan Lis.* — Le dirigeant clandestin de Solidarité pour la région de Gdansk a accordé, ces jours-ci, une interview à France-Inter, qui a été diffusée ce lundi 13 décembre à 7 h 15. Les dirigeants syndicaux, a dit M. Lis, ne sortiront pas de la clandestinité tant que n'auront pas été libérés *« tous ceux qui sont condamnés, arrêtés ou internés »*. Il estime que *« la société polonaise est consciente qu'une organisation syndicale indépendante lui est nécessaire »*, et qu'après l'échec de la tentative qu'il fait actuellement *« le pouvoir sera obligé de rendre possible d'activité du syndicat indépendant »*.

● *« Images de notre mémoire »*, une exposition de photographies et d'affiches sur la Hongrie en 1956, la Tchécoslovaquie en 1968 et la Pologne en 1980-1981, est présentée du mardi 14 au mercredi 22 décembre à la Maison internationale du théâtre Renault-Barrault (avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e), sous le patronage du ministère de la culture et avec la collaboration de l'Association culturelle de l'Europe centrale. C'est un hommage *« aux artistes polonais qui refusent de cautionner par leur art un régime qu'on veut leur imposer »*.

LE VATICAN QUALIFIE DE « VRAISEMBLABLE » UNE DÉMARCHE DE JEAN-PAUL II AUPRÈS DE M. BREJNEV

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Jean-Paul II a fait part à M. Brejnev de son inquiétude au sujet de la Pologne dès que les premières tensions se sont manifestées dans le pays, a confirmé, le 11 décembre, le porte-parole du Vatican, le Père Romeo Panciroli, sans préciser la date de cette démarche.

Le porte-parole répondait aux questions des journalistes au sujet des déclarations faites par le sénateur américain Alfonso d'Amato à un hebdomadaire italien. Le sénateur affirmait dans son interview que le pape avait écrit personnellement à M. Brejnev, s'engageant *« à se mettre du côté de son peuple dans l'éventualité d'une invasion de la Pologne par les troupes russes »*.

La réponse du Père Panciroli ne permet pas d'établir s'il s'est agi d'un message personnel du pape et si ce message a été porté à Moscou par messager direct.

Le Père Panciroli se borne prudemment à qualifier de *« vraisemblable le fait que le Saint-Siège, dont l'engagement en faveur de la paix, de la détente et de la compréhension mutuelle est bien connu, ait estimé de son devoir de faire connaître par voir diplomatique aux dirigeants de l'U.R.S.S. ses vives préoccupations à propos de la tension qui s'était déjà manifestée vers la fin de 1980, en raison des développements de la situation en Pologne »*.

D'autre part, le porte-parole du Vatican a démenti d'autres déclarations du sénateur, *« qui, d'ailleurs, n'a jamais été reçu au Vatican »*. Le sénateur américain affirmait qu'au Vatican on était convaincu que *« les Russes étaient partie dans le complot contre la vie du pape »*. *« Ce n'est pas par hasard*, ajoutait-il, *si Ali Agca est arrivé en Italie après les contacts entre Jean-Paul II et M. Brejnev à propos de la Pologne. »*

« L'UNITA » (P.C.I) : le coup du 13 décembre 1981 était intolérable

(De notre correspondant.)

Rome. — Sous le titre *« La Pologne après un an de régime militaire »*, *l'Unita*, dans son éditorial du dimanche 12 décembre, écrit que *« l'action des forces militaires n'a pas mis fin à la crise qu'elles entendaient combattre en cherchant à imposer le silence au mouvement apparu dans le pays et la société »*. Estimant qu'il existait une possibilité d'accord entre les parties, *l'Unita* ajoute que le *« coup du 13 décembre 1981 »* était *« non seulement intolérable au regard de nos idéaux, de nos cultures démocratiques et de notre manière de concevoir le socialisme, mais aussi substantiellement incapable de permettre à la Pologne de sortir de la crise »*.

Le quotidien du P.C.I. fait état de certains espoirs : *« Ceux-ci sont nourris avant tout par la reprise du laborieux dialogue avec l'Eglise catholique, la libération de Walesa et la mise en liberté promise des autres personnes arrêtées. »* Il s'est avéré une nouvelle fois, estime *l'Unita* que *« la seule solution possible est celle du dialogue et d'une reconnaissance réciproque entre les forces de la société polonaise »*.

Précisant qu'il était prévisible que les adversaires de la détente *« aient cherché à tirer avantage, voire à utiliser comme prétexte »* les événements de Pologne, *l'Unita* insiste sur le fait que l'on ne peut opposer au développement de la conscience démocratique des *« exigences des blocs militaires s'insérant dans une logique monolithique pour justifier l'immobilisme politique et social des régimes appartenant à ces blocs »*. — Ph. P.

La lettre de M. Lech Walesa au général Jaruzelski

Nous publions ci-dessous la lettre que M. Lech Walesa a adressée le 4 décembre au général Jaruzelski. Nous faisons suivre le texte authentique de la version tronquée du document que les milieux proches du pouvoir avaient fait circuler la semaine dernière.

Le texte authentique...

Lech Walesa
Gdansk-Zaspa
rue des Pilotes, 17 D

Le 4 décembre 1982.

Monsieur le général,

L'annonce de la fin de l'état de guerre m'incite à m'adresser à vous de nouveau. Le temps n'est certainement plus de revenir sur les problèmes et les événements des années passées. C'est, en revanche, une occasion précieuse d'ouverture vers l'avenir, afin de montrer le véritable espoir d'une amélioration. La population a un grand besoin de cet espoir. C'est avant tout par l'effort de toute la société que peut être dépassée la profonde crise en cours. Il est également indispensable d'obtenir l'aide étrangère, qui est actuellement suspendue pour des raisons politiques. Le réveil de l'effort social et le renforcement de la position de la Pologne dans le monde sont possibles uniquement grâce à la reconstruction d'une confiance réciproque entre la société et le pouvoir. Il faut, pour atteindre cet objectif, prendre pour base l'accord d'août 1980. Depuis l'introduction de l'état de guerre, aussi bien le gouvernement que vous personnellement ont déclaré à plusieurs reprises qu'il n'est pas de retour possible au cours des choses d'avant août 1980. Le seul moyen à même d'éveiller l'espoir et de contribuer à la stabilisation sociale est d'aller au-devant des attentes du peuple.

Cela requiert, premièrement, une amnistie générale pour les personnes condamnées sous l'état de guerre pour leurs activités syndicales et pour des actions de protestation. Je suppose naturellement que, conformément aux lois dont la teneur m'a été expliquée avant ma libération, tous les internés seront automatiquement relâchés dès lors que prendra fin l'état de guerre. Deuxièmement, le retour à leur poste de travail des personnes licenciées pendant l'état de guerre en raison de leurs activités syndicales ou uniquement même de leur appartenance au syndicat. Ce problème (des licenciements) a une très grande dimension sociale et suscite de nombreuses rancœurs et blessures douloureuses. Troisièmement, pour ce qui est des syndicats, il faut briser l'impasse actuelle par un retour au principe du pluralisme.

Il est clair pour tous ceux qui ne ferment pas leurs yeux à la réalité que la classe ouvrière n'a pas accepté les solutions appliquées actuellement, et nous n'irons pas loin sans l'acceptation par la classe ouvrière de la position du gouvernement. C'est en allant dans ces directions qu'on ouvrirait la voie à un véritable accord social. Je suis prêt à prendre part au travail permettant d'atteindre ce but. Personne n'a à faire de cadeau à personne, et personne n'a besoin de demander l'entente à genoux, car si l'on est soucieux du bien du pays, l'entente est une nécessité. Toute personne soucieuse du bien du pays doit pourtant être ouverte à l'entente.

Signé : Lech Walesa.

... et le faux

Monsieur le général,

L'annonce de la fin de l'état de guerre m'incite à m'adresser à vous, Monsieur le général. C'est une précieuse ouverture sur l'avenir laissant voir l'espoir d'une amélioration progressive. *La population a un grand besoin de cet espoir. C'est avant tout par l'effort de toute la société que peut* et doit *être dépassée la profonde crise en cours.* Pour cela, il n'y a plus de place en Pologne pour les querelles et les divisions. *Le réveil de l'effort social et le renforcement de la position de la Pologne dans le monde sont possibles uniquement* à travers un élargissement de la confiance, y compris de la confiance de la société dans le pouvoir. Ne le comprennent pas ceux qui savent uniquement envenimer les choses. Il faut donner à l'accord un contenu vivant et réel. Je suis disposé à cette tâche. Il faut vaincre la défiance et les rancunes. Le seul moyen à même d'éveiller l'espoir est de contribuer à la stabilisation sociale et d'aller au- devant de ces attentes.

Cela exige :

1) Que soit mis fin aux activités illégales envenimant la situation et que sortent de la clandestinité tous les militants qui se sont engagés sur la mauvaise voie du conflit avec notre Etat — le seul que nous ayons ;

2) Que soit élargie la composition du mouvement patriotique de l'entente nationale à toutes les personnes sincères et responsables soucieuses de la Pologne ;

3) Que soit garantie à tous les ex-membres de Solidarité qui m'ont suivi une place dans les nouveaux syndicats indépendants et autogérés, agissant en accord avec la Constitution pour le bien des travailleurs et sans aucun esprit politicien. Sans un soutien au gouvernement de la classe ouvrière ainsi organisée, nous n'irons pas loin. *C'est en allant dans ces directions* (...). (N.D.L.R. : *Les lignes de la fin sont identiques au texte authentique. En italique, les phrases exactes reprises dans la vraie lettre de M. Walesa.)*

● *Une commission d'enquête* chargée de *« réunir tous les témoignages attestant des atteintes aux libertés fondamentales »* en Pologne a été constituée, dimanche 12 décembre, à Paris, à l'issue d'une « conférence internationale pour la libération de tous les prisonniers de Pologne ». Elle est présidée par le professeur Milliez. Les personnalités syndicales, politiques et médicales membres de cette commision internationale comptaient se rendre ce lundi à l'ambassade de Pologne, à Paris, pour y demander un visa. Trois cent treize personnes représentant trente pays d'Europe, d'Amérique latine et des Etats-Unis ont participé à cette conférence, qui s'est tenue au siège du syndicat F.O.

● *Une veillée de prière* pour la Pologne, suivie d'une messe, a été organisée, samedi soir 11 décembre, à Notre-Dame de Paris, sous la présidence de Mgr Lustiger. L'archevêque de Paris a dit qu'il n'y a pas, dans le monde, qu'une seule nation qui soit privée de ses libertés élémentaires et où des gens sont emprisonnés. *« Ce qui est singulier*, a-t-il déclaré, *c'est que cette épreuve est vécue par un peuple qui veut totalement recevoir sa propre existence de son baptême chrétien. »* Le prélat a, d'autre part, annoncé la venue en France, à la fin de janvier, du cardinal Franciszek Macharski, archevêque de Cracovie, invité par les archevêques de Paris et de Lyon.

L'AIDA SOLIDAIRE

L'appel lancé par l'Association internationale de défense des atistes (AIDA), invitant les musiciens, les comédiens et les directeurs de théâtre à donner, entre le 13 et le 17 décembre, une représentation au bénéfice des artistes polonais qui, depuis le 13 décembre 1981, boycottent les théâtres nationaux et ne jouent plus pour la radio et la télévision, a été largement suivi.

Dès le dimanche 12 décembre, des soirées spéciales ont été proposées au nom de cette cause, et beaucoup de spectacles sont prévus, lundi 13 décembre, bien que lundi soir est traditionnellement jour de relâche.

Plus de soixante-dix réponses ont été reçues par l'AIDA (1). La *« liste reste ouverte et sera complétée »*, fait savoir l'association, que préside Ariane Mnouchkine, metteur en scène du Théâtre du Soleil, où le prix des places sera doublé lundi soir. *« Nous demandons aux gens du métier*, dit-elle, *de faire ce qu'ils ont la chance de faire d'habitude, en ayant une pensée, un geste financier pour ceux qui, en Pologne, se privent de ce qu'ils aiment le plus : jouer. »*

« Ce qui se passe là-bas n'est pas une grève, avec des revendications ordinaires, mais un boycottage », dit, de son côté, Simone Signoret, précisant, dépêche à l'appui, que l'appel à la reprise du travail lancé par le primat de Pologne, le 29 novembre, n'a pas été suivi par les artistes ; qu'il a eu pour conséquence la dissolution du ZASP (association des acteurs) et la mise à l'écart de deux grandes figures de la scène pour attitude anti-sociale et amorale.

« L'action de l'AIDA est destinée en premier lieu à collecter des fonds destinés aux artistes polonais. Savoir si cela peut interpeller le pouvoir de ce pays est difficile à calculer, précise Ariane Mnouchkine ajoutant : *« C'est en tout cas utile, on ne peut pas laisser les libertés des autres s'évanouir en fumée sans penser qu'il s'agit de notre liberté aussi. »*

(1) AIDA, 6, rue de l'Eure, 75014 Paris.

EUROPE

Italie

Socialistes et communistes demandent au gouvernement de faire preuve d'« énergie » dans l'affaire de la « filière bulgare »

De notre correspondant

Rome. – L'ambassadeur d'Italie en Bulgarie était attendu ce lundi 13 décembre à Rome pour « consultation ». Son rappel, qui suit le retour à Sofia pour la même raison de son homologue bulgare, marque un nouveau degré dans la tension qui se développe entre les deux pays à la suite des enquêtes menées par les magistrats italiens sur trois affaires (trafic d'armes et de drogue, attentat contre le pape et liens de l'ancien syndicaliste Scriciollo avec les Brigades rouges), dans lesquelles le dénominateur commun paraît être la Bulgarie.

« *Pour l'instant et dans l'état actuel des faits*, a déclaré cependant M. Colombo, *ministre des affaires* étrangères, à la *Stampa* », *il n'est pas justifié de parler de crise diplomatique avec la Bulgarie* ». La « *filière bulgare* » n'en est pas moins devenue aussi en Italie une question de politique intérieure : un débat parlementaire doit s'ouvrir à ce propos le 20 décembre et le gouvernement est déjà placé sous le feu des interpellations des partis.

Les plus déterminés sont les socialistes. Pour M. Craxi secrétaire général du P.S.I., il existe une « *Bulgarian* » *Connection* », et les contours d'un complot international pour assassiner le pape se précisent. Dans l'éditorial de dimanche de l'organe du P.S.I., l'*l'Avanti*, M. Craxi critique la prudence diplomatique, à ses yeux excessive, du ministère des affaires étrangères, et demande au gouvernement de réagir avec « *le maximum d'énergie possible* ». Tant la démocratie chrétienne que le parti social-démocrate réclament également des éclaircissements.

Les communistes, dont l'organe, *l'Unita*, a fidèlement suivi les différentes affaires auxquelles paraissent mêlés les Bulgares depuis l'arrestation, le 25 novembre, de M. Antonov, fonctionnaire de Balkan Air, soupçonné de complicité dans l'attentat contre le pape, sont moins agressifs. Ils n'en paraissent pas moins aussi décidés à ce que la lumière soit faite. Dans un commentaire, *l'Unita* de dimanche souligne notamment la « *justesse* » de la position de M. Craxi et assure que les communistes sont pleinement d'accord avec lui sur le fait qu'« *une démocratie a le devoir non seulement de se défendre mais encore de dénoncer devant l'opinion publique mondiale quiconque recourt à des méthodes criminelles comme moyen de lutte politique* ».

L'Unita affirme en outre que le P.C.I. est en droit de « *revendiquer d'avoir été parmi les premiers à savoir que derrière le terrorisme en Italie se cachaient des organisations d'espionnage étrangères* ». Le P.C.I. réclame qu'« *on enquête sur Sofia et ses liens avec les réseaux de la subversion italienne* » – saluant au passage « *la rigueur et l'objectivité* » des magistrats italiens – mais demande également que la lumière soit faite sur les relations de certains agents de la C.I.A. avec les terroristes. *L'Unita* cite notamment un certain Ronald Stark arrêté en même temps que les terroristes d'Action révolutionnaire, puis relâché. Tout en affirmant que le rôle de la Bulgarie doit être précisé, le P.C.I. souligne que cette « *filière* » ne doit pas servir à des « *forces qui ont tout intérêt à se cacher derrière Sofia* ».

Au sein du P.C.I. la question de la Bulgarie s'ajoute à la série des divergences entre la majorité qui, derrière la direction, a pris ses distances par rapport à Moscou et une minorité prosoviétique : à l'ambassade de Bulgarie on nous a notamment communiqué un message de soutien d'une dizaine de militants – dont un député et des syndicalistes – prosoviétiques reconnus, qui pour certains font parti du comité de rédaction d'*Interstampa*, la publication des opposants.

PHILIPPE PONS.

Union soviétique

La famille Lozansky réunie après six ans de séparation

Washington (*A.F.P.*). – Après six années de séparation, le physicien soviétique Edouard Lozansky, émigré aux Etats-Unis, a retrouvé, dimanche soir 12 décembre, à l'aéroport de Washington sa femme et sa fille, qui avaient été autorisées à quitter Moscou la veille. Sa femme, Tatiana, vingt-neuf ans, et sa fille Tania, onze ans, ont fait escale, samedi, à Paris, avant de reprendre l'avion pour les Etats-Unis, où M. Lozansky vit en exil depuis 1976. Le physicien, qui travaillait à Moscou pour le fameux institut Kourtchatov, avait pu émigrer avec ses parents et deux sœurs et avait reçu le promesse que sa femme et sa fille le rejoindraient peu après.

Avant le départ de M. Lozansky, le couple avait divorcé parce qu'un représentant de l'OVIR (office des visas) avait affirmé que la procédure d'émigration serait ainsi accélérée. En fait, le père de Tatiana, le général Ivan Erchov, peu satisfait du mariage de sa fille avec un juif, profita de ce divorce pour s'opposer au départ de sa fille.

Pendant six ans, le couple allait multiplier les initiatives et s'adresser aux principaux dirigeants occidentaux pour tenter de fléchir les autorités soviétiques.

A Moscou, Tatiana a observé plusieurs grèves de la faim. Arrêtée pendant quelques jours en avril 1982, alors qu'elle s'apprêtait à donner une conférence de presse à son domicile moscovite, elle fit une dernière grève de la faim au mois d'août dernier, avec plusieurs membres du « Groupe des familles d'immigrés », qui réunit des Soviétiques empêchés de rejoindre leur conjoint à l'étranger. Les autorités soviétiques lui ont alors laissé entrevoir une réponse favorable à sa demande d'émigration. Entretemps, à Washington, M. Lozansky et Tatiana se sont remariés par procuration, ainsi que le permet la loi soviétique. Mais le visa de sortie n'a été délivré qu'après que le général Erchov eut démissionné de l'armée. A son passage à l'aéroport de Roissy, Mme Lozansky s'est déclarée heureuse de quitter l'U.R.S.S. et a espéré qu'une « *solution favorable* » pourra être trouvée au problème des couples soviétiques dont l'un des conjoints se trouve à l'étranger.

Irlande du Nord

● DEUX MEMBRES PRÉSUMÉS DE L'INLA (Armée de libération nationale irlandaise, qui avait notamment revendiqué la responsabilité de l'attentat qui a fait seize morts le 6 décembre dernier à Ballykelly) ont été tués dimanche soir 12 décembre par la police nord-irlandaise à Armagh, dans le sud de l'Ulster. Les autorités n'ont pas fourni de précisions sur les circonstances de l'accrochage. D'autre part, une cache d'armes à feu et de munitions appartenant probablement à l'INLA a été découverte, samedi, en République d'Irlande, non loin de la frontière avec l'Irlande du Nord. – (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

République d'Irlande

● M. GARRET FITZGERALD, leader du Fine Gael (centre droit), devait être désigné mardi 14 décembre comme premier ministre pour succéder à M. Charles Haughey (Fianna Fail). Le parti travailliste, dont l'appoint parlementaire était indispensable aux amis de M. FitzGerald pour disposer d'une majorité, a en effet décidé dimanche de former une coalition avec le Fine gail. Le président du Labour, M. Dick Spring, âgé de trente-deux ans, devrait devenir vice-premier ministre dans ce nouveau gouvernement. – (*A.P.*).

Turquie

● LE GÉNÉRAL EVREN a quitté Ankara dimanche 12 décembre pour une tournée de deux semaines en Extrême-Orient. Il doit se rendre dans quatre pays (Chine, Indonésie, Corée du sud et Bangladesh) avec lesquels il entend « *développer les relations économiques* ». Au cours d'une escale au Pakistan, sur le chemin du retour, le général Evren aura l'occasion de s'entretenir avec le général Zia Ul Haq. – (*Corresp.*)

DIPLOMATIE

LA PREMIÈRE VISITE EN EUROPE DU SECRÉTAIRE D'ETAT AMÉRICAIN

M. Shultz s'entretiendra à Paris avec M. Mitterrand et plusieurs membres du gouvernement français

Le secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, est attendu à Paris mardi matin 14 décembre, venant de Rome. Après un entretien avec le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, il aura une entrevue en tête à tête avec M. Mitterrand, qui le recevra à déjeuner. Dans l'après-midi, M. Shultz rencontrera M. Hernu, ministre de la défense, puis M. Delors, ministre de l'économie et des finances, avant un nouvel entretien avec M. Cheysson, qui le recevra à dîner. Mercredi matin, M. Shultz prendra un petit-déjeuner avec le secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Van Lennep, et partira pour Madrid.

M. Shultz, dont c'est la première visite en Europe en tant que secrétaire d'Etat, a indiqué samedi à son départ des Pays-Bas, que ses entretiens avec les dirigeants néerlandais n'avaient pas fait apparaître de divergence majeures à propos de l'implantation des euromissiles américains. Il devait s'entretenir ce lundi avec Jean-Paul II, les dirigeants italiens (MM. Pertini, Fanfani et Colombo), ainsi qu'avec le président égyptien Moubarak, qui se trouvait en visite à Rome.

Selon le *New York Times* du dimanche 12 décembre, l'Union soviétique aurait fait de *nouvelles propositions*, il y a une quinzaine de jours, aux négociations américano-soviétiques de Genève sur les euromissiles. Le Kremlin proposerait de réduire de plus de moitié le nombre de ses missiles intermédiaires (actuellement supérieur à six cents, il serait limité à deux cent cinquante, dont cent cinquante braqués sur l'Europe et cent sur la Chine) en échange du non-déploiement des cinq cent soixante-douze fusées Pershing-2 et missiles de croisière dont l'implantation a été décidée par l'OTAN. Ces suggestions sont totalement inacceptables pour Washington, ajoute le journal, le président Reagan ne renonçant pas à l'« *option zéro* » : démantèlement de tous les engins intermédiaires soviétiques contre le non-déploiement des missiles américains.

« *La solution pourrait être quelque part entre le gel de la situation actuelle, que défendent les Russes, et l'option zéro, que proposent les Américains* », a déclaré M. Mitterrand au journaliste américain Joseph Kraft, au cours d'une entretien publié ce lundi par *le Point*. Le président de la République déclare également, selon M. Kraft que « *le monde pourrait bien regretter M. Brejnev* », mais qu'une « *succession donne toujours l'occasion de passer l'éponge sur les erreurs d'hier* ». Ainsi M. Mitterrand espère-t-il une « *évolution* » sur le problème de l'Afghasnitan, qui s'est révélé « *une sale affaire* ».

De son côté, le général Zia, président du Pakistan, qui se trouve à Washington, a déclaré dimanche, à la chaîne de télévision N.B.C., que la nouvelle équipe au pouvoir à Moscou souhaite « *se débarrasser du problème afghan* », la résistance donnant « *beaucoup de mal* » aux cent mille soldats soviétiques qui occupent le pays.

Le gouvernement de Bonn a annoncé dimanche que la visite du ministre soviétique des affaires étrangères en Allemagne fédérale aurait lieu du 16 au 18 janvier. – (A.F.P., Reuter)

Le président Reagan se dit prêt à reconsidérer le système de déploiement du missile MX

De notre correspondant

Washington. – Moins de trois semaines après s'être prononcé sur le mode de déploiement du missile MX, M. Reagan vient de faire savoir qu'il était prêt à reconsidérer son choix. La raison de cette volte-face est claire : dissuader le Sénat de suivre la Chambre des représentants, qui avait voté, le 7 décembre, contre la fabrication de la future fusée intercontinentale.

M. Reagan distingue désormais le MX de son mode de déploiement. « *Il est absolument essentiel*, a-t-il dit, *que nous votions maintenant des crédits pour ce missile. L'année prochaine, nous aurons plus de temps pour organiser un vigoureux débat sur le meilleur moyen de l'installer.* » En somme, le déploiement « *n'est pas un problème* », et il y a peut-être des « *alternatives* » au plan proposé.

Le président américain était moins accommodant le 22 novembre dernier en annonçant qu'il avait choisi – après deux années d'études – le système du « *Dense Pack* » (groupement serré). Mais deux événements ont eu lieu depuis cette date. D'abord, le vote très net de la Chambre (245 voix contre 176) pour refuser une première tranche de crédits ; puis la révélation que trois membres sur cinq de l'état-major interarmes s'étaient prononcés contre le « groupement serré ».

Selon ce système, les cent MX (au lieu des deux cent prévus par M. Carter) seraient doublement défendus : par des silos extrêmement solides en acier et en béton, et par leur regroupement. On envisage de les placer assez loin les uns des autres pour qu'une fusée soviétique ne puisse en atteindre deux à la fois, mais suffisamment près pour que les charges ennemies se neutralisent et même se détruisent l'une l'autre. Dans la pire hypothèse, près de soixante-dix MX seraient épargnés, donc capables de représailles immédiates.

Mais l'efficacité de ce système « fratricide » est invérifiable. Les chefs de l'armée de terre, des forces navales et des marines ont, eux-mêmes, déploré les « incertitudes techniques » comme a dû l'avouer au Sénat le général Vessey, président de l'état-major interarmes.

Première objection : les Soviétiques pourraient attaquer simultanément tous les silos. Réponse du Pentagone : il faudrait que les ogives attaquantes éclatent dans un délai d'un millionième de seconde, ce qui est quasiment impossible.

Deuxième objection : au lieu de viser les silos, les Soviétiques pourraient se contenter d'une série d'explosions au-dessus d'eux, créant ainsi un écran de particules et de radiations qui empêcherait les MX d'être lancés. La réponse du Pentagone : l'efficacité de cette technique n'est pas établie, et les MX pourraient décoller un peu plus tard, laissant aux deux autres éléments de la « triade » (fusées sous-marines et bombardiers) le soin de riposter dans l'intervalle.

Il existe, théoriquement, d'autres ripostes possibles de l'U.R.S.S., comme l'envoi d'ogives nucléaires qui se planteraient dans le sol avant d'exploser. Mais le Pentagone souligne qu'il lui est toujours possible d'installer un système de missiles antimissiles.

Se montrant souple sur le « Dense Pack », M. Reagan se dit plus attaché que jamais au MX. C'est, selon lui, le seul moyen de rétablir l'équilibre avec l'U.R.S.S., qui en est à sa cinquième « génération » de missiles intercontinentaux, alors que les États-Unis ne s'en sont pas donné un seul nouveau depuis quinze ans.

D'une certaine manière, les congressistes apprécient la souplesse nouvelle du président. Ils sont, pour la plupart, favorables au MX, et l'ont démontré en votant des crédits pour la poursuite de la recherche et de l'expérimentation. Mais on leur propose maintenant de voter la fabrication d'un missile dont tout le monde ignore comment il sera déployé. Certains craignent d'être floués : après avoir obtenu un feu vert pour la production de son engin, M. Reagan ne redeviendra-t-il pas intransigeant sur le mode de déploiement ?

ROBERT SOLÉ.

● *Le ministère iranien des affaires étrangères* a accusé, vendredi 10 décembre, la police française d'avoir arrêté et brutalisé deux de ses diplomates à Paris, ainsi qu'un employé de l'ambassade, et a demandé des explications au gouvernement français. Un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a affirmé que « *l'un des diplomates avait eu la mâchoire brisée et l'autre la rate éclatée à la suite des tortures de la police fasciste française* ». A Paris, on précise de source sûre que seize Iraniens avaient été interpellés avenue Montaigne, mercredi, à la suite d'incidents entre partisans et opposants du régime de Téhéran. On indique de source policière que deux d'entre elles, qui travaillent à l'ambassade d'Iran, ont été gardées au commissariat du quartier pour vérification d'identité, mais n'ont pas fait l'objet de brutalités.

● *Tirs de fusées soviétiques.* – L'agence soviétique Tass, qui avait annoncé jeudi 9 décembre une série de tirs de fusées dans le Pacifique du 12 au 22 décembre, a annoncé dimanche que l'exercice prenait fin dès ce lundi 13.

● *M. Stepan Tchervonenko*, membre du comité central, qui était ambassadeur d'Union soviétique à Paris depuis 1973, regagne Moscou. Il occupera un poste dans les services du comité central. M. Tchervonenko avait été secrétaire du parti communiste ukrainien puis ambassadeur d'U.R.S.S. en Chine au moment de la rupture entre les deux pays, et ensuite ambassadeur en Tchécoslovaquie lors de l'invasion de ce pays par les forces du pacte de Varsovie.

Des manifestations pacifistes ont eu lieu dans plusieurs pays d'Europe occidentale

Le troisième anniversaire de la « double décision » de l'OTAN (ouverture de pourparlers américano-soviétiques à Genève, mais aussi implantation d'euromissiles pour compenser le surarmement de l'U.R.S.S. en cas d'échec de ces négociations) a donné lieu à des manifestations de protestation dans différents pays d'Europe occidentale, samedi 11 et dimanche 12 décembre.

En Allemagne fédérale, ces manifestations ont principalement eu lieu à proximité des bases militaires américaines et canadiennes. Elles ont rassemblé, au total, quelques milliers de personnes. Le centre des grandes villes et de la capitale a également été le théâtre de démonstrations, qui se sont déroulées pacifiquement.

En Grande-Bretagne, nous indique notre correspondant Daniel Vernet, le petit groupe de femmes qui campe depuis quinze mois devant la base militaire de Greenham Common, près de Newbury, au sud-ouest de Londres, pour protester contre l'implantation de quatre-vingt-seize missiles nucléaires américains fin 1983, a reçu, dimanche, le renfort de quelque trente mille autres manifestantes. Celles-ci se sont donné la main pour former une immense chaîne tout autour de la base. Sur la clôture, elles avaient accroché des jouets et des ballons multicolores, ajoute notre correspondant, pour montrer que si l'installation des missiles de croisière va de l'avant, « *les enfants d'aujourd'hui seront les victimes de demain* ».

A Copenhague, le mouvement danois Stop aux fusées atomiques a organisé un défilé aux flambeaux devant l'ambassade des États-Unis et des cinq pays qui doivent en principe recevoir les cinq cent soixante-douze euromissiles de moyenne portée de l'OTAN (Grande-Bretagne, République fédérale, Italie, Belgique et Pays-Bas), rapporte notre correspondante Camille Olsen. Quelques jours auparavant, un petit parti d'extrême gauche de tendance maoïste, le K.A.P., avait mis en garde l'opinion du pays contre « *les forces qui, à l'intérieur des mouvements pacifistes, servent en réalité les intérêts de l'U.R.S.S.* ». Par ailleurs, le comité directeur du parti social-démocrate a apporté son soutien total à son groupe parlementaire et à l'ordre du jour que ce groupe avait fait adopter le mardi précédent au Folketing. Ce texte ordonne la suspension du paiement de la contribution danoise aux infrastructures des euromissiles une fois que les 26 000 000 de couronnes prévus auraient été versés, au début de 1983.

Le soutien de M. Papandreou

A Athènes, les représentants des mouvements pacifistes de douze pays ouest-européens, réunis du 10 au 12 décembre, ont exprimé dimanche leur opposition à tout nouveau déploiement de missiles « *en Europe de l'Ouest ou de l'Est* ». Cette conférence, réunie sur le thème de la création de zones dénucléarisées en Europe, avait été organisée par le Mouvement pour l'indépendance nationale, la paix internationale et le désarmement (proche du parti socialiste panhellénique), en collaboration avec le Centre de coordination et de communication pour la paix internationale, dont le siège est à La Haye. Ces mouvements « *continueront leur combat en Europe occidentale contre l'installation de missiles Pershing et de croisière en Europe et ne les accepteront jamais* », indique le communiqué final.

Les participants ont, d'autre part, annoncé l'organisation, en 1983 à Palerme, d'une conférence consacrée à la dénucléarisation de la Méditerranée. La rencontre d'Athènes avait été inaugurée, vendredi 10, par le premier ministre grec, M. Papandreou, qui a apporté solennellement le soutien de son gouvernement aux mouvements pacifistes d'Europe occidentale.

DIPLOMATIE

EN VISITE A KUALA-LUMPUR

M. Mauroy affirme que la France « souhaite assurer une présence en Asie »

Venant de l'île de la Réunion (*lire page 8*), vai l'île Maurice, M. Pierre Mauroy est arrivé dimanche après-midi 12 décembre à Kuala-Lumpur, où il devait séjourner quarante-huit heures en visite officielle, en compagnie de trois autres membres du gouvernement, MM. Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur ; Louis Le Pensec, ministre de la mer, et Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense. Le premier ministre devait avoir lundi et mardi plusieurs entretiens avec le chef du gouvernement de Malaisie, M. Mohamed Mahathir.

Prenant la parole dimanche soir devant la colonie française, M. Mauroy a notamment déclaré : *« La France, grand pays industriel et commercial, souhaite, au-delà de la Malaisie, assurer une présence en Asie. »* C'est le sens, a-t-il dit, des voyages du président Mitterrand au Japon, en Inde, puis prochainement en Chine et en Indonésie, *« c'est également le sens de ma présence ici ».* Le voyage du premier ministre intervient au moment où les autorités malaisiennes s'apprêtent à prendre des décisions budgétaires relatives aux investissements qu'elles se proposent de réaliser, tant dans le domaine des équipements civils que dans celui des équipements militaires.

A MAURICE : des rapports privilégiés

De notre envoyé spécial

Port-Louis. — Avant de se rendre en Malaisie, M. Pierre Mauroy a répondu, samedi après-midi 11 décembre, à une invitation du gouvernement de l'île Maurice avec lequel plusieurs représentants de la France, notamment MM. Guy Penne, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, et Jean-Pierre Cot, alors ministre délégué au développement et à la coopération, avaient déjà pris contact depuis que la gauche locale a pris le pouvoir, en juin dernier.

Accueilli presque comme un chef d'Etat, le Premier ministre s'est entretenu, au château du Réduit, résidence du gouverneur général, avec le chef du gouvernement mauricien, M. Anerood Jugnauth et plusieurs de ses ministres.

Ces échanges de vues ont confirmé le désir de la gauche mauricienne d'établir avec Paris des rapports privilégiés. Après avoir rappelé que son gouvernement, partisan de la démilitarisation de l'océan Indien, souhaite que les bâtiments de guerre étrangers quittent la Réunion — celà vise d'abord les Etats-Unis et l'U.R.S.S. — M. Jugnauth a précisé, de son propre chef, que cette demande ne concerne pas la France. Il a souligné que pour Maurice, l'île de la Réunion est incontestablement une terre française et que la France n'est donc pas une puissance étrangère dans cette partie du monde. Cette reconnaissance de légitimité a été appréciée à sa juste valeur par les conseillers de M. Mauroy.

La France, de son côté a appuyé le plan de redressement élaboré par le nouveau gouvernement mauricien quand celui-ci a été soumis à l'agrément du Fonds monétaire international. Le F.M.I. ayant donné son accord, il reste à répartir entre les bailleurs de fonds potentiels les quelque 300 millions de francs qui constituent le montant de l'aide financière sollicitée par Maurice. Cette répartition devrait intervenir en janvier, la France étant disposée à y contribuer. Une mission d'experts français se rendra prochainement à Port-Louis pour étudier dans le détail le plan établi par le ministre des finances, M. Paul Bérenger.

M. Mauroy et ses interlocuteurs ont conclu un accord de principe pour la participation de la France au financement des grands travaux d'équipement. Des entreprises françaises pourraient ainsi être associées à la construction d'une minoterie, à l'implantation d'une centrale thermique, à des projets d'irrigation et à la réalisation d'une piste d'atterrissage dans l'une des dépendances de l'île. M. Bérenger, pour sa part, s'est engagé à faire en sorte, dans les délais les plus brefs, que le franc soit désormais coté officiellement dans son pays, afin de faciliter le travail des investisseurs français.

Au terme de cette demi-journée dans l'ancienne île de France, M. Mauroy s'est déclaré très touché de la cordialité de l'accueil qu'il avait reçu et des « *prévenances* » des représentants du gouvernement mauricien à son égard.

A. R.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

• LA PEINE DE MORT a été confirmée le lundi 13 décembre par une cour d'appel contre deux hommes accusés d'avoir incendié le centre culturel américain de Pusan, au mois de mars dernier. Kim Hyun-Jang, 32 ans, et Moon Bu-Sikh, 23 ans, avaient été condamnés en première instance sous l'inculpation de complot en vue de renverser le régime du président Chun Doo Hwan. Ils ont encore la possibilité de faire appel auprès de la Cour suprême. Plus d'un millier de chrétiens ont adressé une pétition au président Chun pour lui demander d'accorder sa grâce aux deux hommes. *(Reuter, A.F.P.)*.

Pérou

• DÉMISSION DU PREMIER MINISTRE M. ULLOA. — M. Fernando Belaunde, chef de l'Etat, a annoncé dimanche 12 décembre qu'il avait accepté la démission de M. Manuel Ulloa, premier ministre et ministre des finances, qui cessera d'occuper ses fonctions en janvier. M. Ulloa avait déjà offert sa démission en juillet, mais elle avait été refusée par le président. Il sera remplacé par M. Fernando Sckwald, actuel ambassadeur aux Etats-Unis, ancien ministre des affaires étrangères et président de la Banque centrale lors du premier mandat à la présidence de M. Belaunde, entre 1963 et 1968. — *(Reuter.)*

Zaïre

• LE GÉNÉRAL MOBUTU PROMU MARÉCHAL. — Le Mouvement populaire de la révolution (M.P.R., parti unique) a promu, samedi 11 décembre, le chef de l'Etat, le général de corps Mobutu, au grade de maréchal. *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Suriname

LES MILITAIRES MENACENT DE FAIRE APPEL A L'AIDE SOVIETIQUE ET CUBAINE

Le Suriname pourrait envisager « *d'inviter des troupes soviétiques et cubaines* » si « *l'élite riche et influente* » du pays démontre qu'elle a l'intention de demander de l'aide à l'étranger contre le régime, a fait savoir un porte-parole du gouvernement militaire du colonel Bouterse, le dimanche 12 décembre. Les militaires ont repris la totalité du pouvoir la semaine dernière après avoir annoncé l'échec d'une tentative de coup d'Etat.

Le régime a établi, depuis 1980, des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S., Cuba et la Corée du Nord. La situation est tendue dans le pays,qui reste isolé : l'aéroport international est fermé ainsi que les frontières avec la Guyana, la Guyane française et le Brésil. Mille deux cents étrangers sont bloqués.

Une manifestation d'opposition, prévue dimanche, a été interdite et un important meeting progouvernemental devait avoir lieu selon un porte-parole de l'ambassade du Suriname à Georgetown (Guyana). La manifestation était organisée par des leaders politiques, des syndicalistes, des religieux et des dirigeants d'entreprises, qui réclament avec insistance le retour à un régime civil. Ils voulaient protester contre les arrestations et les exécutions qui ont eu lieu la semaine dernière. Selon certaines informations, trente-deux personnes auraient été exécutées, notamment un avocat, qui était consul honoraire de Finlande à Paramaribo, capitale du Suriname. M. Joseph Gonzalez, un leader sundical, M. Cyril Daal, et un ancien ministre, M. André Kamperveen (*le Monde* daté 12-13 décembre).

Nicaragua

QUATRE - VINGT - QUATRE PERSONNES ONT PÉRI DANS LA CHUTE DE L'HÉLICOPTÈRE MILITAIRE.

Les autorités ont annoncé, samedi 11 décembre à Managua, que finalement, quatre-vingt-quatre personnes avaient péri dans la chute d'un hélicoptère militaire près de la frontière du Honduras. Aux soixante-quinze enfants déjà signalés, il faut en effet ajouter les mères de neuf d'entre eux qui se trouvaient aussi dans l'appareil. La presse et de nombreuses personnalités politiques continuent d'attribuer la catastrophe aux guérilleros antisandinistes installés au Honduras qui harcèlent régulièrement les zones frontalières. C'est d'ailleurs en raison de l'insécurité croissante que les autorités avaient décidé d'évacuer les enfants. Près de quatre-vingt mille personnes se sont massées dimanche sur la place de la Révolution à Managua pour entendre un discours du commandant Ortega, ministre de la défense, qui a déclaré que l'accident de l'hélicoptère était dû « *à l'agression armée menée contre le Nicaragua par les Etats-Unis et les somozistes* ». Dans son discours, le commandant Ortega a dénoncé la multiplication des incidents à la frontière affirmant que « *l'armée hondurienne appuie directement les actions des commandos somozistes* ». Ces derniers, a-t-il dit « *utilisent des mortiers de l'armée hondurienne* ». — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

• *Le gouvernement français* doit accroître en 1983 le volume de son programme de coopération avec le Nicaragua, a annoncé dimanche 12 décembre à Managua l'ambassadeur de France, M. René Ala. Il a indiqué qu'une commission mixte doit se réunir dans les prochaines semaines afin de définir les projets de coopération. La France a accordé 30 millions de dollars d'aide à Managua au cours des trois dernières années, pour l'équilibre de la balance des paiements, la reconstruction du pays et l'amélioration de son appareil productif et de son programme alimentaire. D'autre part, Paris a fourni 20 000 tonnes de blé et une assistance technique dans divers domaines.

El Salvador

• LES FAMILLES DES QUATRE JOURNALISTES NÉERLANDAIS tués en mars dernier au Salvador, Joop Willemse, Koos Koster, Jan Kuiper et Hans Terlaag, alors qu'ils tournaient un film près de Santo-Rita pour la télévision, ont demandé aux autorités salvadoriennes la réouverture de l'enquête sur les circonstances du drame. Les proches des disparus estiment en effet que la première enquête n'a jamais permis de démasquer les responsables de ce qu'ils considèrent comme un quadruple assassinat. A San-Salvador, on avait déclaré que les quatre journalistes avaient été victimes d'une fusillade entre l'armée salvadorienne et les guérilleros qu'ils accompagnaent. — *(A.F.P.)*

Cuba

A LA HAVANE, M. Fidel Castro a affirmé samedi 11 décembre que Cuba « *ne romprait jamais ses liens avec l'Union soviétique* » et que Moscou n'avait « *rien à voir* » avec les conflits d'Amérique centrale. Il a accusé M. Reagan de mener une politique « *agressive, fasciste et sanguinaire* ». M. Castro a révélé à cette occasion que Cuba avait déjà reçu « *toutes les armes soviétiques qui devait être livrées de 1980 à 1985* ». — *(A.F.P.)*.

PROCHE-ORIENT

Israël

DANS LA PERSPECTIVE D'ÉLECTIONS ANTICIPÉES

De nombreux militants travaillistes font campagne en faveur du président Navon

De notre correspondant

Jérusalem. – A l'instar de M. Begin, les principaux dirigeants du Likoud sont de plus en plus favorables à des élections anticipées au cas où – comme c'est probable – les conclusions de la commission d'enquête sur les massacres de Sabra-Chatila se révéleraient trop compromettantes, sinon accablantes, pour le gouvernement. Ils sont désormais convaincus que la majorité actuelle peut, en se soumettant au jugement des électeurs, se tirer très avantageusement d'un mauvais pas, car, tous les sondages d'opinion le montrent, le Likoud a paradoxalement de fortes chances d'obtenir cette fois un succès bien plus net que celui acquis de peu sur le parti travailliste lors du scrutin de juin 1981. De surcroît, la détérioration du climat social – les grèves se multiplient – et l'aggravation de la situation économique – l'inflation atteint de nouveaux records – ne peuvent actuellement qu'inciter davantage le parti au pouvoir à prévoir une consultation électorale prochaine par crainte d'un affaiblissement accru de sa position durant l'année à venir.

Là encore, la plupart des sondages font apparaître que cette position est quand même relativement moins bonne depuis que l'armée israélienne s'enlise au Liban et depuis l'affaire des massacres de Beyrouth, même si les travaillistes ne semblent pas devoir profiter de cette désaffection.

Dans ces conditions, toutes les formations politiques commencent à se préparer à une campagne électorale. Chez les travaillistes, on est plus que jamais désemparé, alors que la vieille rivalité entre M. Shimon Pérès, président du parti, et M. Itzhak Rabin, son numéro deux et concurrent, reprend de plus belle. La cote de popularité de ce dernier, bien que peu élevée par rapport à celle de M. Begin toujours très forte, est sensiblement meilleure que celle de M. Pérès, qui, à deux reprises, en octobre et en novembre, a été conspué de manière spectaculaire par la foule des partisans du premier ministre lors d'une réunion à Kyriat-Shmona, en Galilée, et lors des obsèques de Mme Begin

Les militants travaillistes sont toujours à la recherche d'un « *homme providentiel* », et voici que l'on reparle de M. Itzhak Navon, ancien dirigeant travailliste et aujourd'hui président de l'Etat. Cette fonction, essentiellement honorifique, lui a donné une popularité considérable qu'il a su exploiter et, parce qu'il est lui-même sépharade, *il paraît en mesure d'attirer au bénéfice* du parti travailliste, les voix d'un grand nombre d'Israéliens « orientaux » originaires des pays arabes, parmi lesquels se recrute le gros de la clientèle de M. Begin.

Les choses se précisent maintenant. Bien qu'il soit tenu à une certaine réserve par son rôle qui est voulu « *apolitique* », M. Navon, dont le mandat présidentiel – heureuse coïncidence – s'achève en mars prochain, a laissé entendre récemment qu'il « *n'écartait pas* » l'hypothèse d'un retour à la politique active, et vraisemblablement au service de son ancien parti. Il n'en fallait pas plus pour que, depuis quelques jours, de nombreux militants travAillistes fassent ouvertement campagne en sa faveur afin que le parti s'apprête à le désigner comme candidat au poste de premier ministre.

Une lettre circule au sein des instances dirigeantes de la formation afin d'amener MM. Pérès et Rabin à se désister. Ceux-ci considèrent la venue de M. Navon sans enthousiasme, et les partisans du chef de l'Etat craignent qu'ils n'oublient un moment leurs querelles et ne se liguent pour s'opposer à cette candidature à laquelle (une très récente enquête de la radio israélienne l'indique) se rallieraient la majorité des parlementaires travaillistes. Toutefois, M. Pérès a déclaré la semaine dernière qu'il ne s'opposerait pas à la candidature de M. Navon, mais il a précisé qu'il ne conseillerait pas au président de la présenter.

Le retour de M. Weizman ?

Autre retour possible à la vie politique, celui de M. Ezer Weizman, ancien ministre de la défense dans le gouvernement de M. Begin, qui avait démissionné en 1980 après avoir constaté sur bien des points ses désaccords avec le premier ministre. M. Weizman faisait figure de « *colombe* » au sein du gouvernement et *reprochait à M. Begin son intransigeance*, notamment dans le processus de paix engagé avec l'Egypte. Après une retraite discrète, au cours de laquelle il est devenu un homme d'affaires prospère, M. Weizman envisage maintenant de faire sa réapparition sur la scène politique. Il l'a confié, le mois dernier, au président du Costa-Rica lors d'un voyage dans ce pays, et cette confidence a fait l'objet d'une fuite par l'intermédiaire de certains fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, ce qui a provoqué un certain scandale car M. Weizman, on le sait, entendait réserver sa décision le plus longtemps possible...

Des dissidents du Likoud, notamment l'ancien ministre de l'énergie, M. Itzhak Berman, qui a démissionné après l'annonce des massacres de Sabra et Chatila, estiment que M. Weizman pourrait former un nouveau parti centriste, alors que les partisans de M. Begin restent persuadés que l'ancien ministre de la défense, qui fut pendant des années le successeur désigné de M. Begin au sein du Likoud, pourrait regagner son parti. Au sein du Likoud, certains dirigeants estiment que la popularité de M. Weizman, qui demeure considérable, pourrait être mise à profit pour lever l'hypothèque que fait peser sur cette formation la retraite relativement prochaine de M. Begin.

FRANCIS CORNU.

Liban

Les combats se poursuivent depuis une semaine à Tripoli entre milices rivales

La situation s'est à nouveau dégradée à Tripoli, chef-lieu du Liban du Nord, où de violents accrochages ont été signalés dimanche 12 décembre en début de soirée, pour la sixième journée consécutive, faisant quatre tués et quinze blessés. Les hostilités entre organisations favorables et hostiles à la Syrie ont repris après une journée de calme précaire, les tentatives pour parvenir à un cessez-le-feu entre les belligérants n'ayant pas abouti.

Le président Gemayel avait dépêché, samedi, M. Hicham Chhar, le nouveau directeur général des forces de sécurité intérieures, à Tripoli, pour « *aider au rétablissement de la sécurité* ». Ce dernier, après avoir rencontré dimanche les responsables de la Force de sécurité intérieure (F.S.I.) de la ville, puis M. Rachid Karamé, qui préside le haut comité de coordination regroupant certaines des parties au conflit, avait déclaré que « *la solution du problème de Tripoli doit être politique* ». Les F.S.I., avait-il précisé, « *ne peuvent s'interposer entre les parties belligérantes que si les combats à l'arme lourde cessent* ». Les F.S.I., qui avaient tenté, samedi, de s'interposer entre les quartiers de Baal-Mohsen et Bab-Tebbaneh, où de violents combats opposent les milices rivales, ne s'étaient toujours pas déployées dimanche sur le long de la ligne de démarcation en raison de la tension persistante.

D'autre part, la situation s'est gravement détériorée dimanche soir *dans la montagne libanaise, où une* quinzaine de personnes ont été tuées. Aucune explication n'a pu être obtenue sur cette nouvelle flambée de violence qui s'est étendue à plusieurs secteurs de la ville de Bhamdoun, à 20 kilomètres au sud-est de Beyrouth. La Voix du Liban *(phalangiste), qui a confirmé la reprise* des hostilités entre les « *forces libanaises* » et les miliciens druzes du parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt, a indiqué que des armes de tous calibres avaient été utilisées et que les tirs d'artillerie pouvaient être entendus depuis la banlieue de Beyrouth.

● *A Paris*, la France a donné son accord de principe au renforcement de la force multinationale au Liban, *mais la mise en œuvre de cette décision* est tributaire des progrès qui seront enregistrés dans le processus d'évacuation des troupes étrangères. Telle est en substance le principal résultat des conversations franco-libanaises, annoncé samedi par M. Claude Cheysson, ministre des *relations extérieures, à l'issue du déjeuner* de travail qu'il a eu avec son homologue libanais, M. Élie Salem. M. Cheysson a indiqué que cette « *décision de principe* » de la France a été rendu publique afin de conforter la position diplomatique du gouvernement de Beyrouth dans la perspective de l'ouverture des négociations libano-syro-israéliennes pour le retrait des troupes étrangères du Liban.

● *A Jérusalem*, le général Ehud Barak, responsable du département des plans de l'état-major de l'armée israélienne, a déclaré vendredi 10 décembre que celle-ci pourrait rester au Liban pendant la majeure partie de 1983. Au cours d'une conférence donnée au Club maritime de Haïfa, le général Barak a révélé que l'armée travaillait actuellement sur deux plans. L'un prévoit un *retrait du Liban dans les six prochains mois*, alors que l'autre est basé sur la possibilité qu'elle reste sur place pendant la majeure partie de 1983. Le général a en outre indiqué que la présence de l'armée dans le Chouf et le long de la route Beyrouth-Damas était essentielle *pour permettre à Israël de négocier* son retrait du Liban en position de force. – *(A.F.P., Reuter.)*

● LE GÉNÉRAL EHUD BARAK, responsable du département des plans de l'état-major de l'armée israélienne, a déclaré vendredi 10 décembre que celle-ci pourrait rester au Liban pendant la majeure partie de 1983. Au cours d'une conférence donnée au club maritime de Haïfa, le général Barak a révélé que l'armée travaillait actuellement sur deux plans. L'un prévoit un retrait du Liban dans les six prochains mois, alors que l'autre est basé sur la possibilité qu'elle reste sur place pendant la majeure partie de 1983. Le général a en outre indiqué que la présence de l'armée dans le Chouf et le long de la route Beyrouth-Damas était essentielle pour permettre à Israël de négocier son retrait du Liban en position de force. – *(Reuter.)*

Egypte

Au procès du Caire

TRENTE-NEUF MEMBRES DU GROUPE ISLAMIQUE AL JIHAD AFFIRMENT AVOIR ÉTÉ TORTURÉS.

Le Caire *(A.F.P., Reuter)*. – *Trente-Neuf membres du groupe Al Jihad*, dont le procès s'est ouvert il y a une semaine au Caire, *(le Monde* du 7 décembre) ont affirmé de nouveau, samedi 11 décembre, avoir été victimes de tortures.

Un ancien officier, Ibrahim Ramadan Ahmed, a déclaré, les larmes aux yeux, avoir été battu et fouetté, ajoutant que la police avait menacé sa famille. Un autre inculpé, Fathi Mohamed Allam, a dit que pour l'obliger à avouer, la police avait arrêté et torturé son frère. Un troisième, Amin Youssef, s'est dénudé le dos, exhibant ce qu'il a dit être des brûlures de cigarettes. Les trente-neuf inculpés ont réclamé un examen médical pour vérifier leurs affirmations.

Lors des trois précédentes audiences, les autres accusés avaient également affirmé avoir été torturés. Un inculpé avait déclaré avoir appris par un officier de police que huit des accusés avaient trouvé la mort sous la torture. La Haute Cour de sûreté de l'Etat égyptien avait accepté que soit ouverte une enquête concernant ces accusations.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Neuf dirigeants d'un groupuscule néo-nazi ont été arrêtés

De notre correspondant

Johannesburg. – M. Eugène Terreblanche, président d'un groupuscule afrikaner néo-nazi (A.W.B.), et huit de ses lieutenants ont été arrêtes, samedi 11 décembre, par la police spéciale. Les neuf militants blancs sont détenus au titre d'un des textes sur la sécurité intérieure qui permet les arrestations sans mandat et la détention indéfinie sans procès. Agissant sur dénonciation, la « Special Branch » a découvert plusieurs stocks d'armes automatiques et d'explosifs.

Fondé en 1973, par des nostalgiques de l'*Ossewabrandgwag*, cette organisation d'extrême droite qui s'était opposée, avec un certain succès, à la participation du côté allié de l'Union sud-africaine dans la seconde guerre mondiale, le groupuscule de M. Terreblanche (un millier de militants et dix fois plus de sympathisants) prenait ces derniers temps une inquiétante importance.

On avait pu constater, lors de sa dernière manifestation publique, en décembre 1981, l'attrait que son attirail et ses mots d'ordre néo-nazis exerçaient sur une certaine jeunesse afrikaner. L'Afrikaner Weerstands-Beweging (A.W.B.-Mouvement de la résistance afrikaner), dont certains militants sont également des fidèles de M. Andries Treurnicht, chef de file de l'extrême droite dissidente, professe, évidemment, le retour à l'apartheid pur et dur des années 50, dont l'actuel gouvernement cherche à s'éloigner.

Solidement antisémite, son « Fuhrer », ancien garde du corps personnel de l'ancien premier ministre, M. John Vorster – lui-même l'un des hérauts de l'*Ossewabrandwag* et qui fut, à ce titre, interné plusieurs mois – avait invité le gouvernement à retirer le droit de vote aux cent vingt mille juifs d'Afrique du Sud. Le chef actuel du gouvernement, M. Pieter Botha, s'était déclaré affigé par cette requête, et avait directement menacé le groupuscule de sévères représailles. Peu après, à la suite d'allégations selon lesquelles un certain nombre de policiers et de militaires étaient affiliés à la secte de M. Terreblanche, M. Louis Le Grange, ministre de la loi et de l'ordre (police), avait, dans une directive interne, fermement invité ses hommes à renoncer à leurs mauvaises fréquentations.

Organisé sur le modèle de l'armée nazie, avec un Blitzkommando, en chemises noires, une brigade motorisée, casquée et bottée, baptisée Stormvalke (faucons d'assaut) et un Jeug Kommando pour les tout jeunes, l'A.W.B. a, également, repris pour emblème, une Swastika (croix gammée) noire à peine stylisée. M. Terreblanche, qui doit son patronyme à ses antécédents huguenots, avait récemment déclaré qu'il s'opposerait par tous les moyens – « *y compris la violence, le fascisme et le totalitarisme* » – à l'intégration politique partielle des métis projetée par le premier ministre.

S'il devait un jour prendre le pouvoir à Pretoria, M. Terreblanche interdirait tous les partis politiques et réserverait le droit de vote « *aux chrétiens, à condition qu'ils soient blancs et membre de l'A.W.B.* ».

PATRICE CLAUDE.

Lesotho

● LES SUITES DU RAID SUD-AFRICAIN. – Le roi Moshoeshoe II du Lesotho est arrivé, dimanche 12 décembre, à New-York, où il représentera son pays à la réunion extraordinaire du Conseil de sécurité consacrée au raid opéré jeudi dernier par l'armée sud-africaine à Maseru. *(A.F.P., Reuter.)*

Zimbabwe

M. Mugabe compte sur les Américains pour tempérer l'hostilité de Pretoria à son égard

De notre envoyé spécial

Crook's Corner (Zimbabwe). – En cette saison, le Limpopo n'est qu'une frontière de sable. Un troupeau erre sur ses berges en quête d'une improbable fraîcheur. A l'ombre d'un baobab, une paysanne surveille les calebasses d'eau potable. En contrebas, une « île » pointe sa langue de verdure au milieu du fleuve. A cet endroit, trois pays se touchent : Zimbabwe, Mozambique, Afrique du Sud. Deux alliés fragiles face à un trop puissant voisin, agressif et mal aimé. Les soldats s'observent à la jumelle d'une rive à l'autre. Ce coin perdu est l'une des zones sensibles d'Afrique australe.

Non loin de là, en août, une patrouille surprit et tua trois soldats blancs armés jusqu'aux dents. Anciens de Rhodésie, ils avaient rallié les forces de Pretoria. Leurs comparses noirs purent s'évanouir dans la brousse. On exposa leurs cadavres à l'intention des journalistes et des diplomates en poste à Harare. Un officier de la 4e brigade, rencontré sur le terrain, nous montre sur une carte le lieu exact de l'accrochage : à mi-chemin entre le Limpopo et la rivière Nuanetsi, et à 5 kilomètres de la frontière mozambicaine. Le général Viljoen, commandant en chef de l'armée sud-africaine, ne pouvait nier l'incident. Il plaida l'innocence. Ses hommes, affirma-t-il, accomplissaient « *apparemment une mission non autorisée* » (*le Monde* daté 29-30 août).

Pretoria avait déjà utilisé l'expression voici un an lors de la malheureuse équipée des mercenaires sud-africains aux Seychelles. Rares sont les Zimbabwéens, noirs ou blancs, qui prennent pour argent comptant cette explication trop commode. Selon de bonnes sources à Harare, le commando avait pour « mission » de frapper des ateliers ferroviaires au Zimbabwe, en vue d'accroître l'efficacité des actions de sabotage menées au Mozambique par le Mouvement national de résistance (R.N.M.).

A Harare, on monta quelque peu l'affaire en épingle. Le premier ministre, M. Mugabe, fustigea cette « *agression flagrante et non provoquée* ». Il y vit une « *nouvelle étape* » dans le programme mis en œuvre par Pretoria pour « *déstabiliser le Zimbabwe* ». Jusqu'alors, celui-ci soupçonnait son voisin, sans pouvoir fournir aucun indice, d'avoir eu quelque part dans certains mauvais coups : destruction du dépôt de munitions d'Inkomo, assassinat du représentant au Zimbabwe du Congrès national africain (A.N.C.), attentat contre la base aérienne de Thornhill. En août, M. Mugabe a pu apporter, pour la première fois, la preuve matérielle que Pretoria organisait ou tout au moins « couvrait » des opérations militaires clandestines contre son pays.

Il trouva des alliés inattendus parmi les auteurs de ces basses œuvres. Certains ex-Rhodésiens, furieux que leur nouvel employeur les désavouât publiquement – ce qui a notamment pour effet de priver les familles des soldats tués au combat du droit à pension, – firent d'intéressantes révélations à des journalistes sud-africains, censurées par Pretoria mais reprises dans la presse de Harare. Leurs camarades morts au Zimbabwe, assuraient-ils, étaient bien « *en mission officielle* ». « *On nous traite*, observe l'un d'eux, *comme de la chair à canon.* » Ils précisèrent que le ministère de la défense abrite à Pretoria un « *centre de déstabilisation* » des pays de la région (1).

« *Le Zimbabwe sera votre tombeau* », lance M. Mugabe à ses voisins du sud. Cette fermeté de langage n'altère en rien son pragmatisme. La mission commerciale sud-africaine à Harare continue d'émettre des visas. La South African Airways fait paraître librement sa publicité dans la presse du Zimbabwe. M. Mugabe aide financièrement la SWAPO namibienne mais exclut tout soutien militaire aux nationalistes noirs sud-africains de l'A.N.C. et du PAC (Pan African Congress). Il a mis une sourdine à ses attaques contre les « *cinq mille mercenaires* » recrutés parmi les anciens « *auxiliaires* » partisans de l'évêque Muzorewa. Il n'a fait, ces derniers mois, qu'une seule allusion à cette « *armée secrète* » regroupée, selon lui, dans le camp de Phalaborna, au nord Transvaal.

Une entreprise de déstabilisation ?

Il n'empêche que, pour M. Mugabe, l'enjeu de la stratégie sud-africaine est inchangé : faire capoter l'expérience multiraciale en cours au Zimbabwe afin de renforcer la légitimité du système d'apartheid. Le gouvernement de Pretoria mène-t-il contre le Zimbabwe une entreprise systématique de déstabilisation ? Un nombre croissant de dirigeants et d'hommes d'affaires en sont convaincus, tel ce haut fonctionnaire blanc, économiste de renom. « *Il y a un an*, dit-il, *je croyais discerner une certaine ambivalence dans la politique sud-africaine à l'égard du Zimbabwe. Botha semblait hésiter sur la marche à suivre. A cette époque, je prêchais modération et compréhension auprès de leurs milieux d'affaires. Je crains de ne pas avoir été entendu. L'Afrique du Sud manifeste une hostilité grandissante envers notre pays. Elle use de tous les moyens de pression dont elle dispose.* »

Ce raidissement est perceptible dans de nombreux domaines. L'appui logistique apporté au R.N.M., en perturbant le trafic ferroviaire mozambicain, contribue à prolonger la dépendance du Zimbabwe à l'égard du réseau sud-africain. Les compagnies d'assurances refusent désormais de couvrir les risques encourus par les cargaisons transportées via le Mozambique ; 80 % des marchandises achetées et vendues par le Zimbabwe transitent dans les gares et les ports sud-africains. Seul l'approvisionnement pétrolier – d'importance stratégique il est vrai – échappe à cette dépendance, grâce à l'oléoduc Beira-Mutare. Le Zimbabwe reconstitue rapidement, dans ce domaine, ses stocks de sécurité.

« *La politique alimentaire de Pretroria est agressive* », note M. Denis Norman, ministre de l'agriculture. Pour damer le pion au Zimbabwe, seul autre pays du continent exportateur de céréales, l'Afrique du Sud brade ses surplus de maïs. Prisonnier d'une politique des prix généreuse ayant stimulé la production, le Zimbabwe ne peut concurrencer son voisin. Résultat : d'importants marchés régionaux lui échappent. La Zambie, par exemple, achètera cette année 500 000 tonnes de maïs, pour l'essentiel d'Afrique du Sud.

Les quelque trente mille Zimbabwéens noirs employés naguère en Afrique du Sud, notamment au fond des mines, sont rentrés chez eux, à la requête de Pretoria. Leurs contrats n'ont pas été renouvelés. En revanche, la mainmise des intérêts sud-africains sur les compagnies minières du Zimbabwe est intacte. Certains représentants des grands secteurs de l'industrie sud-africaine – sidérurgie, énergie – viennent à Harare pour « débaucher » la main-d'œuvre blanche qualifiée. Par le biais des petites annonces dans la presse locale ou lors de contacts téléphoniques, ils offrent aux cadres zimbabwéens d'alléchantes conditions de recrutement outre-Limpopo.

L'Afrique du Sud demeure le principal client et le premier fournisseur du Zimbabwe, qui lui vend un tiers de ses produits manufacturés destinés à l'exportation. Après avoir retrouvé un point d'équilibre, les échanges bilatéraux sont de nouveau largement favorables à l'Afrique du Sud. Lors du premier semestre de 1982, le déficit de la balance commerciale à l'égard de Pretoria a doublé par rapport à l'an dernier. Plusieurs facteurs expliquent cette dégradation. Le Zimbabwe a besoin d'accroître ses achats de biens d'équipement pour hâter la modernisation d'un appareil industriel devenu vétuste. La hausse des coûts de production et la dépréciation – 20 % en un an – du rand envers le dollar zimbabwéen ont affaibli la compétitivité des produits nationaux. Pour Pretoria, il est moins coûteux d'importer du coton des États-Unis ou d'Amérique latine que du Zimbabwe. En outre, la suspicion viscérale de certains milieux d'affaires sud-africains à l'égard de leur voisin ne les incite guère à la bienveillance. Le Zimbabwe a perdu certaines commandes, notamment dans le secteur textile.

Il y eut tout de même cette année une bonne nouvelle au chapitre des relations bilatérales. Pretoria a accepté de renouveler l'accord commercial préférentiel liant les deux pays. Aux termes de ce traité, les produits zimbabwéens sont exportés sans restriction vers l'Afrique du Sud, où il échappent pratiquement à toute taxation douanière. Cette concession de M. Botha résulte largement des vives pressions exercées par la C.E.E. et les États-Unis. M. Chester Crocker, secrétaire d'État adjoint américain chargé des affaires africaines, s'était montré très insistant sur ce point auprès de Pretoria.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le Zimbabwe attende de Washington une influence modératrice. D'où l'intérêt d'y accueillir des investissements américains. « *Plus les États-Unis s'engageront économiquement dans notre pays*, dit M. Roger Riddell, responsable de la chambre d'industrie, *plus ils amèneront l'Afrique du Sud à la raison.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Ces propos ont été publiés par l'hebdomadaire de Harare *Sunday Mail* en date du 5 septembre.

RÉUNI AU TOGO

Un colloque scientifique préconise la création d'une université C.E.E.-A.C.P.

De notre envoyé spécial

Lomé. – A l'initiative du Club d'Afrique de la Communauté économique européenne et de l'Association des universités africaines, a eu lieu récemment dans la capitale du Togo un colloque international sur « Les conventions de Lomé, fondements, appplications, perspectives ». C'est la première fois que se déroulaient de telles assises, auxquelles avaient été invitées plus d'une soixantaine d'universités d'Afrique et d'Europe.

La rencontre de Lomé avait un caractère réellement panafricain et ignorait les traditionnelles barrières linguistiques. C'est ainsi que la représentation des pays lusophones, dont l'Angola, et celle des États anglophones, du Lesotho au Malawi en passant par la Zambie, furent particulièrement remarquées.

La participation personnelle de M. Pisani, commissaire au développement de la Communauté économique européenne, alors en visite au Togo, donna un relief accru à la rencontre de Lomé. Lors de son allocution, M. Pisani dénonça les transferts de technologies « *mal préparés, mal reçus, mal digérés, qui ont trop bien perverti la réalité humaine à laquelle ils prétendaient apporter quelque réponse, et provoqué des gaspillages économiques considérables* ».

Le rapport général émet, en revanche, comme souvent en pareilles circonstances, une longue série de vœux pieux qui ont peu de chances d'être réellement entendus. Ce texte préconise, pêle-mêle, une coopération accrue entre la Communauté économique européenne et la communauté des États d'Afrique de l'Ouest, un renforcement de la coopération Sud-Sud et la création d'un impôt destiné à financer le codéveloppement. Il dénonce aussi la hausse des taux d'intérêt américains et exalte le développement autocentré. Il appelle à la lutte contre la détérioration des termes de l'échange. Bref, il reprend une longue série de thèmes qui ne peuvent réaliser que l'unanimité au sein des représentants de l'A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique), sans pourtant faire sérieusement avancer le dialogue avec la C.E.E.

Parmi les propositions concrètes avancées par les organisateurs de la rencontre, en tête desquels M. Ampah Johnson, recteur de l'université du Bénin et fondateur du Club d'Afrique, figure la création d'une université C.E.E.-A.C.P. Cet organisme, pour la mise en place duquel est d'ores et déjà prévu un comité d'experts, devrait se consacrer surtout à la recherche appliquée et à la prospective. S'il venait à voir le jour, il donnerait à Lomé une dimension internationale supplémentaire et au Togo, qui a servi de cadre aux deux dernières négociations sur la convention d'association, un rôle accru au sein du groupe C.E.E.-A.C.P.

Le colloque a permis de constater que le bilan des premières années d'association était relativement décevant, mais que néanmoins tout le monde était d'accord à la fois pour en tirer les leçons et pour poursuivre le dialogue. Excepté en de rares circonstances, les participants évitèrent l'obstacle de la polémique, bien qu'à la surprise générale le représentant du PNUD se fût livré à une longue tirade traçant un parallélisme entre le génocide nazi et le paiement par la R.F.A. de réparations à l'État d'Israël, et les méfaits du colonialisme qui, selon lui, devraient impliquer paiement par la C.E.E. de réparations aux États A.C.P.

Les assises de Lomé représentent en tout cas une intéressante tentative pour combler le fossé qui existe entre le monde des affaires, caractérisé par son réalisme, les organisations internationales, souvent paralysées par des aspirations utopiques et les dirigeants politiques eux-mêmes – étant entendu que l'université est appelée à servir de lieu entre les uns et les autres.

PHILIPPE DECRAENE.

Le Monde

politique

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE A LA RÉUNION

M. Mauroy : La solidarité nationale doit s'exprimer en priorité en faveur des « oubliés du progrès »

De notre envoyé spécial

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Au sens figuré, comme au sens propre, le « *message* » gouvernemental que M. Pierre Mauroy était venu délivrer à la population de la Réunion a eu parfois quelque peine à « *passer* ». La presse locale d'opposition, qui ne fait pas dans la nuance, a surtout retenu que le premier ministre avait choisi d'ouvrir la campagne pour les élections régionales au Port, fief communal du secrétaire général du parti communiste réunionnais (P.C.R.), M. Paul Vergès, auquel il avait rendu un hommage public en le qualifiant d'« *excellent maire* ». « *Mauroy-Vergès, c'est le même combat* » titrait, samedi, *le Journal de l'île de la Réunion* dénonçant à la une l'« *attitude partisane* » et « *scandaleuse* » du chef du gouvernement. En page intérieure, ce quotidien anti socialiste résumait d'un titre lapidaire, sur huit colonnes, les orientations générales exposées la veille par M. Mauroy devant les élus locaux : « *La régression économique est à nos portes.* »

A la télévision aussi les explications du premier ministre ont buté sur un problème de communication. La veille de son départ M. Mauroy était l'invité de FR 3. Il devait répondre, en direct, à partir de 20 h 30, aux questions de plusieurs journalistes locaux. Cette émission venait à peine de commencer quand il y eut une panne de courant de dix minutes environ à Saint-Denis et de près d'une demi-heure dans les autres régions. L'émission ne pouvait être réalisée en direct. Elle a été diffusée le lendemain.

Cet incident a paru très suspect au premier ministre et à son entourage, d'autant plus que le secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Henri Emmanuelli, avait été victime, il y a quelque temps, d'une mésaventure analogue. La direction d'E.D.F. a expliqué que la panne était due à la défaillance d'un relais électronique. M. Mauroy a demandé au préfet d'établir un rapport. « *Je vois bien que la voix gouvernementale éprouve quelque difficulté à se frayer un chemin* », a-t-il souligné, samedi matin 11 décembre, au cours d'une allocution prononcée à Saint-Benoît.

« *Sabotage* », ont alors crié les militants socialistes rassemblés devant l'hôtel de ville. Ces militants, au nombre d'une centaine, ont rendu inaudible, par leurs cris, le discours du maire, M. David Moreau (R.P.R.), qui avait accueilli le chef du gouvernement. Cette manifestation n'était pas inattendue, pourtant, puisque la visite de M. Mauroy à Saint-Benoit avait surtout pour objectif d'appuyer la candidature du premier secrétaire de la Fédération socialiste, M. Jean-Claude Fruteau, qui briguera, en mars prochain, le siège de M. Moreau.

L'engagement de Cilaos

En dépit des invitations au silence lancées avec force gestes par M. Fruteau et par M. Emmanuelli, les militants du P.S. ne se sont tus que lorsque le premier ministre a pris la parole. M. Mauroy leur a demandé de faire preuve de tolérance à l'égard des élus de l'opposition, puis il a repris une dernière fois les thèmes qu'il avait développés au cours de sa visite : « *Il serait regrettable que l'on ne retienne que cette phrase : la Réunion, c'est la France*, a-t-il notamment déclaré. *Le message que je suis venu apporter est beaucoup plus riche. Il s'appelle démocratie, justice sociale, solidarité nationale, développement économique et renaissance culturelle.* » M. Mauroy a été acclamé par les militants du P.S. quand il a évoqué l'évolution du SMIC dans les départements d'outre-mer : « *Pour que la Réunion soit vraiment la France, il faut que le salaire payé aux plus pauvres y soit égal au salaire métroplitain.* »

Auparavant, le premier ministre avait survolé l'île en hélicoptère, jusqu'au cratère du piton de la Fournaise, et rendu visite à la population du cirque de Cilaos, le plus beau et le plus impressionnant du département.

Dans ce petit village entouré d'à-pics vertigineux, il avait reçu un accueil moins militant, malgré la présence de deux banderoles — l'une du P.S., l'autre du P.C.R., — mais très amical. Devant une partie des habitants du cirque et les enfants des écoles arborant de petits drapeaux tricolores, le maire, M. Irénée Accot (sans étiquette), avait plaidé en faveur de sa commune, la plus pauvre de l'île, avec beaucoup de conviction et de simplicité, n'hésitant pas à interrompre de temps en temps son allocution de bienvenue pour quelques apartés avec M. Mauroy au sujet de la qualité des lentilles locales ou de l'inconvénient d'utiliser le terrain de football pour l'atterrissage des hélicoptères desservant les lieux.

Conquis par cette forte personnalité et par « *ce coin si sympathique* », le premier ministre a affirmé que « *si la solidarité nationale doit s'exprimer, c'est bien, en priorité, en faveur de ces « oubliés du progrès »*, dont font partie les citoyens de Cilaos et leurs voisins, encore plus déshérités, du cirque de Mafate, où l'on n'accède qu'à pied ou en hélicoptère. M. Mauroy a pris l'engagement solennel d'y veiller personnellement. Il a souligné, en particulier, que le plan d'aménagement des hauts de l'île, engagé en 1976, « *ne sera pas abandonné* ». Ce matin-là, entre le chef du gouvernement et la population de Cilaos, le « *courant* » est « *passé* ».

ALAIN ROLLAT.

Le Sénat repousse à l'unanimité le projet de loi de finances pour 1983 réduit par sa majorité à « l'état de squelette »

Par 185 voix contre zéro et 8 abstentions *(110 sénateurs n'ayant pas pris part au vote)* le Sénat a repoussé, dimanche 12 décembre à 4 heures du matin, l'ensemble de la loi de finances pour 1983. Ainsi, il ne s'est trouvé aucun sénateur pour approuver un budget que la majorité de cette assemblée avait mis, selon l'expression de M. Fabius en *« suréquilibre de 147 milliards »*, mais à quel prix : en le réduisant au cours des semaines, à l'état de squelette ! (Onze budgets avaient été totalement rejetés, et douze sérieusement amputés de leurs crédits.)

La fin du débat a été marquée par un véritable réquisitoire du ministre du budget qui a reproché à la majorité sénatoriale son attitude négative.

Que faisiez-vous dans l'opposition, lui ont répondu plusieurs orateurs ?. D'autres, comme M. Duffaut (P.S., Vaucluse) ont déploré que le Sénat devienne un *« organe de combat politique »*.

M. Jacques Pelletier, président du groupe de la Gauche démocratique, a vainement demandé qu'il soit mis fin à une *« guerre de tranchées »* dommageable pour le pays.

Les sénateurs avaient auparavant adopté une partie des crédits de la recherche et de l'industrie dont l'examen avait commencé la veille (*le Monde* daté 12-13 décembre), repoussant néanmoins plusieurs titres de ce budget, notamment les crédits de l'aide à la recherche.

Ils avaient aussi voté le budget de Mme Lalumière, dont les rapporteurs étaient MM. Manet (P.S., Dordogne) et Ehlers (P.C., Nord), non sans avoir au préalable amputé ce budget des crédits destinés à créer une cellule de recherche en matière de consommation.

Présentant ses crédits, en croissance de 20 %, Mme Lalumière, ministre de la consommation, avait indiqué que l'un de ses « *grands soucis* » était l'accès des associations à la justice : « *Les litiges se multiplient*, avait-elle notamment déclaré, *nous en arrivons presque à une situation de déni de justice.* »

Le Sénat examine ensuite les articles qui ont été « réservés » au cours de la discussion. Il repousse, sur proposition de M. Fosset (Un. centr., Hauts-de-Seine), le dispositif financier destiné à acquitter le surcoût du gaz algérien mais adopte plusieurs amendements gouvernementaux ayant pour objet de favoriser l'épargne investie en actions.

Il adopte aussi un amendement de l'ancien ministre de l'économie et des finances, M. Monory (Un. centr., Haute-Vienne), qui vise à étendre le nouveau régime d'« *incitation fiscale à l'investissement* », à des entreprises qui veulent investir mais ne le peuvent, faute de remplir la condition d'effectifs. Un amendement de M. Fosset est adopté, qui renforce le contrôle parlementaire des fonds publics versés aux associations qui reçoivent plus de 100 000 francs de subventions.

Une discussion confuse s'engage, autour de minuit, à propos d'un amendement gouvernemental, sous amendé par plusieurs sénateurs, et qui tend à modifier les règles d'attribution aux collectivités locales du produit du « *versement pour dépassement du plafond légal de densité* » (P.L.D.). Après plusieurs suspensions de séance, l'amendement sous amendé est adopté par 155 voix contre 44. Il supprime notamment le prélèvement sur le produit de la taxe de dépassement du P.L.D.

M. Fabius : « Une certaine déception »

Avant les explications de vote, M. Fabius déclare ne pouvoir « *cacher une certaine déception* ». « *On demande aux Français beaucoup d'efforts*, souligne-t-il, *or la majorité sénatoriale a émis des votes qui posent problème. Elle a supprimé la déduction des frais de garde pour les couples dont les deux conjoints travaillent. Elle a refusé la tranche d'impôt à 65 % que le général de Gaulle avait instituée en d'autres temps difficiles. Elle a refusé de taxer les sociétés ayant leur siège dans des paradis fiscaux. Pour éviter de supprimer le privilège des bouilleurs de cru, elle a surtaxé la vignette automobile. Elle a rejeté l'amendement accordant la capacité fiscale à la femme mariée. Elle a supprimé le nouveau système d'aide à l'investissement, la possibilité pour les commerçants et artisans assujettis au réel simplifié d'opter pour le réel super-simplifié.*

» *Déception aussi devant une attitude générale qui n'a pas toujours été empreinte du plus grand sérieux. La majorité a supprimé les crédits de fonctionnement de l'environnement, de la santé, du Plan et de l'aménagement du territoire ; les mesures nouvelles de la santé et de l'Education nationale ; les crédits d'équipement des transports ; les nouvelles mesures pour la défense nationale du pays* (vives protestations à droite), *la justice, la mer, les services diplomatiques et les départements et territoires d'outre-mer* (bruit à droite), *enfin, l'ensemble des crédits pour le BAPSA, annulant du même coup l'ensemble des mesures sociales pour les agriculteurs et la totalité du budget des P.T.T.*

» *Le budget — mérite-t-il encore ce nom — est en suréquilibre de 147 milliards (...), vous avez amputé de 350 milliards les moyens des ministères, ce qui correspond à une diminution de 3 points de la croissance.*

» *Vous avez adopté l'aide judiciaire mais refusé les crédits de la justice qui permettent de la financer.*

» *Vous avez voté les recettes des P.T.T. mais non les dépenses ; comment pourrait-on disposer du produit de la vente des timbres-poste sans avoir des postiers pour les vendre ? (...) Vous avez refusé toute aide à l'installation des jeunes agriculteurs — il faudra que ce soit connu, — l'I.V.D., les offices par produits. Les agriculteurs apprécieront (...). En refusant tous crédits pour les transports, vous supprimez toute possibilité de réalisations nouvelles pour les autoroutes, les lignes nouvelles, les ports. Dans vos départements, on appréciera encore.* ».

M. Pintat (R.I., Gironde) : « *Vous les votiez, vous, les budgets ?* »

M. Romani (R.P.R., Paris), s'adressant aussi au miniistre : « *Vous n'avez pas voté un budget pendant vingt ans !* »

Une guerre de tranchées

M. Pelletier (Aisne), président du groupe de la Gauche démocratique, souhaite que l'on mette fin « *à une guerre de tranchées qui a déjà fait beaucoup de mal au pays* ». Il souligne que les responsabilités sont partagées, mais demande à la majorité gouvernementale d'être moins « *impérialiste* ».

Me Vallin (Rhône), au nom du groupe communiste, accuse la majorité sénatoriale de défendre « *les copains et les coquins* » et affirme que cette majorité a « *dévoilé son vrai visage* ».

P. Pasqua (Hauts-de-Seine), président du groupe R.P.R., déclare notamment : « *Nous sommes opposés à la philosophie étatique du gouvernement. Nous prenons date pour l'avenir.* »

M. Taittinger (Paris), au nom des R.I., se dit surpris par la passion du ministre du budget qui doit savoir ce que c'est que d'être dans l'opposition : « *Nous sommes conduits*, déclare-t-il, *à refuser toute avancée idéologique qui ne correspond pas à un progrès social.* »

M. Duffaut (P.S., Vaucluse), déplore que le Sénat « *paraisse se transformer en organe de combat politique* ». Dans une situation de « *guerre économique* », il aurait souhaité plus de solidarité.

M. Chauvin (Val-d'Oise), président du groupe de l'Union centriste, critique les conditions du débat budgétaire et les méthodes du gouvernement qui, dit-il, ne sont pas « *crédibles* ». « *Vos extravagances de 1981*, conclut M. Chauvin, *ont créé une situation dramatique. En refusant de voter ce budget, mon groupe appelle l'opinion à mesurer les risques que vous faites courir au pays.* »

M. Béranger (Yvelines), pour les radicaux de gauche, dénonce la « *tactique d'obstruction* » de la majorité sénatoriale qui refuse de reconnaître les résultats probants obtenus par le gouvernement. « *Nous ne prendrons pas part au vote*, déclare-t-il, *sur un squelette budgétaire.* »

M. Perrein (P.S., Val-d'Oise), accuse à son tour la majorité sénatoriale d'avoir « *mis en pièces un budget qui allait dans le bon sens* ». Derniers orateurs, MM. Moutet (Pyrénées-Atlantiques) et Girod (Aisne), tous les deux membres de la Gauche démocratique, interviennent avant le scrutin pour dire qu'ils ne voteront pas le budget.

A. G.



Deux élections cantonales

ARDENNES : canton de Givet (1er tour).

Inscr., 9 328 ; vot., 5 174 ; suffr. expr., 5 065. M. Pierre Tassin, R.P.R., sout. U.D.F., 2 690, *ÉLU* ; André Majewski, P.C. 970 ; Alain Lambert, antinucléaire, 755 ; Marc Stevenin, P.S., 650.

[L'élection cantonale de mars 1982 avait été annulée le 11 mai dernier par le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne, sur la requête de M. Alain Lambert, candidat antinucléaire, parce qu'elle avait été perturbée par un vol d'urnes effectué par un commando de syndicalistes de l'usine de La Chiers.

Lors du premier tour de ce scrutin, le candidat de l'opposition, André Bertrand, R.P.R., soutenu par l'U.D.F., avait obtenu 2 183 voix ; MM. Majewski, 1 251 ; Bouchet, P.S., 1 033 ; Lambert, 898, et Ebling, mod., 544 pour 5 909 suffrages exprimés. André Bertrand avait été élu au second tour avec 3 026 voix devant le candidat communiste, qui en avait obtenu 2 938 pour 5 964 suffrages exprimés.

Après le décès d'André Bertrand en octobre dernier, M. Tassin était dimanche 12 décembre le candidat unique de l'opposition. Il est arrivé en tête dans les douze communes du canton, notamment à Chooz, où une seconde centrale nucléaire doit s'implanter, et à Vireux-Molhain, où l'usine sidérurgique de La Chiers fermera bientôt ses portes. Le candidat du P.S., qui était arrivé en troisième position lors du précédent scrutin, est devancé cette fois par le candidat antinucléaire.]

PYRÉNÉES ORIENTALES : canton de Thuir (1er tour).

Inscr., 11 257 ; vot., 6 366 ; suffr. expr., 6 148. MM. Pierre Mose, div. dr., 1 968 ; René Olive, P.S., 1 770 ; Mme Marie-José Pastor, P.C., 1 271 ; MM. Marcel Capdet, div. g., 469 ; René Payre, div. opp., 429 ; Joachim Genis, défense des intérêts cantonaux, 149, et Justin Montagut, écologiste, 92. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Léon-Jean Gregory, mod., décédé le 23 octobre dernier, qui était également sénateur des Pyrénées-Orientales et maire de Thuir.

Lors du scrutin de mars 1979, Léon-Jean Gregory avait recueilli au premier tour, 3 040 voix ; Mme Pastor, 1 897 ; M. Olive, 1 557 et M. Vidal, P.S.U., 237. Léon-Jean Gregory avait été réélu au second tour avec 4 285 voix contre 3 660 à Mme Pastor, pour 7 945 suffrages exprimés et 11 525 inscrits.]

A NICE

MM. Defferre et Médecin scellent leurs retrouvailles

Sur l'invitation de M. Jacques Médecin, député (apparenté R.P.R.) et maire de Nice, président du conseil général des Alpes-Maritimes, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a inauguré, le samedi 11 décembre à Nice, le nouveau centre administratif du département qui abrite, depuis plus d'un an, l'ensemble des services de la préfecture, de l'Etat et du conseil général.

Au delà de son aspect officiel, cette visite de M. Defferre sur les « terres » du maire de Nice était un petit événement politique. Il y a plus de dix ans que l'actuel ministre de l'intérieur n'avait pas été l'hôte de M. Médecin dont il a, en tant que premier président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, combattu les velléités « sécessionnistes ».

De notre correspondant régional

Nice. — Aux côtés de M. Jacques Médecin et du préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin, tout l'aréopage politique et économique du département était présent pour accueillir le ministre de l'intérieur et de la décentralisation. M. Defferre était accompagné de l'actuel président de la région, M. Michel Pezet (P.S.), qui a été l'artisan actif du rapprochement entre les élus « niçois » et la métropole marseillaise. Le ministre s'est montré fort courtois à l'égard du maire de Nice auquel il a notamment décerné un brevet de « décentralisateur » en se félicitant des conditions dans lesquelles « sa » loi a été mise en œuvre dans le département.

« *Nous nous sommes opposés bien des fois non seulement sur le plan national, mais aussi sur le plan régional*, a déclaré M. Defferre. *Vous êtes le maire de Nice. Vous avez voulu avoir votre région. J'ai combattu vos projets, mais votre ambition était normale. Si j'avais été le maire de Nice et vous le maire de Marseille, j'aurais été le demandeur et vous celui qui aurait résisté. Mais je sui obligé de dire que, dans les Alpes-Maritimes, malgré des oppositions que l'on présente toujours comme des oppositions de personnes et qui ne sont que des oppositions de conceptions et d'idées, les choses se sont très bien passées.* »

En gage de sa « bonne volonté », le ministre a annoncé qu'il avait obtenu « *à titre tout à fait exceptionnel* » une rallonge de crédits de 14 millions de francs de la Caisse des dépôts et consignations pour permettre des travaux complémentaires de surélévation du bâtiment du Conseil général. Interrogé sur le dossier des casinos, M. Defferre a d'autre part indiqué qu'il souhaitait résoudre, dans les meilleurs délais, le problème du Ruhl fermé depuis janvier dernier. La Commission nationale supérieure des jeux pourrait se réunir prochainement en dehors de ses séances habituelles pour statuer sur la demande d'autorisation d'exploitation déposée par la Société européenne d'expansion commerciale et industrielle (S.E.C.I.).

Deux conditions ont été exigées de cette société : d'une part, qu'elle porte son capital de 1,5 à 10 millions de francs au moins, avec toutes les garanties de transparence dans l'apport des fonds, et d'autre part, qu'une personnalité de l'ancienne société d'exploitation ne siège dans son conseil d'administration ou ne participe directement ou indirectement à la gestion de l'établissement.

Saluées par M. Pezet comme un « *épisode significatif et important* », ces trouvailles n'auront pas cependant incité M. Médecin à oublier ses anciennes revendications. « *Je ne peux pas me plaindre de ce que M. Defferre soit allé dans le sens de ce que j'ai toujours préconisé, c'est-à-dire, l'indépendance des élus locaux* », déclarait-il, au terme de la manifestation. « *Mais je continuerai à me battre pour une région Côte d'Azur !...* »

GUY PORTE.

AU « GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

M. Stoléru : Le réformisme n'est ni la révolution ni la résignation

M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés et membre du bureau politique du P.R., qui était l'invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » dimanche 12 décembre, a déclaré à propos du rôle de l'opposition :

« Il ne peut y avoir aujourd'hui d'opposition systématique à la politique de François Mitterrand. (...) Une telle attitude d'opposition ne serait pas digne d'hommes politiques qui ont eux-mêmes gouverné. (...) Je m'efforce de faire prévaloir le courant réformiste. (...) Le réformisme n'est ni la révolution ni la résignation. (...) Il constitue la meilleure solution, car il réconcilie. On peut avoir une attitude réformiste sans pour autant faire preuve de complaisance. (...)

M. Stoléru, qui se situe *« dans l'opposition totalement et sans état d'âme »*, a ajouté : *« Je ne crois pas que la France puisse se payer tous les sept ans une tragédie grecque sous le titre* « Moi ou le chaos ». (...) *L'alternance bénéficiera demain à ceux qui montrent leur volonté et leur capacité de réconcilier les Français avec eux-mêmes. »*

Il a estimé que le *« problème du socialisme actuellement résulte du fait qu'il a le pouvoir, mais sans savoir et sans prévoir »*.

A propos du chômage, l'ancien secrétaire d'État a précisé : *« On assiste en ce moment à ce phénomène mesquin du trafic des statistiques. M. Le Garrec a retiré des statistiques des demandeurs d'emploi les jeunes en formation. Aussi, quand on compare les chiffres du chômage d'octobre 1982 et ceux d'octobre 1981, il faut retirer de cette dernière date les jeunes en formation qui faisaient alors partie des demandeurs d'emploi. Compte tenu de ces 150 000 jeunes en formation, le chômage n'a pas augmenté de 9 % en un an, comme on le dit, mais de 17 %. Il y donc accélération et non ralentissement du chômage. Je demande au gouvernement d'avoir l'honnêteté scientifique de publier toutes les modifications statistiques relatives aux demandeurs d'emploi, qui ont été effectuées depuis le 10 mai 1981 de façon qu'on puisse comparer des choses comparables. Avec la présentation statistique de 1981, il y a aujourd'hui 2 150 000 chômeurs et non 2 millions. »* (1).

Abordant le problème de l'inflation, M. Stoléru a affirmé : *« Je ne peux pas accepter la farce qu'on joue aux Français sur le thème : cocorico, on a gagné ! M. Barre faisait 12 ou 13 % d'inflation, nous, nous ne faisons que 10 %. Nous sommes meilleurs que M. Barre (...). C'est totalement faux. M. Barre faisait 12,5 % d'inflation au moment où le monde entier faisait 11 %, c'est-à-dire qu'il faisait environ 1 point de plus. M. Mauroy fait aujourd'hui 10 % d'inflation à une époque où le taux d'inflation est de 5 % dans le monde entier, c'est-à-dire qu'il fait 5 points de plus que les autres. Il est donc en train de perdre la bataille de l'inflation et non de la gagner. »* (2).

(1) Au ministère de l'emploi, on apporte un démenti aux propos de M. Stoléru. Les jeunes bénéficiaires de stages de formation ont, selon *« une pratique constante »*, indique-t-on, été retirés des statistiques de demandeurs d'emploi en octobre 1981, comme en octobre 1982. En revanche, ajoute-t-on, les chômeurs de longue durée, qui ont bénéficié de stages (environ 15 000 en octobre 1982) ont été maintenus dans les statistiques de demandeurs d'emploi.

(2) En mai 1981, le taux annuel d'inflation était de 10,4 % en moyenne pour la totalité des pays de l'O.C.D.E., de 12,4 % pour les pays européens de l'O.C.D.E., et de 11,2 % pour les seuls pays de la C.E.E. Pour la France, le taux annuel d'inflation était de 12,7 %. Les statistiques de l'INSEE montrent, d'autre part, que le différentiel d'inflation s'est fortement et rapidement creusé à partir de la mi-81 entre la France et ses principaux concurrents, passant de 3 % l'été dernier à 6 % en mai 1982. Mais cet écart s'est rapidement et fortement réduit avec le blocage des prix et des revenus décidé en juin 1982, revenant à 2,1 % en octobre 1982.

L'expérience de ces vingt dernières années prouve que, lorsque l'inflation s'accélère dans le monde, l'écart d'inflation France-pays industrialisés se réduit. L'écart grandit au contraire quand le taux d'inflation se ralentit dans le monde. »

AU CONSEIL NATIONAL DES JEUNES GISCARDIENS

M. Gérard : Mitterrand, c'est comme E.T., il plane à trente millions d'années-lumière

Le Mouvement des jeunes giscardiens a réuni son conseil national, dimanche 12 décembre à Charenton (Val-de-Marne). Les quelque deux cents jeunes responsables présents ont procédé à un bilan des activités de leur mouvement durant ces trois derniers mois et ont mis au point un plan d'action pour les élections de mars 1983. Ils ont notamment élaboré un avant-projet de manifeste municipal, qui, enrichi de nouvelles propositions, devrait être adopté, le 30 janvier, lors de la convention nationale du M.J.G. à laquelle participera M. Valéry Giscard d'Estaing.

Depuis leur réunion de septembre à La Plagne (Haute-Savoie), les jeunes giscardiens se sont efforcés de renforcer leur présence sur le terrain. Après l'intervention télévisée de l'ancien président de la République, le 16 septembre, ils ont notamment lancé une campagne d'affichage sur le thème : « Cela marche mal, c'est socialiste ! »

Dans les écoles, ils ont présenté les « dix chartes lycéennes » qui regroupent leurs propositions en matière d'éducation. Dimanche, ils ont appelé au boycottage de la deuxième consultation organisée, lundi 13 décembre, par le ministre de l'éducation nationale. Selon eux, cette consultation est *« inutile, truquée et arbitraire »*.

Pour renforcer de la même façon leur audience dans les universités, les jeunes giscardiens ont organisé des sessions de formation de candidats aux élections universitaires et ont apporté leur soutien aux listes du CELF (Collectif des étudiants libéraux de France).

Ils se sont félicités des contacts pris avec le gouvernement des émirats arabes unis à l'occasion de la visite d'une délégation de leur mouvement à Abou-Dhabi. Leur participation au congrès des jeunes libéraux ouest-allemands à Dusseldorf, en octobre, les incite à développer une plus grande coopération. Ils ont le projet d'organiser, au mois de mai à Berlin-Ouest, un campus franco-allemand sur les *« grands problèmes européens »*.

Les jeunes giscardiens, qui avaient pu déplorer lors de leur campus d'été leur insuffisance de formation politique, tentent d'y remédier en multipliant les réunions de formation. Ils éditent un mensuel *Point de mire*, qui, diffusé à 20 000 exemplaires, en est à son troisième numéro.

Ils entendent participer de manière active aux élections municipales et figurer sur les listes d'opposition. A cette fin, ils ont mis au point un programme d'action : durant le mois de janvier, ils vont entreprendre une *« vaste consultation »* auprès des jeunes, des associations et des élus, à partir de leur avant-projet municipal qui sera *« discuté, amendé et complété »*.

Après leur convention nationale du 30 janvier, ils rendront publique leur *« charte »* et soumettront leurs propositions aux candidats de l'opposition.

M. Jacques Dominati, qui était dimanche leur invité, a évoqué les élections municipales notamment dans la capitale : *« La majorité*, a-t-il souligné, *n'a aucune chance de diviser l'opposition à Paris. »* Il a rappelé l'*« importance »* des élections municipales en affirmant qu'une *« telle bataille »* se gagne aussi avec une *« organisation »*. *« Notre organisation dans l'opposition, c'est l'union »*, a-t-il précisé, avant de regretter que *« l'U.D.F. se comporte un peu comme le conseil de l'ONU : elle manque de dynamisme »*.

M. Patrick Gérard, président du Mouvement des jeunes giscardiens, a déclaré, dans son discours de clôture : *« Nous bloquerons partout le socialisme aux portes de nos cités. Nous le ferons, car nous savons, au terme de cette année, que l'espoir commence à revenir dans le camp de l'opposition. D'abord, parce que l'opposition parvient à s'organiser. Notre grande joie, à nous, c'est que, aujourd'hui, chacun admet que l'opposition a besoin de toutes les compétences et que, naturellement, elle a besoin de Giscard* (...). *Nous savons que cette présence de Giscard, au devant de la scène politique, ne plaît pas à M. Mitterrand. Entre deux voyages, il a été mis au courant* (...). *Mitterrand, c'est comme E.T. : il a peur, il est seul et il plane à trente millions d'années-lumière de chez lui... »* M. Patrick Gérard a proposé un triple objectif aux jeunes giscardiens : *« Exister, tant au niveau des listes municipales que des idées, proposer et militer, à fond, loyalement derrière les candidats aux élections municipales. »*

LES JEUNES DU M.R.G.

RÉAFFIRMENT LEUR ATTACHEMENT A LA GAUCHE

Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche a tenu son congrès national les 11 et 12 décembre, à Créteil (Val-de-Marne). Au cours de ces deux journées, des commissions ont travaillé sur divers dossiers : réforme de l'enseignement supérieur, formation professionnelle, service national, les jeunes et la vie municipale, questions internationales.

Des représentants des jeunesses socialistes et des jeunesses communistes étaient présents, ainsi que ceux de divers mouvements européens : Allemands, Ecossais, Néerlandais, Italiens.

Le M.J.R.G. a réaffirmé son attachement à la gauche, rejetant tout recours à une quelconque troisième force. Il a demandé une réduction à six mois du service militaire en liaison avec la liberté d'expression. Il s'est prononcé en faveur d'un référendum d'initiative populaire et s'est fait le défenseur des minorités, notamment des minorités sexuelles. Il envisage enfin de provoquer une réunion avec d'autres mouvements européens de même sensibilité, pour se pencher sur l'environnement et éventuellement dresser un bilan écologique.

Ce congrès statutaire, qui se tient tous les deux ans, avait aussi pour objectif d'élire les quinze membres du bureau. Cette élection s'est effectuée au cours d'un débat houleux. Alors que le samedi soir il semblait que les participants se soient mis d'accord sur dix membres de province et cinq de Paris, le dimanche, onze de Paris et quatre de province étaient élus.

Certains des anciens dirigeants, abandonnant toute fonction, repartaient « à la base ». Le dimanche après-midi, à l'issue du congrès, le nouveau bureau a réélu M. Bruno Martin, président sortant. Celui-ci a déclaré que le règlement intérieur serait revu, afin d'associer plus étroitement les fédérations de province, qui craignent que les Parisiens ne trustent les postes.

F. G.

● *La « fête de l'unité »*, organisée par le P.C.F., les 11 et 12 décembre, à Brest, a réuni entre douze mille et quinze mille personnes, selon les organisateurs. M. Louis Aminot, membre du secrétariat de la fédération communiste du Finistère-Nord, a déclaré : *« Nous récupérons, aujourd'hui, les déçus du socialisme »*. — *(Corresp.)*

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Sondages à la lyonnaise

De notre correspondant régional

Lyon. — La cuisine (électorale) propose un nouveau plat au menu (politique) : les sondages à la lyonnaise. La recette est simple. Prendre un affrontement primaire, mélanger les deux composantes (au choix : 25 % de R.P.R. et 30 % d'U.D.F. et apolitiques, ou inversement) en ajoutant, selon votre humeur, un soupçon de démagogie ou une brassée de promesses. Lier le tout avec un échantillon représentatif du milieu ambiant. Battre au fouet en respectant bien un mouvement circulaire de la droite vers la droite. Votre « sondage à la lyonnaise » est prêt. Servir soufflé (creux) ou réchauffé.

Pour le réchauffé, s'adresser à M. Michel Noir, député R.P.R., à propos d'un sondage publié dans la presse locale du vendredi 10 décembre (...), six semaines après sa réalisation (1). Entre la publication des résultats et l'enquête se situe un « détail » politique : la rupture entre les deux tendances de la droite municipale au pouvoir. Ici, les résultats sont évidemment favorables au R.P.R. : 36 % des sondés préféreraient (s'ils avaient le choix) M. Michel Noir, contre 31 % qui choisiraient M. Francisque Collomb.

Autre question dont la divulgation est tout à fait inédite : *« Lequel des deux a le bon âge pour être maire de Lyon en 1983 ? »* M. Noir (trente-neuf ans) gagne haut la main devant M. Collomb (soixante-douze ans).

Une autre enquête (2) donne M. Collomb gagnant. Mais la question posée ne manque pas de saveur : *« Entre les trois candidats actuels de l'opposition lequel, du fond de vous-même, pensez-vous qu'il serait le meilleur maire ? »* M. Raymond Barre obtient 16 %, un bon score pour un homme qui n'est pas candidat, M. Noir 23 % et M. Collomb 39 %. 37 % des personnes de gauche interrogées ont refusé de se prononcer.

Les deux sondages font totalement l'impasse sur la gauche. Elle n'est certes pas favorable, mais une telle mise à l'écart est étonnante...

CLAUDE RÉGENT.

(1) Réalisé par la Sofres du 23 au 29 octobre sur un échantillonnage représentatif de six cents Lyonnais de dix-huit ans et plus.

(2) Réalisée du 1er au 7 décembre par l'Ifres, pour le journal *l'Economie*, auprès d'un échantillon de huit cent une personnes représentatives de l'électorat lyonnais.

● *M. Jacques Dominati*, député (P.R.) de Paris, chargé des négociations municipales dans la majorité au nom de l'U.D.F., devait rencontrer lundi 13 décembre M. Jacques Chirac. De son côté, M. Roger Chinaud (U.D.F.-P.R.), auquel il a été proposé de figurer en deuxième position sur la liste de M. Alain Juppé (R.P.R.), dans le dix-huitième arrondissement de Paris, dont il deviendrait le maire, devait faire connaître sa réponse mardi 14 décembre.

● *M. Pierre Méhaignerie*, président du C.D.S, qui participait dans la banlieue lilloise à une session de formation des candidats aux élections municipales, le 11 décembre, a déclaré : *« Nous serons les candidats de l'opposition et surtout pas les candidats d'un parti giscardien. »* M. Méhaignerie s'est félicité du mode de scrutin proportionnel retenu par le gouvernement : *« C'est en effet pour nous le meilleur moyen de relancer le militantisme et de former des dirigeants. Nous voulons travailler sur le terrain et inscrire notre action dans la durée. Le plus important est de gagner la bataille des idées et non celle des hommes »*, a-t-il expliqué.

LE TROISIÈME CONGRÈS DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

M. Renouvin dénonce « les finalités illusoires » d'un système industriel secrètement totalitaire

Au cours de son troisième congrès réuni les samedi 11 et dimanche 12 décembre à Paris, la Nouvelle Action royaliste, que dirige M. Bertrand Renouvin, a approuvé quatre motions sur la politique industrielle de la France, sur sa politique culturelle, sur les institutions de la Ve République et sur le Proche-Orient. Elle a adopté une déclaration de politique générale qui résume ses positions dans ces quatre domaines.

Dans cette déclaration, la Nouvelle Action royaliste, qui apporte son *« soutien critique »* au président de la République, déclare notamment : *« Le président de la République n'a cessé d'affirmer, dans l'exercice du pouvoir qui lui a été confié, le souci de l'unité de la nation française* (...). *Cependant, la N.A.R. s'inquiète de la puissance du parti dominant qui fait peser une menace constante sur l'indépendance du pouvoir. Elle déplore que le débat politique demeure prisonnier d'une logique de guerre civile qui tend à séparer la nation en deux camps irréductibles (...).*

» Elle espère que le pouvoir aura la force de résister aux divers groupes de pression qui menacent son autonomie de décision sur le plan militaire, dans le domaine économique et social comme en matière de liberté d'enseignement. »

Si la NAR *« se félicite de la politique étrangère d'indépendance et de coopération qui est actuellement affirmée par le président de la République »*, elle *« regrette »* que dans le domaine de la politique industrielle *« la cohérence du projet tarde à se traduire dans les actes »* (...). La NAR insiste notamment sur *« la nécessité de repenser la politique et de remettre en cause les finalités illusoires d'un système industriel secrètement totalitaire »*.

La NAR réaffirme la nécessité d'*« assurer la continuité du projet politique national par l'instauration d'une monarchie héréditaire »* et témoigne de sa *« fidélité »* au comte de Paris.

● *Le Mouvement de la démocratie chrétienne française*, que préside M. Alfred Coste-Floret, a réuni dimanche 12 décembre son conseil politique. Il a affirmé *« l'échec du gouvernement socialo-communiste »* et proclamé sa volonté de *« réconcilier les Français autour de choix positifs »*, notamment *« la sauvegarde de la famille et la dignité de la personne, la restauration de la confiance par une réduction massive du train de vie de l'Etat permettant des allègements fiscaux, la construction de l'Europe et la fidélité à l'alliance atlantique (...) »*.

Le Monde

société

MÉDECINE

LA PRÉPARATION DE LA CONVENTION EUROPÉENNE POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX DE LABORATOIRE

Un face-à-face tendu entre partisans et adversaires

Strasbourg. — L'expérimentation sur animaux vivants sera pour longtemps encore un mal nécessaire. Cette constatation est revenue comme un leitmotiv dans la bouche de la plupart des scientifiques et experts qui participaient, les 8 et 9 décembre, à l'audition parlementaire du Conseil de l'Europe sur « l'utilisation d'animaux vivants à des fins expérimentales ou industrielles ».

La rencontre devait permettre à un « jury » de députés, membres de la commission des sciences et de la technique de l'Assemblée, de se faire une opinion sur le bien-fondé ou la nocivité de ces pratiques soutenues par les représentants de la recherche médicale et pharmaceutique, voire cosmétique, mais vivement combattues par par les défenseurs des animaux.

La réflexion de ces hommes politiques est appelée à nourrir le débat que l'assemblée des Vingt et Un doit ouvrir l'année prochaine sur le projet de convention européenne pour la protection des animaux de laboratoire.

De notre correspondant

Sur ce thème éminemment controversé, la réunion devait prendre à de nombreuses reprises l'allure d'un face-à-face tendu, le langage du cœur ne faisant pas toujours bon ménage avec la sécheresse du constat clinique. Il reste tant à faire dans le domaine de la connaissance médicale, pour vaincre des maladies telles que les affections nerveuses, les anomalies congénitales, les atteintes cardio-vasculaires, le cancer, sans compter la sinistre gamme des maladies tropicales, ont plaidé les porte-parole de la recherche. *« Ceux qui, à l'heure actuelle, gêneraient et restreindraient arbitrairement l'expérimentation porteraient une lourde responsabilité dans l'ignorance et les souffrances humaines et animales qui en résulteraient et qui auraient pu être évitées »*, a dit un expert membre de la Fondation européenne de la science.

Les défenseurs des animaux, qui ont longuement évoqué le problème réel de la douleur des sujets d'expérience, n'ont pas manqué de dénoncer la *« routine »*, le *« manque d'imagination »* des chercheurs qui répètent *« à l'envi les mêmes expériences »*. Et de plaider pour des procédures de rechange, avec expérimentation sur tissus cellulaires et recours au modèle mathématique et aux banques de données pour limiter ou éviter la vivisection.

Personne n'a contesté la nécessité de faire progresser les méthodes d'expérimentation afin de réduire le nombre des animaux de laboratoire utilisés chaque année (25 millions en Europe occidentale), d'affiner les méthodes et de remplacer celles qui se révèlent inefficaces ou peu probantes.

On n'a pas manqué d'accuser les *« méthodes moyenâgeuses »* des toxicologues, gros consommateurs d'animaux. Un pharmacologue allemand devait révéler que la mise au point d'un médicament entièrement nouveau « consommait », en une dizaine d'années de recherches, une centaine de millions de petits animaux.

Pourquoi continuer les tests sur l'effet cancérigène de la nicotine, largement démontré déjà, ou bien m ener jusqu'à terme pour d'autres substances les expériences d'apparition du cancer, alors que l'émergence des signes précurseurs pourrait suffire ?

De nombreuses autres questions ont retenu l'attention du jury parlementaire, partagé entre son souci de respecter les impératifs de sécurité pour la santé humaine et son désir de contenir l'expérimentation animale dans les limites du strict nécessaire. Un meilleur équilibre que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pourra faire passer dans le projet de convention européenne pour la protection des animaux de laboratoire. Les représentants des industries pharmaceutiques et chimiques continuent à penser que le projet de texte est trop sévère sur certains points et trop détaillé ; les organisations de protection des animaux trouvent qu'il est trop timoré et qu'il manque véritablement de propositions de solutions concrètes.

JEAN-CLAUDE HAHN.

En Afrique de l'Ouest

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE SERA ÉTENDU A QUATRE NOUVEAUX PAYS

Bamako *(Reuter)*. — Au cours d'une réunion qui vient de s'achever à Bamako (Mali) l'ensemble des parties prenantes du programme de lutte contre l'onchocercose, aussi appelée « cécité des rivières » (1), qui s'étend à l'heure actuelle dans sept pays africains (Bénin, Côte-d'Ivoire, Ghana, Haute-Volta, Mali, Niger, Togo) ont décidé d'élargir la lutte contre la maladie à quatre autres pays : Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal et Sierra-Leone. Cette décision était attendue : l'autonomie de vol des moucherons vecteurs de la cécité des rivières est telle, en effet, que la zone protégée devra pratiquement être doublée en superficie pour que la stratégie reste efficace (*le Monde* du 8 septembre).

Les membres du comité, réuni à Bamako, ont exprimé leur préoccupation face à l'insuffisance des fonds disponibles. Leur prochaine rencontre, ont-ils décidé, aura lieu à Paris en décembre 1983.

(1) Véhiculée par un moucheron, cette maladie entraîne la perte de la vue.

AU MANS

La chute d'un professeur

De notre correspondant

Le Mans. — Cordial mais rigoureux, M. Paul Thomas, soixante-deux ans, père de six enfants qui ont fait leur chemin dans la vie, était devenu le symbole du professeur modèle au collège Sainte-Croix, le principal collège privé du Mans. Si l'on avait décidé de lui retirer ses fonctions de coodinateur des classes de seconde du collège et s'il avait choisi d'abandonner son poste de président départemental du Syndicat professionnel de l'enseignement libre à la rentrée précédente, c'est parce que l'heure de la retraite allait sonner. N'avait-il pas reçu récemment les insignes de l'ordre national du Mérite, après les palmes académiques, il y a quelques années ? Mais le professeur de mathématiques se doublait d'un joueur.

Il avait commencé à emprunter autour de lui. Lorsque ce fut insuffisant, il s'en alla frapper aux portes des parents d'élèves et des anciens élèves, une soixantaine au total, en prétendant que son syndicat allait construire un immeuble... Jusqu'au jour où l'un des prêteurs, impatient de ne pas être remboursé, déposa une plainte.

L'enquête révéla rapidement la destination des sommes empruntées : deux à trois fois par semaine, dans deux bureaux de jeux, le professeur engageait des paris de 1 500, 5 000, voire 10 000 F. Des paris qui lui permettaient parfois de rembourser, plus souvent de s'enliser. Au total, c'est entre 2 et 3 millions de francs qu'il a ainsi escroqués. Il avait réussi à gagner la confiance d'une veuve au point d'obtenir une procuration pour disposer des clés de son coffre... et pour le vider de tous ses titres et des trente-huit napoléons qu'il contenait (700 000 F de préjudice).

« J'ai le sentiment de la réussite, d'être aimé et d'aimer mon prochain, d'être très comblé dans l'être et le paraître. J'ai toujours pensé rembourser », avait-il affirmé au cours de l'examen psychologique.

Le tribunal correctionnel du Mans l'a condamné à trois ans de prison.

ALAIN MACHEFER.

RELIGION

UN DOSSIER DE « PANORAMA-AUJOURD'HUI »

« Va-t-on vers une Église sans prêtres ? »

L'Église — dans les deux sens du mot : institution et assemblée de laïcs — semble désemparée par le vieillissement du clergé et la raréfaction des prêtres et des vocations sacerdotales. L'indifférence d'une grande partie des nouvelles générations montre à quel point l'image de marque du prêtre vacille.

Intitulé avec un brin de provocation stimulante : *« Va-t-on vers une Église sans prêtres ? »*, le dossier que vient de publier une revue catholique (1) prend, dans ce contexte, toute sa signification.

La rédaction de cette revue est bien persuadée que le prêtre est indispensable à l'Église romaine et elle ne veut rien insinuer par ce titre sinon que l'avenir s'annonce très difficile au cas où la barre ne se redresserait pas et où de nouvelles solutions ne se dessineraient pas.

« J'attends du prêtre, affirme un paroissien de Mâcon, *qu'il ne fasse pas ce que le laïc peut faire. »* En langage pédant, cela s'appellerait appliquer le principe de subsidiarité, à savoir qu'un supérieur ne doit pas succomber à la tentation de se réserver des tâches que peuvent accomplir ses inférieurs.

Voici peut-être une clef pour l'avenir du sacerdoce. Jean Guitton aime à dire que l'Église n'a besoin que d'un petit nombre de prêtres. Sous-entendu : permettre aux laïcs d'exercer toutes les tâches auxquelles le baptême et la confirmation les rendent aptes. Autrement dit, pouvoir tout faire dans l'Église qui ne soit le pardon des péchés et l'Eucharistie.

« Que les prêtres nous laissent vivre », commente un autre laïc de Mâcon. Cela ne signifie pas pour autant que le prêtre soit moins utile, au contraire. *« Le prêtre est un homme de communion : il rassemble. »* Tel n'est pas le cas du laïc. *« Il est donc essentiel qu'il y ait un prêtre signe d'unité. Sans prêtre, notre communauté chrétienne disparaîtrait et il y aurait risque de repli sur nous-mêmes. »*

L'homme de l'unité

Le prêtre est ainsi placé sur son orbite. Etre l'homme de l'unité dans un monde morcelé apparaît comme une fonction précieuse. Voilà exprimée en termes simples la quintessence de l'Eucharistie, sacrement de l'unité.

Le concile Vatican II, on le sait, avait institué un diaconat d'hommes mariés pour accomplir des tâches sacerdotales autres que la pénitence et l'Eucharistie. En France — mais pas toujours à l'étranger. — cette initiative n'a pas rencontré un grand succès. Il est des diocèses où le nombre des ordonnés diacres est annuellement du même ordre que celui des ordonnés à la prêtrise.

Pourquoi Rome n'a-t-elle pas autorisé les femmes à devenir diaconesses (comme dans l'Église protestante) ? La raison se devine : il faut tenir la femme éloignée de fonctions d'autorité analogues à celles du sacerdoce. Nombreux sont les hommes d'Eglise qui regrettent cette discrimination sexuelle dont les racines sont fort anciennes.

De même, quoique à un degré moindre, l'impossibilité pour les femmes de devenir prêtres apparaît anachronique. Il est des évêques pour le déplorer qui font confiance au temps pour que cette solution apparaisse recevable.

Le sondage Sofres réalisé pour *Panorama-Aujourd'hui* révèle que 69 % des personnes interrogées sont favorables à la possibilité, pour des hommes mariés, de devenir prêtres (comme dans l'Eglise catholique orientale) ; 45 % sont partisans de femmes prêtres. Ces pourcentages sont en hausse constante. L'ordination de prêtres mariés ou de femmes dont on parle moins aujourd'hui, car l'on sait que le pape actuel y est très opposé, n'est évidemment pas une panacée. Mais ce serait un signe important de la mise à jour de l'Eglise catholique, sans pour autant tenir lieu d'une réforme en profondeur du binôme prêtre-laïc et d'une théologie plus affinée du sacerdoce. La crise actuelle a au moins l'avantage d'accélérer la promotion du laïcat.

Panorama-Aujourd'hui ne se contente pas de statistiques et de sociologie. Il publie divers articles sur les raisons historiques ou contemporaines — de la pénurie actuelle de prêtres. A dire vrai, ces raisons sont si complexes qu'il n'est guère de réponse passe-partout. Contentons-nous de citer ce passage d'une interview du Père Joseph Thomas se référant au Père Michel de Certeau qui affirmait en 1968 : *« En 1789, on a conquis la Bastille et en 1968, on a conquis la parole ! »*

HENRI FESQUET.

(1) *Panorama-Aujourd'hui* nov. 82, Nº 165, 14 F, 21, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75 550 Paris Cedex 11.

SCIENCES

● *Les trois réacteurs nucléaires* de 900 mégawatts qu'Electricité de France avait arrêtés depuis plusieurs mois pour réparation ont été remis en service. Les pièces défaillantes de ces réacteurs — des broches métalliques qui participent au guidage des barres de contrôle des réacteurs (*le Monde* du 1er décembre) — ont, en effet, été changées et ont ainsi permis le redémarrage, avec une légère avance sur le calendrier, de Bugey-4, le 24 novembre, de Bugey-2, le 5 décembre, et de Fessenheim-1, le 6 décembre.

D'autre part, indique E.D.F., les modifications apportées à certains appareils — sécheurs-surchauffeurs — des circuits de vapeur de la centrale de Saint-Laurent sont terminées, ce qui devrait permettre le couplage de l'ensemble de la centrale au réseau dès le 15 décembre. Il n'en reste pas moins que, au cours des mois à venir, d'autres réacteurs de 900 mégawatts feront l'objet de changements de broches, mais avec des temps d'intervention beaucoup plus courts que sur Bugey-2, Bugey-4 et Fessenheim-1

● *Un Comité national du génie biologique et médical* vient d'être créé auprès du ministre de la recherche et de l'industrie par arrêté paru au *Journal officiel* du 12 décembre 1982. La publication de ce texte avait été retardée à cause des « rénovations » que l'on souhaitait apporter, notamment, semble-t-il, pour ce qui concerne son caractère interministériel.

Ce comité d'une quarantaine de membres, dont le secrétaire général est M. Jean Bisconte, compte des personnalités nommées en raison de leurs compétences scientifiques et médicales ou de leurs attaches industrielles, et des réprésentants des organisations syndicales, à la charge de définir les grandes orientations de la recherche et du développement technologique dans le domaine du génie biologique et médical, mais aussi celle de coordonner la mise en œuvre des programmes de recherche tout en assurant la liaison entre recherche publique et secteur industriel.

DÉFENSE

DIX HÉLICOPTÈRES PUMA DE DAKAR RALLIENT PERPIGNAN EN SEIZE HEURES DE VOL

Une escadrille de dix hélicoptères de manœuvre Puma vient de réaliser une « première » tactique et technique pour le compte de l'aviation légère de l'armée de terre : un survol maritime et terrestre de 3 500 kilomètres en seize heures de vol effectif entre l'Afrique et la France.

Après avoir participé aux manœuvres franco-sénégalaises N'Diambour-III avec des éléments de la force d'assistance rapide (FAR), dix hélicoptères Puma SA-330 ont quitté Dakar le lundi 6 décembre et ont atterri à Perpignan le vendredi 10 décembre après une visite d'escales, dites techniques, pour le ravitaillement, sur le porte-avion Foch en océan Atlantique, aux Canaries, à Agadir, Rabat, Tanger et Alicante. Ce périple a représenté une distance de 3 500 kilomètres en quatre jours, dont seize heures de vol effectif.

Au ministère de la défense, on considère que ce vol en formation de dix hélicoptères, organisé par le général de brigade Hervé Navereau, démontre l'aptitude de l'aviation légère de l'armée de terre à accomplir des vols autonomes sur longue distance. Ces dix hélicoptères appartiennent au 5e régiment d'hélicoptères de combat (R.H.C.) basé à Pau.

Faits et jugements

Deux avocats grenoblois s'en prennentà Mᵉ Gisèle Halimi

Grenoble. — Mᵉ Gisèle Halimi, député de l'Isère (appar. socialiste) et présidente du mouvement Choisir,s'est-elle « approprié » illégalement et d'une façon inélégante un dossier d'assises que devaient plaider deux de ses confrères grenoblois, Mᵉˢ Bernard Ripert et Marie Mandroyan ? Les deux avocats, qui estiment avoir été évincés par Mᵉ Halimi, ont déposé une plainte auprès du bâtonnier de Paris qui avait autorisé Mᵉ Halimi à plaider dans cette affaire. Ils réclament le règlement de leurs honoraires et de leurs frais, soit la somme de 15 500 F.

Mᵉ Halimi leur a répondu qu'elle était *« intervenue gratuitement après un appel au secours »* émanant d'une mère de cinq enfants qui avait étranglé son mari, en avril 1981, à la suite d'une violente dispute. Mᵉ Halimi aurait été contactée par l'association Solidarité femmes ; d'autres personnes affirment qu'elle a *« vivement sollicité »* cette association qui a ensuite été reçue par l'avocate parisienne dans les locaux de sa permanence politique, à Voiron (Isère).

Mᵉˢ Ripert et Mandroyan reprochent à leur consœur d'avoir *« usé de son titre de député et de présidente du mouvement Choisir* pour intervenir dans un dossier dont ils avaient la charge. La plainte des deux avocats grenoblois s'appuie sur l'article 90 du décret du 9 juin 1972 organisant la profession d'avocat qui interdit tout acte de démarchage ou toute sollicitation de clientèle, mais également sur l'article 92 du même décret qui précise qu'un avocat ne peut recevoir ni donner de consultation en dehors de son cabinet ou de celui d'un confrère lorsqu'il se trouve en déplacement. La permanence du député de la quatrième circonscription de l'Isère n'était donc pas, selon les plaignants, le lieu idoine pour une telle rencontre. — *(Corresp.)*

[Mᵉ Halimi nous a indiqué qu'elle avait été autorisée par le bâtonnier de Paris et par celui de Grenoble à défendre la femme jugée par les assises de Grenoble. Dans une lettre du 9 décembre, lue à l'audience, le bâtonnier de Paris indiquait que la *« volonté de l'accusée [d'être défendue par Mᵉ Halimi] était formelle »*. Il ajoutait : *« Il n'apparaît pas que Mᵐᵉ Halimi ait violé les lois et usages qui régissent notre profession. »* Mᵉ Halimi, qui a défendu bénévolement l'accusée, a démenti, d'autre part, avoir traité l'affaire dans sa permanence politique de Voiron.]

● *Membres du Mouvement d'insoumission bretonne*, MM. Bernard Corbel et Hervé Kerrain, qui avaient été condamnés à deux ans de prison chacun par le tribunal des forces armées de Rennes, le 16 décembre 1981 (*le Monde* du 16 février), viennent d'être libérés. Les deux insoumis, qui n'invoquent pas des motivations antimilitaristes, mais refusent le service militaire au nom du « nationalisme breton », restent cependant dans l'obligation d'effectuer leur service national.

Le tribunal des forces armées de Rennes se décharge d'une affaire d'homicide involontaire

Rennes. — Le tribunal permanent des forces armées de la 3e région militaire, siégeant à Rennes a ordonné, le 10 décembre, un complément d'information dans une affaire d'homicide involontaire et d'omission de porter secours dont on à répondre trois officiers membres du commando de fusiliers-marins Trebel de Lorient. Cette décision entraînera, en fait, la transmission du dossier à la nouvelle juridiction de droit commun qui remplacera, à partir du 1er janvier 1983, les tribunaux permanents des forces armées. Elle permettra aussi à la famille de la victime de se constituer partie civile.

L'affaire est consécutive au décès survenu le 16 décembre 1981 d'un engagé de dix-neuf ans, Daniel Leborgne qui avait péri noyé dans les eaux en vue du Blavet, près de Hennebont (Morbihan), au cours d'un entraînement de nuit comprenant une marche de 30 kilomètres avant la traversée de la rivière à la nage.

C'est à la demande du commissaire du gouvernement M. Pierre Roques, magistrat civil détaché du parquet de Créteil, que le tribunal a pris sa décision. *« J'avais reçu des instructions écrites du ministre de la défense pour faire venir cette affaire rapidement*, devait déclarer M. Roques, *mais la parole étant libre, je trouve personnellement anormal qu'elle soit évoquée aujourd'hui, car dans trois semaines la partie civile pourra se faire entendre et avoir accès au dossier. »* — *(Corresp.)*

Prioritaire, mais responsable d'un accident

La cour d'appel de Rennes a déclaré entièrement responsable d'un accident de la circulation un automobiliste qui, bénéficiant de la priorité, était entré en collision avec un autre véhicule, dont le conducteur n'avait pas respecté cette priorité, mais circulait à très faible allure.

Selon l'arrêt de la cour, *« le conducteur d'un véhicule circulant sur une voie prioritaire peut toujours, raisonnablement, prévoir la survenance sur son passage d'un autre usager qui ne respecte pas son droit de priorité, dès lors que cet autre (...) s'avance à allure lente »*. La cour d'appel de Rennes a donc déclaré, le 9 décembre, entièrement responsable un automobiliste qui, en 1975, n'avait pas su prévoir un non-respect éventuel de la priorité par un autre usager. Selon la cour, un conducteur prioritaire doit être à même d'éviter cet autre usager dès lors que celui-ci, bien fautif au départ, s'engage à très faible allure dans un carrefour.

● *Nominations de magistrats.* — M. Henri Bezombes, cinquante ans, président de chambre à la cour d'appel de Nîmes, a été nommé président du tribunal de Montpellier en remplacement de M. Lucien Lassaque, soixante et un ans, nommé premier président de la cour d'appel d'Angers ; M. Jacques Héderer, trente-six ans, premier juge au tribunal de Melun, est nommé président du tribunal de Vesoul (Haute-Saône).

Les bas-côtés de la ville

(Suite de la première page.)

Le processus de cette dégradation comme les causes qui le déterminent sont toujours les mêmes. Au départ, l'évidente mauvaise volonté de ceux, municipalités et propriétaires, à qui incombent les responsabilités au premier chef. Négligence, indifférence ou ignorance ? A propos de Paris — mais ses réflexions sont également valables pour n'importe quelle ville de France ou de Navarre. — l'architecte Albert Laprade écrivait en 1967 : « *En présence d'une construction non entretenue, non ravalée depuis cinquante ans, les réflexes d'un profane sont toujours les mêmes : « Vivement le bulldozer... » Confiez cette même maison à un architecte compétent et dévoué : il vous la rendra lumineuse et pimpante, « très désirable » (...). Mais il faut du temps, de la foi, de la passion, et un peu de goût. On ne soigne pas les vieillards à coups de revolver. Pourquoi ne pas avoir le même respect pour les vieilles maisons, capables de durer tout autant que les nouvelles, sinon plus ?* » (1).

Et, dans le même ouvrage, bien qu'adoptant vis-à-vis du devenir de la capitale le parti contraire, Pierre Dufau, architecte lui aussi, déplorait qu'on ait adopté pour l'abandon pur et simple de tant de constructions : « *Un grand nombre d'oreilles semblent sensibilisées au pic des démolisseurs, expression de rigueur. Mes oreilles à moi sont sensibilisées à un long murmure ininterrompu qui, jour et nuit, seconde après seconde, minute après minute, heure après heure, signifie la mort lente de milliers et de milliers d'immeubles et de monuments qui pourraient être sauvés...* »

La concurrence des ensembles périphériques

L'un des jeunes urbanistes qui œuvrent en faveur de la réhabilitation de l'habitat ancien, M. Alexandre Melissinos, n'y va pas, lui, par quatre chemins pour désigner les vrais responsables : « *Pendant ces trente dernières années, si les différents gouvernements qui se sont succédé ont déterminé chacun une politique du logement, aucun d'eux n'a jamais abordé le vrai problème, qui repose sur une véritable politique urbaine...* » Pour M. Melissinos, « *au lendemain de la dernière guerre, l'urbanisation de la périphérie de nos villes a été hâtivement menée, parfois même violemment. Ces grands ensembles à caractère social se sont aussitôt changés en concurrents dangereux pour les centres-villes : en échange d'un loyer à un prix « raisonnable », ils offraient un confort jusque-là inconnu des quartiers traditionnels, et, très souvent, des équipements inexistants dans la ville « à l'ancienne ». « Rien de blâmable dans cette démarche,* poursuit notre interlocuteur, *mais il aurait fallu, dans le même temps, mettre conjointement en œuvre tous les moyens nécessaires à restructurer les centres-villes, en les faisant bénéficier des curetages, des adductions, des espaces propres à leur assurer des avantages sensiblement égaux... Or, qu'a-t-on fait ? On a sciemment considéré comme « incurables » tels quartiers qui peuvent devenir extrêmement plaisants à habiter, dès lors que les nuisances et les carences inhérentes à leur âge sont surmontées... Les exemples abondent, qui montrent qu'un tel rajeunissement est très souvent possible — et bénéfique* ». Réhabiliter convenablement, et tous les spécialistes semblent bien tomber d'accord sur ce point, passera obligatoirement par l'instauration d'une politique de longue haleine, qui saura non seulement se doter des moyens nécessaires mais aussi tabler sur la participation active des organismes publics. « *Il faut,* nous disait un architecte, *oublier tant d'opérations des dernières années qui, à de rarissimes exceptions près, ont été par trop épisodiques, coûteuses et — ce qui est le plus grave — stériles...* » « *Le moment est venu,* nous confiait un autre, *de mettre enfin un terme définitif à l'attitude contemplative et au refus de s'attaquer carrément au problème qui ont primé depuis un quart de siècle.* » Dans une récente étude sur les centres anciens, menés par l'équipe de M. Melissinos, on note « *qu'il ne peut y avoir de sauvegarde du patrimoine architectural sans qu'il y ait réhabilitation du parc immobilier* ». Cette même étude montre que le dépeuplement qui frappe les centres-villes a atteint, au cours des treize années séparant les deux recensements opérés en 1962 et 1975, le chiffre de — 24 %. Durant ce temps, sur cent logements anciens, 36,5 % sont devenus vacants, 57,5 % changeant radicalement d'affectation ou étant démolis ; 6 % seulement de la totalité bénéficiant d'un agrandissement, voire de quelques améliorations sur le plan du confort ! Mais, pour les auteurs du rapport, le logement proprement dit, en tant qu'entité physique, « *ne semble pas être la cause directe, unique, du dépeuplement : les facteurs de l'environnement urbain interviennent autant, si ce n'est plus. (...) Les départs sont à attribuer au rôle de centralité et à la configuration de la ville ancienne, c'est-à-dire tant à la forme urbaine qui est la sienne qu'aux nuisances qui s'y produisent, et la concurrence à laquelle se livrent les fonctions de service autour de ce lieu privilégié et la rente de situation qu'il représente* » (2).

Les nouveaux pauvres

Si la lente dégradation des quartiers anciens n'est pas un phénomène surprenant en soi, celle qui affecte désormais nombre de grands ensembles — dont certains ont été bâtis voici seulement vingt ou vingt-cinq ans ! — est autrement étonnante et, plus encore, inquiétante. Au point qu'un nombre toujours croissant d'organismes d'H.L.M. envisagent aujourd'hui de démolir purement et simplement des cités entières, jugées, tant leur état est devenu déplorable, impossibles à réhabiliter.

A cet égard, M. Pierre Mauroy n'hésite pas à écrire : « *Il convient de ne pas écarter, car il faut être lucide et courageux, la perspective de destruction de certains immeubles pour les remplacer, bien entendu, par d'autres logements sociaux (...). Il vaut mieux prendre le parti de démolir pour reconstruire quelque chose de neuf plutôt que de se lancer dans une opération de réhabilitation dont on ne peut pas sortir ; mais, bien entendu, le correctif est que chaque fois qu'on peut réhabiliter, c'est préférable, cela va de soi* » (3).

Mais au-delà des causes purement « physiques » qui grèvent si lourdement ces logements devenus taudis, dont on peut dire qu'ils sont passés sans transition de l'enfance à l'extrême vieillesse, en quelque vingt années d'existence, d'autres facteurs interviennent, qui engendrent désormais, là aussi, un certain dépeuplement et une désaffection inquiétante. A ces « cités », on reproche — le plus souvent à juste titre — leur éloignement par rapport au centre des villes, la concentration excessive de l'habitat, la hauteur des bâtiments, l'état, souvent déplorable, des logements et de leur environnement, leur situation à la lisière de zones industrielles, etc. Et, plus encore peut-être, la cohabitation avec une population de travailleurs immigrés jugés le plus souvent indésirables. Ce à quoi s'ajoute depuis quelque temps un certain sentiment d'insécurité, engendré et conforté par le moindre fait divers crapuleux, vite monté en épingle et, souvent, déformé et grossi à dessein...

L'un des directeurs de l'Union des H.L.M., M. André Barthélemy, analyse une situation qui ne laisse d'inquiéter, à tous les niveaux, les responsables : « *L'accélérateur, parfois même le détonateur, c'est la crise économique et sociale qui a atteint les économies et les sociétés occidentales depuis les premiers chocs pétroliers. En déstabilisant la société par le chômage, en créant de nouvelles catégories de pauvres, en développant ce que certains ont appelé la précarité, en donnant naissance à des angoisses et à des frustrations, cette crise a rendu particulièrement critiques ces lieux, déjà vulnérables, qu'étaient les grands ensembles.* »

De logements d'abord « valorisants » qu'ils voulaient être lorsqu'ils ont été bâtis, ces ensembles sont devenus à présent un mode d'habitat totalement dévalorisé, réservé désormais à une population pauvre. Comme le note encore M. Barthélemy, « *dans les années 60, les pauvres étaient surtout dans les cités de transit ou dans des quartiers anciens très dégradés. Petit à petit, la rénovation des centres-ville, la réhabilitation des logements anciens par des particuliers, la suppression des cités de transit, ont déplacé les populations pauvres vers les H.L.M. Diverses couches de population, et notamment des immigrés, se sont retrouvées en H.L.M. Insensible chaque année, cette évolution est spectaculaire sur une longue période...* » (4).

Ainsi, paradoxalement, ce qui a pu, durant un temps, être considéré comme un sérieux remède se voit à son tour très gravement atteint par la maladie ! L'architecte Xavier Arsène-Henry résume parfaitement les vraies raisons de cette « fatalité », lorsqu'il évoque ceux « *qui cherchent à fuir* [la ville traditionnelle], *espérant trouver ailleurs ce qui leur manque, décidés à laisser derrière eux ce qui les a troublés* ». Seulement, écrit M. Arsène-Henry, « *dans leur déménagement, ils transportent parmi leurs bagages le germe de la ville, et, où qu'ils aient émigré, malgré eux, insconciemment, ils la reconstruisent. Le cycle recommence, avec ses peines et ses joies* » (5).

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Prochain article :

DÉMOLIR ET APRÈS ?
PAR MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) *Pour/Contre la démolition de Paris*, par Pierre Dufau et Albert Laprade. Berger-Levrault, 1967.

(2) *Centres anciens — Évolution de la fonction résidentielle*, étude inédite (1978).

(3) et (4) « *H* », revue de l'habitat social éditée par l'Union nationale des H.L.M., nº 70 (janvier 1982).

(5) *Notre ville*, par X. Arsène-Henry. Mame, 1969.







L'APPLICATION DES LOIS SUR LES REPENTIS

Loterie judiciaire à l'italienne

De notre correspondant

Rome. — Les cheminements de la justice italienne sont parfois difficiles à suivre. A la lumière des décisions et des verdicts intervenus ces dernières semaines, on peut se demander quelle cohérence, sinon quelle logique, préside à son action.

Il y a peu, un procès contre des membres du groupe terroriste Prima Linea se concluait par une pleine application de la loi sur les repentis, à la demande même du ministère public. Celui-ci a tenu compte dans son réquisitoire de la « dissociation » et du « repentir » de certains accusés.

Récemment, la cour d'assises de Rome a condamné à vingt et trente ans d'emprisonnement trente et un accusés dans le procès des Unités communistes combattantes (U.C.C.), un éphémère groupuscule qui exista entre juin 1976 et le printemps 1977. Au total, cinq cent dix-huit années de prison pour des actions tombant certes sous le coup de la loi mais sans effusion de sang et, *a fortiori*, sans morts. Trente ans paraît une peine un peu lourde pour le supposé chef des U.C.C., coupable d'une tentative de séquestration d'un grossiste en viande ou pour une demande de rançon, la distribution de 700 tonnes de viande à un « *prix politique* » de 1 500 lires (7,30 F) le kilo.

Sans doute les tribunaux sont-ils en droit d'interpréter les dispositions décidées par le législateur en fonction des cas d'espèce sur lesquels ils ont à statuer. Tout autre est la situation lorsqu'un tribunal refuse d'appliquer certaines lois. C'est ce qui s'est passé dans le cas du procès des U.C.C., dont les verdicts ont suscité de vives polémiques dans les milieux politiques et judiciaires. En fait, la cour d'assises de Rome n'a pas jugé bon d'appliquer la loi sur les repentis, et, en définitive, le problème que pose ce procès est celui de la « *crédibilité de la justice* », souligne M. Rodota, député élu sur les listes *de la gauche indépendante*. Car, précisément, la loi sur les repentis revient à instaurer une sorte de marché entre les inculpés et la justice. Un mécanisme qui suppose une confiance des premiers dans la loi.

Certes on peut et on a beaucoup discuté de la loi sur les repentis entrée en vigueur en mai dernier. Moins qu'une technique judiciaire, c'est avant tout un acte politique : elle offre en effet la possibilité à ceux qui se sont engagés de près ou de loin dans la lutte armée de bénéficier de fortes réductions de peine, voire de l'impunité, à condition qu'ils collaborent avec les autorités. Jusqu'à l'entrée en vigueur de cette loi, c'était en vertu des dispositions générales de l'article 4 de la loi dite Cossiga, autorisant des réductions de peine pour les accusés qui collaborent avec la police, que la justice avait mis en marche la mécanique du repentir : une arme efficace qui a incontestablement permis, notamment à partir des confessions de Patrizio Peci *(1980)*, d'avoir une vision plus claire de l'organisation terroriste, et progressivement de la démanteler en grande partie, comme on l'a vu après l'enlèvement du général américain Dozier.

Introduisant en fait la notion anglo-saxonne du « témoin de la couronne », avec qui pactise la justice, le législateur italien va en fait plus loin que le code fasciste, qui n'avait pas voulu « *encourager l'infamie promise aux scélérats* ».

C'est peut-être aussi dans la mesure où elle encourage la délation que cette loi est une réponse avant tout politique au terrorisme, en même temps qu'elle tend à récompenser ceux qui ont le plus lourd passé et ont donc le plus à révéler : les réductions de peine peuvent être importantes pour un repenti à « contribution exceptionnelle » et minime pour le « lampiste », qui précisément n'a pas grand-chose à dire.

Étrangetés

Avec le verdict de la cour d'assises de Rome, ces subtilités sont balayées : alors que les inculpés des U.C.C. ont collaboré, les jurés n'en ont pas tenu compte et les ont même condamnés à des peines plus lourdes que ne le demandait le ministère public. Et on arrive à la situation paradoxale suivante : une repentie des U.C.C., Maria Pecchia, a été condamnée à vingt ans d'emprisonnement alors qu'un autre repenti, jugé par un autre tribunal, Roberto Sandalo, qui a avoué trois homicides et de nombreux attentats, et est accusé de cent dix délits, est mis en liberté *provisoire*.

Même *l'Unita*, qui, à l'instar du parti communiste, n'a jamais fait preuve de « complaisance » à l'égard de la lutte armée, dénonce cette ignorance par la cour d'assises de Rome des dispositions légales. Pour *la Stampa*, ce n'est pas tant la lettre de la loi qui est violée que le sentiment de justice collective qui est offensé. En revanche, à Gênes, dans un procès en appel de quarante-sept accusés membres des Brigades rouges, le verdict a été en pleine harmonie avec la loi sur les repentis.

Autre étrangeté de la justice italienne : la première phase du procès des accusés de l'assassinat d'Aldo Moro, qui se termine après huit mois et soixante dix-sept audiences sans que la lumière soit faite sur nombre de points-clés de l'affaire, par exemple le lieu de la détention. Dans bien des cas on en est resté aux incertitudes quand, sur d'autres, d'importants éléments au dossier se sont tout bonnement volatilisés. Ainsi certains enregistrements de conversations téléphoniques sont désormais *curieusement parsemés de blancs*. La cour s'est contentée de signaler ces carences, sans s'y arrêter. Défense et ministère public commencent plaidoiries et réquisitoires le 6 décembre, alors que l'enquête n'est pas terminée.

Tout aussi surprenante est l'attitude de la justice dans le procès du « 7 avril », c'est-à-dire des chefs d'Autonomie ouvrière, dont le professeur Toni Negri (1). Les accusés sont en détention provisoire depuis déjà trois ans et huit mois. Certes les accusés du « 7 avril » ne sont pas les seuls à attendre leur procès, mais sur les 24 000 prévenus (sur 36 000 détenus) qui attendent leur procès, ces accusés sont ceux dont la détention provisoire aura été la plus longue non seulement en Italie mais aussi en Europe.

A côté de ces grands procès, il y a le tout venant des accusés dont les noms ne font pas un titre de journal : Claudio Cerica, vingt-huit ans, un autonome arrêté depuis huit mois qui continue une longue grève de la faim, réclamant qu'on le confronte aux repentis qui l'accusent ; ou ce droit commun de Turin à qui on a refusé une remise de peine depuis un *an et qui n'en avait jamais été* averti, pas plus, au demeurant, que le directeur de la prison, qui l'a appris par les journaux. En revanche, le meurtrier en 1975 de Pier Paolo Pasolini, a été mis récemment en liberté, bénéficiant d'une remise de peine d'un an et demi.

PHILIPPE PONS.

(1) *M. Marco Pannella, secrétaire* du parti radical, a annoncé que M. Toni Negri sera candidat sur les listes de son parti en cas d'élections anticipées.

UN PÈRE DIVORCÉ POURSUIT UNE ENQUÊTRICE SOCIALE DU TRIBUNAL DE PONTOISE

Le « privilège de la tendresse »

L'amour maternel est-il irremplaçable ? Vaste question cent fois reformulée et qui était, le 10 décembre, au centre d'un procès qui s'est déroulé devant le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise). Mlle Raymonde Claude, enquêtrice sociale auprès de l'administration judiciaire, était poursuivie pour « *discrimination sexiste* » en vertu de l'article 187-5 du code pénal par M. Jean-Olivier Bourbon, trente-trois ans, responsable de la formation dans une entreprise de travaux publics. Ce père de famille en instance de divorce s'était vu, en effet, retirer, après deux années, la garde de ses deux enfants par le juge aux affaires matrimoniales, qui fondait sa décision sur un rapport établi par Mlle Claude. Cette dernière évoquait dans son rapport cette « *tendresse dont les enfants ont incontestablement besoin et que seule une maman peut dispenser à ses enfants* ». Soutenu par le Mouvement de la condition paternelle (M.C.P.), M. Jean-Olivier Bourbon et son avocat, Me Agnès Fichot, avaient cité de nombreux témoins, et notamment des psychologues, des sociologues, Mme Benoîte Groult, écrivain, Mme Marie-France Lecuir, député (P.S.) du Val-d'Oise, et M. Guy Ducoloné, vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président du groupe parlementaire communiste.

L'histoire commence en décembre 1980 avec le départ définitif du foyer conjugal de Mme Claude Bourbon, après huit années de vie commune. A cette époque, Nicolas a huit ans et Sylvain cinq ans. Selon Mme Bourbon, présente au procès, « *il existait entre nous un consentement mutuel : la garde des enfants était alternée* ». Le 15 septembre 1981, le divorce est demandé par M. Bourbon, tandis que le juge aux affaires matrimoniales lui attribue le domicile conjugal et la garde matérielle des deux enfants. Le principe d'une égalité parentale conjointe est adopté. Deux mois plus tard, l'ordonnance de non-conciliation demande, comme cela est souvent le cas, une enquête sociale. Une enquête de vingt et une pages sera rédigée par Mlle Raymonde Claude, enquêtrice depuis trois ans au tribunal de Pontoise. Ses conclusions permettront à Mme Bourbon d'assigner son mari en référé. Un jugement favorable à l'épouse, cette fois-ci, est rendu le 2 juillet 1982, et, le 30 juillet suivant, la cour d'appel de Versailles confirme : la garde des enfants doit être confiée à la mère. Rien ne va plus désormais entre les deux époux, et, estimant que le rapport « sexiste » de Mlle Claude a influencé le tribunal, M. Bourbon décide de poursuivre en justice l'enquêtrice sociale.

Certains termes de son rapport apparaissent assez malheureux. Ainsi : « *L'attitude du père semble beaucoup plus révélatrice d'une idée fixe que de l'intérêt qu'il porte à ses enfants, mais il a l'excuse d'être un homme, apparemment énergique, et de s'exprimer à la manière d'un homme.* » Au contraire : « *Mme Bourbon est une femme calme, douce, apaisante, de laquelle il se dégage de la tendresse alliée à un certain charme.* »

Stéréotypes

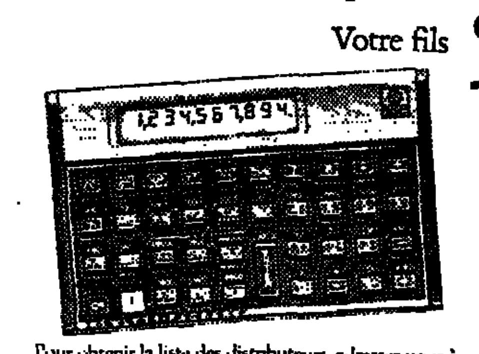
Les témoins cités par la partie civile ont dénoncé ce « *petit catalogue de stéréotypes sociaux et le poids de l'idéologie sur le rôle et les fonctions des parents* ». Selon Mme Groult, « *ce qui a inspiré l'enquête, c'est moins les faits qu'un préjugé, une opinion selon laquelle les femmes sont plus aptes à donner de la tendresse que les hommes. Des hommes et des femmes veulent se libérer de ce mythe de l'instinct maternel. L'amour maternel est un sentiment qui peut être fluctuant* ». M. Guy Ducoloné s'interrogeait, lui, *sur la qualification des enquêtrices* sociales. Quant à Mme Marie-France Lecuir, elle rappelait la récente loi sur l'égalité professionnelle, « *égalité qui doit exister aussi dans le domaine social et dans l'éducation des enfants* ». Pour l'employeur de M. Bourbon, « *le monopole de la tendresse n'est pas d'un seul côté* ». Mais, au-delà des discours qui se tenaient dans l'enceinte du tribunal correctionnel de Pontoise, la réalité apparaissait durement au détour de certaines phrases, même si le déchirement entre les époux n'était pas l'objet du procès. Ainsi apprenait-on que M. Bourbon, au terme d'une garde légale, cachait ses enfants depuis six mois et qu'aucune enquête de gendarmerie n'était parvenue à les retrouver. « *Je ne nie pas que cette affaire nous ait conduits jusqu'à cette attitude jusqu'au-boutiste*, a reconnu Me Agnès Fichot, *mais il est dommage que Mlle Claude ait gaspillé ce choix d'authenticité qu'avaient eu les deux parents d'organiser leur vie.* » Seule Mlle Claude paraissait ne rien comprendre au procès qui se jouait devant elle. Comme sa mère, et sa grand-mère probablement, elle avait appris dans son enfance qu'une femme est maternelle par essence et donc plus indispensable à un enfant que le père. Une conviction qui lui paraît être du simple bon sens.

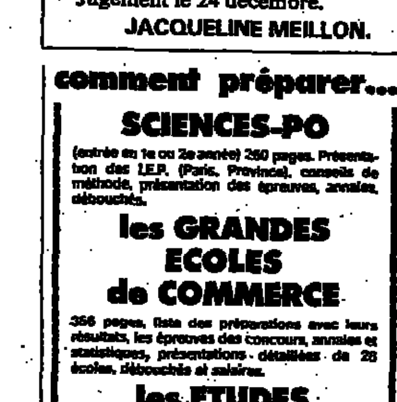
Le père de Nicolas et de Sylvain s'est peut-être trompé de cible en stigmatisant les propos de cette femme et en la rendant responsable d'une *décision* judiciaire, alors que les enquêtes sociales n'ont de valeur qu'indicative. « *Une enquêtrice sociale n'est ni dépositaire d'une autorité publique ni un citoyen investi d'un ministère de service public*, a précisé le substitut du procureur. *Mlle Claude a fait un rapport qui ne sert qu'à éclairer la décision du juge. Les éléments du délit ne sont pas établis, je m'en remets au tribunal.* » En clair, ce qui était une manière de demander la relaxe au procureur.

Jugement le 24 décembre.

JACQUELINE MEILLON.







A L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE DE PARIS-GRIGNON

« Agro » par vocation... ou par stratégie

Alors que l'on s'avise de « professionnaliser » l'enseignement supérieur ou, à tout le moins, de « finaliser » les filières universitaires, on constate un phénomène qui va s'accentuant : les écoles d'ingénieurs perdent de plus en plus leur spécificité. Qui, aujourd'hui, imagine un polytechnicien en officier d'artillerie, un centralien en ingénieur des chemins de fer, ou un diplômé des Mines en directeur des Charbonnages ? Il faut se rendre à l'évidence : la plupart des écoles d'ingénieurs recrutent davantage en fonction d'un niveau d'études — la force en mathématiques ! — que dans une perspective professionnelle spécifique.

Il en est, pourtant, qui conservent une image « professionnelle » indéniable. C'est notamment le cas de l'Agro, appelé aujourd'hui Institut national agronomique de Paris-Grignon (INA-P.G.) depuis la fusion de l'école de Grignon (Yvelines) avec l'institut de la rue Claude-Bernard (Paris 5e).

Même si l'on retrouve des « agros » dans tous les secteurs de l'économie et de l'administration, y compris dans la banque ou des industries sans rapport avec l'agriculture, le mode de recrutement de l'institut et ses nombreuses écoles d'application (Génie rural, Eaux et Forêts, Haras nationaux, etc.) font de l'Agro un établissement d'enseignement supérieur « finalisé », formant aussi bien des cadres de l'industrie privée que des agents de l'État ou des fonctionnaires internationaux.

Recrutés après une préparation spécifique au lycée (« maths sup bio ») ou à l'issue d'un premier cycle universitaire (« concours B »), les élèves de l'Agro ont parfois une vocation professionnelle affirmée qui tranche avec la situation des élèves-ingénieurs sélectionnés sur des critères strictement mathématiques.

Il faut dissiper tout de suite un malentendu : l'Agro ne forme ni des agriculteurs ni des fils d'agriculteurs. « *C'est bien simple,* précise M. Philippe Marchon, directeur des études, *nous n'avons que 5 % à 6 % d'enfants d'agriculteurs, ce qui correspond à la moyenne nationale.* » Situation bien différente, par exemple, des écoles normales supérieures, qui recrutent surtout dans le milieu enseignant (*le Monde* des 6 et 24 novembre).

Qu'est-ce donc qui décide un bachelier — ou une bachelière (1) — à préparer l'Agro ? Il y a d'abord les passionnés de nature ou de biologie, dont la vocation remonte parfois très loin. « *J'ai toujours joué avec un petit microscope* », se souvient Pierre, élève de première année qui a choisi l'Agro depuis la classe de seconde. « *J'ai toujours été intéressé par les animaux* », reconnaît François, élève de troisième année originaire de Cognac. Lui pensait plutôt à « *faire Véto* » (l'école vétérinaire), mais il s'est finalement présenté à trois concours : Ulm, Saint-Cloud (2) et l'Agro. Reçu à Saint-Cloud et ayant échoué « *d'une place* » à Ulm — il le regrette, — il a choisi l'Agro et, en troisième année, l'option « zootechnie ». Il pense continuer dans la recherche « *pendant un temps* », après son éventuelle admission à l'INRA, l'Institut national de la recherche agronomique.

Son camarade, passionné d'océanographie depuis que, « *tout gosse* », il a vu les films de Cousteau, a choisi l'Agro par défaut. Après un bac C, comme 95 % des élèves de l'INA, il a préparé en faculté un DEUG de biologie, car il était « *allergique aux maths* ». Et il est entré à l'Agro par le concours B, réservé aux étudiants de second cycle, car il rêve de « *monter des fermes d'aquaculture en pays tropical* ».

Pour Fabienne, élevée en Mauritanie (« *un pays sans arbres* »), l'attrait pour la verdure a été le plus fort. « *J'ai hésité entre les maths et les petites fleurs* », avoue-t-elle. Car elle a envisagé un moment de devenir professeur de mathématiques. Elle a finalement opté pour l'Agro et, en troisième année, pour la biochimie. Aujourd'hui, l'appel de la forêt est un peu oublié. Elle songe même à la recherche en secteur industriel (« *pour gagner des sous* »), à condition toutefois de « *rester en France, en contact avec les cultivateurs* ».

Goût pour les sciences naturelles, nostalgie de la ferme des grands-parents, fibre écologique, amour de la nature ou même pratique de l'équitation (beaucoup de jeunes filles, en particulier, sont venues à l'Agro par leur passion du cheval), bien des vocations « agronomiques » sont nées avec la découverte, parfois tardive, de la nature ou de ses composants.

« *Il y a dix ans, c'était l'environnement,* observe M. Marchon. *Aujourd'hui, ce serait plutôt la faim dans le monde, l'agro-alimentaire sous son aspect international.* » Aux yeux de beaucoup d'élèves, en effet, l'agronome d'aujourd'hui a une image de grand voyageur. l'Agro tente donc les candidats à l'aventure tropicale et au dépaysement. Il offre aussi une formation à ceux qui, désireux d'aider au développement du tiers-monde, envisagent de travailler au sein d'organismes internationaux comme la F.A.O. ou l'UNESCO.

Plusieurs ont découvert leur vocation à l'occasion d'un voyage, précisément. C'est le cas d'Hubert, un Parisien de troisième année en stage d'économie tropicale à Montpellier. « *C'est en passant des vacances au Sahel que j'ai découvert les besoins de ce pays. Il y a du boulot à faire là-bas.* » fonctionnaire détaché de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie appliquée de Dijon, il touche 6 000 F par mois pour finir ses études et servir au moins cinq ans dans la coopération avec le tiers-monde à l'issue de son service national.

Pour la recherche

Les vocations, précoces ou tardives, existent. On en rencontre beaucoup à l'Agro. Mais on y trouve aussi une quantité d'élèves venus à l'agronomie par défaut, voire par stratégie de contournement. Il y a d'abord les étudiants soucieux de leur avenir professionnel — cela existe ! — qui écartent d'emblée l'université sous prétexte qu'elle « *ne mène à rien* ». Ayant retenu le principe de la grande école, ils préparent le concours commun de l'Agro (3) parce qu'ils ne veulent pas « *s'abrutir de maths* ». Beaucoup se présentent aussi à des concours jugés voisins (en option biologique) comme la rue d'Ulm ou l'Ecole vétérinaire. Le concours de Saint-Cloud, dont les épreuves ont lieu juste avant l'Agro, apparaît comme un galop d'essai, « *pour se faire la main* », car l'enseignement attire peu. Plusieurs passent l'Agro parce qu'ils ont renoncé à la médecine, « *qui offre trop peu de débouchés actuellement* ».

Une forte proportion d'étudiants choisissent l'Agro pour la recherche. C'est le cas de Claire, une Marseillaise de quatrième année (elle double sa dernière année pour préparer un deuxième diplôme d'agronomie approfondie), qui voulait faire de la recherche fondamentale en physiologie végétale. Admise en « prépa bio », elle décroche au bout d'un an et termine son DEUG en faculté. A l'université, elle se rend compte que « *les places de chercheurs sont accaparées par les normaliens et les « agros »* ». Elle se présente donc au concours B pour entrer dans une école qui « *lève l'hypothèque de la concurrence* ». Comme 15 % de ses camarades de promotion (180 diplômés par an), elle obtiendra peut-être une bourse de recherche à l'INRA (4).

Le terrain

D'autres, en revanche, préfèrent l'Agro pour se rapprocher de l'activité économique et des milieux professionnels. « *J'ai quitté la fac pour être femme de terrain* », dit sans ambages Isabelle, « facarde » (5) de première année qui a préparé un DEUG à l'université « *en pensant à l'Agro* ». Certains veulent bien faire de la recherche, mais à titre de formation complémentaire. « *C'est sclérosant de faire de la recherche trop longtemps* », affirme un élève de troisième année qui refuse d'être « *fonctionnaire à vie* » et envisage de « *monter une entreprise* » après un temps consacré à la recherche.

Bien des « agros », cependant, restent perplexes sur leur avenir professionnel. En effet, beaucoup ont choisi l'école pour son image de « pépinière d'hommes de terrain », pas trop déformés par l'abstraction mathématique et restés proches de la nature.

En même temps, cette école d'État, placée sous la tutelle du ministère de l'agriculture, débouche sur quantité de services publics (INRA, Génie rural, Aménagement du territoire, Eaux et Forêts, etc.) qui promettent les diplômés à un statut de fonctionnaire. Or un fonctionnaire, même « de terrain », travaille beaucoup en bureau, ce que redoutent la plupart des élèves. Sauf ceux qui, comme Emmanuel, souhaitent « *entrer dans l'administration à un niveau intéressant* ». En guise de troisième année d'Agro — après avoir été collé à l'oral de Véto — il fait une deuxième année de Sciences Po pour « *associer la gestion à la formation d'ingénieur* » et devenir « *haut fonctionnaire dans l'agriculture* ».

Ainsi, qu'il envisage l'entreprise privée, l'aide au tiers-monde, la recherche ou la fonction publique, l'ingénieur agronome 1982 conserve une spécificité : une activité plus ou moins liée à l'agriculture ou au monde rural. S'il « trahit » pour la banque, ce sera plutôt pour le Crédit agricole ; s'il se lance dans les affaires, ce sera de préférence en liaison avec l'agro-alimentaire, et s'il endosse définitivement la blouse de chercheur, ce sera en priorité pour traquer l'insecte nuisible ou créer une nouvelle variété d'oléagineux. Même acquis en cours d'études, cet attachement à la terre et aux choses de la vie marque son homme. Les élèves de Grignon et de la rue Claude-Bernard en portent témoignage.

ROGER CANS.

(1) L'INA-P.G. accueille 35 % d'étudiantes.

(2) Les écoles normales supérieures de la rue d'Ulm et de Saint-Cloud.

(3) Outre l'Agro, le concours commun ouvre accès aux écoles agronomiques de Rennes, Montpellier, Nancy et Toulouse, aux écoles des techniques agricoles ou d'agronomie appliquée de Strasbourg, Lille, Dijon, Massy (Essonne) et à l'École supérieure du bois.

(4) 22 % des chercheurs de l'INRA proviennent de l'Agro.

(5) Terme péjoratif pour désigner les agros passés par l'université.

CORRESPONDANCE

L'enseignement du français en Islande

A la suite de l'article intitulé « L'union dans la diversité », publié dans la page « Idées » du 24 novembre 1982 (« Parler français »), l'Association des professeurs de français d'Islande nous demande d'apporter les rectifications suivantes :

(...) L'enseignement du français existe bel et bien, non seulement dans tous les lycées d'Islande, mais même en classe terminale de certains collèges d'enseignement secondaire où il est proposé en option. L'Alliance française n'a nullement pris le relais de ces établissements.

Le français est enseigné en Islande comme troisième langue étrangère (après le danois et l'anglais), en concurrence avec l'allemand, qui vient en tête, et l'espagnol, qui vient assez loin derrière.

Les élèves qui choisissent le français en commencent l'étude dès leur entrée au lycée, à l'âge de seize ans environ. Selon la section et les options choisies, ils poursuivront cette étude pendant deux à quatre années scolaires, à raison de quatre heures par semaine en moyenne.

S'il est vrai que certains professeurs qui enseignent le français au lycée ou à l'université arrondissent leurs fins de mois en donnant des cours du soir à l'Alliance française, il n'en demeure pas moins qu'ils sont avant tout des fonctionnaires de l'Etat islandais, exerçant leur activité en premier lieu au lycée ou à l'université.

Il est à noter, en outre, que le public de l'Alliance française n'est pas le même que celui des lycées. L'Alliance dispense son enseignement — dont il ne s'agit pas de sous-estimer la valeur — à des adultes de tous âges, qui n'ont généralement pas suivi la filière du lycée, ou alors qui souhaitent rafraîchir des connaissances anciennes. On y rencontre également, bien sûr, quelques lycéens soucieux d'acquérir plus d'aisance dans la pratique orale de la langue, mais ils sont l'exception.

Il est donc faux de dire que « *l'Alliance française a pris le relais des lycées, qui n'offrent plus d'enseignement du français* » en Islande.

[Dans les classes terminales de la scolarité obligatoire (de six à quinze ans), 1 % des élèves, soit quatre cent quinze, ont choisi d'apprendre le français. Dans les lycées — où l'on entre à partir de seize ans — le français, qui peut être choisi en troisième langue, après l'anglais et le danois, arrive au quatrième rang après l'allemand. Quelque deux mille quatre cents élèves islandais y apprennent le français en troisième ou quatrième langue. A l'Université, cinquante-cinq étudiants sont inscrits au cours de français cette année. L'Islande a deux cent vingt mille habitants.]

A propos des « pallikares »

M. Jean G. Xydias, d'Athènes, nous écrit :

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu dans *le Monde* du 24 novembre l'article de M. Jacques Fauvet sur les *Mémoires* d'Edgar Faure.

En attendant que cet ouvrage soit mis en vente à Athènes et sans donc connaître le texte où figure le mot « pallikare », je me permets de signaler une erreur d'interprétation évidemment involontaire.

Le « pallikare » (en grec *pallikari*) n'est pas un animal, comme le croit M. Fauvet, mais un homme en qui la notion de bravoure se trouve enrichie de nuances telles qu'intrépidité, noblesse. En fait, le terme exprime quelque chose de plus que « combattant valeureux ».

Il est d'ailleurs passé, il y a plus de cent cinquante ans, dans la langue française par le truchement d'écrivains et d'artistes philhellènes, durant la guerre de l'indépendance. Nous le constatons une fois de plus grâce à la belle exposition « Le philhellénisme dans la vie quotidienne en France (1824-1830) », organisée à l'Institut français d'Athènes, où le terme « pallikare » apparaît à plusieurs reprises.

De nos jours, ce terme est couramment usité pour désigner un homme jeune, vigoureux, vaillant.

SPORTS

SKI ALPIN

Déroute des Français au Critérium de la première neige

Val-d'Isère. — De mauvaises conditions atmosphériques ont perturbé le début de la saison de ski. La première épreuve de la Coupe du monde de fond qui devait avoir lieu à Ramsau (Autriche) a été annulée. A Val-d'Isère, où se déroulait, du 7 au 12 décembre, le Critérium de la première neige comptant pour les coupes du monde féminine et masculine, la descente hommes a été aussi annulée, elle devrait être disputée ultérieurement à Val-Gardena (Italie).

Sous la neige et par une visibilité médiocre, le premier super-géant (quarante-cinq portes, 580 m de dénivellation) comptant pour le Trophée de cristal a été gagné, dimanche, par le Suisse Peter Mueller (1 min.35 sec. 16) qui a précédé quatre de ses compatriotes : *Luescher (6/100)*, *Zurbriggem* (à 51/100), Heinzer (à 87/100) et Buergler (à 1 sec. 10). Les Français n'ont guère brillé : le premier, Michel Vion, champion du monde du combiné, s'est classé quarante-quatrième à 3 sec. 73.

L'intérêt de l'épreuve hybride de descente et de slalom géant traditionnelle est controversé. Le Suédois Stenmark et les jumeaux américains Mahre, qui sont les leaders incontestés des « géantistes », ont refusé d'y prendre part. C'est néanmoins grâce à elle que le Suise Mueller (quarante points) a pris la tête du classement de la Coupe du monde devant l'Autrichien Weirather (trente-trois points) et son compatriote Luescher (vingt points).

De notre envoyé spécial

Le drapeau à damiers noirs et jaunes flotte sur la station. Risque d'avalanche. De gros flocons tourbillonnants, les pistes sont impraticables. Les artistes du Cirque blanc sont calfeutrés dans leur hôtel. Le comité de course tient session sur session. Des délégués techniques de la Fédération internationale de ski critiquent les conditions d'organisation du Critérium de la première neige. Le service des pistes, qui s'affaire depuis une quinzaine, rétorque qu'il n'est pas maître des conditions atmosphériques. Les Autrichiens et les Italiens laissent entendre qu'il y a de la neige chez eux.

Le Critérium qui souffre tout à la fois depuis plusieurs saisons de mau*vaises conditions météorologiques* et d'une ambiance maussade est sur la sellette. Or, a précisé la maire de la commune, M. Yvon Mattis, qui voit sous chaque remarque un sous-entendu électoral, à trois mois des municipales : « *Ces courses sont d'un intérêt considérable pour la promotion de la station.* » Leur organisation revient à quelque 2 millions de francs, dont plus de la moitié est à la charge de la commune. M. Mattis n'ose pas chiffrer ce que l'Office du tourisme devrait dépenser pour maintenir l'image de marque de Val-d'Isère. Il envisage d'équiper le bas des pistes de La Daille, où sont courues les épreuves, de canons à neige qui pallieraient les caprices du temps. L'investissement serait de l'ordre de 6 millions de francs. Pour le tenter, il faudrait à la municipalité l'assurance de pouvoir organiser le Critérium pendant plusieurs années encore. Rien n'est moins sûr.

Cette année, le coup d'envoi de la Coupe du monde devait être donné à Laax (Suisse) avec une descente homme. En raison du manque de neige, celle-ci a dû être disputée sur une piste contestable, Lagapad. D'autres stations ont insisté sur la répétition des difficultés d'organisation de Val-d'Isère et proposent insidieusement leurs services. L'attribution d'une épreuve de Coupe du monde est la garantie d'une large publicité par le canal de l'Euro- vision.

L'intérêt des stations ne coïncide cependant pas toujours avec celui des principaux commanditaires de la Coupe du monde, qui voient avec inquiétude les coureurs « s'égarer » à Kranjska-Gora ou à Maribor (Yougoslavie), au Markstein (Vosges) ou à Vysoke-Tatry (Tchécoslovaquie).

Le lancement de la saison

Le fabricant de vêtements de *sport italien Fila verse quelque* 820 000 F à la station pour avoir son nom sur les dossards des coureurs et les panonceaux de l'aire d'arrivée. « *La politique de promotion de notre firme est basée sur les grands événements sportifs*, explique M. Daniel Lesur, directeur de la filiale française. *Il est important pour nous d'être à Val-d'Isère parce que c'est le lancement de la saison. Si la conception du Critérium est modifiée, nous devrons réviser les conditins de notre contribution.* »

Même son de cloche chez les fabricants de matériel qui regrettent que la Coupe du monde ne soit pas organisée autour des quatre ou cinq grands rendez-vous. La victoire d'un Yougoslave dans un slalom à Furano (Japon) n'a pratiquement aucune retombée commerciale. Or la compétition reste le moteur du marché des sports d'hiver. Les chaussures Trappeur, qui avaient équipé les skieurs français à la grande époque des Killy et Goitschel, sont rentrées dans le groupement des producteurs (pool). « *Des résultats en compétition pousseront les jeunes qui nous ont oubliés à demander à nouveau nos produits* », note un cadre commercial. Même approche chez Fila, qui donne environ trois cents combinaisons de descente par an aux Français.

Les retombées de la compétition sont encore plus fortes pour les fabricants de ski. En dépit de ses 25 % du marché mondial, Rossignol avait mal supporté la baisse brutale de ses ventes en Amérique du Nord ces deux dernières années, consécutive à un enneigement insuffisant. Les médailles d'or et d'argent collectionnées an championnat du monde à Schladming (Autriche) par Erika Hess, Gerry Sorrensen, Cindy Nelson et Perrine Pelen ont autant contribué au rétablissement de la société qu'une gestion rigoureuse. Le directeur de Dynastar, M. Pagoud, qui équipe 60 % des coureurs de l'équipe nationale, souligne que « *la course est le fer de lance de la recherche technologique* ». Grâce à sa position, il pense pouvoir doubler sa position sur le marché en commercialisant 10 % des paires de ski.

Equilibre financier

Chacun garde pourtant les yeux rivés sur son compte d'exploitation. Alors qu'il s'était vendu près de 12 millions de paires de ski en 1979 dans le monde, le marché n'était que de 9 millions de paires en 1982. La rigueur est donc à l'ordre du jour. Particulièrement dans les rapports avec l'équipe de France qui ne soulève pas l'enthousiasme, en dépit du tite mondial de Michel Vion et du Trophée de cristal de Marie-Cécile Gros-Gaudenier. Lors de la renégociation du contrat avec ses fournisseurs, la Fédération française de ski (F.S.S.) demanda 2,5 millions de francs. Le groupement proposa 1,5 million. On trancha la poire à 2 millions de francs. Mais certains fabricants avaient envisagé de supprimer, purement et simplement, leur aide financière pour se contenter d'un apport en matériel aux skieurs.

« *Après deux années difficiles, les industriels étaient préoccupés par le rétablissement de leur équilibre financier. L'austérité s'impose dans tout les domaines. La F.F.S. devait aussi la vivre sans sa propre organisation* », souligne M. Mahiet, directeur général de Rossignol, d'autant que la contribution au pool n'est que la face émergée de l'iceberg. « *En plus des 270 000 francs que représente notre quote-part, nous payons quatorze techniciens pour le service course et nous distribuons un millier de paires de ski. Cela revient à doubler notre mise* », note M. Pagoud.

L'austérité est difficile à vivre pour la F.F.S. Depuis 1965, le nombre des épreuves concernant les équipes nationales est passé de 91 à 336. Le nombre de stages d'entraînement a augmenté de 52 à 172 ; 74 coureurs, contre 51, sont concernés et 31 cadres, au lieu de 10. Or l'argent se fait rare. France-Inter, qui a commandité, la saison dernière, la coupe de France de descente, indispensable pour révéler les futurs champions de vitesse, a estimé cette année que cet inves- tissement de 90 000 francs était superflu.

L'idée de confier la promotion de l'équipe de France de ski au groupe I.M.G. s'est fait jour. McCormack créerait un club des amis de l'équipe de France, qui, en échange de leur cotisation, sur laquelle I.M.G. prélèverait un substantiel pourcentage, *pourrait utiliser l'image des skieurs* nationaux pour promouvoir leurs produits. La révélation de ces tractations au cours de l'été a vraisemblablement empêché la signature du contrat. Les fournisseurs traditionnels de l'équipe de France ont obtenu d'assister à la suite des négociations. Cela ne les empêche pas d'être inquiets.

« *La nécessité d'une barrière entre le sport et la publicité est absolue* », souligne M. Mahiet. Le directeur de Rossignol craint, sans le dire, que McCormack ne joue de ses intérêts nouveaux dans le ski et de ceux, anciens, dans le tennis, où la firme de Voiron se développe, pour poser ses conditions. Le ministère de la jeunesse et des sports ne voit pas non plus d'un très bon œil l'intrusion du sorcier du sport professionnel dans le ski alpin, où la frontière avec le professionalisme est déjà très incertaine.

ALAIN GIRAUDO.

SPORTS ÉQUESTRES

Godignon et « J't'adore » en francs-tireurs

Après trois jours de spectacle ininterrompu, le Festival équestre international de Paris (sauts d'obstacles) a pris fin, dimanche 12 décembre, au Palais des expositions de la porte de Versailles, les tribunes prises d'assaut par un public enthousiaste, malgré le relatif intérêt d'un lever de rideau peu réussi. On a beau estimer l'équitation académique, voir pendant une bonne heure d'horloge virevolter des couples sur le même thème, c'est inciter l'amateur le plus indulgent à bayer aux corneilles. Le miracle, c'est que le public a trouvé encore des bravos pour saluer les lauréats.

Le rachat ne devait plus tarder avec le grand prix comptant pour la Coupe du monde. Le parcours comprenait deux phases avec barrage pour les cavaliers ayant tiré leur épingle du jeu. Les obstacles exigeaient des chevaux autant de puissance que d'adresse, les douze piliers de l'édifice plantés en pleine piste ne facilitant guère les opérations. Au premier tour, on dénombra neuf « sans faute » seulement sur les trente-quatre cavaliers inscrits au programme. Parmi les pénalisés, on trouvait quelques figures de proue, notamment les Britanniques Harvey Smith et Malcolm Pyrah, le Brésilien Nelson Pessoa et, dans la défense française, Christophe Cuyer, Jean-Marc Nicolas et Patrick Pierre.

Pendant que se déroulaient ces événements, des noms circulaient dans les coulisses parmi les cavaliers français toujours en lice et susceptibles de mettre tout le monde d'accord, et cela malgré la présence de monstres sacrés comme les Allemands de l'Ouest Paul Schockemöhle et Fritz Ligges. Personne ne songeait sérieusement à Hervé Godignon, à peine rétabli d'un accident survenu l'été dernier à Royan.

Pour ce motif, son cheval J't'adore *faisait figure de franc-tireur. C'était oublier un peu vite qu'il avait acquis tout récemment ses lettres de noblesse au jumping international de Bordeaux en se classant deuxième d'une grosse épreuve. Piloté avec une hâte prudente, le cheval, visiblement assoupli du « bout du devant », pour user du vocabulaire équestre, à la pointe des fesses, réussit un triple sans faute, coiffant de justesse un autre spécimen de l'élevage national, le bai* Jappeloup, *monté par l'actuel champion de France, le jeune Bordelais Pierre Durand.*

ROLAND MERLIN.

TENNIS

Johan Kriek champion d'Australie

Où est le temps qui voyait se rassembler à Melbourne pour les Internationaux d'Australie la fine fleur des joueurs étrangers ? Pendant vingt ans, après la guerre, l'herbe du fameux stade Kooyong fut le terrain des exploits des wonder boys *de Harry Hopman, Sedgman et McGregor, puis Hoad et Rosewall, puis Laver et Cooper, Emerson et Frazer, que les champions américains Schroeder, Seixas, Trabert, venaient défier aux Antipodes pendant l'été austral.*

Les Internationaux d'Australie 1982, quatrième tournoi du grand chelem après Roland-Garros, Winbledon et Flushing-Meadow, ont été catastrophiques en cette fin de saison. D'abord pour ce qui concerne la météorologique, les rafales de vent et des pluies diluviennes ayant troublé le déroulement des matches. Ensuite, au point de vue des engagements, les grands « pros » ayant préféré disputer — à Barcelone, à Anvers — des tournois plus lucratifs, qui en principe n'auraient pas dû être programmés aux dates concurrentes du championnat australien. Celui-ci, pourtant doté de 450 000 dollars de prix, fut donc négligé par les grandes raquettes comme l'an dernier. Et, comme l'an dernier, se sont opposés dans les demi-finales de dimanche les mêmes joueurs venus des Etats-Unis : Johan Kreck, vainqueur de McNamee (7-6, 7-6, 4-6, 3-6, 7-5), et Steve Denton, finaliste 1981, vainqueur de Hank Pfister (6-4, 4-6, 6-3, 3-6, 7-6).

C'est finalement Kriek qui, rééditant sa victoire de l'an dernier, l'a emporté sur Denton par 6-3, 6-3, 6-2. Mais parmi les étrangers éliminés prématurément — Teacher, Rennert, Guy Forget — la grogne s'adresse aux organisateurs, qui ont un moment fait disputer les matches en trois sets, et à la Fédération internationale qui a autorisé la concurrence des tournois européens.

Noah vainqueur à Toulouse

Yannick Noah a facilement remporté le tournoi de Toulouse, doté de 75 000 dollars de prix. Sa victoire facile sur le Tchécoslovaque Tomas Smid (6-3, 6-2) le classe pour l'instant parmi les douze « élus » du Masters, la grande épreuve de janvier au Madison Square Garden. Mais il va se trouver en concurrence avec Kriek, vainqueur, et Denton, finaliste des championnats d'Australie, ainsi qu'avec McNanara, si ceux-ci se distinguent dans les trois derniers tournois australiens à Sydney, Adélaïde et Melbourne.

VOILE

Catamarans ou trimarans

Les catamarans vont-ils tourner la tête des navigateurs ? Après leur courte victoire dans La Baule-Dakar, devant une meute de trimarans étonnés, leur présence aux quatre premières places de La Rochelle-La Nouvelle-Orléans et leur « triplé » dans la Route du Rhum, on peut désormais s'interroger.

Certes, ils s'agissait essentiellement de courses vers le sud où le vent portant, allure favorite des catamarans, prédomine. Toutefois, le trophée des multicoques, qui se déroulait cette année à *La Trinité*, a vu, pour la première fois, la victoire finale de trois catamarans — *Elf-Aquitaine*, *Charente-Maritime* et *Jet-Services*, — alors même que les conditions météorologiques n'avaient rien à voir avec un régime des alizés !

De nombreux navigateurs sont en train de rejoindre le clan des « bicoques » : Malinovsky vient de confier les plans de son prochain catamaran au Rochelais Laurent Cordelle ; Eric Tabarly a préféré faire dessiner son immense Tornado à plans porteurs par une société d'aérospatiale en attendant d'être commandité par la ville de Bordeaux

Le catamaran, l'arme absolue ? Rien n'est simple en matière de navigation. La querelle catamaran-trimaran est en passe de remplacer le vieux débat « multicoque-monocoque ». Cela ravive l'intérêt des courses au large et stimule les architectes navals

Sur le papier, les deux adversaires pèsent le même poids, mais possèdent des caractéristiques fondamentalement différentes. Le catamaran aime bien les allures débridées, où sa légèreté, son manque de surface mouillée et son aptitude au « planning » font merveille. En revanche, lancé à pleine vitesse, le catamaran est un piège pour les non-initiés, le flotteur sous le vent ayant alors tendance à enfourner avec toutes les conséquences que cela peut avoir. Le trimaran a énormément progressé depuis son apparition en course : il est désormais capable d'allures au près que beaucoup de monocoques lui envient.

Il serait prématuré d'enterrer le trimaran sous prétexte qu'il n'est plus assez rapide au largue ! *Charles-Heidsieck-V*, d'Alain Gabbay, a mis un temps record pour rallier les Açores à la Guadeloupe.

Le géant *William-Saurin* d'Eugène Riguidel n'a pas donné toute sa puissance. Il faudra attendre une course en équipage pour connaître les vraies possibilités de ce monstre.

Que va-t-il se passer au cours des prochaines transocéaniques anglaises, notamment l'OSTAR, qui se court essentiellement aux allures de près, dans la brise ? Un bateau comme *Vital*, ultra-léger, voire fragile, et qui, selon son skipper Mike Birch, ne remonte pas très bien au vent, ne devrait certainement pas connaître un résultat aussi heureux (troisième) qu'en Guadeloupe ! Toutefois, durant la Twostar 1981, qui se déroulait sous les mêmes latitudes, deux catamarans (*Elf-Aquitaine* et *Sea-Falcon* de Knox-Johnston) se classaient respectivement à la seconde et à la quatrième place, derrière deux trimarans.

Désormais, les architectes ont les cartes du jeu en main. Les multicoques de course au large en sont encore à leurs balbutiements, comparés à la perfection des voitures de formule 1. Les catamarans, tout comme les trimarans, n'ont pas fini d'évoluer. Il faudra également surveiller, dans les années à venir, les mutations du *Prao* de Guy Delage, qui coula après un quart d'heure de course. Mât tournant, mât profilé, voile épaisse en forme d'aile d'avion, fibres composites, plans porteurs rétractables, suspension de type automobile, ballast dans les flotteurs sont autant de nouveautés qui n'ont pas encore été vraiment testées sur les multicoques. La course au large va ressembler à un gigantesque laboratoire. L'avenir appartient donc à un catamaran qui serait aussi solide que les trimarans actuels, capable d'un meilleur près qu'un monocoque de la Coupe America et qui garderait intacte son aptitude à « déjauger » au portant ! Le navigateur qui inventera cette machine à remonter la mer a déjà course gagnée.

DOMINIQUE GAUTRON.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division

Avant même de disputer, mercredi 15 décembre, à Saint-Etienne, son match de retard, le Football Club de Nantes s'est assuré le titre officieux de champion d'automne.

*Nantes b. Lens	5-1
*Saint-Etienne b. Bordeaux	3-1
*Tours b. Paris-S.-G.	3-1
*Metz b. Laval	3-2
*Auxerre b. Brest	4-2
*Strasbourg b. Nancy	2-0
*Monaco b. Mulhouse	1-0
*Lille b. Toulouse	3-0
*Sochaux et Lyon	1-1
*Rouen b. Bastia	2-1

CLASSEMENT. — 1. Nantes, 28 pts ; 2. Bordeaux, 26 ; 3. Lens, 25 ; 4. Paris-S.-G., 22 ; 5. Laval, 21 ; 6. Monaco, Brest, 20 ; 8. Nancy, Lille, 19 ; 10. Auxerre, Toulouse, Strasbourg, 18 ; 13. Metz, Saint-Etienne, 17 ; 15. Lyon, 16 ; 16. Sochaux, Rouen, Bastia, Mulhouse, 15 ; 20. Tours, 14.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
GROUPE A
Poule A

Agen b. *Racing	21- 9
*Oloron b. Narbonne	6- 3
*Nice b. Carcassonne	33- 0
*Tulle b. Angoulême	16- 3
Boucau b. *Nîmes	22- 3

Classement. — 1. Narbonne, 26 pts ; 2. Nice ; 3. Age, 24.

Poule B

*Béziers b Auch	36- 3
*La Voulte b. Biarritz	7- 6
*Lourdes b. Toulon	18- 3
*Bayonne b. Montauban	45- 4
*Toulouse b. Mont-de-Mars.	34-20

Classement. — 1. Bayonne, Biarritz, 22 ; 3. Béziers, Montauban, Toulouse, 21.

Poule C

*Tarbes b. Aurillac	13- 9
Bègles b. *Bourgion	18- 9
*Castres b. Tyrosse	6- 3
*Albi b. Montferrand	16- 4
Grenoble b. *La Rochelle	12-10

Classement. — 1. Grenoble, Tarbes, 26 pts ; 3. Aurillac, 21.

Poule D

*Romans b. Perpignan	16- 9
*Dax b. Pau	10- 0
*Brive b. Graulhet	19- 7
*Bourg b. Valence	42-12
*Aire b. Bagnères	17- 3

Classement. — 1. Dax, Graulhet, 24 pts ; 3. Bagnères, Bourg, Pau, 20.

Volley-ball

COUPES D'EUROPE

Les quatre équipes masculines françaises engagées dans les coupes européennes se sont qualifiées pour les demi-finales

ILE-DE-FRANCE

DES AMBITIONS POUR L'ÉCONOMIE

VIVRE ET TRAVAILLER A PARIS

La première zone industrielle de la capitale a fait le plein

Il y a au moins un coin de France où l'on peut rencontrer des patrons heureux : dans le dix-huitième arrondissement, à Paris. Trente-six entreprises, avec leurs machines et leurs quatre cent trente ouvriers viennent de s'installer dans des bâtiments neufs. Certaines d'entre elles tournent déjà à plein régime. Elles occupent la première zone industrielle qui ait sans doute jamais été créée dans la capitale. Son nom : centre d'activités de Paris-18 autrement dit « Cap 18 ».

SUR environ 2 hectares, là où s'élevaient autrefois de vilains gazomètres devenus inutiles, on a érigé une sorte « d'hôtel pour P.M.I. ». Le principe est simple : la ville fournit le terrain, une société privée — Bail investissement (1) — plante des cubes de béton de trois étages aux planchers renforcés, amène l'électricité, le gaz et l'air comprimé, aménage des rampes d'accès pour les camions et loue le tout par tranches de 60 à 1 500 mètres carrés. Tarif de location : 320 francs par mètre carré et par an soit le prix d'un beau local du même genre en Ile-de-France.

Détail alléchant : l'hôtel est à 250 mètres du boulevard périphérique et à 500 mètres de l'autoroute du Nord. Mais il y a aussi ce qu'on ne dit pas : aucun autobus ne passe devant le porte et la station de métro la plus proche est à un quart d'heure à pied.

Cette opération, lancée il y a deux ans, était si nouvelle que, pendant des mois, les industriels sont restés dans l'expectative. Puis ils se sont décidés : des imprimeurs, une entreprise de confection, des artisans, des firmes d'électronique. Aujourd'hui 85 % de l'espace est occupé. Et — miracle ! le tiers de ces entreprises viennent de la banlieue. Serait-ce l'amorce d'un grand retour des industries dans la capitale ? « Cap 18 » serait alors digne de figurer dans l'histoire.

Voilà ce que dit l'un de ces patrons aventureux, M. Michel Dubi, directeur de Gerfau Impressions, une affaire qui imprime des documents publicitaires et administratifs. Il a loué 1 500 mètres carrés pour installer ses machines et ses cinquante employés. *« Nous avions deux ateliers dans Paris et un autre aux Lilas, en Seine-Saint-Denis. Nous tournions, mais vous imaginez avec quelles difficultés ! En déménageant ici nous avons perdu un ouvrier et nos loyers ont augmenté. En revanche l'équipe s'est soudée, la rentabilité s'est accrue et nous allons pouvoir enfin développer nos activités. Vraiment, je ne regrette rien. Le personnel non plus. »*

Même son de cloche chez les quinze techniciens de Décision Data, une petite firme qui assure l'entretien de machines imprimantes branchées sur ordinateur et qui étouffait au fond d'une cour au centre de Paris. Les 165 mètres carrés qu'ils ont loués leur paraissent un palais et, déjà, ils songent à s'agrandir pour accueillir d'autres services de la société.

« Cap 18 » est la manifestation la plus spectaculaire d'une nouvelle politique décidée il y a exactement quatre ans par le Conseil de Paris sur proposition de M. Jacques Chirac. Paris se vidait inexorablement de ses industries et de ses ouvriers. Il s'agit à présent, dit-on, de stopper l'hémorragie et si possible, même, de transfuser un sang neuf dans les artères économiques de la capitale.

Des atouts

Le diagnostic a été posé clairement en 1978 par une vaste enquête de la chambre de commerce qui a porté sur environ la moitié des entreprises de tansformation ou de fabrication travaillant encore dans Paris. Première constatation surprenante : c'est un secteur fort mal connu. Toutes les statistiques le concernant, même les plus officielles, sont fausses.

A y regarder de près on estime qu'en 1978 il restait, disséminés dans les vingt arrondissements, mais surtout dans ceux du quart nord-est, vingt mille entreprises (dont dix-sept mille artisanales) employant en gros deux cent mille personnes et occupant 2 à 3 millions de mètres carrés. La confection, l'imprimerie, le travail des métaux, l'électronique, le bois, la petite industrie alimentaire, les articles de Paris, tel est l'éventail des activités. Les trois quarts de ces firmes sont installées dans des immeubles d'habitation et une sur cinq travaille même en étage. Les meilleurs locaux industriels ont un demi-siècle d'âge. On imagine les conditions de travail !

Deuxième surprise : ces firmes que l'on croit moribondes conservent des atouts. 70 % des patrons interrogés en 1978 ont indiqué qu'ils avaient augmenté leurs effectifs au cours des trois années précédentes. Beaucoup disent que leur clientèle s'étend bien au-delà de la région. Précision encore plus inattendue mais encourageante : en cas d'extension, les deux tiers souhaitaient trouver de l'espace dans Paris. Leurs demandes cumulées portaient sur 450 000 mètres carrés de locaux. Conclusion de la chambre de commerce que la Ville a faite sienne : *« Paris doit pouvoir satisfaire sur son propre territoire les besoins de modernisation et de développement des entreprises. »*

C'est plus vite dit que fait car, en vérité, tout s'oppose à cet objectif. Les locaux industriels sont, pour la plupart, vétustes, inadaptés et peu accessibles. Si le patron est propriétaire du terrain, il a tout intérêt à vendre pour s'installer en province. Il réalise une excellente opération financière que les pouvoirs publics encouragent en lui accordant toutes sortes de facilités. Quant à la politique de rénovation urbaine, menée depuis vingt ans dans la capitale, elle n'a cessé de remplacer les ateliers par des logements ou des bureaux. Bref, rien ne retient un fabricant, tout le pousse à s'« exiler. »

Pour corriger le cours de l'histoire il faut donc peser sur tous ces facteurs à la fois. C'est ce que la municipalité a tenté depuis quatre ans. En diminuant la densité des constructions neuves on affirme avoir ralenti l'escalade vertigineuse du prix des terrains. On a surtout modifié le plan d'occupation des sols (POS) pour protéger ici ou là certaines parcelles occupées par des entreprises. Dans les ZAC, dont beaucoup ont été « refondues » en 1978, on a expressément prévu des espaces pour les activités industrielles et artisanales.

Exemple : les plans primitifs de la ZAC Bisson-Palikao, dans le vingtième arrondissement, prévoyaient de raser quarante-cinq ateliers employant trois cents personnes. Après refonte, on a décidé de sauver une bâtisse de six étages où travaillent dix firmes. Le terrain d'à côté est promis à la construction de 3 000 mètres carrés de planchers industriels, et, au pied des habitations du quartier, on espère installer encore une cité artisanale de 1 000 à 2 000 mètres carrés.

Concevoir l'impossible

Sur les immenses terrains abandonnés par Citroën, dans le quinzième arrondissement, on veut étaler un grand jardin et bâtir alentour un quartier neuf. 3.000 mètres carrés d'« activités » avaient été chichement prévus dans un coin. M. Gabriel Kaspereit, adjoint au maire chargé de l'industrie et du commerce, en a réclamé à hauts cris dix fois plus. Il les a obtenus.

Mais l'intendance ne suit pas. Les aménageurs traînent les pieds en disant que leur métier n'est pas de construire des locaux industriels et que ça ne rapporte rien. On a même vu une société H.L.M. dépendant de la Ville refuser nettement de réaliser, dans le programme dont elle avait la responsabilité, la zone d'activité prévue.

Après quatre ans de vœux pieux et de discours énergiques on voit, enfin, apparaître quelques réalités tangibles. Un immeuble industriel de six étages, dans le douzième arrondissement, a été arraché à la convoitise des amateurs de lofts et réhabilité. Un autre tout neuf sort de terre boulevard Davout dans le vingtième.

Mais l'action la plus originale a consisté a concevoir l'inconcevable : des zones industrielles en plein Paris. L'opération « Cap 18 » en est le premier exemple. Encourageant, puisque la société qui a construit les deux premiers hectares de bâtiment a décidé d'entamer une seconde tranche de 15 000 mètres carrés, livrable en 1984. Comme le terrain est vaste,elle espère continuer ainsi par étapes sur 40 000 mètres carrés supplémentaires. Difficulté : écarter les firmes qui veulent installer des entrepôts pour ne louer qu'à des « productifs » occupant du monde. Pour la première tranche de « Cap 18 » il a fallu décourager près de quinze cents candidats de ce type.

La seconde zone industrielle de la capitale s'étendra en bordure de Seine, derrière la gare d'Austerlitz, sur la ZAC dite de Tolbiac. Le projet, qui prévoit 60 000 mètres carrés de planchers industriels, est actuellement à l'enquête publique.

Enfin la ville a obtenu que la DATAR assouplisse les mesures d'ostracisme frappant les entreprises voulant s'agrandir ou s'installer à Paris. Autrefois il fallait un agrément, difficile à obtenir, pour toute demande dépassant 500 mètres carrés. Le seuil a été relevé à 1500 mètres. En outre l'industriel devait payer une redevance de 150 francs par mètre carré. Cette « punition » cessera d'être appliquée à partir du 1er janvier 1983.

Toutes ces actions et ces mesures, récentes, timides, lentes à se concrétiser, et qui se heurtent à la force de l'inertie, ont-elles réussi à stopper l'hémorragie industrielle qui affaiblit Paris ? C'est difficile à mesurer, mais peu probable. Un point tout de même est acquis : on n'accepte plus la fatalité. La capitale n'est peut-être pas condamnée à devenir une agglomération de bureaux, de musées et de dortoirs. Pour les Parisiens l'espoir est revenu d'habiter une vraie ville, équilibrée, aux activités multiples, où les ouvriers et les artisans auront à nouveau droit de cité.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Bail-investissement, 37, rue de Surène, 75008. Tél. 208-08-20. Cap 18 : 189, rue d'Aubervilliers, 75018. Tél. : 245-79-18.

A VILLEPINTE (SEINE-SAINT-DENIS)

Un parc des expositions pour le vingt et unième siècle

IMMENSE structure d'acier, de béton et de verre surgie de la plaine de Villepinte, une petite commune de Seine-Saint-Denis, le nouveau parc des expositions de Paris-Nord surprendra certainement par son élégance, son modernisme et l'harmonie de ses lignes, dignes des plus belles réalisations américaines ou allemandes, les visiteurs qui, très bientôt, en prendront le chemin.

Dernier-né de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (C.C.I.P.), il vient, fort des 70 000 m^2 de surface d'exposition de sa première tranche, compléter les installations de la porte de Versailles, du Palais des congrès, du C.N.I.T. à la Défense et celles du Bourget.

Inauguré le 2 décembre dernier par M. Jean Thèves, président de la C.C.I.P., et tout ce que la région Ile-de-France comprend de responsables politiques, administratifs et économiques, il fait déjà figure de réussite totale. Le devis initial (450 millions de francs en 1980) a été quasiment respecté puisque le total des investissements aujourd'hui réalisés s'élève à 500 millions de francs.

Conçu par les responsables de la chambre de commerce en 1979, mis en chantier dès 1980 et achevé aujourd'hui pour sa première tranche, il a été réalisé dans les délais prévus, après trois millions d'heures de travail réparties entre plus de cent entreprises.

Situé à trois kilomètres de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, le parc des expositions de Villepinte est facilement accessible par l'autoroute du Nord (A 1) ou l'autoroute B 3 qui le rapproche de l'aéroport d'Orly. Le 17 janvier prochain, la station « parc des expositions » de la ligne B du R.E.R. (Gare-du-Nord-Roissy) sera mise en service. Elle est située à 150 mètres des nouvelles installations et... 25 minutes de la station parisienne Châtelet-Les Halles.

Au milieu de 18 hectares d'espaces verts — encore en devenir — les halls d'expositions s'organisent autour d'un vaste parvis rose et semi-circulaire où voisinent bosquets et pièces d'eau.

Les visiteurs, venus du métro régional, d'une des 7 000 places de parking, du terminal taxi situé en sous-sol ou de... l'héliport tout proche, accéderont au parc par une vaste galerie d'accueil vitrée et très claire. Guichets d'information, banques, centrale de réservation hôtelière et de spectacles, téléboutique, poste, librairie, agence de voyages, tabac, ainsi qu'un restaurant à terrasse de 230 places : tous les services nécessaires ont été rassemblés là pour répondre à leurs besoins.

Les professionnels disposeront dans cette galerie de plusieurs salles de conférence et de réceptions et de deux salles polyvalentes. La première peut accueillir de cinq cents à six cent soixante-dix personnes. La scène et les fauteuils sont mobiles. Elle est équipée d'un système de projection vidéo et cinéma, ainsi que de six cabines de traduction simultanée. La seconde peut accueillir cent soixante-dix personnes. Les bureaux du commissariat général, une salle de presse, un studio de radio et de télévision, sont également à la disposition des organisateurs à l'intérieur de la galerie.

Quatre halls d'exposition, groupés deux par deux en forme de lyre, permettent de présenter les produits. Le premier — 15 750 mètres carrés — peut recevoir des salons de petite taille, car des cloisons amovibles rendent possible un aménagement en deux zones indépendantes de 7 000 et de 8 750 mètres carrés. Les trois autres offrent des surfaces allant de 16 000 à 19 000 mètres carrés.

Chaque stand bénéficie d'un système de distribution d'eau, d'électricité, d'air comprimé, du téléphone et de la télétransmission par caniveaux. Ils sont reliés à des galeries techniques en sous-sol. L'éclairage, naturel dans la journée, est assuré par des dômes translucides et des bandeaux vitrés en façade.

Chacun des halls dispose de ses propres bureaux pour les commissariats de Salon, de salles de réunions de soixante-quinze à deux cents places, et de services de restauration rapide, bars, sanitaires, vestiaires et consignes automatiques.

Financés par la C.C.I.P., qui a confié la maîtrise d'ouvrage à la Société immobilière du Palais du congrès, conçu par le cabinet d'architectes CAR et réalisé sous l'autorité de la SERI Renault ingénierie, le Parc des expositions de Paris-Nord devait accueillir ses premiers visiteurs les 13 et 14 décembre. C'est le C.N.P.F. qui essuie les plâtres des nouveaux bâtiments. Sept salons ont déjà retenu leurs dates d'exposition à Villepinte : le Salon du jouet, du 19 au 25 janvier 1983, qui sera suivi par les arts ménagers, les industries papetières et graphiques, etc. Autant de confirmations de la nécessité de construire un parc de plus en région parisienne et l'espoir, déjà, de mettre en chantier rapidement la deuxième tranche de Villepinte Paris-Nord.

OLIVIER SCHMITT.

RÉGIONS

Ile-de-France

A PARIS, PRÈS DE LA GARE DE LYON

Le quartier de Chalon va être remis à neuf

Un quartier de Paris situé aux abords de la gare de Lyon, dans le douzième arrondissement, va être entièrement transformé. Depuis le 22 novembre et jusqu'au 4 février, les dossiers de ce projet sont à la disposition de la population à la mairie annexe du douzième arrondissement, dans le cadre d'une enquête publique (1).

La zone d'aménagement concertée baptisée « Chalon » s'étend sur 9 hectares entre la gare de Lyon et l'avenue Daumesnil. Elle abrite actuellement plus de 5 000 personnes, dont 2 000 travailleurs étrangers (Sénégalais et Algériens notamment), occupant environ 2 000 logements de petite taille et pauvres en équipements. Le projet prévoit de ne conserver tels quels que 450 logements, d'en réhabiliter 150 et d'en démolir 1 400 pour les remplacer par 500 logements neufs (dont 270 logements sociaux) et un foyer pour migrants de 120 lits.

Une vaste place au-dessous de laquelle *serait creusé un parking de* 1 150 places sera aménagée le long de la gare. Alentour seraient édifiés un hôtel de 300 chambres et des immeubles offrant 10 000 mètres carrés de bureaux où la S.N.C.F. souhaite installer ses services. Sont, en outre, prévus 4 500 mètres carrés pour les commerces, 4 000 mètres carrés pour les artisans, une école, une crèche, un petit gymnase et un centre administratif de quartier.

La réalisation de la ZAC sera confiée à la société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du secteur Chalon (SEMEA-Chalon), dans laquelle Ville de Paris détient 51 % des actions. La S.N.C.F., étant propriétaire de plus du tiers du quartier, sera également actionnaire de la SEMEA Chalon.

Au cours de plusieurs réunions avec les services de l'urbanisme, les habitants de l'îlot Chalon ont exprimé leur inquiétude à propos de leur relogement. La plupart ont des revenus modestes et les trois quarts d'entre eux travaillent à Paris. Dans l'état actuel du projet, ils ne pourront être relogés sur place. Eux-mêmes doutent de pouvoir retrouver un logement à Paris *intra muros*, et ils craignent de devoir partir en grande banlieue. Ils demandent donc que le réaménagement de leur quartier soit réexaminé. Cette refonte éventuelle est une décision politique relevant de la compétence du Conseil de Paris.

(1) Le public peut consulter les dossiers et consigner ses observations tous les jours de 9 à 18 heures et le samedi de 10 à 12 heures. M. Pierre Henry, commissaire-enquêteur désigné, siégera les samedis 18 décembre et 8 janvier de 10 à 12 heures, et les mercredi 2, jeudi 3, vendredi 4 février, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

M. Chirac et la vie associative

Recevant à l'Hôtel de Ville, il y a quelques jours, les représentants d'associations parisiennes, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a annoncé plusieurs mesures concernant la vie associative.

« Si je suis réélu, a-t-il promis, *je reconstituerai une structure de concertation dans chaque arrondissement et lui donnerai des moyens accrus par rapport à ceux dont disposaient les commissions d'arrondissement. Je suis prêt, au cours du prochain mandat, à renégocier avec les associations parisiennes les modalités d'attribution des subventions et à accroître celles-ci substantiellement. J'ai, en outre, décidé de créer, dès le début du prochain mandat, un réseau de locaux associatifs, dont les associations seront les gestionnaires. »*

Enfin, le maire a annoncé qu'il avait confié à M. François Serrand, cinquante-neuf ans, fondateur de la plate-forme des comités parisiens d'habitants et délégué national du Carrefour national des comités de quartier (Carnacq), *« la mission d'explorer les moyens à mettre en œuvre, dans le nouveau statut de Paris, pour développer la participation des habitants et des associations à la vie de la cité et de leur quartier ».*

De son côté, M. Serrand nous a précisé qu'il avait accepté la mission de M. Chirac *« à titre personnel ». « Après avoir recueilli les avis de tous ceux qui voudront bien me confier leurs suggétions*, a-t-il ajouté, *je remettrai mes propositions au maire de Paris le 20 février. Le rapport sera rendu public. M. Chirac indiquera alors quelles sont les idées qu'il retient pour les intégrer à son action future. »*

● *Paris : les « pervenches » sont de retour.* — Les papillons des contraventions pour stationnement abusif vont, à nouveau, se poser sur le pare-brise des automobilistes parisiens. Ayant obtenu que leurs revendications — notamment leur intégration dans la police nationale — soient prises en considération par les pouvoirs publics, les « pervenches », personnel municipal chargé de surveiller les parcmètres de la capitale, ont repris leur travail le 10 décembre après vingt-six jours de grève.

Corse

Représailles

MENACES CONTRE DES MÉDECINS ET DES AVOCATS INSTALLÉS A MARSEILLE.

« Le gouvernement va-t-il enfin se décider à appliquer la loi républicaine en Corse ? », demande M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., au premier ministre dans un communiqué publié à la suite de l'attentat perpétré vendredi 10 décembre à Ajaccio et au cours duquel un gendarme mobile, M. René Jossand, a été grièvement blessé. Selon lui, la loi républicaine consiste à *« rechercher, arrêter et faire payer les auteurs de ces lâches actes inqualifiables ».*

De son côté, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a adressé un télégramme au gendarme, dont, précise un communiqué, les jours ne sont pas en danger. D'autre part, une dizaine d'avocats et plusieurs médecins corses installés à Marseille ont reçu, en fin de semaine, des lettres de menaces. Certains ont porté plainte contre X... pour menaces de mort sous condition. Ces lettres ronéotypées ont été postées de Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne) et de Paris. Intitulées *« I Corsi pristu »* (« les Corses dehors ») et dénonçant les actions du F.L.N.C. (Front national de libération de la Corse) contre les continentaux installés en Corse, elles menacent d'actes similaires leurs destinataires.

« Nous avons le regret de vous informer que vous venez d'être choisis au hasard dans l'annuaire pour servir d'otages et d'objectifs pour d'éventuelles représailles contre vos personnes et votre patrimoine », indiquent-elles en préambule. *« Pour vous, une seule issue : foutre le camp... A dater de ce jour, vous pouvez vous considérer comme n'étant plus en sécurité où que vous vous trouviez, et ce vingt-quatre heures sur vingt-quatre »*, est-il notamment écrit. *« Pour un œil, les deux yeux. Pour une dent, toute la gueule »*, concluent les auteurs du texte.

L'Assemblée à Corte ?

L'Assemblée de Corse, qui a consacré la journée du 10 décembre à un large débat sur la sécurité publique (*le Monde* daté 12-13 décembre) a décidé que le chemin de fer de la Corse sera rattaché à la S.N.C.F. dès le 1er janvier 1983. En outre, elle a adopté le projet de convention de développement culturel à passer avec l'Etat et ouvert le dossier de la localisation du siège de la région.

C'est un élu de Corte, M. Dominique Baldacci, radical de gauche, qui a proposé d'installer à la citadelle désaffectée de cette ville le siège de l'assemblée, proposition immédiatement reprise par les autonomistes et qui figure d'ailleurs dans leur programme. Mais, à en juger par les réactions hostiles ou défavorables enregistrées pendant le débat, il semble que le choix d'Ajaccio, chef-lieu du département unique depuis 1911 et de la région depuis 1970, n'ait guère de chance d'être remis en question.

Gazon synthétique pour un stade parisien

Les écoliers du septième arrondissement, à Paris, joueront désormais au football sur... de la moquette. En effet, la pelouse du terrain situé à l'angle de l'avenue de Suffren et du quai Branly, à l'ombre de la tour Eiffel, vient d'être entièrement remplacée sur un demi-hectare par un gazon synthétique épais de deux centimètres. C'est la première fois qu'une telle expérience est tentée dans la capitale.

Ce stade scolaire avait été créé, à titre provisoire, en 1949. Chaque hiver, sa pelouse devenait un bourbier.

Bretagne

DINAN, APRÉS MORLAIX

La rumeur de la rage

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Il n'y a plus un chat dans les rues de Dinan (Côtes-du-Nord) et des communes environnantes. Plus de chien non plus. Seule la peur de la rage rôde dans les rues. Une véritable psychose, qui met au chômage les équipes de ramassage des animaux en divagation : les habitants de Dinan ont enfermé leurs animaux familiers.

C'est que la sanction, comme à Morlaix, dans le département voisin du Finistère, est cruelle. Conduits à la fourrière, les animaux ramassés risquent fort d'être abattus. Il y en a encore, dans la nature, qui ont été en contact avec le chien par qui la rage arriva, lors de son séjour chez le grand-père de sa maîtresse, Mlle Gilet.

Mais, *pour l'instant*, la petite fourrière des services vétérinaires est vide. Une vingtaine de personnes à Dinan et alentour ont été vaccinés : les parents et le grand-père de Mlle Gilet, deux écolières mordues par un chien errant et leurs camarades d'école, un agent des services vétérinaires... La vague d'émotion qui avait saisi la population à la fin de la semaine dernière semble retombée. Pendant deux à trois jours, le commissariat, les gendarmes, les pompiers, avaient été submergés d'appels téléphoniques signalant ici un chien enragé, demandant là quels étaient les symptômes de la rage. Une grand-mère affolée avait signalé que son chien bavait. La bête examinée par les services avait seulement avalé un os.

Une antenne médicale d'urgence a été installée à l'hôpital de Dinan. Elle est à la disposition de tous ceux qui veulent se faire vacciner. Une grande fourrière est prévue sous les tribunes de l'hippodrome voisin, mais vu le peu de clients on attend encore pour l'installer...

Maintenant, ce sont les chasseurs qui rongent leur frein. Sur les sept communes de Dinan et des environs, la divagation des animaux est interdite pendant trois mois. Seuls, sont autorisés à circuler les animaux en laisse et avec muselière.

Les marchands de cuir sont ravis. Les vieux stocks ont été emportés en un instant : il n'y a plus de muselière dans les magasins de Dinan.

JEAN VIDEAU.

DOUZE DÉCÈS PAR ENCÉPHALITE EN 1981

La rage progresse en France depuis 1968. Il s'agit d'une rage animale, présente aujourd'hui dans trente départements, situés en majorité dans le Nord et l'Est du pays, notamment en Lorraine. Mais la progression vers le centre et le sud affecte 30 à 40 kilomètres carrés supplémentaires chaque année. Le principal « réservoir » animal est constitué par les renards.

De 1968 à 1982, 22 842 cas de rage animale ont été diagnostiqués, touchant *17 581 renards*, 541 chiens, 792 chats, 2 215 bovins et 765 moutons. Le code rural prescrit que tout animal ayant été en contact avec une bête enragée doit être abattu.

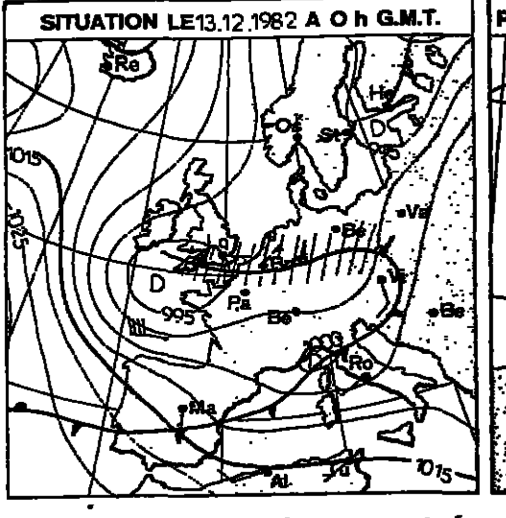
Les cas humains sont beaucoup plus rares : on en compte environ 1 pour 10 000 cas de rage animale. En 1981, 139 personnes ont été traitées et sauvées, la rage ayant été confirmée, à chaque fois, chez l'animal suspect.

Une douzaine de personnes sont mortes en France d'encéphalite due à la rage, mais aucune n'avait été mordue ou griffée sur le territoire national : chaque année, on enregistre en France un cas de « rage déclarée » importée.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.12.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14.12.82 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 14 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 décembre à 0 heure et le mardi 14 décembre à minuit :

La France sera prise entre deux dépressions : la première en Méditerranée, dont l'occlusion de la perturbation associée se rabat sur les régions du nord-est donnant de la neige et de la pluie ; la deuxième, à l'entrée de la Manche, traversera la France en diagonale pour réactiver la dépression de Méditerranée — Nouvelle perturbation arrivant sur l'ouest le soir.

Mardi. Le matin sur les régions au sud-est de Biarritz-Mulhouse, temps couvert avec des pluies ou de la neige vers 500 mètres avec du vent de nord assez fort. Il fera 2 à 4° au lever du jour. Sur les régions au nord-ouest de la ligne, ciel variable avec des gelées de — 2 à — 4 degrés et des bancs de brume par place. D'assez belles éclaircies.

Dans l'après-midi, aggravation sur l'Ouest avec l'arrivée de nuages poussés par du vent de sud-ouest. Ce mauvais temps gagnera la moitié nord-ouest de la France au cours de la nuit. Sur les Alpes, encore des chutes de neige. Sur toutes les autres régions de la France, avant l'arrivée des nuages de l'ouest, le ciel sera très variable avec quelques éclaircies. Il fera 4 à 6 degrés sur la majeure partie du pays l'après-midi, environ 8 degrés sur l'ouest et 10 à 13 degrés près de la Méditerrannée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 13 décembre à 7 heures, de 998,6 millibars, soit 749 millimètres de mercure.

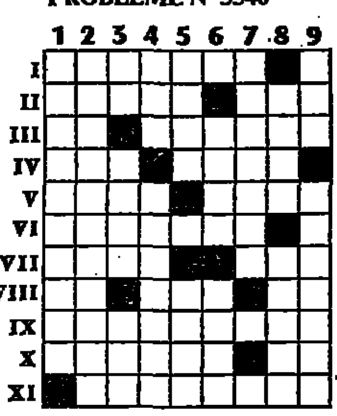
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 décembre ; le second le minimum de la nuit du 12 décembre au 13 décembre) : Ajaccio, 15 et 10 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Bourges, 10 et 3 ; Brest, 9 et 5 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 9 et 2 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 10 et 3 ; Lille, 5 et 1 ; Lyon, 9 et 4 ; Marseille-Marignane, 8 et 6 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 11 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et 2 ; Pau, 12 et 7 ; Perpignan, 18 et 10 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 8 et 3 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 13 degrés ; Amsterdam, 3 et 1 ; Athènes, 14 et 10 ; Berlin, 5 et — 4 ; Bonn, 4 et 2 ; Bruxelles, 5 et 1 ; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 4 et 1 ; Dakar, 27 et 20 ; Djerba, 15 et 12 ; Genève, 9 et 5 ; Jérusalem, 12 et 4 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 4 et 1 ; Luxembourg, 5 et 2 ; Madrid, 12 et 7 ; Moscou, 7 et 0 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, — 3 et — 6 ; Palma-de-Majorque, 16 et 16 ; Rome, 14 et 14 ; Stockholm, 0 et — 4 ; Tozeur, 14 et 8 ; Tunis, 16 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3340



HORIZONTALEMENT

I. Peut être aussi bien celui qui commence que celui qui termine. — II. Se retrouve souvent le bec dans l'eau. Etait frappé lors d'échanges guerriers ou pour des échanges commerciaux. — III. Affirmation d'antan. Ne fait donc pas partie des choses qui se répètent. — IV. Se passe parfois comme une lettre à la poste. Est toujours obligé de s'adapter à ce qu'il entoure. — V. Idiot. Résultat d'une division britannique. — VI. Pris par un retour de *flamme*. — *VII.* Enlevée avec l'intention de soustraire. Les enfants ont souvent besoin de celui des parents. — VIII. S'utilise pour doubler. Il y est entré un général mais il en est sorti un génie. Premières lettres d'un certain facteur. — IX. Relative à un organe vital. — X. Attendent que le ton monte pour intervenir. Conjonction. — XI. Peut être adroite tout en restant à gauche.

VERTICALEMENT

1. A les traits décomposés mais peut faire bonne figure. — 2. Telles des périodes d'évasion pendant une occupation. — 3. Symbole. Peut compter sur ses membres sans avoir à les compter. Sommier qui manque parfois de ressort. — 4. Régal de félidés. Se trouve sur la couronne, ce qui ne gâte rien. — 5. On le possède donc sans pouvoir le considérer comme acquis. A parler franc, il en faut plus d'une pour une livre. — 6. Courant, dans un compte. Ce n'est pas un endroit où l'on sert celui qui fait le service. — 7. Chanté par un chœur, mais n'incite pas à avoir le cœur à chanter. — 8. Liaison dangereuse. Enrichir. — 9. A parfois besoin de deux bons verres pour être correcte. N'est pas homme à se parfaire dans l'imparfait.

Solution du problème n° 3339

Horizontalement

I. Assassins. Oasis. — II. Naïveté. Opulent. — III. Abcès. Noria. Nor. — IV. M.O. Tuante. Papi. — V. Otages. Idiotie. — VI. Révérences. N.S. — VII. Prince. H.S. Trié. — VIII. Liesse. Sein. — IX. Obits. Argument. — X. Sise. FN. Préau. — XI. Essuie-glace. Os. — XII. Car. Elocution. — XIII. Un. Critère. — XIV. Literie. Se. Anse. — XV. Ateliers. Ecrits.

Verticalement

1. Anamorphose. La. — 2. Saboter. Biscuit. — 3. Sic. Avilissante. — 4. Ave. Géniteur. El. — 5. Sesterces. Cri. — 6. St. Usées. Féerie. — 7. Iéna. Sanglier. — 8. On. Cher. Lot. — 9. Sorties. Glaces. — 10. Pieds. Su. Curée. — 11. O.U.A. Tempête. — 12. Al. Poirier. Ar. — 13. Sénat. Inné. Ovni. — 14. Inopiné. Taon. St. — *15. Striés. Us. Tés.*

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

« Siège du parti communiste », *14 h 30, métro Colonel-Fabien, Mme Oswald.*

« La peinture au XVe et au XVIe siècle », 15 h, Musée des monuments français, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame », 15 h, portail central, Mlle Colin.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Duhesme. (Caisse nationale des monuments historiques).

« Art et religion en Égypte », 15 h, Louvre porte Champollion, (Approche de l'art.

« *La Liberté guidant le peuple* » de Delacroix », 15 h, Louvre pavillon Flore (L'art pour tous).

« Exposition Oudry » 15 h, Grand Palais, M. Jaslet.

« L'Hôtel-Dieu, églises disparues de la Cité », 14 h 30, entrée Hôtel-Dieu, parvis de Notre-Dame, (Paris autrefois).

« Saint-Denis », 14 h 30, entrée de la basilique.

« Exposition Oudry », 19 h, Grand Palais, (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

15 et 17 h : 21 bis, rue Notre-Dame des Victoires « La nature morte de Chardin à Goya » :

20 h 30, 26, rue Bergère, docteur J. Donnars : « La puissance et la dépression » (l'homme et la connaissance).

20 h 30 : 39, rue François-Arago : « Autogestion dans la pédagogie ».

20 h 30 : 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « Inconscient *collectif* » (Psycho-santé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 12 décembre :

DES ARRÊTÉS

● Relatif à l'organisation du concours B d'internat en médecine pour l'année universitaire 1982-1983 ;

● Relatif à l'organisation de l'épreuve d'exercices physiques des concours d'entrée à l'École nationale d'administration ;

● Portant création du Comité national du génie biologique et médical.

Le Monde

culture

MUSIQUE

L'OPÉRA DE LYON A CHAMBÉRY

« L'Enlèvement » sentimental

Saison faste pour l'Opéra de Lyon, qui, sous la direction de Louis Erlo (au prestige renforcé par le Festival d'Aix-en-Provence) et de Jean-Pierre Brossmann, poursuit sans faiblir depuis treize ans son idéal de « l'opéra nouveau »; saison Mozart (les six chefs-d'œuvre), qui ravit toute l'équipe artistique comme le public de plus en plus nombreux, confortée par deux grandes « nouveautés », les Boréades *de Rameau et les* Soldats *de Zimmermann, dont ce sera la création en France.*

A cela s'ajoute la naissance d'un nouvel orchestre que prépare le futur directeur musical, John Eliot Gardiner, orchestre qui sera consacré uniquement à l'Opéra et élargira beaucoup ses possibilités d'action, lui permettant en particulier d'assumer enfin sa vocation régionale.

Chambéry en a accueilli les prémices vendredi. Pour la première fois, l'Opéra sortait de Lyon, déchaînant un intérêt passionné, que deux représentations n'ont pas suffi à satisfaire, et il en sera sans aucun doute de même à Grenoble les 15, 17 et 19 décembre, ainsi qu'à Annecy, le 21. En voyant cet enthousiasme, on se prend à rêver du jour où toutes les villes moyennes pourront bénéficier de spectacles de cette qualité.

Georges Lavaudant, directeur du Centre dramatique des Alpes, n'a cependant pas joué la facilité dans sa mise en scène de l'Enlèvement au sérail. *Il a volontairement gommé le pittoresque de la turquerie, dont il ne reste que quelques costumes (encore Osmin ressemble-t-il davantage à Guillaume Tell qu'au gardien de sérail pansu de la tradition), et placé l'action dans une atmosphère de « réalisme » sentimental un peu larmoyant à la mode de Greuze, de Rousseau ou du premier Goethe.*

Le climat de l'œuvre en est tout changé et fait ressortir une méchanceté vraiment redoutable chez Osmin, ou la tyrannie bien réelle du pacha. Et Pedrillo n'est plus le joyeux « drille » que son nom suggère, mais un serviteur brutalisé et terrorisé qui ne manque pas de surprendre. Point de décors pimpants et enfantins ; une toile de lumière nue et un sol de sable gris où l'on trébuche sur des rochers, et en seconde partie, à contre-jour, un joli port qui pourrait être celui de la Rochelle (Jean-Piere Vergier) ; des costumes dix-huitième aux belles couleurs sourdes pour les protagonistes « européens ».

Cette réinterprétation très soignée ne cadre pas toujours avec le style et la stylisation du singspiel *mozartien, d'un ton plus vif, gai, pétulant, et plus tranché, où l'on bondit sans transition de la comédie au drame, de l'humour à la mélancolie, toujours dans une parfaite innocence. Et le réalisme grince bien souvent, que ce soit dans la scène de soupçon des deux couples, fine pointe de la stylisation, si subtile et comique par la symétrie, ou dans le final des compliments : pour imager la tristesse insondable du pacha, Lavaudant lui fait détourner obstinément la tête, ce qui rend absurde cette conclusion pleine de bonne grâce où tout le monde doit s'accorder et se sourire, à l'exception du furibond Osmin.*

Pourtant, malgré quelques temps morts, la magie mozartienne opère, grâce à Claire Gibault, qui garde un tempo vif, primesautier, et l'intensité du ton, à la tête de son Orchestre de Chambéry, trop frêle et ingénu parfois, mais toujours d'un excellent style. La distribution juvénile a beaucoup de charme, surtout l'exquise Blondine de Rebecca Littig, à la voix veloutée où brille un rire intérieur, et Kewin Langan, dont l'Osmin ne demanderait qu'à débander tout le comique d'une voix savoureuse, excellemment travaillée ; dommage qu'on en ait fait une sorte d'adjudant « sgrogneugneu ».

Le beau timbre de Michaël Cousins (Belmont), un peu chargé et monotone, devrait se dépouiller et s'assouplir. On en dira autant de Gianna Rolandi, qui vocalise victorieusement, mais avec une certaine dureté, et n'a pas encore l'aura, la résonance magique de sa Constance. Antoine David est un peu mal à l'aise dans cette conception assez contradictoire du rôle de Pedrillo, tandis que l'acteur Edgard Böhlke dessine un grand et noble pacha. La mode est à assombrir Mozart, replacé dans son contexte « existentiel ». Prenons patience.

JACQUES LONCHAMPT.

THÉATRE

« SIX HEURES AU PLUS TARD » AU LUCERNAIRE

Piéplu, le grand hurluberlu

Claude Piéplu attire une sympathie généralisée. Il ressemble au cousin farfelu qui a hérité des uns et des autres leur grain de folie, qui passe sa vie à inventer des bidules pour concours Lépine. Il tient les emplois d'original comme, avant guerre, Saturnin Fabre, mais avec plus de douceur.

Au Lucernaire, où il joue *Six heures au plus tard,* « première pièce de Marc Perrier », il emplit la scène – qui n'est pas grande – de sa stature, de ses éclats, d'immobilités soudaines, inquiétantes parce que totalement illogiques. L'illogisme est la base de son talent. Sa manière de sortir les mots les plus banals, de leur faire un sort, de leur accorder l'importance d'une fulgurante découverte, est irrésistible. Et il le fait avec une telle intelligence qu'il en arrive à déséquilibrer les certitudes les plus claires. C'est du grand art.

Claude Piéplu pourrait créer le suspense en récitant le dictionnaire : c'est d'ailleurs un peu ce qu'il fait dans la pièce, tout au moins au début. Hurluberlu solitaire, il cherche à impressionner le jeune voyou (Fabrice Eberhard) dont la voiture a crevé le mur de sa chambre. Situation artificielle, prétexte à la confrontation de deux ratés qui rêvent, sympathisent, se confient l'un à l'autre à coups d'anecdoctes inspirées de faits divers (bavures policières, enfance malheureuse...), prétexte à pasticher des façons de parler, à jouer sur les clichés.

En réalité, il s'agit d'une performance de Claude Piéplu. Ses glissades vers la dinguerie grandiose gênent Fabrice Eberhard, qui essaie de s'adapter et parvient à des moments d'émotion. Preuves de son talent et de sa force, car son partenaire ne lui laisse vraiment pas grand place. Il leur manque un metteur en scène, qui aurait élagué, établi une balance. Pour raison d'économie, dit-il, Claude Piéplu s'est chargé de cette tâche et il s'intitule modestement *« préposé à la bonne retransmission du message »*. Le message colle tellement à sa nature qu'on se demande si, en définitive, il n'en est pas l'auteur réel.

COLETTE GODARD.

★ Lucernaire, 20 h 15 ; 21 heures à partir du 15 décembre.

CINÉMA

LE PRIX LOUIS-DELLUC AU « DANTON » DE WAJDA

Le prix Louis-Delluc 1982 a été attribué le 11 décembre au film d'Andrzej Wajda *Danton,* coproduction franco-polonaise avec Gérard Depardieu (Danton), et Wojnech Paszoniak (Robespierre), qui a déjà tourné avec Wajda dans *la Terre de la grande promesse,* Roger Planchon (Fouquier-Tinville), Patrice Chéreau (Camille Desmoulins), Angela Winkler (Lucile Desmoulins) et une très nombreuse distribution. Adapté par Jean-Claude Carrière d'une pièce polonaise de Stanislawa Przydiszewska, le film, qui a été tourné en France dans les lieux historiques, sort sur les écrans le 12 janvier.

■ « Clémentine Tango », de Caroline Roboh, et « Diadia Pavlik », d'Elizabeth Kapnist, ont remporté les deux grands prix des quatorzièmes Rencontres des jeunes réalisateurs de Belfort.

ROCK

IGGY POP AU PALACE

Le sauvage

On ne l'avait pas vu depuis longtemps en France, Iggy Pop. Maintenant que son nouvel album (*Zombie Birdhouse*) est sorti, il reprend la route avec un matériel musical renouvelé. Car, s'il a enregistré des disques définitifs, son domaine c'est avant tout la scène. Iggy Pop est l'un des plus grands « performers » que le rock ait inventé, le plus cinglé : un outrage permanent, magnifique et odieux, pathétique et terrassant. Un acteur incontrôlable, fasciné par Noureev, cabot et poseur, qui a le sens du drame et de la dérision, provocateur par nécessité, « jusqu'auboutiste » de nature, élégant et vulgaire. Il est capable en action du meilleur comme du pire. On se souvient de ces concerts légendaires avec les Stooges où il se fustigeait le torse, avant de se jeter dans le public, frappant quelques spectateurs au passage.

Mais le plus impressionnant, c'est encore cette musique cruciale, minimale et urgente, qu'il entretient de secousses brutales et qu'il chante d'une voix sauvage, merveilleusement sensuelle et pernicieuse. Un rock violent qui n'appartient qu'à lui, bien qu'il ait capté des influences au fil des années, comme celle de Bowie. Iggy Pop est le rock à lui seul.

ALAIN WAIS.

★ Ce lundi 13 décembre, à 20 h 30, au Palace.

★ Discographie chez R.C.A.

■ « Victime de la crise », la Fondation Philip Morris pour le cinéma interrompt ses activités. Près de 12 millions de francs avaient été dépensés depuis sa création, il y a cinq ans, sous forme d'aides à la diffusion et d'organisation de rencontres.

EXPOSITIONS

Matisse à Zurich

(Suite de la première page.)

Le merveilleux *Guéridon* de Detroit est présent au rendez-vous, comme la *Musique* de 1939 ou l'ultime Orient de l'*Intérieur au vase étrusque* et du *Rideau égyptien*. Les collections particulières suisses réservent d'heureuses surprises, pour les toiles de Collioure en particulier, et Moscou et l'Ermitage ont réuni pour une fois leurs efforts en présentant, ici, une *Nature morte aux iris,* splendide de monumentalité, de plénitude, d'effervescence sensuelle, là, les deux natures mortes espagnoles de 1911 qui encadrent ce *Vase bleu* venu de Francfort comme la réponse énigmatique de l'intelligence au désordre délicieux des apparences.

Puissance, élan lyrique et goût de l'algèbre des formes, ces deux dispositions qui sont rarement réunies chez le même peintre, Matisse, nous ne sommes pas les premiers à le dire, les possédait l'une et l'autre au plus haut degré. Dans le Paris artistique des années 10, si l'on en croit des témoins aussi différents que Fernande Olivier et Gertrude Stein, il était considéré, à force de doctes propos et de « notes sur la peinture », comme un intellectuel (pour ne pas dire un raseur) plus soucieux de théories qu'emporté par le plaisir et la fureur de peindre.

Et il est bien vrai que la force de son œuvre tient en grande partie à son armature conceptuelle, qu'il s'est toujours défié du rendu immédiat et que, même dans les portraits de ses proches et dans son hommage sans cesse renouvelé à la musique du corps féminin, il n'a jamais fait coïncider son œuvre et sa vie, jamais attendu de la sensibilité qu'elle lui enseigne les secrets de cette écriture plastique qui était le but de toutes ses recherches.

Recherche était l'un des mots que Matisse employait le plus volontiers, mais ce chercheur était aussi un passionné capable de toutes les audaces, un sensuel tenté par toutes les nonchalances, tous les abandons au ramage d'une étoffe, au mouvement d'une chevelure, au jeu imprévisible de la lumière dans un jardin fleuri, à n'importe quoi de ce qui relève du luxe, du caprice et du loisir. Il n'y a pas eu en cette première moitié du siècle de tête mieux faite et plus cartésienne, ou cézanienne si l'on préfère, pas de main plus savante, mais plus légère aussi et prompte à fixer sur la toile un bouquet d'anémones, une branche de lilas dans cette réserve de blanc qui traduit, restitue l'incertaine et fugitive palpitation de la vie.

D'où, comme on pouvait le voir à Zurich à travers les deux *Notre-Dame* de 1914 ou les admirables *Nus allongés* de 1916-1917, le va-et-vient incessant entre la géométrie et la musique, l'icône et l'image, la vigueur de la forme et la souplesse, presque l'indolence de l'allusion décorative. Parfois, le modèle est soumis à un traitement de choc et son visage se réduit à un ovale dépourvu de tout élément d'identification. A d'autres moments, le droit à l'existence individuelle lui est accordé, et c'est le petit menton pointu de l'aimable Laurette, la douillette mélancolie de Loulou, les frisettes et le timide regard des *Trois Sœurs* de la collection Walter-Guillaume.

Dans les œuvres les plus abouties, ovale de sculpteur primitif et petit menton pointu sont équitablement répartis, et rien n'est plus étonnant chez Matisse (comme chez son ami Bonnard) que le contraste entre la modestie, presque l'insignifiance du motif, femme, fleur, étui à violon ou pot d'étain, et la grandeur, la dignité de peinture d'histoire, de grande composition à fresque qu'il lui fait exprimer.

Voici *le Thé,* du musée de Los Angeles : deux dames dans un jardin, très dames à thé, l'air plutôt revêche et pas jolies du tout, une table, servie à la diable, un gros chien bête au premier plan. En somme : rien. Mais, à force de travail sur la lumière et la couleur unifiée en vert, sur la forme des fauteuils et le mouvement du feuillage, ce qui aurait pu être la plus insipide des scènes de genre devient une œuvre stupéfiante à la fois de densité plastique et d'humour, où le temps paraît suspendre son vol et la métaphysique montrer le bout de sa meilleure oreille, celle qui n'a pas l'air d'y toucher.

La petite dame

Mieux encore que *le Thé : le Manteau écossais.* Ah ! *Le Manteau écossais,* une toile de 1920 qui, à notre connaissance, n'a jamais été exposée, ni même reproduite. A lui seul, il vaut le voyage de Zurich. C'est une petite dame, celle-là très gentille, dont le visage, comme celui de Laurette, s'achève en joli triangle mutin. Mais ce n'est pas Laurette, c'est une petite dame, assise dans un fauteuil de rotin, sur un balcon, devant la mer.

Il est frais, la petite dame s'est coiffée d'une capeline de toile qu'irisent d'un reflet rose le peu de lumière et le coussin du fauteuil. Elle s'enveloppe, se love dans un manteau à grands carreaux noirs et blancs qui paraissent bourdonner, danser sur la toile que rythment en belle géométrie, à gauche, le bandeau ocre de la fenêtre, en haut, le bandeau gris du ciel.

La petite dame ne regarde pas la mer, elle tourne son visage vers nous, elle tient un livre ouvert sur ses genoux, elle ne lit pas, elle est tout entière à elle-même, à la chaleur du manteau, à la mélancolie de l'heure, à des rêves d'infini, de Polynésie, d'étés enfuis, à toutes les douces pensées douillettes des petites dames de 1920. Là encore, silence, temps suspendu, et tout est dit de ce que peuvent dire le tout et le rien de l'instant. Proust n'aurait pas fait mieux.

Proust n'aurait pas fait mieux, mais Matisse n'a pas toujours fait aussi bien. Comme on disait jadis dans les écoles : *aliquando bonus Homerus dormitat,* il y a des moments où papa Homère somnole et bafouille un peu. Si Matisse ne bafouille jamais, il lui est arrivé, surtout entre les deux guerres, de placer la barre un peu bas, de s'en remettre un peu dangereusement aux charmes de l'esquisse, de confondre la légèreté de la main avec celle du sentiment.

Pourtant, même dans la période niçoise parfois si décriée, combien d'œuvres exquises encore, certes plus modestes que les grandes toiles des années 10, mais toujours aussi denses, caressées du même sourire, armées de la même intégrité plastique ! On pouvait voir à Zurich des nus, des odalisques, où revit, enrichie des plus savantes arabesques, toute la rigueur de la discipline cézanienne, des paysages, un *14 Juillet à Etretat,* une *Fête des fleurs,* à Nice, dont le chatoiement discret dit tout l'effort d'un grand artiste pour maîtriser son talent, aller au-delà du plaisir et de son éphémère séduction. *Less io more :* c'était la devise du Bauhaus et, d'une certaine manière, le leitmotiv de l'époque. Personne ne l'a mieux que Matisse mis en pratique de savoir et de délectation, en grand buisson fleuri sur le calme des eaux.

ANDRÉ FERMIGIER.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MON ISMENIE – GIBIER DE POTENCE. – Fontaine (874-74-40), 18 h 30.
LA GRANDE IMPRÉCATION DEVANT LES MURS DE LA VILLE. – Kiron (523-54-20), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Falstaff.
COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : La vie est un songe ; 20 h 30 : Andromaque.
BEAUBOURG (277-12-35) débats et rencontres-musée : 15 h à 23 h : pour V. Woolf ; Cinéma-Vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I. ; Concert : 20 h 30 : Musique polonaise d'aujourd'hui.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 ; 14 h 30 : la Veuve joyeuse.

Les autres salles

ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h. : l'Exil.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LUCERNAIRE (544-57-34), I., 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II., 20 h 30 : La noce ; 22 h 15 : Moman. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français : 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MARIGNY (256-04-41), Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), Rencontres : 20 h 30 : Bonjour M. Van Parys.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SALLE VALHUBERT (584-14-18), 20 h 30 : les Petits Oiseaux.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Regarde les femmes passer.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 45 : Famille Fenouillard dare dare.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
LE FANAL (233-91-17) 20 heures : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Elle dit qu'elle est seule.



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 13 décembre

OLYMPIA (742-25-49) 20 h 45 : Ensemble national de danses d'Arménie.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) 20 h 30 : Ballet national de Marseille. R. Petit.

Le music-hall

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 45 : Bolivia Manta.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 20 h 30 : G. Servat.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43) 15 h et 21 h : H. Salvador.

Les concerts

ATHÉNÉE, 21 h : J. Baker, G. Parsons (Gluck, Lulli, Brahms...).
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 20 h 30 : P. Champagne, N. Mandement (Weber, Beethoven, Martinu, Prokofiev).
THÉATRE DU ROND-POINT, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : A. Myrat (Wielecki, Krause, Kaczorowski, Penderecki...).
FIAP, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian, S. Falla, Ch. Roca (Milhaud, Bartok, Poulenc).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Roussin, N. Bera-Tagrine (Leclair, Ysaïe, Debussy...).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : C. Joubert, Ph. Aiche (Mozart, Brahms, Fauré).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS 18 h 30 : N. Denize, T. Raffalli (Scarlatti, Haendel, Ravel...) ; 20 h 30 : Orchestre Colonne : Airs d'opéra français, russes et italiens : Maurizio Arena ; Raina Kabaivanska (Donizetti, Verdi, Tchaïkovsky...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
FORUM (297-53-39), à 21 h : M. Waldron, D. Hammond.
PALACE (246-10-87), 20 h 30 : Iggy Pop.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Docteur Chouettes Airs.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : T. Coe, G. Arvanitas.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) 20 h 30 : La Comédie de Macbeth.

En région parisienne

CRETEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Cosi fan tutte.
SARCELLES, C.C.M. (419-54-30), 21 h : Chants et danses de Géorgie.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

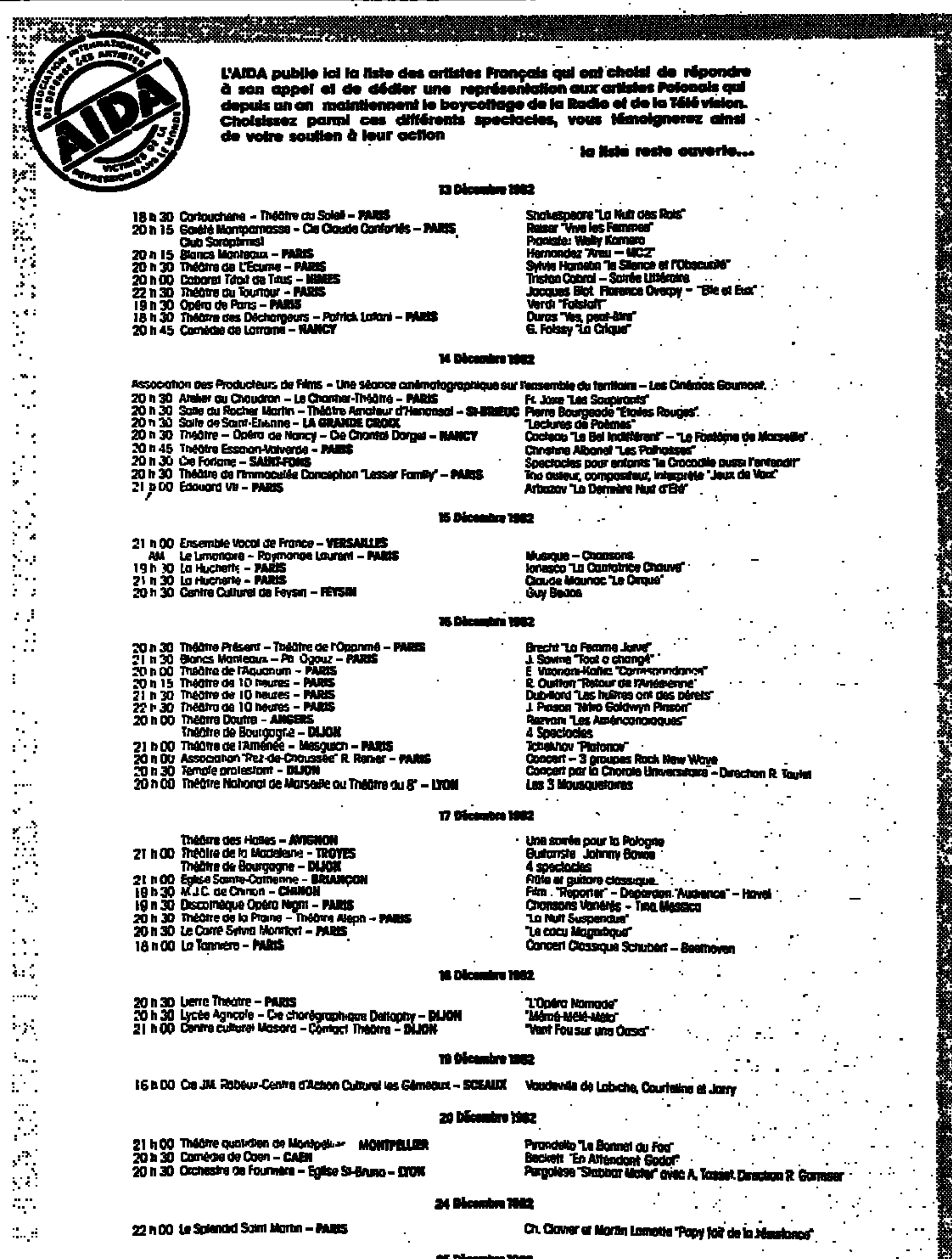
La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
18 h : films de l'I.D.H.E.C.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h, jeune cinéma italien : F. Wetzl ; M. Zaccaro ; O. B. Melano ; 17 h, aspects du cinéma en R.F.A. : les Enfants du nº 67 de U. Barthelmess-Weller et W. Meyer ; 19 h, jeune cinéma italien : la Rancune, de B. Wicki.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).
DEUX DEBILES CHEZ LE FANTOME (A., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08). - V.f. : Français, 9e (770-33-88).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).



L'AIDA publie ici la liste des artistes Français qui ont choisi de répondre à son appel et de dédier une représentation aux artistes Polonais qui depuis un an maintiennent le boycottage de la Radio et de la Télévision. Choisissez parmi ces différents spectacles, vous témoignerez ainsi de votre soutien à leur action

la liste reste ouverte...

13 Décembre 1982

18 h 30	Cartoucherie – Théâtre du Soleil – PARIS	Shakespeare "La Nuit des Rois"
20 h 15	Gaîté Montparnasse – Cie Claude Confortès – PARIS, Club Soroptimist	Reiser "Vive les Femmes" Pianiste: Willy Komero
20 h 15	Blancs Manteaux – PARIS	Hernandez "Areu – MC2"
20 h 30	Théâtre de L'Ecume – PARIS	Sylvie Hamelin "le Silence et l'Obscurité"
20 h 00	Cabaret Tôt ou Tard – NIMES	Tristan Cabral – Soirée Littéraire
22 h 30	Théâtre du Tourtour – PARIS	Jacques Blot Florence Overpy – "Elle et Eux"
19 h 30	Opéra de Paris – PARIS	Verdi "Falstaff"
18 h 30	Théâtre des Déchargeurs – Patrick Lofani – PARIS	Duras "Yes, peut-être"
20 h 45	Comédie de Lorraine – NANCY	G. Foissy "La Crique"

14 Décembre 1982

Association des Producteurs de Films – Une séance cinématographique sur l'ensemble du territoire – Les Cinémas Gaumont.

20 h 30	Atelier du Chaudron – Le Chariot-Théâtre – PARIS	Fr. Joxe "Les Soupirants"
20 h 30	Salle du Rocher Martin – Théâtre Amateur d'Hénansal – St-BRIEUC	Pierre Bourgeade "Etoiles Rouges"
20 h 30	Salle de Saint-Etienne – LA GRANDE CROIX	"Lectures de Poèmes"
20 h 30	Théâtre – Opéra de Nancy – Cie Chantal Dorgel – NANCY	Cocteau "Le Bel Indifférent" – "Le Fantôme de Marseille"
20 h 45	Théâtre Essaion-Valverde – PARIS	Christine Albanel "Les Palhasses"
20 h 30	Cie Forlane – SAINT-FONS	Spectacles pour enfants "le Crocodile aussi l'entendit"
20 h 30	Théâtre de l'Immaculée Conception "Lesser Family" – PARIS	Trio auteur, compositeur, interprète "Jeux de Voix"
21 h 00	Edouard VII – PARIS	Arbouzov "La Dernière Nuit d'Eté"

15 Décembre 1982

21 h 00	Ensemble Vocal de France – VERSAILLES	
AM	Le Limonaire – Raymonde Laurent – PARIS	Musique – Chansons
19 h 30	La Huchette – PARIS	Ionesco "La Cantatrice Chauve"
21 h 30	La Huchette – PARIS	Claude Mauriac "Le Cirque"
20 h 30	Centre Culturel de Feysin – FEYSIN	Guy Bedos

16 Décembre 1982

20 h 30	Théâtre Présent – Théâtre de l'Opprimé – PARIS	Brecht "La Femme Juive"
21 h 30	Blancs Manteaux – Ph. Ogouz – PARIS	J. Savine "Tout a changé"
20 h 00	Théâtre de l'Aquarium – PARIS	E. Vaonors-Kafka "Correspondance"
20 h 15	Théâtre de 10 heures – PARIS	R. Ouillon "Retour de l'Arlésienne"
21 h 30	Théâtre de 10 heures – PARIS	Dubillard "Les huîtres ont des bérets"
22 h 30	Théâtre de 10 heures – PARIS	J. Pinson "Nitro Goldwyn Pinson"
20 h 00	Théâtre Daulre – ANGERS	Razvan "Les Américanoïaques"
	Théâtre de Bourgogne – DIJON	4 Spectacles
21 h 00	Théâtre de l'Athénée – Mesguich – PARIS	Tchekhov "Platonov"
20 h 00	Association "Rez-de-Chaussée" R. Renier – PARIS	Concert – 3 groupes Rock New Wave
20 h 30	Temple protestant – DIJON	Concert par la Chorale Universitaire – Direction R. Toulet
20 h 00	Théâtre National de Marseille ou Théâtre du 8e – LYON	Les 3 Mousquetaires

17 Décembre 1982

	Théâtre des Halles – AVIGNON	Une soirée pour la Pologne
21 h 00	Théâtre de la Madeleine – TROYES	Guitariste Johnny Bowe
	Théâtre de Bourgogne – DIJON	4 spectacles
21 h 00	Eglise Sainte-Catherine – BRIANÇON	Flûte et guitare classique.
19 h 30	M.J.C. de Chinon – CHINON	Film "Reporter" – Depardon "Audience" – Havel
19 h 30	Discothèque Opéra Night – PARIS	Chansons Variétés – Tina Messica
20 h 30	Théâtre de la Plaine – Théâtre Aleph – PARIS	"La Nuit Suspendue"
20 h 30	Le Carré Sylvia Montfort – PARIS	"Le cocu Magnifique"
18 h 00	La Tannerie – PARIS	Concert Classique Schubert – Beethoven

18 Décembre 1982

20 h 30	Lierre Théâtre – PARIS	"L'Opéra Nomade"
20 h 30	Lycée Agricole – Cie chorégraphique Deltaphy – DIJON	"Mémé-Mélé-Mélo"
21 h 00	Centre culturel Masora – Contact Théâtre – DIJON	"Vent Fou sur une Oasis"

19 Décembre 1982

16 h 00	Cie J.M. Rabeux-Centre d'Action Culturel les Gémeaux – SCEAUX	Vaudeville de Labiche, Courteline et Jarry

20 Décembre 1982

21 h 00	Théâtre quotidien de Montpellier – MONTPELLIER	Pirandello "Le Bonnet du Fou"
20 h 30	Comédie de Caen – CAEN	Beckett "En Attendant Godot"
20 h 30	Orchestre de Fourvière – Eglise St-Bruno – LYON	Pergolèse "Stabat Mater" avec A. Tasset Direction R. Gonnet

24 Décembre 1982

22 h 00	Le Splendid Saint Martin – PARIS	Ch. Clavier et Martin Lamotte "Papy fait de la Résistance"

25 Décembre 1982

17 h 00	Bouffes du Nord – Peter Brook – PARIS	Spectacle/Chansons "Tododo" par les chanteurs de "Carmen"

La Comédie Française ne pouvant donner de représentation supplémentaire, dédiera un de ses spectacles aux artistes polonais et versera l'équivalent d'une recette moyenne

SPECTACLES

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

HECATE (Fr.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX

AMOUR JEUNE, AMOUR FOU, film italien de Giorgio Stegani Casorati. V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 8e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Gobelins, 14e (707-12-28) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).

LA BOUM N° 2, film français de Claude Pinoteau : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH, film d'animation américain de Don Bluth. V.O. : Quintette, 5e (633-79-38) ; V.F./V.O. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 12e (343-00-65) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

S.A.S. A SAN-SALVADOR, film français de Raoul Coutard : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

TELL ME..., film américain de Lee Grant. V.O. : Forum, 1er (297-53-74) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-79) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-92-36) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

LES MISÉRABLES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Marivaux, (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SPEED DRIVER (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

THE THING (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN TUEUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*). Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) : Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Biarritz, 8e (723-69-23) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). V.f. : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Christine bis 6e (325-47-46) H. Sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES DAMNÉS (It-All., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.v.f.) (*) : Club, 9e (770-81-47).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) Olympic, 14e (542-67-42) Acacias, 17e (764-97-83).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A. v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

FREUD PASSION SECRETEA (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic Halles, 3e (278-34-15).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MÉPRIS (Fr.) : Rivoli Ciné, 4e (272-63-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MUSIC-LOVERS (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES OISEAUX (A., v.o.) (*) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (327-78-37) Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive Gauche 6e (354-47-62).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Steamboat Bill junior.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Chercheurs d'or.

QUE VIVA EISENSTEIN (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 16 h : le Journal de Glounov, le Cuirassé Potemkine (mus. Chostakovitch) ; 20 h : Ivan le Terrible 1re et 2e partie ; 18 h : Misère et fortune de la femme, Serguei Eisenstein (doc.).

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (870-80-50), le Grand Sommeil.

FESTIVAL D'AUTOMNE (v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42), Denfert, 14e (321-41-01), Républics-Cinéma, 11e (805-51-33).

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), les Girls.

CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : l'Arche de Noé ; 20 h : Un flic ; 22 h : Paris au mois d'août.

FILMS POLICIERS (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Né pour tuer.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

NUIT BARDOT : Escurial, 13e (707-28-04) : Cette sacrée gamine ; la Bride sur le cou.

SYBERBERG/LE CYCLE DU GRAAL (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Savations Hunters.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Calypso, 17e, (380-30-11) : Psychose, la Maison du docteur Edwards, Mr. and Mrs. Smith, Frenzy, les Oiseaux.

FESTIVAL RITA HAYWORTH (v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81) : l'Amour vint en dansant.

COMMUNICATION

AVANT LES PREMIÈRES AUTORISATIONS DE RADIOS LOCALES

Les effets pervers de la bande F.M.

Saisie officiellement, lundi 13 décembre, des dossiers de radios locales privées ainsi que des avis de la commission Galabert, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle devrait accorder dès cette semaine les premières autorisations de radios. Prises en séance plénière et publiées aussitôt au *Journal officiel*, celles-ci seront accompagnées d'un cahier des charges particulières indiquant notamment la fréquence réservée à la station ainsi que ses caractéristiques techniques. Plus d'une centaine de stations de province devraient ainsi pouvoir émettre légalement avant la fin de l'année. Quant aux stations de Paris, dont la commission Galabert a achevé l'examen en votant une liste d'attente de plus de vingt-cinq associations, leur situation ne pourra sans doute pas être résolue avant la fin du mois de janvier, malgré l'urgence que plaintes et troubles divers, dus au désordre des ondes, traduisent avec insistance.

Chaque mois, chaque semaine apporte sa nouveauté dans l'histoire de la F.M. parisienne. Alors que Jean-Edern Hallier s'érige en grand-prêtre d'Amplitude F.F.I. (la radio des Forces françaises inquiètes, 96,16 MHz), entouré d'étudiants et de collaborateurs prestigieux et au grand mépris de la légalité, Carbonne 14, plus provocante et scandaleuse que jamais, prépare avec beaucoup de bruit la campagne électorale de Jean-Yves Lafesse, l'un de ses plus célèbres animateurs. De plus en plus coûteuse aux deniers de l'État, R.F.M., la station obstinée de Vélizy, a fêté ses dix-huit mois d'existence et sa première année de brouillage absurde et continu ; Radio Commune, aidée par la C.G.T., donne depuis le 17 novembre la parole en direct aux « *travailleuses et aux travailleurs de la capitale* », tandis que Radio Show, inconnue de la commission Galabert, continue de faire parler d'elle dans les milieux du disque et que la Voix du lézard, soutenue activement par le secrétariat d'État au tourisme, s'apprête à faire une entrée attendue sur la bande F.M...

On continue donc à inventer, sur la modulation de fréquence parisienne. On continue aussi à intriguer, négocier, s'endetter... se compromettre. A part quelques exclus de la liste Galabert, qui osent délibérément se moquer de la loi, de ses contraintes et du mot d'ordre de regroupement, la plupart des stations délaissent leur antenne pour se consacrer toutes entières — outre la laborieuse recherche de financement — aux réunions et discussions avec les partenaires d'un mariage auquel, pratiquement contraintes, elles ont dû acquiescer.

Estimées irréalisables il y a peu, la plupart des unions finissent tout de même par prendre forme, régies par des contrats complexes, dûment négociés par conseillers et avocats interposés (droits d'entrée dans l'association, places au conseil d'administration, partage du temps d'antenne...) avec l'angoisse obsédante de se voir un jour « dévoré ». Et ce sont ceux-là qui, « élus » provisoires parmi tous les autres, supportent de plus en plus mal le brouillage réciproque que se font les stations, la course à la puissance de l'émetteur — motivée par la richesse de nouveaux venus — et l'impunité dont bénéficient plusieurs mauvais joueurs.

« *Une fréquence attribuée est une fréquence protégée* », a plusieurs fois répété le ministre de la communication, sans toutefois préciser réellement la méthode qu'il utiliserait contre les contrevenants. A l'heure où les fréquences s'apprêtent à être officiellement réparties, nombreux sont ceux qui souhaitent rappeler à M. Georges Fillioud ses engagements, espérant encore possible le rétablissement d'une certaine harmonie sur la F.M. parisienne.

Parmi eux, le P.-D.G. de Radio-France, alarmé par les responsables des stations du service public émettant en modulation de fréquence et par les milliers de lettres d'auditeurs de France-Musique, des brouillages multiples auxquels leurs équipements ne permettent pas de faire face ; les stations longuement clandestines, qui, bénéficient désormais d'un avis favorable de la commission consultative, demeurent noyées dans le maquis de la F.M., de nombreux auditeurs, beaucoup d'automobilistes, incapables d'écouter avec constance la station de leur choix ; et désormais la Direction de la navigation aérienne (D.N.A.), qui, jusqu'alors très discrète, lance un cri d'alarme aux pouvoirs publics.

Atterrissages sans aide radio...

« *Quand le gouvernement se décidera-t-il à mettre de l'ordre dans les radios locales ?* demande un ingénieur de la D.N.A. *Quand prendra-t-on au sérieux, au-delà d'une simple audition, les plaintes de notre direction, celles des compagnies Air France, Air Inter, T.W.A., celles du Syndicat national des pilotes de ligne ? La réunion avec des représentants des ministères des transports, de l'intérieur et des P.T.T. n'a été suivie d'aucune mesure. Est-ce la volonté politique qui fait désormais défaut ?* »

L'irruption en force, il y a plus d'un an, des squatters de la bande FM, l'absence préalable de toute planification nationale ou internationale, l'inexistence actuelle de tout contrôle du matériel technique utilisé par les radios sont, en effet, à l'origine de graves perturbations dans les atterrissages d'avions sur les aéroports parisiens. La bande FM est loin de s'arrêter aux 108 MHz inscrits sur la plupart des récepteurs domestiques. Et si la section 104-108 MHz appartenant à l'armée n'est pas ou peu utilisée, les segments 108-112, 112-118 et 118-136 MHz sont attribués à l'aviation civile et ne peuvent supporter une quelconque interférence. Où qu'il soit, le voisinage avec l'aéronautique est toujours délicat — tout émetteur présente le risque de produire des résidus épars d'émission appelés « rayonnement non essentiels » — mais il est surtout nécessaire d'établir une planification sérieuse des fréquences. Faute de quoi... les ondes demeurent incontrôlables, les perturbation diverses, les dangers multiples.

Réservée à l'I.L.S. (Instrument Lending System), qui procure aux pilotes toutes les informations nécessaires à l'atterrissage sans visibilité, la bande 108-112 MHz fait, depuis un an, l'objet de brouillages fréquents de la part de stations proches des 108 MHz, obligeant les professionnels à improviser totalement en cours d'approche. Si les conditions météorologiques ont toujours permis aux pilotes subitement privés de certaines aides radioélectriques d'atterrir à vue sans encombre, le problème s'aggrave en hiver, lorsque la visibilité sur la région parisienne devient quasiment nulle.

« *Nous avons bénéficié jusqu'à présent de coups de chance fantastiques*, dit-on à la D.N.A., *mais cela fait des mois que nous jouons sur la corde raide. Si la situation devait se prolonger, nous irions à la catastrophe...* »

Des propos inquiétants, même si la D.N.A. se refuse à les dramatiser. Et l'on voit mal comment assainir rapidement une situation qui n'a cessé de se pervertir. Le temps a joué contre l'ordre. Il a joué contre les équilibres péniblement réalisés et toujours très précaires, contre la liberté et l'indépendance des radios. Le temps joue cette fois contre le gouvernement et sa liberté de manœuvre.

ANNICK COJEAN.

LA NOMINATION DE M. DUREL ET LA MUSIQUE A RADIO-FRANCE

Un homme de la maison ronde

Nommé délégué à la coordination des programmes et services musicaux de Radio-France le vendredi 10 décembre (*le Monde* du 11 décembre), M. Alain Durel prendra ses fonctions à compter du 1er janvier 1983. A cette date, M. André Jouve, qui était depuis treize mois directeur des programmes et services musicaux, deviendra conseiller à la présidence pour les affaires musicales. M. Guy Erisman, directeur adjoint chargé de la production musicale et de la décentralisation, est nommé sous-directeur chargé des formations permanentes rattachées à Radio-France.

Depuis le départ, en octobre 1981, de M. Pierre Wozlinsky de la direction des programmes et services musicaux de Radio-France, à la suite d'un conflit avec Mme Michèle Cotta, alors P.-D.G. de la société, la situation était flottante. Bien sûr, dès le 3 novembre, M. André Jouve, jusqu'alors adjoint de M. Wozlinsky, a été désigné pour lui succéder. Néanmoins, les musiciens des formations permanentes rattachées à Radio-France, comme les producteurs des deux programmes musicaux — les mêmes parfois qui durant les sept années de la gestion efficace de M. Wozlinsky avaient critiqué son mode d'autorité — ont vite fait de considérer « *provisoire* » la nomination de M. Jouve, de déclarer « *on attend* », et de se sentir, effectivement, « en attente ». A l'arrivée de M. Jean-Noël Jeanneney à la présidence de la société, ce sentiment d'expectative désabusée tourne à l'inquiétude. On murmure que les orchestres seraient désormais séparés des services de diffusion, auraient leurs budgets autonomes. On s'inquiète : que deviendra France-Musique sans, à sa disposition dans la maison, une telle réserve de musique vivante ?

Tandis que chacun épilogue sur les vertus imaginaires et les risques certains de la « *scissiparité* » (c'est le mot qui court), M. Alain Durel — qui depuis janvier 1981 veille aux destinées du programme musical de France-Culture, petite chaîne autonome, — à sa manière silencieuse, lance son entreprise, accumule les « bons coups » de radio, les opérations réussies. Et l'on voit des producteurs de France-Musique frapper à la porte de France-Culture musicale — « *la légère, la souple* », où « *toute proposition de composition sonore à l'antenne est bien accueillie* » (*le Monde* du 1er juillet 1982).

Pendant ce temps, l'atmosphère se dégrade à France-Musique où le chef du programme, M. René Koering, probablement gagné lui-même par un certain sentiment de précarité, se voit remis en cause, sinon accusé de défauts qui ne sont pas tous les siens (c'est un projet, une idée d'ensemble qui fait défaut, au-dessus de lui). Des pétitions circulent.

Il aura donc fallu ces semaines, ces mois de malaise et de discussion avant que la nouvelle direction de Radio-France se rende à l'évidence et abandonne l'idée de séparer la production musicale de sa diffusion à l'antenne nationale. La machine doit être relancée. M. Jeanneney fait savoir aux quelque trente-huit signataires d'une récente lettre peu indulgente pour les méthodes de M. Koering que celui-ci est renouvelé dans ses fonctions. Dès lors, la « promotion » de M. Durel n'étonne personne. Le bruit courait. Certains en sont rassurés : l'homme connaît la maison ronde, et visiblement l'aime de longue date. On loue unanimement son calme et ses dons d'organisateur. On vante ses compétences musicales, on apprécie ses goûts, notamment en matière de musique contemporaine. On rappelle qu'il fut dès 1972 et jusqu'en 1976 l'instigateur et l'animateur d'opérations de réelle décentralisation « Musique dans la rue » ou dans la ville, ou encore « Jour J de la musique »). D'autres s'estiment « catastrophés » : M. Durel s'est toujours bien entendu avec M. Koering et a joué avec lui le jeu de la complémentarité. Ils ne croient pas aux vertus du « *changement en douceur* ».

La direction de Radio-France insiste sur le terme choisi pour désigner les nouvelles fonctions de M. Durel : « *délégué à la coordination* » ne signifie pas « *responsable* » des programmes et services musicaux, nous a-t-on fait remarquer. La gestion devra être « *décentralisée au maximum* ».

La seule question reste de savoir si M. Durel demeurera chargé de la mission qui depuis un an lui incombait officiellement de coordonner (toujours ce mot) la direction de la musique du ministère de la culture et celle de Radio-France en matière de création. L'exemple qu'il a donné de l'idée qu'il se fait de cette coordination, mercredi 10 novembre (à l'occasion de quatre heures d'émission où les auditeurs pouvaient poser, en direct, des questions au directeur de la musique, M. Maurice Fleuret, et à ses adjoints) s'est révélé facheux : beaucoup de questions génantes n'ont pas reçu de réponse, mais, surtout, certains témoignages de professionnels ont été carrément « coupés » de l'antenne. Pas assez amènes probablement.

MATHILDE LA BARDONNIE.

[Né le 31 octobre 1941, à Vireville (Seine-Maritime), ancien élève du conservatoire de musique du Havre, puis du Conservatoire national supérieur de musique de Paris (premier prix en 1964), M. Alain Durel a suivi durant trois ans l'enseignement du chef d'orchestre Igor Markevitch avant d'être nommé à son tour professeur au conservatoire du Havre en 1969. Il entre à l'O.R.T.F. en 1971 pour créer et animer le service des opérations extérieures du programme de France-Musique alors dirigé par M. Charles Chaynes. Il y restera jusqu'en 1977, date à laquelle le responsable des programmes musicaux, M. Louis Dandrel, est relevé de ses fonctions : alors adjoint de ce dernier, M. Durel démissionne ainsi que soixante producteurs. De 1979 à 1981, il assure la direction artistique du Festival de la Rochelle et, en janvier 1981, il est nommé chargé de mission pour la création à la direction de la musique. Le 1er décembre 1981, Mme Michèle Cotta l'appelle à diriger le programme musical de France-Culture en remplacement de M. Guy Erisman. Dans le même temps, M. Durel est chargé d'une mission de coordination avec la direction de la musique du ministère de la culture et celle de Radio-France pour la création.]

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 13 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Magazine : Santé.
d'Igor Barrère et Etienne Lalou.
Les multiples raisons des maux de ventre (ulcère, pancréatite aiguë, etc.), par les professeurs Depuis et Betourne, de l'hôpital Ambroise-Paré, Bernier, de l'hôpital Saint-Lazare, Huguier, chirurgien à l'hôpital Tenon.

21 h 35 Cinéma : le Plus Sauvage d'entre tous.
Film américain de M. Ritt (1963), avec P. Newman, M. Douglas, P. Neal, B. de Wilde, J. Ashley, W. Bissel (N. rediffusion).
La saga d'une famille du Texas moderne. Le conflit d'un vieil éleveur et de son fils, arriviste cynique, un adolescent pris dans les querelles de son grand-père et de son oncle. Mise en scène fortement dramatique pour une étude de mœurs dans une société en mutation. De grands acteurs.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Chêne et lapins angora.
De M. Walser, mise en scène G. Wilson.
Avec J. Dufilho, M. Méril, G. Wilson, M. Fayolle...
Avril 1945 : les troupes françaises aux portes de Brezgenburg, une petite ville allemande. Les notables ne savent plus à quel saint se vouer ; 1960 : le visage de ces mêmes notables nazis tentant d'effacer le souvenir du passé compromettant : une farce impitoyablement corrosive d'un auteur allemand contemporain.

22 h 20 Document : Ecoles sans frontières.
De Claude Sambain.
Des Cambodgiens, des Laotiens, des Vietnamiens et de jeunes Français bénévoles se sont regroupés pour créer « Ecoles sans frontières » dont la tâche est d'initier les réfugiés à la langue française.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (le rire du lundi) : le Coup de Sirocco.
Film français d'A. Arcady (1978), avec R. Hanin, M. Villalonga, M. Auclair, P. Bruel, P. Sfez, L. Layani, N. Guérin.
Un épicier et sa famille sont heureux, dans une bourgade d'Oranie. Mais, après la guerre d'Algérie, ils doivent, en 1962, venir en France où ils ont bien du mal à se refaire une vie. Le problème des petits colons « pieds-noirs » rapatriés en métropole, traité en comédie qui se voulait « à l'italienne ». Scènes pittoresques, humour, émotion. Interprètes sympathiques.

22 h 10 Journal.

22 h 40 Magazine : Thalassa.
L'achat d'un bateau d'occasion.

23 h 10 Musiclub.
George Sand, musicienne ?

FRANCE-CULTURE

20 h, Ma vieille Russie, de J. Marcillac, d'après Tourguéniev, avec A. Kreis, E. Saint-Paul, M. Derville...

21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Vers une science de la création et de la liberté, enquête sur un nouveau paradigme, par P. Nemo, avec J.-P. Dupuy.

22 h 30, Nuits magnétiques : Des hommes dans la maison.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (donné au Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées le 25 octobre 1982) ; « Visage de braise » de Depraz ; « Concerto pour clavecin » de de Falla ; « Symphonie concertante pour harpe et ensemble » de Bancquart ; « Dumbarton Oaks » de Stravinski ; par l'Ensemble intercontemporain ; Dir. J. Mercier ; Sol. C. Petrescu, clavecin ; M.C. Jamet, harpe.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Schubert, Hummel, Mozart ; 23 h 5, Aspect de la musique française ; 0 h 5, Un Italien à Paris ; P. Coppola ; œuvres de Bizet, Ducasse, Leroux, Coppola, Reyer.

Mardi 14 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
14 h 05, Série : L'île fantastique ; 15 h 30, Dossier : avec ou sans nuage ; 17 h 15, L'œil en coin ; Variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Assurances : les résiliations abusives.

20 h 35 Musique : le Fou
(en liaison avec France-Musique).
Drame lyrique de M. Landowski. Avec l'Ensemble orchestral de Paris, la chorale E. Brasseur (dir. M. Landowski) et K. Armstrong, P. Gottlieb, M. Vento, P. Doghan, B. Malabene.
Le cauchemar d'un savant humaniste qui refuse de livrer les secrets de sa bombe. Une musique âpre et cinglante, créée en 1956, qui a malheureusement mal vieilli.

22 h Série documentaire : Mémoire (Eugène Descamps).
Une émission de l'INA, réal. C. Chaboud.
Portrait d'un militant syndical, ancien secrétaire général de la C.F.D.T.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal.
12 h 30 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35. Émissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Vous et la musique.
15 h 5 Série : Super Jaimie.
15 h 50 Reprise : Le cirque de demain
(Diffusé le 12 déc. à 20 h 35)
16 h 45 Entre vous.
de L. Beriot : comment sauver Bruges, la Venise du Nord ; Rivière de vie : les transfusions sanguines ; Vieillir en amitié : les Petits Frères des pauvres.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 35 Cinéma : les Grandes Vacances.
Film français de J. Girault (1967), avec L. de Funès, F. Mayne, C. Gensac, O. de Funès, M. Kelly, F. Leccia, M. Risch (redif.).
Un directeur de collège envoie son fils, recalé au bac, en Angleterre. Le garçon, préférant passer ses vacances en bateau sur la Seine, se fait remplacer par un camarade. Mais le père découvre le pot-aux-roses. La tradition vaudevillesque du cinéma de Jean Girault. Sournois, coléreux, vindicatif, Louis de Funès emporte tout dans un tourbillon. Le film, c'est lui.

22 h 15 Mardi cinéma.
De P. Tchernia et J. Rouland. Avec R. Hanin et M.-F. Pisier.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les sorciers de l'écran.
18 h 55 Tribune libre.
MARS (Mouvement d'action et de réseau pour le socialisme).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les Jeux.
20 h 25 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 30 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Maîtrisons un escargot forcené.

20 h 35 Cinéma : la Cousine Angélique.
Film espagnol de C. Saura (1973), avec J.-L. Lopez Vasquez, F. Delgado, L. Canalejas, L. Cardona, M.-C. Fernandez de Loaza.
Un homme de quarante-six ans revient dans une ville de Castille où il passa, enfant, les vacances de l'été 36 dans la famille de sa mère, et s'éprit de sa cousine Angélique. Exploration du passé, de la mémoire, des sentiments enfouis. On peut évoquer les romans de Marcel Proust ou le film d'Ingmar Bergman, les Fraises sauvages. *Mais, à partir de ces influences, Saura a fait une création profondément personnelle, originale.*

22 h 25 Magazine : Mémoires de France.
Émission historique de P. Ory. — L'archéologie vue du ciel, réal. P. Bouhin.
3 000 heures de vol, 50 000 diapositives : René Gogney sillonne le ciel depuis vingt ans. L'équipe de « Mémoires de France » a suivi cet archéologue céleste dans ses découvertes.

23 h 15 Journal.
23 h 45 Prélude à la nuit.
Récital de la Chorale universitaire de Varsovie, dir. J. Dabrowski.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'accueil des villes françaises : Tours ; livres d'étrennes ; les sapeurs-pompiers de Paris.
8 h, Les chemins de la connaissance : Ecrits bruts, fous littéraires ; à 8 h 32, la mythologie gauloise retrouvée ; à 8 h 50, l'herbe des falaises.
9 h 7, La matinée des autres : Cheminements du nom (Marie Cressot et hypothénuse Baatard).
10 h 45, Etranger mon ami : « Nous sommes au regret *de...* », *de Dino Buzzati.*
11 h 2, Musique : Le facteur jouera deux fois (l'orgue), (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Mon double à Malacca » et « la Mise en scène » de C. Ollier.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier (Yehudi Menuhin) ; à 15 h 30, Points cardinaux : Sri Lanka ; à 16 h 15, L'actualité africaine ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Dracula.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (les sept catastrophes élémentaires).
20 h, Dialogues : Qui était Gobineau ? avec J. Boissel et J. Gaulmier.
22 h 30, Nuits magnétiques : Des hommes dans la maison.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Wiren, Abelard, Rachmaninov, Haydn, Dvorak, Debussy.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : œuvres de Bon, Maderna, Rihm, Bialas, Gorecki, Janson, Hovslef, Johansen, Sinopoli.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : le vibraphoniste W. Dickerson.
13 h, Opérette : « Persée et Andromède ou le plus heureux des rois » de J. Ibert.
14 h 4, Boîte à Musique : œuvres de Lejeune.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Scriabine, Roussel, Debussy, Schmidt, Villa-Lobos.
17 h 2, Repères contemporains : le paradis retrouvé ; *œuvres de Hall Lewis.*
17 h 30, Les intégrales : les symphonies de Mendelssohn.
18 h 30, Concert : œuvres de J.-S. Bach, Rameau, Berkeley, Martin, Rawsthorne par M. Olah, clavecin.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Verdi, J. Brahms par M. Anderson, contralto.
20 h 35, Concert : (en simultané avec T.F.1) « le Fou », drame lyrique de M. Landowski.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : ô saisons, ô châteaux ! œuvres de Berlioz, Iturbi, Addinsell, Beethoven, J.-S. Bach.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 13 DÉCEMBRE

— *M. Stanislaw Ciosek*, ministre polonais chargé des relations avec les syndicats, est reçu au journal de TF 1 en direct de Pologne, à 20 heures.

CARNET

Naissances

— **Didier WALLON, Marianne PAQUET-WALLON** et **Alice** font part à leurs amis de la naissance de

Louise,

le 6 décembre.

Mariages

— **Gilles KUJAWSKI** et **Catherine BOULLE** ont la joie d'annoncer qu'ils se sont mariés vendredi 3 décembre à Paris-14e.

Décès

— M. et Mme Jean Bichon et leurs enfants,
M. Jean Menoux et ses enfants.
Les familles Bichon, Deboos, De Buck, Lesage, Lecointre, Clouet, Pagès,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Albert BICHON,
née Yvonne Deboos,

survenu le 7 novembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Chambéry.
Les obsèques ont été célébrées le 10 novembre en l'église Saint-Pierre d'Orthez.
Le Mont-Charvais, Saint-Baldoph, 73190 Challes-les-Eaux.

— Mme Jean Chantereau,
Le docteur et Mme Jean-Paul Chantereau,
Le docteur et Mme Philippe Chantereau,
Mlle Sylvie Chantereau,
Mlle Florence Chantereau,
Guillaume, Thomas, Sébastien, Caroline, Julien et Alexandre Chantereau,
Mme veuve Paul Chantereau,
M. Georges Coullié,
Mlle Anne-Marie Coullié,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHANTEREAU,
pharmacien-biologiste,

leur époux, père, grand-père, fils, beau-frère et parent,
survenu subitement, le 10 décembre 1982, à l'âge de cinquante-sept ans, en son domicile de Sceaux.
Le service religieux sera célébré le mardi 14 décembre 1982, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste à Sceaux (92), sa paroisse, où l'on se réunira. L'inhumation aura lieu au cimetière de Blois (Loir-et-Cher) dans la sépulture de famille.
10, rue Quesney, 92330 Sceaux.

— M. et Mme Henri Chevrel,
son père et sa belle-mère,
Mme Pierre Chevrel, son épouse,
M. Alain Chevrel,
M. et Mme Philippe Chevrel,
M. et Mme Didier Chevrel,
Sébastien et Emmanuelle,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Colette Chevrel, sa sœur,
M. et Mme René Chevrel,
M. Jean Chevrel,
ses frères et belle-sœur,
M. et Mme André Barthelemy,
ses beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux, nièces, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHEVREL,

survenu, le 11 décembre 1982, dans sa soixante-troisième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Ricey-Haut le mercredi 15 décembre, à 15 heures, et sera suivie de l'inhumation au cimetière des Riceys (Aube), dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Emile Maley,
M. Michel Maley et son épouse,
Mme Colette Maley,
M. Jean Maley,
Son épouse et ses enfants,
Mlle Clotilde Maley, en religion Sœur Colette Marie,
Mlle Catherine Delhomme,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile MALEY,
directeur honoraire de banque
(B.N.C.I.),

survenu, le 9 décembre 1982, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Nicolas de Saint-Maur.
19, avenue Marinville,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

— M. et Mme Oldrich Haselman,
M. et Mme Lucien Paccard,
Et leurs enfants,
Et leurs petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucette MONNET,
professeur honoraire,

survenu le 9 décembre 1982, dans sa soixante-dix-huitième année, en son domicile, 5, cité Charles-Godon, dans le neuvième arrondissement.

L'inhumation aura lieu à Collonges-au-Mont-d'Or (69-Rhône) le mardi 14 décembre, à 16 heures.
Rendez-vous au cimetière.

M. et Mme Haselman,
Les Perrières-Moëns,
01520 Ferney-Voltaire.
M. et Mme Paccard,
150, rue Edmond-Locard,
69005 Lyon.

— On nous prie de faire part du décès de

Mme Gilbert NOWINA,

survenu, le 7 décembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
De la part de :
Mme Yves Quintin, sa sœur,
Mme Emile Gabey, sa belle-sœur.
De toute la famille et de ses amis.
L'incinération, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, aura lieu le mardi 14 décembre 1982 au columbarium du cimetière du Père-Lachaise à 13 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue de Kerlevec,
29 000 Quimper.

— M. et Mme Claude Mazéas
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Salomon
et leurs enfants,
Mme Huguette W. Frank
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-sixième année, de

M. André SALOMON,
directeur
de la parfumerie Joly,

le 7 décembre 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 10 décembre 1982.
39, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

— Mme Jean-Alexis Taillebot et sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Jean-Alexis TAILLEBOT,
professeur honoraire
au lycée du Parc à Lyon.

— Hélène Tubiana-Vuillet et ses enfants,
Jérôme et Marie-Claude,
Diane et Rémy Schlumberger et leurs enfants, Martin, Emmanuel, Valérie, Judith, Thomas, Basile, Igor, et leurs petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mme Henri VUILLET,
née Henriette Mezzara,

survenu le 5 décembre à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
21, quai de l'Horloge, 75001 Paris.
16, rue Séguier, 75006 Paris.

Remerciements

— Mme Franck Forget
Et les membres de sa famille,
profondément touchés des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de

M. Franck FORGET,

et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

— Mme Renée Landucci
Et sa famille,
expriment leurs remerciements émus à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs prières, leurs fleurs, ont témoigné de leur amitié lors du décès de

Mlle Antonia LANDUCCI.

Anniversaires

— Il y a cinq ans disparaissait
Barbara GIMET HONIGOVA
(Bruji),
médecin.
Tous ceux qui l'ont aimée pensent à elle.

— Pour le dixième anniversaire de son décès, le 13 décembre 1972, on rappele le souvenir de

René MAYER,
ancien député de Constantine,
ancien président
du conseil des ministres,
ancien président
de la Haute Autorité
de la Communauté européenne
du charbon et de l'acier.

Messes anniversaires

— Jean-Jacques, Mireille Lefébure-Martin et leur fille Servanne, pour le premier anniversaire du décès de leur mère et grand-mère

Mme Louis MARTIN,

feront célébrer une messe, le mercredi 15 décembre 1982, à 18 h 30, en la chapelle Sainte-Isabelle, 1 *bis*, place Bagatelle à Neuilly-sur-Seine.
A cette cérémonie sera associé le souvenir de son époux,

M. Louis MARTIN
et de ses fils,
le lieutenant
François MARTIN,
mort pour la France,
Jean MARTIN,
Michel MARTIN
et les défunts des familles
LEFÉBURE, MARTIN, LEGROS.
De la part de M. et Mme Lefébure,
104, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

— Une messe sera célébrée le samedi 18 décembre, à 9 heures, en l'église *Saint-Etienne* du Mont, Paris-5e, à l'intention de :

Maurice MINOST,

décédé accidentellement le 18 décembre 1981.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-I (U.E.R. de science politique), mardi 14 décembre, à 14 h 45, salle 504, M. Dominique Damamme : « Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement, des lumières au scientisme ».

ORDRE DU MÉRITE

Défense

Nous continuons aujourd'hui la publication des promotions, dans l'ordre national du Mérite, publiées au *Journal officiel* du 11 décembre (*le Monde* daté 12-13 décembre) :

Sont promus commandeurs :

MM. Jean Bourdin, André Auriol, Robert Fleury, Louis George, Gabriel Geillon, Robert Yeard, André Gayet, Jean-Raymond Lestage, Maurice Rives, Louis Bonnin, André Faverdin, Jean Grillot, Robert Jacquet-Francillon, Michel Saint-Raymond, Hubert Moineville, Serge Thouard, Marc Faivre, Christian Guéguen, Jacques Marc, Armand Turck, Joseph Goursolle, Octave Giuganti, Roland Cuer, Jean-René Arnaud, André Bertagnolio, Guy Bometon, Jacques Buchet, Jacques Champeaux, Christian Chauvreau, Gilbert Chavannes, Bernard Degenne, Pierre Graff, Jean-Claude Hamel, Jacques Hatté, Bernard de La Follye de Joux, André Martini, André Philippe, Serge Riehl, Guy Schoepfer, André Boistard, Pierre Henry, Yves Mellot, Gérard Macri, Serge Fossat, Georges Guillemot, Emile Sassolas, Jacques Bouley, Jean-Paul Chollet, Pierre Duflos, Jean Durand, Jean-Claude Greff, Gilbert Guizol, Claude Lemieux, Bernard Mazuet, Jean Ronzevalle, André Vautier.

URBANISME

L'aménagement du parc de La Villette serait confié à l'architecte néerlandais Rem Koolhaas

Les lauréats du concours international pour le parc de La Villette devraient être proclamés, lundi 13 décembre, par M. Jack Lang, ministre de la culture. Les noms de Rem Koolhaas et Elia Zenghelis devraient figurer parmi les mieux placés, plusieurs équipes pouvant être ex-æquo.

Après une semaine de délibérations, le jury devait être reçu en fin de matinée par le président de la République. Contrairement à ce qui est prévu pour les autres consultations (ministère des finances à Bercy, centre de la communication de la Défense, etc...), le choix du jury « souverain » s'impose en principe au maître de l'ouvrage, c'est-à-dire l'État propriétaire des cinquante-cinq hectares des anciens abattoirs de La Villette : le parc doit être aménagé sur trente hectares environ, entre le Musée des sciences et des techniques qui sera installé dans l'immense structure en béton de la « salle des ventes » et les bâtiments consacrés à la musique qui borderont l'avenue Jean-Jaurès (*le Monde* du 4 mai).

Ayant examiné plus de quatre cents projets, le jury aurait mentionné une vingtaine d'équipes, le maximun prévu par le règlement. Parmi les finalistes, pourraient se trouver l'équipe d'Alexandre Chemetoff (auteur d'un projet très remarqué lors d'une précédente consultation) que l'américain Richard Meier (*le Monde* du 11 décembre). Le programme — très chargé — du parc prétendait concilier des objectifs divers : détente, animation à l'intention des enfants et des personnes âgées, utilisateurs habituels des parcs et jardins, mais aussi des adultes, des jeuneset des travailleurs qui forment l'essentiel de la population du quartier et de la banlieue proche de La Vilette.

Le site est difficile, enclave limitée par le boulevard périphérique infranchissable et par des canaux dont l'un traverse le domaine : tout en affectant au parc la partie centrale du domaine, aux abords de la halle métallique du dix-neuvième siècle conservée (elle couvre deux hectares), les organisateurs du concours avaient demandé aux *concurrents* de « relier » le parc au quartier.

Si l'équipe de Koolhaas-Zenghelis était finalement retenue seule ou parmi d'autres — il est probable que le caractère « *urbain* » ou « Luna park » du projet serait dominant, comme le demandait le programme.

Le Monde

ECONOMIE

Aux États-Unis

L'essor des marchés à terme des titres financiers

Les fluctuations des taux d'intérêt ont suscité des réactions de défense. Depuis plusieurs années fonctionnent à Chicago des marchés à terme d'un nouveau type portant sur les titres à revenus fixes, et notamment sur les bons et les obligations du Trésor américain. En opérant sur ces marchés, on s'assure d'avance d'un taux, et on le prémunit, en conséquence, contre le risque inhérent aux variations du loyer de l'argent (baisse des titres en cas de hausse des taux et vice-versa). Ces marchés continuent de connaître une vive expansion, et Londres vient à son tour de créer une bourse des « futures ». Les professeurs Yves Simon et Michel Levasseur en décrivent ci-dessous le fonctionnement.

LES très fortes fluctuations de taux d'intérêt qui affectent le dollar depuis deux ans révèlent toute l'importance et l'utilité des marchés à terme de titres financiers.

Ouverts en octobre 1975 dans une totale indifférence et une quasi-clandestinité, ces marchés ont connu en sept ans un développement tout à fait extraordinaire au point d'être aujourd'hui considérés comme l'un des rouages essentiels du système financier américain. Conçus dans leurs modalités pratiques par Richard Sandor, un jeune professeur de finance de l'université de Californie (1) et mis au point par la communauté financière de Chicago sur le modèle des marchés à terme de matières premières, ces marchés remplissent trois fonctions principales.

Ils sont d'abord des instruments de gestion au service des courtiers en titres financiers, des banques, des institutions financières, des fonds de placement des sociétés d'assurance et maintenant des entreprises. Quelques exemples permettent de comprendre, mieux qu'un long développement, les services rendus par ces marchés.

Une protection

En janvier, une banque souhaite placer des liquidités pour un mois, en souscrivant des bons du Trésor à 90 jours qu'elle revendra en *février*. Pour se protéger contre une éventuelle hausse des taux et éviter ainsi une moins-value lors de la revente des bons du Trésor, moins-value qui annulerait partiellement ou totalement son profit, la banque vend en janvier des contrats à terme de bons du Trésor. Si elle est effective en février, la hausse des taux entraîne une perte sur le marché des actifs financiers, mais cette dernière est en grande partie compensée par un gain identique sur le marché des contrats.

Les marchés à terme de taux d'intérêt peuvent être utilisés par l'entreprise industrielle ou commerciale. Si, en janvier, une société déterminant ses besoins de financement pour l'année à venir, décide de s'endetter à court terme en émettant des reconnaissances de dettes à 180 jours d'échéance (« Commercial Paper ») et de renouveler cette émission au début juillet, elle peut se prémunir contre une éventuelle hausse des taux par la vente de contrats sur le marché à terme des taux d'intérêt.

Précisons les modalités de cette protection. Si entre janvier et juillet les taux d'intérêt s'élèvent, le cours des titres financiers et des contrats va baisser. La société rachètera par conséquent, en juillet, les contrats à terme à un cours inférieur aux prix auquel elle les avait vendus en janvier. Cette plus-value sur le marché des contrats compensera la hausse des taux sur l'émission des reconnaissances de dettes.

La protection n'est cependant jamais parfaite car des imperfections, sur le détail desquelles il est inutile d'insister, empêchent une parfaite compensation de la hausse des taux sur le marché au comptant.

Troisième et dernier exemple, les sociétés d'assurance-vie (et les caisses de retraite) peuvent faire des prévisions financières assez précises. Connaissant en juin les sommes qu'elles recevront en septembre, elles peuvent utiliser les marchés à terme pour se protéger contre un risque de baisse des taux et bénéficier ainsi de rendements élevés sur des fonds qu'elles ne possèdent pas encore. Il leur suffit d'acheter dès maintenant des contrats à terme qui seront liquidés en septembre lorsqu'elles investiront à taux réduit les fonds reçus de leurs assurés. Le manque à gagner sur le marché au comptant sera compensé par un gain sur le marché des contrats.

Bien évidemment, l'opération de couverture est parfaitement symétrique. Si les taux s'élèvent au lieu de baisser, les institutions financières qui se sont couvertes sur le marché des contrats ne pourront bénéficier de cette hausse.

En intervenant sur les marchés à terme les opérateurs s'assurent un certain niveau des taux. S'ils craignent une hausse, ils se couvrent par une vente de contrats ; s'ils redoutent une baisse, ils se protègent par un achat de contrats. Qu'ils aient raison ou tort (que les taux s'élèvent ou non) les opérateurs ont verouillé par leurs opérations à terme un certain niveau. Ils stabilisent ainsi le coût de leurs ressources ou la rentabilité de leurs placements.

Le fantastique essor des marchés à terme de titres financiers s'explique par l'incertitude qui entoure les marchés financiers et l'impossibilité de prévoir correctement les évolutions de taux.

Les marchés à terme de taux d'intérêt sont par ailleurs des instruments de placement à très haut risque. Moins bien perçue et plus difficilement appréhendée que la première, cette deuxième fonction est cependant très importante, car elle permet aux opérateurs qui se couvrent contre les fluctuations de taux de trouver des contreparties prêtes à prendre ce risque. Le spéculateur qui anticipe une hausse vend des contrats qu'il espère ultérieurement racheter avec profit. Celui qui anticipe une baisse des taux achète des contrats qu'il revendra plus tard. Tout intervenant sur le marché opère en versant un déposit représentant une fraction de la valeur des contrats. Il est en conséquence possible d'acheter à terme 1 million de dollars de bons du Trésor avec un investissement de 2 000 dollars. Il suffit que la variation des taux induise une plus-value ou une moins-value de même montant pour que le spéculateur double son investissement ou perdre tout son capital.

Ce fantastique effet de levier présente des dangers pour les spéculateurs, qui peuvent être confrontés à des pertes importantes rapidement consommées, et pour la stabilité des marchés. Des variations considérables de liquidité induites par les anticipations des spéculateurs pourraient, en effet, perturber l'équilibre du marché. La prudence et le professionnalisme des grands opérateurs ont pour l'instant écarté la matérialisation de ce risque sur une grande échelle.

Les marchés à terme de titres financiers sont enfin, et c'est leur troisième fonction, des révélateurs fidèles des anticipations de taux des opérateurs pour le proche avenir. Ce sont en quelque sorte des centrales de diffusion de l'information. Cette fonction est très significative et l'on ne met pas suffisamment l'accent sur son importance. Or les grands marchés à terme de marchandise (céréales, métaux, oléagineux, etc.) sont une base de référence de plus en plus utilisée et communément acceptée par tous les opérateurs pour fixer le prix de leurs transactions sur les produits physiques. Il y a de bonnes raisons de penser qu'il en sera de même dans un proche avenir pour les marchés à terme de taux d'intérêt.

Les marchés à terme financiers connaissent un essor impressionnant. Plus de vingt-cinq marchés de taux d'intérêt ont été ouverts aux Etats-Unis depuis le 20 octobre 1975. Les premiers contrats négociés furent des certificats hypothécaires garantis par une agence fédérale américaine. Par la suite furent ouverts des marchés portant sur des titres publics (bons du Trésor, obligations du Trésor, et « notes » du Trésor). Dans un troisième temps furent échangés des titres privés. Enfin, plus récemment, en juillet 1981, furent ouverts les premiers marchés portant sur des certificats de dépôt. Si les créations furent nombreuses, il faut cependant signaler que les transactions se sont concentrées sur quatre marchés : ceux des titres hypothécaires, des bons du Trésor à quatre-vingt-dix jours.

Les premiers marchés à terme de titres financiers furent créés par les deux grandes bourses de Chicago : le Board of Trade et le Mercantile Exchange, par l'intermédiaire de sa filiale financière, l'International Monetary Market (I.M.M.). Jusqu'en septembre 1978, les marchés de taux d'intérêt furent une spécialité de Chicago, puis, progressivement, les bourses de New-York ont tenté d'acclimater chez elles ce nouveau produit. Les marchés à terme financiers ont franchi la frontière des Etats-Unis pour apparaître à Sydney en 1979 et sur différentes places financières canadiennes en 1981. Le 30 septembre 1982, le London International Financial Futures Exchange ouvrait deux contrats de produits financiers. Les prochaines places financières concernées devraient être Singapour et Hong-kong.

Les plus importants problèmes soulevés par le développement des marchés à terme de taux d'intérêt sont au nombre de quatre.

1) Les autorités monétaires ont craint que le développement des transactions à terme n'amoindrisse leur possibilité d'influencer par l'intermédiaire des opérations sur le marché monétaire l'évolution des taux à court terme et réduise leur capacité à mettre en place une politique monétaire spécifique. Cette crainte formulée au début de l'année 1978 n'est plus aujourd'hui retenue depuis que les banques centrales et le Trésor ont compris que les taux à terme n'étaient que le reflet de ceux qui s'établissaient sur les marchés au comptant.

2) En admettant qu'il n'y ait pas de perte de contrôle, n'y aurait-il pas alors un risque d'accroissement de l'amplitude des fluctuations ? Cette critique souvent formulée n'a, en fait, jamais été clairement établie. Divers travaux ont au contraire démontré que les marchés à terme avaient plutôt tendance à atténuer l'amplitude des variations au prix de l'apparition de petits mouvements erratiques qui ne se seraient, certes, pas manifestés en l'absence de marchés à terme.

MICHEL LEVASSEUR et YVES SIMON.

(Lire la suite page 22.)

(1) R. Sandor a très rapidement quitté l'Université pour devenir l'un des professionnels les plus avertis de ces marchés à terme de produits financiers.

LES PRINCIPAUX MARCHÉS AMÉRICAINS DE TAUX D'INTÉRÊT

		1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Titres hypothécaires	C.B.T.*	20 125	128 568	422 421	953 161	1 371 078	2 325 892	2 292 882
Bons du Trésor	I.M.M.**		110 223	321 703	768 980	1 930 482	3 338 773	5 631 290
Obligations du Trésor	C.B.T.			32 101	555 350	2 059 594	6 489 555	13 907 988
Certificats de dépôt domestiques	I.M.M.				.			423 718

Unités : nombre de contrats.
* C.B.T. : Chicago Board of Trade.
** I.M.M. : International Monetary Market, filiale du Chicago Mercantile Exchange.

Nouveaux risques... pour les pays débiteurs

A ne considérer que les projets mis en avant pour essayer d'écarter le risque d'une nouvelle et plus profonde détérioration du système financier international, il n'y aurait rien de très nouveau sous le soleil. Pour renflouer les pays débiteurs, incapables de faire face à leurs obligations et même de payer les intérêts des dettes échues, les pays industrialisés s'apprêtant à augmenter de façon substantielle des ressources du Fonds monétaire, l'objectif avoué de l'opération étant de rassurer les banques commerciales afin que celles-ci consentent de recommencer à prêter. Le « système », comme on dit, n'aurait pas trouvé d'autres remèdes que de faire derechef un bond en avant dans la même direction : pour dissiper le cauchemar des dettes impayées, prêtons davantage...

***

La réalité est différente. Pour qu'un pays comme le Brésil, qui a finalement dû se résigner à faire appel au F.M.I. puisse avoir des chances d'emprunter en sus auprès des banques commerciales, bien déterminées par la force des choses à ne pas encourir de risques supplémentaires, il lui faut procéder à une révision complémentaire de sa politique économique. Il a commencé à le faire. Le résultat est d'abord la renonciation de nombreux investissements à rentabilité différée.

Au Mexique, les premières mesures annoncées par le nouveau président, M. de La Madrid, ont surpris par leur caractère draconien. Le brutal coup de frein donné par les banques internationales depuis l'été dernier est en train de se traduire par des changements tout aussi fondamentaux dans la conduite des affaires économiques. Dans une première phase, il risque d'en résulter un approfondissement de la récession, mais la voie alternative qui consisterait à rouvrir en grand les vannes du crédit paraît pour l'instant bouchée.

Cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de beaux – ou de mauvais – jours en perspective pour les pays qui n'ont pas encore épuisé leur faculté d'emprunts (et la souplesse du système permet encore une grande élasticité d'appréciation à cet égard).

A peine la France venait-elle de conclure avec les banques internationales un emprunt de 4 milliards de dollars qu'elle entrait en négociation avec l'Arabie Saoudite pour obtenir de cette dernière des facultés supplémentaires de titrage qui, au total, pourraient bien s'élever à un montant équivalent. Comme on l'a déjà écrit dans ces colonnes, Paris dispose encore dans ce domaine d'une certaine marge sans doute considérable, malgré le doublement en dix-huit mois de l'endettement extérieur.

***

Cependant, la poursuite d'une telle politique impliquerait un risque beaucoup plus grand que par le passé : dans un monde où les marchés ont tendance à se rétrécir, il sera de plus en plus difficile de se procurer par un effort accru d'exportation les devises nécessaires pour satisfaire aux charges des emprunts. Les surplus devront être dégagés par une contraction des importations et par une baisse du niveau de vie. S'endetter en période de déflation (relative), c'est se condamner à la position inconfortable du porte-à-faux.

P. F.

L'ÉCONOMIE A BRAS-LE-CORPS, de Philippe HERZOG

Prolonger le capitalisme par des mesures anticapitalistes ?

« *AUCUNE issue capitaliste n'est envisageable ; ce qui ne signifie pas pour autant que le capitalisme sera mort quand nous aurons vaincu la crise !* », écrit Philippe Herzog dans *l'Economie à bras-le-corps*, ouvrage qui porte en sous-titre « Initiations aux politiques économiques actuelles ». Le point d'exclamation qui achève cette phrase n'est pas de trop, tant le lien logique qui unit ces deux affirmations successives ne saute pas d'emblée aux yeux du lecteur, à moins que... Mais poursuivons la lecture de ce passage : « *Les fondations du nouveau progrès social*, nous assure l'auteur, *ne seront pas obtenues par un renversement de société, une bascule dans un socialisme non viable, mais créées par le dépassement progressif et rationnel par les travailleurs eux-mêmes non pas des structures capitalistes de la société en bloc, mais, beaucoup plus profondément, des structures et de la culture de gestion capitaliste.* » Sous des formes diverses, le thème est plus d'une fois repris ou assené – aux nostalgiques de la Révolution – tout au long du livre. « *Pour une longue période, le capitalisme a un avenir et ne tombera pas tout seul.* » Et sous une forme plus électorale : « *Le secteur privé est et doit garder une importance considérable, même si le secteur public est encore élargi par la volonté des Français.* » Cela amène l'auteur, qui n'oublie évidemment pas que son parti participe à un gouvernement au sein duquel il est minoritaire, à parler des « *nécessaires* » compromis avec le patronat, tout en soulignant que leur contenu dépendra « *des rapports de forces que l'on va créer et des solutions recherchées* ». Solutions qu'il propose dans son ouvrage voué à un nouvel exposé – déjà présenté ailleurs, notamment dans les écrits de Paul Boccara – de l' « *objectif stratégique* » des communistes, à savoir « *la construction d'une société démocratique autogestionnaire pour la France* ». Dans cette dernière phrase, c'est l'absence du mot « socialiste » qui est l'important. « *Evidemment*, écrit Philippe Herzog, *le socialisme n'est pas l'objectif actuel de la majorité des Français.* »

Un sous-chapitre est consacré au « socialisme » à la française : il comporte une demi-page avec des phrases de cette veine : « *Nous voulons une France indépendante* ».

Reprenant et élargissant la théorie du « *capitalisme monopolistique d'Etat* » (Paul Boccara), l'auteur de *l'Economie à bras-le-corps* nous donne une explication de la crise dans le droit fil de la thèse centrale de Marx sur l'évolution à long terme de la production marchande. Le système, après avoir permis une longue phase d'expansion (que Philippe Herzog n'explique que très schématiquement), connaît actuellement une « *crise d'efficacité* ». Les dépenses d'investissement matériel ont été trop développées par rapport aux dépenses destinées à améliorer le sort des travailleurs (dépenses de salaires, de formation professionnelle, etc.). Il en résulte une baisse des profits du secteur productif qu'on essaie de compenser par une augmentation forcenée des revenus financiers. Empruntant sur le marché international, les grandes firmes préfèrent investir à l'étranger qu'en France.

La colonisation

Pour essayer de réduire les effets négatifs d'une accumulation excessive de capitaux matériels, on coupe sauvagement les programmes d'équipement en France, on ferme des usines sous prétexte qu'elles sont insuffisamment rentables, et on se rattrape sur l'exportation systématiquement favorisée par rapport au marché intérieur. Celui-ci est de plus en plus colonisé par les produits importés.

L'explication ne vaut que par référence à la théorie marxiste de la plus-value, source du profit. Ce à quoi on a assisté dès le milieu des années 60, c'est, dans le vocabulaire de Marx repris ici par M. Herzog, à une augmentation de la « *composition organique du capital* », due au fait que la part du « *capital constant* » (machines, biens intermédiaires, etc.), produit du « *travail passé* » (ou « *mort* ») s'est accrue par rapport à la part du « *capital variable* », celui qui sert à payer le « *travail vivant* » fourni p. la main-d'œuvre actuellement employée. Or, d'après Marx, le capital variable est seul productif de plus-value (grâce à l'exploitation de la main-d'œuvre). Dans un premier temps, l'accumulation du capital permet une hausse des salaires, mais cette hausse finit par entamer le profit, et les capitalistes s'efforcent de reconstituer leurs marges en réduisant l'emploi par de nouveaux investissements, ce qui globalement aggrave encore la situation à laquelle ils cherchaient à remédier, et ils tirent le plus d'effort possible de chaque travailleur (accélération des cadences) pour améliorer la productivité.

Pour réfuter cette thèse, tout en restant fidèle à la théorie de la valeur-travail telle que l'avait implicitement conçue le plus grand économiste classique britannique, dont Marx a interprété l'œuvre à sa manière, il faudrait un long développement qui n'a pas sa place ici. Disons que la version marxiste tourne le dos à la logique de l'échange en vertu de laquelle les biens matériels (capitaux) mis en œuvre pour donner effet au travail sont ceux qui permettent de produire des richesses dont la valeur sur le marché correspond à la fois au coût de remplacement des capitaux ainsi engagés et au profit destiné à rémunérer l'épargne accumulée en vue d'acquérir ces biens. Il n'y a pas à faire de distinction entre les différentes sortes de capitaux, tous sont pareillement susceptibles d'engendrer un profit (sans passage préalable par la plus-value), mais, bien sûr, il existe des biens de production qui n'ont pas la qualité de capital au sens économique du terme parce que leur coût d'exploitation est trop élevé par rapport à la valeur marchande des biens ou des services qu'ils produisent (ou rendent). L'avion Concorde est un bon exemple.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 23.)

En Chine comme en Inde, un nouveau réalisme

Comparer l'Inde et la Chine, c'est là un exercice auquel beaucoup se sont livrés, sans risque, avec ou sans arrière-pensées idéologiques. Gilbert Etienne estime que dans les *deux pays le réalisme semble* aujourd'hui l'emporter. Malgré la diversité du contexte politique, culturel, géographique, les problèmes se posent souvent dans des termes identiques, et les solutions qu'on essaye de leur donner s'inspirent souvent du même esprit. L'auteur visite régulièrement l'Inde depuis 1952, la Chine depuis 1958. Il nous livre ici, en passant constamment de l'une à l'autre, le fruit de sa double expérience.

par GILBERT ETIENNE

« *MIEUX vaut laisser les paysans cultiver la terre individuellement. Voyez, par ici, il fallait dix jours pour repiquer le riz dans les équipes collectives. Aujourd'hui, le travail se fait en quatre jours* », remarque le cadre d'une commune en Chine méridionale. Propos typique de l'esprit qui prévaut du fond des campagnes jusqu'aux ministères s'occupant de l'économie à Pékin. C'en est fini des « paroles creuses » et des hyperboles idéologiques. En face de nous se présentent des hommes lucides, ayant à cœur d'améliorer le sort de leurs administrés, 1,8 milliard d'habitants !

Stimulé par M. Deng Xiaoping, ce climat découle de deux causes principales : les phases de haute pression idéologique (Grand Bond en avant, révolution culturelle) ont coûté trop cher en souffrances de tout genre, provoquant dégoût pour les aventures et désenchantement idéologique. Secondement, la Chine arrive à l'heure des comptes et des bilans. Des enquêtes sérieuses, des statistiques plus solides, tout un effort de réflexion, permettent de mieux peser les enjeux : le sort des Chinois et leur avenir.

Le climat que nous observons, peu après, en Inde n'est pas si différent. Certes, les Indiens, orfèvres dans l'art des compromis, ont connu une histoire relativement stable depuis 1947, si l'on pense aux déchirements à la chinoise, aux drames du Pakistan et du Bangladesh, de l'Afghanistan, de l'Iran...

Néanmoins, la politique économique trop souvent teintée d'un populisme pseudo-socialiste a, en matière de justice sociale, donné des résultats souvent opposés aux buts recherchés, et la pauvreté recule trop lentement dans plusieurs régions. Multiples interventions de l'État dans l'économie qui ouvrent de vastes champs d'action à la corruption, coopératives et conseils de village inévitablement dominés par les paysans riches ou moyens, corsets de règlements freinant l'industrie privée comme le secteur public, ce qui ne facilite pas la lutte contre le chômage.

Aujourd'hui, nombre de cadres supérieurs soutenus par Mme Gandhi sont en train de tirer les leçons des erreurs commises, allant dans le sens d'une libéralisation de l'économie dont les effets économiques et sociaux ont de bonnes chances d'être bénéfiques.

La partie n'est pas encore gagnée

Dans les deux pays, les amateurs de chimères n'ont pas disparu. Les déceptions et le désenchantement de nombreux jeunes gens, la corruption dénoncée de part et d'autre, les sectaires de la révolution culturelle comme les nouveaux politiciens véreux de l'Inde, constituent un ensemble de freins aux mutations en cours, sans parler de sérieuses difficultés économiques. Haut fonctionnaire exemplaire et l'un des principaux artisans de la nouvelle ligne en Inde, L.K. Jha (1) tire sur sa pipe, l'air songeur. La partie est engagée dans la bonne direction, nous dit-il, mais ce n'est pas encore gagné. A Pékin, dans les ministères, la note n'est pas non plus au triomphalisme mais à un optimisme prudent. « *C'est vrai que ça va mieux,* nous dit un cadre de la sidérurgie, *mais nous manquons de bons directeurs, les équipements sont trop vieux...* »

Dans les campagnes

Revenons en arrière, à nos premières visites, en Inde en 1952-1954, en Chine en 1958. Les villages et bien des villes vivaient à l'heure de la lampe à huile. Nous marchions du matin au soir sur des chemins de terre dans le Henan (Chine), ne rencontrant qu'un seul camion peinant entre les fondrières. La vieille agriculture — d'ailleurs nullement « primitive » — dominait le bassin du Gange comme celui du Yang-Tseu-Kiang.

Aujourd'hui, dans les deux pays, les lignes électriques sillonnent plaines et plateaux. Les routes en dur — surtout en Inde — atteignent un nombre croissant de villages. A peu près partout apparaissent des signes de changement, mais les rythmes varient de manière profonde.

En Chine du Nord, les terres irriguées par des puits tubés à pompe alignent des champs de maïs ou de sorgho hybride denses à souhait, donnant 3 à 4 tonnes à l'hectare. Déjà, en 1972, les petites plaines qui serpentent entre les collines du Henan avaient belle allure. Actuellement, la maîtrise de l'eau s'est encore accrue. Rizières impeccables, bonnes applications d'engrais chimiques et de pesticides... Résultat : souvent 5 tonnes de paddy à l'hectare.

D'un grand coup d'aile nous passons au delta de Tanjore (Madras), région aménagée depuis au moins *deux mille ans en rizières. Aux pro*grès introduits par les Britanniques s'en ajoutent d'autres : nouvelles semences, engrais, pesticides, qui se traduisent par des rendements de 3,5 à 4 tonnes à l'hectare, parfois plus. Dans le nord-ouest irrigué de l'Inde, le blé a fait des bonds spectaculaires avec des pointes jusqu'à 3 à 4 tonnes à l'hectare, suivi du riz en seconde récolte annuelle. Dans les bourgs (comme dans les communes chinoises avancées) pullulent ateliers et petites usines, du bricoleur sikh avec une seule machine-outil au patron d'une dizaine d'ouvriers.

Autre décor : à 2 000 mètres d'altitude, les champs d'avoine et de blé ondulent légèrement. Nous sommes dans le Nord-Ouest chinois. Froid glacial de l'hiver, pluies faibles et incertaines, irrigation quasi impossible. « *Nos rendements n'ont guère bougé depuis la libération,* dit un paysan, *300 à 750 kilo à l'hectare de blé, rarement plus, parfois moins.* »

Ces paysans marathes (arrière-pays de Bombay dans le Deccan) affrontent, eux aussi, un milieu physique ingrat. Çà et là, la pompe Diesel sur le puits permet d'irriguer quelques arpents de vigne, de papayers, de légumes, qui rapportent gros quand le puits ne tombe pas à sec. A l'entour dominent ces vastes horizons de terres pauvres où l'on produit le sorgho et où les rendements s'échelonnent entre 330 et 500 kilo à l'hectare.

Même lorsque intervient le facteur démographique (zones avancées beaucoup plus peuplées), ces différences de rendement vont de pair avec des écarts croissants de revenu, situation inévitable quel que soit le système politique, car les surplus nécessaires pour nourrir les *villes ne peuvent guère venir que des* régions avancées ou potentiellement riches. Trait particulier de l'Inde, ces belles plaines du bassin moyen du Gange, de l'Assam, de l'Orissa, à la fois très pauvres et dotées d'un énorme potentiel inexploité.

Au niveau local, par contre, les écarts entre riches et pauvres sont beaucoup plus larges en Inde qu'en Chine, étant donnée la nature des systèmes politiques respectifs.

Comment faire sauter les corsets industriels ?

Comment concevoir l'avenir ? Les discussions que nous avons à Pékin comme à New-Delhi se recoupent sur plusieurs points : pousser au maximum l'irrigation, la recherche, assurer la livraison des engrais, poursuivre le mariage entre facteurs techniques nouveaux et anciennes pratiques. Sans être très large, la marge de manœuvre assure des possibilités de développement substantielles. Mais encore faut-il stimuler au maximum les paysans, d'où l'audacieuse réforme des Chinois, le retour à l'exploitation individuelle des champs, même si la propriété du sol reste collective ; d'où, dans les deux pays, diverses formules pour mieux jouer sur les prix agricoles, ceux des engrais, du carburant..., problèmes qui pèsent sur n'importe quel système économique, socialiste, mixte, capitaliste.

Chez les Chinois, l'industrie était *de plus en plus empêtrée dans un* corset trop rigide. Plus le secteur industriel s'étendait en se diversifiant, plus sa marche devenait pénible.

Alors que Pékin a taillé dans le vif avec sa nouvelle réforme agraire, les solutions restent beaucoup plus délicates à introduire dans les usines. Jusqu'où décentraliser sans tomber dans le désordre ? Comment améliorer en même temps la gestion des entreprises quand les élites techniques manquent, conséquence de la révolution culturelle et de ses effets sur les universités de 1966 à 1976 ? Et là-dessus se greffent le manque d'électricité (malgré d'énormes progrès), le plafonnement de la production de pétrole (2) et l'insuffisance des transports.

Pour toutes ces raisons, diverses formules sont tentées, en même temps que le secteur privé (services, petit commerce, ateliers) est vivement encouragé, nouvelle preuve du recul des dogmatistes.

Le corset indien comptait, quant à lui, moins de baleines et prenait des formes variées : secteur public à côté du secteur privé, multiples règles et contrôles affectant l'un et l'autre. L.K.Jha et les hommes qui le suivent ont déjà obtenu quelques résultats heureux avec la levée de certaines mesures. Mais l'ensemble de l'appareil souffre, comme le monde rural, d'une pénurie aiguë d'électricité — peut être pire qu'en Chine, — malgré une vaste expansion. Et l'Inde ne couvre que 40 % de ses besoins en pétrole. Les industries sont, en général, moins vieilles que celles de Chine. Quant aux élites techniques, elles sont comparativement plus étoffées, bien que des craintes apparaissent pour l'avenir à la suite de la très sérieuse baisse du système d'éducation.

Dernières similitudes : les ouvertures sur le monde extérieur (l'accueil par les Chinois des investissements privés étrangers, un accueil plus large que par le passé en Inde). De même, les deux pays cherchent à renforcer leurs exportations de biens manufacturés. Les grandes entreprises privées ou publiques de l'Inde prennent l'allure de multinationales avec leurs investissements au Proche-Orient, en Asie du Sud-Est, dans le monde occidental. Les corporations chinoises *s'engagent sur une voie analogue.*

En matière de financements internationaux, à Pékin comme à New-Delhi les ouvertures se veulent prudentes, contrairement aux méthodes des grands argentiers latino-américains.

Les similitudes évoquées ci-dessus ne doivent évidemment pas faire oublier les différences profondes qui séparent les deux pays, notamment sur le plan socio-politique.

A l'école des faits

Reste la question-clé : pourquoi, sur plusieurs points, les deux voies se rapprochent-elles ? Les responsables de l'économie ont su tirer les leçons accumulées au cours de trois décennies. Il leur est plus facile de voir aujourd'hui les formules qui « collent » et celles qui ratent, car leurs prédécesseurs démarraient dans l'inconnu. Ni les Chinois ni les Indiens n'entendent modifier totalement leurs systèmes politico-économiques, mais ils visent à faire mieux coïncider l'expansion de la croissance et l'élévation des niveaux de vie en rejetant les dogmes contre-productifs.

Il est de plus en plus clair que, quelle que soit l'idéologie, un pays n'échappe pas aux rudes contraintes de l'équation : bouches à nourrir et *bras à employer, sacs de grain,* tonnes d'acier, kilowatts..., en d'autres termes ces « faits têtus » qui font le désespoir des coureurs de chimères et des idéologues de toutes sortes.

Ces enseignements, cette plus grande lucidité, ont valeur d'exemple pour d'autres pays du tiers-monde — et pour nous aussi. Durant deux mois, dans nos contacts avec des paysans, des cadres ruraux et des hauts fonctionnaires, nous n'avons pas entendu la moindre « *parole creuse* ». *On imagine com*bien fut pénible le retour dans un monde occidental en déclin sous ses plates rhétoriques — quelles que soient les couleurs politiques, — son incroyable myopie à propos du dialogue Nord-Sud, ses fuites vers les fausses solutions de facilité.

(1) C.F. L.K.Jha, *Economic Strategies for the 80s*, New-Delhi, Allied Publishers, 1980.

(2) La production devrait repartir en avant vers 1985-1990 avec l'exploitation de nouveaux gisements.

L'essor des marchés à terme des titres financiers

(Suite de la page 21.)

3) Le troisième problème soulevé *par le développement des marchés* à terme de taux d'intérêt est celui de leur contrôle. Problème délicat s'il en est. Aujourd'hui ce sont les bourses de commerce et la C.F.T.C. qui contrôlent ces marchés, malgré la volonté clairement manifestée par la SEC, la Fed et le Trésor public de les superviser ou, à tout le moins, de participer à *leur surveillance.*

4) Le problème le plus fréquemment avancé à propos des marchés à terme de taux d'intérêt est celui du risque de manipulation. A notre connaissance, ils n'ont pas été l'objet de tentatives d'étranglement. Devons-nous conclure qu'il n'y aura jamais de difficultés ? Bien évidemment, non. Il apparaît cependant à tout observateur impartial que la rigueur des contrôles imposés par les bourses de commerce, les organismes de compensation et la C.F.T.C. est suffisante pour éviter toute manipulation sur une grande échelle. Il faut savoir enfin que toute tentative de ce genre ne laisserait personne indifférent et surtout pas les autorités monétaires et les responsables politiques.

Le succès des marchés de taux d'intérêt a ouvert de brillantes perspectives et permis de nouvelles innovations.

L'extension la plus naturelle fut l'application de ce concept à d'autres actifs financiers à revenu fixe. Cela a été réalisé le 9 décembre 1981 avec l'ouverture du premier marché portant sur des euro-dollars.

Extensions

La deuxième extension fut l'ouverture de marchés à terme ayant pour support des indices boursiers. Le premier schéma de ce nouveau contrat fut déposé à la C.F.T.C. en octobre 1977 par le Kansas City of Trade. Après de nombreuses péripéties et de longues hésitations, ces marchés furent ouverts au printemps 1982 à Chicago, New-York et Kansas-City. *Ils se développeront avec une telle* rapidité que plus de 5 millions de contrats seront échangés pour les douze premiers mois de transaction. Pour donner un ordre de comparaison, il faut savoir que les transactions sur les deux premiers marchés de taux d'intérêt dont on connaît le fantastique essor (cf. tableau 1) furent de l'ordre de 100 000 contrats pour les douze premiers mois qui ont suivi leur ouverture. Ces marchés reposent sur une idée simple : permettre aux gérants de portefeuille de protéger leurs revenus contre les risques de pertes en capital. Cette possibilité de protection n'est pas niable. Il est également certain que ces marchés sont très utilisés par les spéculateurs dans la mesure où tout le monde, ou presque, aux Etats-Unis a une idée sur l'évolution à court et moyen terme du Dow Jones.

La troisième innovation issue du développement des marchés à terme de taux d'intérêt est opérationnelle depuis le 1er octobre 1982. Reprenant l'une des créations les plus remarquables de l'industrie financière américaine, les ingénieurs financiers de Chicago ont appliqué aux marchés à terme financiers le principe des options négociables. Il est désormais possible d'acheter et de vendre des options d'achat ou de vente portant sur des contrats à terme de taux d'intérêt. Dans quelques semaines s'ouvriront à Chicago, New-York et Kansas-City des marchés d'options négociables portant sur des contrats à terme d'indices boursiers.

Quand ces marchés seront opérationnels, il sera sans doute difficile de faire plus abstrait ou plus sophistiqué.

MICHEL LEVASSEUR,
Professeur à Paris-Dauphine ;

YVES SIMON,
Professeur à Paris-Dauphine
et au CESA (H.E.C., ISA, C.F.C.)

LE DÉPOSIT

LE déposit est une somme versée par l'acheteur et le vendeur de contrats auprès de la chambre de compensation (clearing) afin de garantir la bonne exécution des obligations nées de l'achat et de la vente de ces contrats.

Il représente une garantie et non pas un paiement partiel et anticipé du contrat. Le montant du déposit est variable selon les marchés et le type d'opérateurs. Il peut atteindre 30 % pour les petits spéculateurs intervenant sur des marchés très volatiles et descendre à 1 % pour les opérateurs professionnels et les grandes institutions financières intervenant sur les marchés à terme de taux d'intérêt.

La sécurité des transactions

Si l'évolution des taux induit des pertes pour l'opérateur détenant des contrats à terme (une hausse des taux pour l'acheteur de contrats ; une baisse pour le vendeur de contrats), le déposit n'est plus alors suffisant pour assurer la sécurité des transactions. Dans ces conditions, la chambre de compensation appelle en marge l'opérateur et exige le versement de garanties supplémentaires. Faute de versement avant le début des transactions du jour suivant l'appel de marge, les contrats sont liquidés sous la responsabilité de l'agent de change intervenant pour le compte de l'opérateur. Les bourses de commerce américaines autorisent, sous certaines conditions, un déposit en bons du Trésor. Dans la mesure où les intérêts restent acquis à l'opérateur, cette modalité réduit le coût des transactions. Le versement des appels de marge doit par contre toujours être effectué sous la forme de liquidités.

LA COMMODITY FUTURES TRADING COMMISSION

LA Commodity Futures Trading Commission (C.F.T.C.) est une agence fédérale créée en 1974 pour contrôler les marchés à terme de marchandises et de produits financiers. Ses pouvoirs sont sensiblement moins importants que ceux de la Securities and Exchange Commission (SEC) qui est chargée de surveiller les marchés américains de valeurs financières.

La réglementation américaine vise deux objectifs : assurer le bon fonctionnement des marchés à terme d'une part, protéger les *opérateurs* intervenant sur ces marchés d'autre part.

La finalité de la réglementation

La C.F.T.C. intervient dans l'élaboration des règlements régissant l'activité des marchés et veille à leur bonne mise en application.

Elle exerce son autorité sur onze bourses de commerce négociant plus de cent contrats portant sur *près de soixante-dix marchandises* et produits financiers différents.

Cette commission contrôle, en collaboration avec la National Futures Association, les activités des membres des bourses de commerce, des firmes de courtage, des commissionnaires agréés et de tous les intermédiaires intervenant à quelque titre que ce soit sur les marchés à terme.

La finalité de cette réglementation est d'empêcher les distorsions de prix, de prévenir les manipulations des marchés, d'assurer le bon déroulement des opérations, de protéger l'intégrité financière des bourses et des courtiers et de garantir, enfin, les droits des clients.



on le rapport de la Banque interaméricaine de développement

le P.I.B. de l'Amérique latine evrait baisser de 1,6 % en 1982

par DANIEL SOLANO

Le rapport 1982 de la B.I.D., a Banque interaméricaine de éveloppement, n'est guère ncourageant. Après avoir nregistré un taux annuel de roissance d'environ 6 % au ours des dix dernières années, l'économie de l'Amérique latine evrait accuser une baisse de ,6 % cette année. Ces mauvais ésultats s'accompagnent d'un ndettement de plus en plus nquiétant.

ES difficultés financières de plusieurs pays d'Amérique latine ont mis en évidence pleur du phénomène de l'endet- ent extérieur. Le rapport de la D. – *Progrès économique et al en Amérique latine* – est acré précisément à l'analyse des tions commerciales et finan- es de l'Amérique latine avec le e du monde. L'ouvrage met en ence les mécanismes qui ont uit plusieurs pays de la région ord de l'asphyxie financière.

es auteurs du document rappel- d'abord que la forte croissance l'économie latino-américaine % par an au cours de la période 0-1980) s'est accompagnée d'un essus d'ouverture aux échanges rnationaux. La part du secteur rieur (exportations + importa- s de biens et de services) a int 27 % du P.I.B. global en 1-1973 et 50 % en 1980. Les ortations de produits manufac- s ont enregistré une progression sible, puisque leur part dans le l des exportations de la région passée de 10,1 % en 1960-1965 à 7 % en 1976-1979. En outre, des s tels que le Brésil, le Mexique et rgentine sont devenus des expor- eurs de services sous forme génierie, de contrats d'assistance hnique et de vente d'usines clés main. Un chapitre est consacré à phénomène sur lequel on ne dis- sait jusqu'ici que d'informations rtielles.

Cette ouverture vers l'extérieur st produite dans le cadre d'une orientation des flux commerciaux. a place de l'Europe et des États- nis a diminué au profit du Japon, : l'Amérique latine et des autres ays en développement. Ainsi, la art de la C.E.E. dans les importa- ons de l'Amérique latine a diminué de 28,1 % en 1961-1963 à 19,4 % n 1977-1979) tandis que la part du Japon est passée de 3,7 % à 7,9 %. Autre phénomène intéressant : le développement des échanges intra- régionaux qui représentaient en 1977-1979, 15,9 % du commerce extérieur des pays latino-américains (contre 8,4 % en 1961-1963).

Face au premier choc pétrolier, les pays d'Amérique latine ont pré- féré l'endettement à la mise en place de mesures d'ajustement, ce qui a été rendu possible par l'abondance des capitaux sur le marché interna- tional et le caractère négatif des taux d'intérêt. Le taux de crois- sance, bien qu'en retrait par rapport à la période antérieure, a progressé à un rythme rapide (5,5 % par an en 1974-1980 contre 7,5 % en 1971-1973). Il en est résulté un accroisse- ment de la dette extérieure (publi- que et privée) dont le montant est passé, selon les statistiques de la Commission économique pour l'Amérique latine des Nations unies (CEPAL) citées dans le rapport, de 97 à 208 milliards de dollars entre 1974-1975 et 1980. Le rapport de la dette extérieure au P.I.B. s'est situé à 28,3 % en 1974-1975 et à 38,3 % en 1980.

Le document met en évidence les caractéristiques propres du pro- cessus d'endettement de l'Amérique latine. Ainsi, en 1980, les sept prin- cipaux pays emprunteurs (Argen- tine, Brésil, Chili, Colombie, Mexi- que, Pérou, Venezuela) ont représenté 89 % de la dette exté- rieure de la région. Autre caractéris- tique : la dette publique (secteur public à plus d'un an + dette garan- tie par l'État) ne représentait en 1980, selon une étude de l'écono- miste chilien Ricardo French-Davis, que 60,2 % de la dette totale contre 69,5 % en moyenne dans l'ensemble des pays en développement. « *Cette région, à elle seule, accuse plus de 60 % du passif des pays en dévelop- pement vis-à-vis des institutions bancaires privées* », peut-on lire dans le document. Cette situation a placé l'Amérique latine dans une position de grande vulnérabilité.

En effet, la hausse internationale des taux d'intérêt s'est traduite par une progression du coût de l'endette- ment. Le taux d'intérêt moyen est passé de 7,3 % à 12,5 % entre 1973 et 1980, soit une progression supé- rieure à ce qui est constaté pour les pays en développement (9,7 % contre 5,5 %). Le poids des paie- ments au titre des intérêts de la dette est passé de 2,5 à 23,4 mil- liards de dollars entre 1969 et 1980. Et ce poste est devenu le facteur pri- mordial du déficit de la balance des paiements courants.

Les auteurs du rapport mettent en évidence les modifications des délais d'amortissement. Ainsi, les prêts à échéance de dix ans et plus ont dimi- nué nettement dans le montant de la dette publique extérieure (14,2 % en 1980 contre 32 % en 1970). « *En 1980, pratiquement la seule source de financement à long terme* (sur plus de quinze ans) *qui restait aux pays de la région était l'aide publi- que multilatérale* », précise le docu- ment.

★ *Progrès économique et social en Amérique latine, le secteur extérieur*, rapport 1982, Banque interaméricaine de développement.

Prolonger le capitalisme par des mesures anticapitalistes ?

(Suite de la page 21.)

Pour la suite de sa démonstration, sur laquelle il appuiera ses proposi- tions de solution, en vue d'une nou- velle gestion, Philippe Herzog, plu- tôt que d'utiliser le concept trop théorique de composition organique du capital, préfère en employer un autre « *qui lui correspond approxi- mativement* » : celui du rapport capital-produit ; le terme de capital désigne ici l'accumulation maté- rielle et financière, et le terme de produit, la « *valeur ajoutée brute* » (salaires, prélèvements publics et sociaux, profits nets et amortisse- ments du capital fixe consommé). Ce rapport a augmenté au fil des années en ce sens que la masse des capitaux accumulés a crû plus vite que le produit. C'est cette évolution qu'il convient de corriger. C'est- pourquoi M. Herzog, à la suite de Paul Boccara, propose, « *face au cri- tère du taux de profit capitaliste* », un « *critère nouveau* » de gestion, dérivé du rapport dont il vient d'être question, mais inversé. Il s'agit du rapport de la valeur ajoutée nette (valeur ajoutée brute moins les amortissements) au capital matériel et financier avancé. Une bonne ges- tion consistera à augmenter ce rap- port. « *Le critère*, nous dit l'auteur, *incite à réduire l'accumulation du capital par rapport à la production et donc à en combattre tous les gâchis* ».

Interversion des facteurs

Qui ne souscrirait à première vue à un tel programme ? On peut toute- fois se demander si l'on ne se trouve pas en présence d'une formidable interversion des facteurs. Le *résul- tat* d'une gestion judicieuse est en effet d'augmenter la productivité du capital. Toute la question est de savoir comment y parvenir. La recette éprouvée, mais aussi, il faut le dire, très souvent déviée de sa finalité par la pratique des mono- poles, ne serait-elle pas celle qui consiste, pour chaque firme en parti- culier, à rentabiliser tous ses inves- tissements au taux moyen du mar- ché ? Nous disons au taux moyen et non pas à un taux systématiquement « *maximisé* », car les « *surprofits* » de telle entreprise (qui se trouve alors en situation de monopole) ont nécessairement leurs contreparties sous forme de « *sous-profit* » ou de perte au compte d'exploitation des coéchangistes de la firme « *mieux placée* ».

Autrement dit, M. Herzog élève- rait au rang de critère ce qui est nor- malement le résultat heureux d'une bonne gestion. On voit bien ce qui le pousse dans cette voie. Ce qu'il veut, c'est, au-delà de l'accroissement de la valeur ajoutée nette, la croissance absolue de ce qu'il appelle la « *valeur ajoutée utile* », qu'il nomme la « *valeur ajoutée disponi- ble* » pour les travailleurs et la société (salaires plus prélèvements publics et sociaux). Son critère devrait aboutir à choisir les techni- ques de production économes en capital matériel et grosses utilisa- trices de main-d'œuvre. Est-ce le plus sûr moyen d'obtenir le système économique le plus efficace et donc le plus apte à satisfaire au mieux les besoins ? Est-ce aussi le plus sûr moyen d'assurer à terme le retour au plein emploi (il n'y a pas d'exemple qu'une révolution technologique n'ait finalement créé plus d'emplois qu'elle n'en a détruit) ? Mais une autre raison est sans doute présente à l'esprit de M. Herzog, qui ne nie pas la nécessité pour les entreprises de faire des bénéfices et qui va jusqu'à écrire : « *Le critère de renta- bilité remplit d'une certaine façon les fonctions d'un critère d'effica- cité* », car, pour lui, son propre cri- tère est d'appeler à coexister, au sein d'une économie mixte, avec celui des capitalistes. Marxiste, il pense que le profit ne peut être engendré que par le « *capital variable* ». Sans augmentation de l'emploi, adieu les marges brutes d'exploitation...

La reconquête du marché intérieur

Pour l'auteur, l'inflation est due au gaspillage du capital, aux frais financiers excessifs. Le lien de cau- salité ne serait-il pas là aussi inverse ? C'est l'inflation qui a pro- voqué la montée des taux d'intérêt que les firmes « capitalistes » subis- sent mais que, bien sûr, quand elles le peuvent, elles font tourner à leur profit (comme ce fut le cas pour les banques au cours des dernières années).

Le dérèglement du système moné- taire et financier, qui sans aucun doute est une des causes majeures de la crise actuelle, a fini par perver- tir le mécanisme de l'échange. C'est un fait que, à une époque où chaque pays s'efforce de soutenir son acti- vité en cherchant sur le marché international les débouchés propres à compenser la stagnation de la demande intérieure, il peut y avoir danger à laisser entièrement ouvert son propre marché, qui fait figure de fraction du marché international pour les concurrents étrangers. C'est pourquoi les propositions de M. Her- zog de reconquête du marché inté- rieur, qui constituent un des leitmo- tivs de son livre, convaincront plus d'un lecteur, encore que beaucoup d'entre eux seront sans doute mis en méfiance par l'incapacité de l'auteur à répondre sérieusement à la ques- tion : comment une économie peut- elle être efficace si, d'une façon ou d'une autre, elle ne joue pas le jeu de la division internationale du tra- vail ?

Le système pilote

M. Herzog écrit que, sur le plan de la technique, les pays socialistes « *imitent* » les pays capitalistes. Le capitalisme, à son corps défendant, apparaît comme le système écono- mique qui, malgré ses ratés, conti- nue à donner le ton (les références aux pays socialistes sont pratique- ment absentes). Ne serait-ce pas parce que ses normes sont « incon- tournables », sauf à renoncer au pro- grès de la production ? Il reste que, à force de méconnaître ses propres lois en matière d'équilibre financier notamment, le capitalisme a fini par s'enfermer dans une crise d'où il a le plus grand mal à sortir. Les critères de gestion que M. Herzog préconise, s'ils venaient à être adoptés (et la tentation sera grande qu'ils le soient peu ou prou dans le secteur nationa- lisé), constitueraient autant de transgressions supplémentaires. Or il est téméraire de penser que c'est en tournant le dos à sa logique que ce système a le plus de chances de survivre. C'est pourtant ce que M. Herzog écrit, ou peu s'en faut : « *Sans changements anticapita- listes, une société actuellement capitaliste ne sortira pas de la crise.* »

PAUL FABRA.

★ Éditions sociales, 332 pages. 60 F.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Gérard Maarek

M. Gérard Maarek, auteur de *la Question monétaire*, dont nous avons rendu compte dans ces colonnes (*le Monde* du 16 novem- bre), nous écrit, à propos de l'inci- dente contenue dans la phrase sui- vante de notre article : « *Mais, se souvenant qu'il fut d'abord mar- xiste* », Gérard Maarek se réfère aussi à la théorie de la valeur tra- vail...

Il nous rappelle qu'au contraire son premier livre, *Introduction au Capital de Karl Marx*, lui avait valu, à l'époque de sa parution, « *l'hostilité déclarée de nombre d'économistes d'obédience marxiste* ».

Il ajoute : « *Dans* la Question mo- nétaire, *je reconnais certes à la théorie de la valeur travail le pou- voir d'expliquer les évolutions de prix en moyenne période, mais cela dans un cadre d'hypothèses très res- trictif. Ce qu'avaient fait avant moi Colin Clark, Keynes, Samuelson ou d'autres auteurs, qu'on ne saurait taxer de marxisme.* »

On peut lire en effet page 56 : « *Considérons le cas particulier où chaque bien, à l'exception du tra- vail, est lui-même produit à partir de l'un ou plusieurs des autres biens, et du seul travail. La valeur de chaque bien est alors réductible, en dernière analyse, une fois remon- tées toutes les chaînes de produc- tion, à la valeur du travail. Plus précisément, le rapport d'échange de chacun des biens contre le travail est égal à la quantité de travail né- cessaire directement et indirecte- ment à la production d'une unité de ce bien. Rien d'étonnant alors à ce que dans une telle situation les biens s'échangent les uns contre les autres dans un rapport égal aux quantités de travail incluses dans chacun d'eux. Telle est brièvement présentée la loi de la valeur travail chère aux auteurs classiques et aux disciples de Marx. Cette loi, dans la mesure où les hypothèses sur les- quelles elle repose sont grossière- ment vérifiées dans la réalité, peut fournir une description utile du mode de formation des prix en moyenne période.* »

[Nous donnons bien volontiers acte à M. Gérard Maarek qu'il n'a jamais été marxiste. Mais nous constatons (ce que nous avions écrit) que, pour lui, la théo- rie de la valeur travail est la version marxiste de ladite théorie, comme si il n'y avait pas chez Ricardo les bases d'une autre interprétation... P. F.]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX


Commission paritaire : nº 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

Les notes de lecture d'Alfred SAUVY

● O.C.D.E.

La politique scientifique et technologique pour les années 80. Ce sont les rapports du *Comité de la politique scientifique et technologique*, qui s'est réuni en 1981.

La *recherche développement*, est un des objectifs, en faveur desquels un sondage d'opinion donne une presque unanimité de « pour », sans que cet avis soit toutefois suivi, avec l'intensité souhaitable.

Quatre parties, dans un ordre logique, qui n'est cependant pas pleinement respecté (c'est un texte collectif) : *Etat des sciences et des techniques. Rapports entre innovation et économie. Vues sur les années 80*, enfin *Coopération dans la zone de l'O.C.D.E.*

Vive importance est attachée, dans la première partie, aux *priorités* ; *suit alors* la réponse donnée en divers pays.

C'est sur la question, si mal connue, des rapports entre l'innovation et l'économie, que porte, semble-t-il, l'effort principal. *Il* s'agit, en clair, de réagir contre l'opinion, si courante, selon laquelle le progrès technique réduirait le nombre des emplois, d'où une réserve possible à l'égard des innovations. Nous n'allons malheureusement pas au-delà du simple acte de foi des progressistes *du dix-huitième, au début de la* machine : aucune exploration du phénomène en profondeur, dans le cadre n./.ional.

Nous retrouvons quelque peu les mêmes sujets, en abordant les années 80 ; est opportunément soulignée l'importance de l'orientation du progrès technique, mais l'idée, est, cette fois encore, privée du support macro-économique nécessaire. Vient ensuite une liste, quelque peu impressionnante, des « nouvelles exigences sociales », *lesquelles vont du régime alimentaire au* recyclage des matériaux, en passant par le sentiment d'aliénation, vis-à-vis d'une société complexe.

C'est, en fin d'ouvrage, la présentation, quasi protocolaire, de la coopération à l'intérieur de l'O.C.D.E., de l'OTAN et l'*énoncé de méthodes et de principes.*

Ensemble d'une grande utilité, quelque peu desservi par certaines redondances de style et où l'on peut regretter, aussi, la très faible attention accordée aux recherches en agronomie.

★ Organisation de coopération et de développement *économique, Paris 1981. 23 cm.* 187 pages.

● PIERRE GEORGE. – Fin de siècle en Occident. Déclin ou métamorphose ?

« Le Pierre George nouveau est arrivé. Il est d'une bonne année ». Retrouvant deux vieux amis, l'auteur de *La Ville* et de *La Campagne* les trouve bien changés.

L'obéissance stricte à la nature a permis de la commander, avec une telle maîtrise que la disette millénaire a fait place aux excédents agricoles, tout en exerçant sur les hommes, un effet d'expulsion : il y a certes encore des paysans, mais le terme a pris lui-*même, une allure anachronique*. Les campagnes sont vouées à la désertification ou à la reconquête « urbaine ».

Plus forte encore, la transformation du traitement des produits naturels, au point qu'il est ici question « d'archéologie industrielle ».

Éclatée par souci d'évasion et de mobilité et devenue ainsi plus morne, laville a besoin d'animateurs. Sans doute les résultats du recensement de 1982 ont-ils manqué, pour souligner la baisse du nombre d'habitants de nombreuses villes, jusqu'ici promises à la croissance.

Sur la *ville nouvelle*, approbation de principe, mais pronostic réservé. Au-delà des regrets, perçant çà et là, à l'égard des vues de Le Corbusier, indulgence envers ces jeunes cités et recommandations pour leur entrée dans l'adolescence.

Et voici le drame, parmi les drames : le vieillissement, par non-renouvellement des *générations. Excellente analyse, parfois* sévère, par exemple, à l'évocation des millions d'animaux domestiques, appelés à compléter la vie familiale et dont le coût dépasse le montant de l'aide au monde pauvre. Le pronostic ne porte cependant guère sur la couverture des retraites, non plus que sur l'état d'esprit d'une population âgée.

Un tour d'Europe, pittoresque à souhait, parfois saisissant, achève ce remarquable parcours d'Asmodée, mais réponse n'est pas donnée au titre. Toujours bien présente, l'indulgence.

★ Presses universitaires de France. Paris *1982. 191 pages, 22 cm.* 95 F.

● FRANÇOIS ECK. – Le Trésor.

Ce terme, qui évoque les images fabuleuses de votre enfance, désigne, une fois pourvu de la majuscule, un être si multiforme, si multiprésent, donnant ou prenant, qu'il se prête mal à la définition. Le populaire dira volontiers « la caisse », simplification abusive.

Consacrée au budget, la première partie, rappelle clairement les principes classiques ou néoclassiques, pénétrant, notamment le concept, assez subtil, de *neutralité*, au sens budgétaire, financier ou monétaire, voire économique. Bien au rendez-vous, le malentendu, devenu classique lui aussi, sur les vertus et les dommages du « déficit budgétaire », alors qu'est en jeu la création monétaire, comme le précise d'ailleurs, plus loin, une citation de M. Le Bourva.

Il n'est, par ailleurs, pas fait mention de l'origine de la prétendue règle d'or qui limiterait le déficit budgétaire à 3 % du PIB.

Le risque de nous perdre dans la seconde partie, consacrée aux concours, c'est-à-dire aux subventions, est heureusement évité, grâce à une série d'exemples et de tableaux révélateurs. A la base donc, l'évolution de fait, particulièrement en France, de 1960 à 1980. Panorama saisissant, dépourvu de *commentaires affectifs*, comme si souvent : un précieux instrument.

Plus contestable, la troisième partie consacrée à l'endettement, du moins par l'optique, si orthodoxe, *selon laquelle* un franc est toujours égal à un franc, ce qui conduit notamment à dénoncer « le surcroît des indexations ». Il s'agit de comptes nominaux et l'expression « à francs constants » n'est employée qu'à contrecœur.

Cette vue comptable en francs courants, très « Rue de Rivoli », est assez éloignée de l'économie et plus encore de l'emploi. Une fois de plus apparaît la pauvreté des *modèles globalistes, ainsi que* l'absence de notion *d'élasticité*. Le *full employment budget surplus* des États-Unis, opportunément évoqué, est lui-même loin de « compte ».

★ Presses universitaires de France. Paris 1982. 21 cm. 279 pages, 120 F.

● ROBERT L. CLARK ET J.J. SPENGLER. – Aspects économiques du vieillissement des hommes et des populations.

Le professeur de Duke University, qui avait naguère jeté une vive lumière sur les économistes et démographes français antérieurs à Malthus et en avait même découvert quelques-uns, ce remarquable chercheur *qui avait également étudié les* conséquences de la « dépopulation » en France (avant la seconde guerre) décrit ici, avec son jeune collègue A. Clark de l'université de la Caroline du Nord, un sujet certes déjà ancien mais qui, pendant longtemps, n'a guère attiré l'attention. Les congrès mondiaux tenus cette année à Vienne, sous les auspices des Nations unies, en soulignent désormais l'importance.

Restée longtemps étonnamment pauvre, la bibliothèque sur la question a pris ces dernières années, du moins aux États-Unis, une extension considérable.

Est *bien spécifié*, dès l'abord, que, contrairement aux apparences, le vieillissement d'une population n'est pas dû à l'allongement de la vie mais à la baisse de la natalité, qui réduit la base de la pyramide des âges.

Dans leur souci de maintenir le ton scien*tifique, les deux auteurs s'abstiennent* de tous commentaires normatifs et de vues personnelles critiques. Ils présentent le comportement des hommes aux divers âges et en diverses situations, ainsi que les recherches faites à ce sujet. C'est surtout des États-Unis qu'il est question.

Selon cette méthode, sont bien mis en lumière le problème des retraites et de la vie de travail (l'inflation est contraire aux systèmes basés sur la capitalisation), le soutien, public ou privé, accordé aux personnes âgées (en pleine évolution, depuis un demi-siècle), les aspects sanitaires, les relations entre l'âge et la productivité, la mobilité, l'épargne, les *investissements*, la consommation.

Remarquable étude, qui peut servir d'exemple.

Bibliographie imposante, qui couvre 36 pages, mais laisse presque entièrement de côté les travaux du pionnier P. Paillat et de son collègue A Parant.

Bonne traduction de Jacques Tournier.

★ Economica. Paris 1982. 24 cm. 198 pages. 85 F.

● HÉLÈNE MARCHISIO. – La vie dans les campagnes chinoises.

Loin des relevés statistiques propres à saisir l'état *et* l'évolution d'un milliard de personnes, l'auteur nous décrit, après avoir passé plusieurs années dans des communes populaires, l'existence des villageois. Sans dissimuler sympathie ni bienveillance, la description témoigne d'un souci profond d'observation (souvent même chiffrée) des divers aspects de la vie rurale : économie, famille, rapports sociaux, etc. Il s'agit particulièrement des années 1977 à 1981, mais les observations et témoignages rétrospectifs abondent, sur la famille traditionnelle notamment et même sur l'occupation japonaise, jusqu'en 1944.

Un précieux calendrier, donnant les principales dates, permet au lecteur de suivre l'évolution chronologique.

Quelques vues nationales percent, ici ou là : l'absence de catastrophe alimentaire majeure dans le pays, malgré l'accroissement de la population, est présentée comme un succès, en dépit de la doctrine exprimée clairement dans l'Encyclopédie soviétique : « *Dans un pays socialiste, il ne peut pas y avoir de surpopulation.* » Les années noires, vers 1960-1965, sont bien signalées (le mot *faim* est bien en place, mais non le terme *famine)*, sans indication, toutefois sur la mortalité. Cette lacune ne doit sans doute être attribuée qu'à la difficulé de trouver de tels renseignements, tant se manifeste, en toute occasion, le souci de l'exactitude et du détail.

Si notable qu'il soit, le progrès de l'instruction n'a pas encore détruit les vieux préjugés des intellectuels, notamment la coutume de laisser pousser un ongle, témoin du non-recours au travail manuel.

Vues saisissantes sur le plan familial et les sévères mesures à son endroit. « Bien provisoire », la fille reste, en fait, une non-valeur, car elle s'en ira un jour dans une autre famille.

Document remarquable qui, tout en nous rappelant Pearl Buck, la fait rapidement oublier. Lecture très recommandée.

★ Le Centurion. Paris 1982. 22 cm. *239 pages. 98 F.*

● GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT. – Apprendre l'économie.

Si clair et si pressant qu'il soit, dans toutes les classes de la société, ce besoin reste souvent insatisfait, faute de lumière, la plupart des ouvrages s'adressant à des *spécialistes, à des hommes déjà dans* le sérail. Après avoir dénoncé le simplisme des grandes doctrines opposées, mis en garde contre l'abus des chiffres pris comme projectiles plus que comme matériaux, l'auteur nous conduit dans les divers domaines de cette science, compromise par la force des intérêts, substituée à la réflexion.

A l'énoncé de la production, source de toute richesse (tautologie si souvent oubliée *même en lieu très élevé) fait suite le sujet*, plus chargé, de la finance, déjà quelque peu ouvert à la magie. Nous faisons ensuite le tour du monde en 80 pages (ou peu s'en faut), parcourant ce vaste environnement, si vital pour nous et néanmoins si oublié, pour en arriver aux pièges et aux sirènes des mécanismes des prix et de l'emploi ; condamnation sans appel de la croyance à un excès d'hommes qui fausse, dès l'abord, le jugement et n'inspire que des contre-remèdes.

★ Economica. Paris 1982. 24 cm. 302 pages. 75 F.

● HENRI COUFFIN ET DIVERS. – Les perspectives énergétiques internationales à long terme.

Encore tout chaud ce sujet ; nous lisons avec fruit le rapport du groupe de travail qui, accompagné de deux annexes, clôture *six mois de recherches. Après avoir* opportunément rappelé la violence des deux chocs pétroliers, volontiers sous-estimés aujourd'hui, l'analyse suit étroitement les scénarios américains, conservant même, un peu trop, leur terminologie, par effet classique de soumission culturelle.

La consommation va doubler, d'ici à l'an 2000, dans les pays en développement. Le charbon revient, si l'on ose dire, à la surface, et les réserves prouvées de gaz vont dépasser celles de pétrole. Toujours quelque peu contesté, le nucléaire apportera un appoint appréciable.

Le soleil a disparu.

★ La Documentation française. Paris 1982. 24 cm. 143 pages. 55 F.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14 10
IMMOBILIER	31 00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

directeur administratif et financier

STRASBOURG

Vous serez l'un des principaux artisans de la modernisation d'un Groupe de PME fabriquant et commercialisant des produits de luxe. Votre objectif *immédiat sera de concevoir*, avec *l'aide* d'un Conseil extérieur, les systèmes de gestion, de les mettre en place et de les informatiser. Vos responsabilités engloberont la gestion financière et comptable, la gestion du personnel et l'informatique. Votre *appartenance au Comité de Direction vous donnera* l'autorité, l'information et les moyens de mener à bien votre mission.

On exigera dans vos compétences l'expérience d'une Direction du contrôle de gestion dans une entreprise industrielle, la pratique de la gestion de trésorerie, et d'avoir participé à la définition d'une politique industrielle et commerciale. Au cours de votre carrière, vous avez été amené à pratiquer l'Anglais. A 35 ans, vous êtes devenu un gestionnaire rigoureux capable de collaborer à la Direction d'une entreprise.

Votre C.V. détaillé avec salaire actuel sera à adresser sous référence 7640-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS



Direction des ventes "systèmes" 300.000 F

Du microprocesseur au micro-ordinateur - Depuis sa création en 1970, ce groupe français a fondé sa croissance sur la distribution de cartes réputées et la qualité du service rendu à la clientèle. En 1982, commercialisant trois lignes de produits (composants passifs, composants actifs et petits *systèmes), c'est un des leaders du marché français. Il recherche le "manager"* capable de prendre en charge son activité systèmes, fer de lance, des prochaines années. Responsable commercial d'une équipe d'une dizaine de personnes (ingénieurs commerciaux et ingénieurs d'application) qu'il étoffera, il fera d'abord ses preuves en développant sur la région parisienne et le Nord de la France, le chiffre d'affaires réalisé en systèmes. Il supervisera ensuite rapidement et dans le cadre d'une grande autonomie, cette activité au niveau national. Ce poste important s'adresse à un animateur commercial, ayant à partir d'une formation d'ingénieur acquis chez un constructeur ou chez un distributeur une bonne expérience du marché industriel des petits systèmes et du management des hommes. La rémunération annuelle globale proposée, fonction des compétences offertes, pourra atteindre 300.000 francs. Ecrire à J. SCARINOFF. Réf. A/2324M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Directeur des ventes 270.000 F

Micro-informatique - La filiale française (25 personnes, 30 millions de chiffre d'affaires) d'un important groupe international, spécialisée dans la commercialisation d'une gamme de machines très performantes dans le domaine de la micro-informatique, crée le poste de Directeur des Ventes. Placé sous *l'autorité du Directeur Général, il aura pour mission de développer et de structurer* les ventes sur l'ensemble du territoire français : organisation et rationalisation du réseau de distributeurs, contacts directs avec les clients importants, promotion et publicité. Il animera une équipe de 6 personnes. Ce poste convient à un candidat de bon niveau ayant acquis une solide expérience commerciale sur le terrain dans un secteur technique de pointe très concurrencé (bureautique, reprographie...) Il aura prouvé ses qualités d'animateur d'équipe et sera si possible familiarisé avec les problèmes liés aux réseaux de distributeurs. Une bonne connaissance de l'anglais est vivement souhaitée. La rémunération annuelle composée d'un fixe et d'un intéressement sera de l'ordre de 270.000 francs et plus élevée si la compétence du candidat le justifie. Une voiture de fonction est fournie. Ce poste peut offrir de réelles perspectives d'évolution à un élément de valeur. Ecrire à Christine CHABAUD. Réf. A/2325M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

DIRECTEUR EXPORT DE NOS FILIALES

Constructeur informatique, nous nous situons dans un secteur technologique de pointe. Leader dans notre spécialité, nos produits font appel à des technologies **des plus avancées.**

Notre Compagnie recherche le **DIRECTEUR DE SES FILIALES** : en Belgique, Hollande, Suisse, Allemagne.

Ce patron, 40 ans minimum, sera parfaitement bilingue français / anglais (l'allemand serait très apprécié).

De formation **HEC, ESSEC, ou Ingénieur,** il aura une expérience réussie dans la *vente sur le terrain, ou dans le marketing international.*

Représentant de notre Compagnie à l'étranger, il devra **développer** notre image de **marque, soutenir nos compétences et la qualité de nos produits.**

Il définira les stratégies marketing des filiales et gèrera les budgets d'investissement.

Ce poste basé à **PARIS,** mais réclamant de nombreux déplacements à l'étranger, est de nature à intéresser un candidat de valeur.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature complète, sous référence 9410 M à *Didier LAURENT, 66, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS* - qui transmettra avec toute la discrétion que vous attendez.

direction des ressources humaines et des communications

Une entreprise à taille humaine, parmi les plus importantes du ROUSSILLON, fabrique et commercialise des produits destinés au grand public et bénéficie d'une très forte notoriété en France comme à l'étranger. Après avoir connu quelques difficultés, sa reprise par le premier groupement français de la spécialité, favorise un redéploiement qui lui permet de réaliser ses objectifs. Aujourd'hui le développement sur le plan social constitue un atout essentiel de sa réussite que nous confions à un jeune professionnel de la gestion du Personnel. En liaison étroite avec le Directeur Général, à partir du respect précis du cadre juridique, ce Responsable aura pour mission première de concevoir et de mettre en œuvre une politique sociale avancée. De plus, il aura bien sûr la charge de l'ensemble de la gestion du personnel sur les plans administratif et économique.

Ce poste intéresse un candidat âgé de 30 ans minimum. De formation juridique de préférence, il sera homme de dialogue et capable d'imaginer et de mettre en œuvre des méthodes efficaces dans le domaine des communications à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. Son expérience professionnelle de 4 à 5 ans lui aura permis de se familiariser avec les principaux aspects techniques de la fonction. Plus qu'une rémunération de bon niveau dans une région très agréable, c'est la volonté de gagner et d'innover avec réalisme qui motivera le candidat retenu.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 7632 M à REALISE 57 Place de la *République, 69002 Lyon, qui nous assiste dans cette recherche.*

directeur des ventes "lingerie"



Nous sommes l'une des plus importantes marques françaises de lingerie et de confection féminine. Le Directeur des Ventes de notre département Lingerie part à la retraite et nous recherchons aujourd'hui son successeur. Nous lui confierons la commercialisation de nos produits Lingerie sur le marché français auprès d'un réseau de détaillants indépendants. Il encadrera et animera une équipe de 8 Représentants Exclusifs. Le poste convient à un homme jeune, justifiant d'une expérience réussie dans l'animation d'une force de vente, et connaissant si possible le marché des détaillants "mode". Ce poste est à pourvoir à BAGNOLET, dans la banlieue Est de PARIS, et nécessite de fréquents déplacements dans toute la France (environ 30 % du temps de travail).

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 220.82 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

OIP Organisation et Publicité

SAE

recherche pour ses chantiers au Moyen Orient

UN DIRECTEUR D'USINE PRE-FABRICATION

- **La mission :** direction technique et gestion d'une usine produisant dix logements par jour, organisation du stockage et du transport des pièces, suivi du planning, négociation avec les fournisseurs.
- **L'homme :** Ingénieur Arts et Métiers ou de Grande Ecole du BTP, meneur d'hommes (800 personnes sous ses ordres), ayant une solide expérience technique pré-fabrication, confirmé dans la direction à haut niveau.

La pratique de l'anglais est souhaitée.

Adresser votre C.V. sous référence DIFAS à la Direction du personnel
S. A. E. 32, avenue de New York 75784 Paris cedex 16

COFAP



europe computer systèmes

Notre Société, spécialisée dans la location de matériel IBM connaît un développement rapide et important - CA 1982 : + de 700 M de F.

groupe du crédit commercial de france

Nous recherchons pour notre siège aux Champs-Elysées

Un directeur financements

35 ANS - HEC/ESSEC

Expérience des établissements financiers Société de crédit-bail ou location financière.
Précis et méthodique.
Il gérera les capitaux importants mis à sa disposition par la Direction Générale. Il optimisera les procédures.

Un directeur relations bancaires

30 ANS - Sc. Po/HEC/ESSEC

Connaissant l'administration centrale d'une grande banque.
Imaginatif et homme de contact.
Il trouvera de nouvelles sources de financement et négociera avec les banques les conditions de leur concours.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature à F. Fabre ECS - 118 Champs-Elysées 75008 Paris.

média-system

Direction des achats

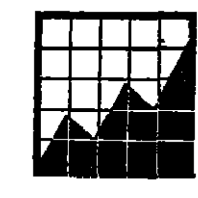
200.000 F +

Une Société prestataire de services aux collectivités et industries (C.A. 400 millions de francs) recherche son *Responsable du Service Achats. Rattaché à la Direction Générale, il est chargé d'assurer, avec l'appui d'une équipe,* l'approvisionnement d'une trentaine de centres en France. Il négocie personnellement les contrats d'achats aux meilleures conditions et auprès de fournisseurs sélectionnés. Grâce à son sens du dialogue, il participe à la définition de la politique générale des achats en collaboration avec les services Qualité et Technique. Il a, en effet, le souci d'optimiser les procédures internes et de gérer au mieux les achats par des campagnes programmées. Le poste requiert une formation supérieure et une expérience obligatoire des achats d'au moins cinq ans, si possible dans des secteurs techniques. Il ne peut être confié qu'à un homme de poids et d'organisation qui sera le porte-parole d'une *Direction fermement convaincue de l'importance de sa mission.*

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 3653 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

SECTEUR AUTOMOBILE

Nous sommes un Grand Groupe industriel français (32 usines dans le Monde) intervenant dans le domaine des productions diversifiées pour l'automobile, les transports et l'industrie.

Pour l'une de nos usines (800 personnes) produisant des pièces moulées de haute précision et des profilés, nous créons un poste :

DIRECTEUR TECHNIQUE

Sa mission sera de mettre au service de la production un outil de travail en état.

Il supervisera l'ensemble des Services Techniques : Méthodes et Prix de Revient, Entretien, Matériel et Immobilisations, Moules et Prototypes, soit un effectif total d'une centaine de personnes.

La fonction conviendrait à un ingénieur de formation supérieure mécanique (Arts et Métiers ou équivalent). Il possède une expérience suffisante (environ 10 ans) pour maîtriser les problèmes de technique et d'organisation.

La connaissance du caoutchouc industriel serait un avantage.

L'usine est située dans la Sarthe (Alençon 15 km, le Mans 50 km).

Une carrière évolutive est possible pour un élément de valeur.

Merci d'adresser votre dossier à EUREQUIP sous référence 8255 M. à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

PARIS - LONDRES - HOUSTON

EUREQUIP
Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél : 553.84.73

DIRECTEUR TECHNIQUE

COMPTABILITES . TRAVAUX PUBLICS

La Direction Financière d'une importante Entreprise de T.P. recherche pour prendre la Direction des Services Comptables (20 pers.) un DIRECTEUR COMPTABLE de formation supérieure (DECS) et possédant une solide expérience des COMPTABILITES (clients, fournisseurs, bilans, analytique, trésorerie, export...) acquise si possible dans une Entreprise de Construction (Bâtiment, T.P., Génie Civil, Ingénierie...). Ce responsable de haut niveau organisera, animera et contrôlera les différentes exploitations comptables de l'Entreprise. Siège social : REGION PARISIENNE.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.

Envoyer lui votre C.V., sous référence 1105 M

Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



L'OFFRE :
Prendre la direction technique d'une équipe de 45 personnes. Vous serez responsable de la fabrication, de l'ordonnancement, des études et du développement.
Le poste est situé à la **Garenne Colombes (92).**

VOUS ETES :
Ingénieur mécanicien, âgé de 35 ans environ.
Vous avez une solide expérience de la découpe fine et de l'emboutissage de précision de feuillards de l'ordre du dixième de millimètre en acier inox ou alliages spéciaux.
Vous maîtrisez également les techniques de soudure sous argon.

NOUS SOMMES :
La société **CALLISTO,** filiale de la société **SIDETEL,** appartenant au groupe **LUCHAIRE.**
Nous fabriquons des capsules et des soufflets de précision servant de base à des systèmes de mesure ou de régulateur.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 211044 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.



400 MF de C.A. –
1000 personnes – 4 Usines
Leader sur le marché de la Puériculture.

recherche un

DIRECTEUR DES VENTES

pour faire face au développement du chiffre de son réseau de Clients Spécialistes français (Chaînes, Groupements, Clients indépendants...).

Ce nouveau Collaborateur aura une grande expérience des contacts à un niveau élevé et animera une équipe de représentants exclusifs.

Son expérience souhaitable dans le domaine du Textile ou des biens semi-durables lui permettra une adaptation rapide.

Le poste basé en région parisienne implique des déplacements fréquents en province et s'accompagne d'une rémunération avec prime de résultats attractive + 13ème mois + voiture de fonction.

Veuillez adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et rémunération actuelle à CONTESSE & Cie 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01.
sous référence 54.833.



DIRECTEUR COMMERCIAL
REIMS

Filiale d'un groupe industriel important, la société (30 personnes) distribue sur trois départements (02, 08, 51) les produits de l'un des premiers fabricants français de peinture. Elle occupe une place dominante dans ce secteur en région Champagne. Sa clientèle est composée d'entrepreneurs et de collectivités. Le Directeur Commercial recherché aura pour mission de développer le chiffre d'affaires en animant un réseau de 4 exclusifs. Ce poste convient à un cadre commercial expérimenté ayant de bonnes connaissances en gestion (ESC ou similaire) : 160/180.000 F. Evolution possible.

Adresser CV détaillé s/réf. 222/48M à



France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
CHAUDRONNERIE MÉCANIQUE
RÉGION SUD-OUEST
recherche

DIRECTEUR D'USINE

Ingénieur 35 ans minimum ayant expérience industrielle confirmée de bureau d'études, d'atelier, de chantier, de gestion et relations sociales.
Connaissance de la langue anglaise souhaitable.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions sous n° T 037.371 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

OUI... MAIS AYANT LA FIBRE COMMERCIALE

Votre expérience ? Elle vous a permis de maîtriser avec succès les fonctions finance et comptabilité. Vous avez élaboré, réalisé et mis en place des systèmes de gestion efficaces et performants pour lesquels vous avez utilisé avec compétence l'outil informatique.

Jeune, une bonne formation supérieure, vos qualités d'enthousiasme, votre sens de l'organisation et du dialogue sont vos meilleurs atouts.

Vous cherchez à évoluer, vous ressentez le besoin d'élargir votre domaine. Nous vous proposons d'ajouter cette dimension à votre expérience : la gestion commerciale.

Dans une entreprise commerciale en forte croissance comme la nôtre, votre fonction - polyvalente - est essentielle ; en liaison directe avec la Direction Générale, vous dirigez l'ensemble de la Gestion financière et commerciale. Vous animerez des équipes jeunes et compétentes (20 personnes), à vous de les compléter et les former.

Intéressé ? Adressez votre C.V. + photo en indiquant votre rémunération actuelle sous référence 136 M. à Fabrizio RUSPOLI



DENEB CONSULTANTS
6, rue Lincoln 75008 PARIS
qui garantit le secret des candidatures.



L'OFFRE :
- dans le marché en plein essor du "mobilier urbain", vous devrez créer et développer une unité d'éclairage décoratif,
- autonome, vous aurez à définir les besoins du marché, concevoir et développer une gamme de nouveaux produits et en assurer la commercialisation,
- votre réussite pourra vous amener à prendre des responsabilités au niveau international dans notre groupe.

VOUS AVEZ :
- une formation supérieure et une expérience réussie d'homme de marketing,
- la capacité à travailler avec des architectes et des designers et d'orienter leur recherche en fonction d'une politique produits préalablement définie,
- une bonne connaissance des marchés publics en France, et notamment des **collectivités locales,**
- des talents de négociateur et une grande efficacité commerciale,
- un esprit ouvert à la compréhension de problèmes techniques simples.

NOUS SOMMES :
- la filiale française d'un groupe international produisant et commercialisant du matériel d'éclairage public et décoratif. Nous connaissons actuellement un développement très rapide.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 205163 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29

SOCIÉTÉ FRANÇAISE - 95500 GONESSE
recherche

DIRECTEUR FINANCIER
35-40 ans

- Comptabilité française, anglo-saxonne ;
- Budgets, reportings aux U.S.A. ;
- Personnel ;
- Formation expertise ou E.S.C. ;
- Anglais indispensable.

Env. C.V., prét., photo sous n° 7.424 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris

DIRECTEUR DE PRODUCTION
Futur D.T.

La société (135 personnes) est spécialisée dans la chaudronnerie lourde et la grosse mécanique. Elle fabrique des appareils spéciaux liés à la manutention et, en sous-traitance, des pièces unitaires importantes. Elle exporte plus de 30% de sa production. Son expansion et l'orientation de ses fabrications vers des produits plus sophistiqués, notamment vers le nucléaire, imposent d'étoffer la structure existante.
Responsable de l'ordonnancement, du planning, des méthodes et des ateliers, le candidat devra être un ingénieur diplômé (AM ou similaire) ayant l'expérience des fabrications unitaires ou en petite série, 8/10 ans d'expérience. Evolution prévue. Résidence ville agréable des bords de Loire.

Adresser CV détaillé s/réf. 222/47M à
France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

Produit Grand Public
280.000 +

Vivre le principe des vases communiquants : développer sa carrière et simultanément accroître notre leadership...

LES IMPERATIFS OBLIGES DU PROFIL SONT :
- 40 ans minimum
- formation supérieure commerciale (HEC - ESSEC ESCP ou équivalent)
- expérience direction des ventes ou direction commerciale opérationnelle. 5 ans dans la vente de produits grand public et une connaissance approfondie des systèmes de distribution
- obligation d'habiter sur le lieu de travail - hors région parisienne.

NOUS VOUS OFFRONS DE :
- vous intégrer dans une équipe de Jeunes Managers au style "Marathonien"
- tenir la distance longtemps et sans relâche.

COEQUIPIER ET MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION VOUS SEREZ LE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable du développement de nos 130 millions de CA, de notre Centre de Profits (80 personnes) et participerez à nos projets d'expansion France et étranger.

TOUT UN PROGRAMME...

Merci de nous faire parvenir votre candidature sous réf. 54582 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

UNION MUTUALISTE
D'ILLE-ET-VILAINE

recherche dans les plus brefs délais

UN DIRECTEUR

pour sa clinique mutualiste de Rennes.

Il assurera avec une large autonomie le fonctionnement de la clinique.

Référence professionnelle de travail en milieu hospitalier et si possible connaissance de la mutualité.
Convention collective FEHAP du 31 octobre 1951.

Adresser c.v. + photo à : U.M.I.V.
B.P. 1.315 Villejean, 35016 Rennes Cedex.

INST. TECHN. PRIVÉ
sous contrat Rhône-Alpes
recherche

DIRECTEUR (TRICE)

Diplômé enseig. supérieur avec expérience enseignement
Ecr. HAVAS ANNONCES 5485
81, Rue de la République,
69002 Lyon.

Etablissement privé sous contrat (école, collège, lycée) 1.300 élèves.
Externat Sud-Est, recherche

DIRECTEUR

Rentrée septembre 1983.

Ecrire sous le n° T 037.295 M
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSOCIATION DÉPARTEM. INFORMATION, ACTION MUSICALE 91
recherche

DIRECTEUR(TRICE)

Délégué(e) départemental(e) de la musique

licence ou sortie gde école connais. musicale pratique souh. Expérience gestion structure culturelle. Dépôt dossier avant 20-12-82 à ADAIAM 91
105, place des Miroires,
91000 EVRY.

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINTE (E)

Responsabilités :
Accueil et suivi des résidentes, et secteur socio-éducatif.
Expér. et formation exigées.
Salaire de départ : 6.000 F.

Adresser candidature et C.V.
C.L.J.T.
1, rue Royer-Collard, Paris-5e.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Notre DEPARTEMENT ACCUMULATEURS est leader mondial dans sa spécialité. Pour notre Centre principal de Production de BORDEAUX (1 000 personnes +), nous recherchons notre

Chef de service achats

- Vous serez responsable d'un Service de 8 personnes. Montant annuel global des Achats : 100 MF (dont métaux nobles et composants élaborés).
- De formation supérieure (ESSEC, Sup de Co...), vous avez une première expérience d'au moins 5 années dans la fonction, en milieu industriel.
- Nous attendons de vos compétences et de vos qualités personnelles une évolution moderne et dynamique du fonctionnement de ce Service. Vous aurez notamment à effectuer la mise en place d'une gestion informatisée. Déplacements de courte durée France et Etranger à prévoir. Une bonne pratique de la langue anglaise est indispensable.

Ces fonctions valorisantes requièrent de solides qualités humaines au sein d'une équipe de Direction fortement motivée.

Ecrire sous référence 6691/C à notre Conseil, Christian LOUVRIER - CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR

PARIS - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER - LORIENT

MEDIA PA

PA

Contrôleur de gestion — 200.000 F

Industrie de haute technologie - La Baule - Cette entreprise de fabrication mécanique nouvellement créée faisant appel à des technologies de pointe, filiale de deux puissants groupes internationaux, développe ses structures et recherche son contrôleur de gestion. Dépendant du directeur financier et en liaison avec l'ensemble des directeurs de département, il aura en charge la gestion des budgets, l'établissement des prévisions et des plans stratégiques à long, moyen et court terme. Il concevra et implantera un système informatisé de saisie et de contrôle des coûts financiers, de production et de dépenses d'investissement dont il analysera mensuellement ou ponctuellement les réalisations. Il supervisera une équipe de cinq collaborateurs. Ce poste convient à un cadre diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 30 ans minimum, possédant une expérience de cinq ans au moins dans le contrôle de gestion, acquise de préférence au sein d'une unité industrielle. Il possèdera impérativement un très bon niveau d'anglais ainsi que la pratique du reporting anglo-saxon. Le salaire annuel de départ, fonction de l'expérience acquise, sera de l'ordre de 200.000 francs. Ecrire à J.B. FOURNIER Réf. A/1184M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Responsable promotion du commerce — Rhône-alpes

Chambre de commerce et d'industrie - L'une des principales Chambres de Commerce et d'Industrie de la région rhône-alpes renforce ses structures pour faire face à un plan de développement important et recherche son responsable promotion du commerce. Dépendant du directeur général, il aura pour mission de favoriser l'expansion du commerce local en initiant et gérant toutes les actions devant y concourir. Il devra développer, promouvoir et mettre en œuvre une gamme de services opérationnels : urbanisme commercial, législation, stratégie commerciale, gestion informatique et animera un service dont il contrôlera les réalisations concrètes. Il assurera également les relations avec les instances représentatives. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation ESC ou équivalent et justifiant d'une expérience réussie dans le domaine commercial et/ou marketing, acquise soit en entreprise, soit en cabinet. Il aura fait preuve de qualités de création et d'innovation dans l'élaboration de stratégies. Une expérience d'animation serait un atout supplémentaire. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat retenu. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client ; prière d'indiquer les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Réf. B/7084M

Adresser C.V. en rappelant la référence à .

PA Conseiller de Direction S.A.
78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63.

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

L'OFFICE PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DU CALVADOS

recherche

Chef du DÉPARTEMENT des INVESTISSEMENTS

FONCTIONS :

En liaison avec les Départements « Travaux » et « Usagers », le Département des Investissements est chargé de promouvoir les projets de construction depuis les préliminaires jusqu'à l'achèvement ; il est responsable du suivi et de l'équilibre financiers des opérations, ainsi que des études tendant à améliorer les performances de l'activité de maîtrise d'ouvrage.

EXIGENCES

Age minimum des candidat(es) : 30 ans

Ce poste nécessite :
- Formation Grande Ecole de Gestion ou Ingénieur ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans la maîtrise d'ouvrage, et une expérience réussie de commandement.

lieu de travail : CAEN.
Rémunération selon expérience.

Envoyer c.v. manuscrit, photo et prétentions, en précisant disponibilité, à : Service du Personnel O.P.A.C. du Calvados, 7, place Foch, B.P.309, 14010 CAEN CEDEX.

Rappeler la référence de l'annonce.
Il sera répondu par écrit à toutes les candidatures.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DU

SECTEUR BOIS

recherche

2 CHEFS D'ENTRETIEN

Pour usines situées dans L'EST de la France.

a) - Ingénieur mécanicien ou électromécanicien

ayant une bonne expérience dans le domaine de la maintenance.
Sa compétence devra lui permettre d'assurer la responsabilité d'une importante chaufferie.

b) - Ingénieur mécanicien

ayant une bonne expérience dans le domaine de la maintenance.
Sa large compétence dans le domaine mécanique, hydraulique, électrique et de régulation lui permettra d'être efficace dans tous les secteurs concernés.
La pratique courante d'une langue étrangère (allemand ou anglais) est nécessaire.

Ils devront posséder capacité d'organisation et aptitude au management des hommes pour pouvoir animer cet important service d'une chaîne de fabrication en continu.

Pour chacun de ces postes, les candidats outre les fonctions de chefs d'entretien, devront assurer l'engineering et l'éxécution des investissements courants du site.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo (retournée) à AXIAL Publicité s/réf. 1314 - 27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.



Automatismes industriels — Lorraine

Ingénieur instrumentation automation - USINOR recherche pour son usine de Longwy, un jeune ingénieur pour lui confier la responsabilité du service d'études, de réalisation et de mise en service des automatismes appliqués à la sidérurgie. Sa mission sera de développer et maintenir au niveau optimum la technologie des matériels et systèmes d'automatismes qui contribuent à améliorer la performance de l'outil industriel. Il aura autorité directement, à l'intérieur du service «automatismes» existant, sur une dizaine de techniciens supérieurs (DUT et BTS expérimentés) et travaillera en relation fonctionnelle avec une vingtaine de techniciens d'intervention. En dehors des compétences théoriques requises (ingénieur spécialiste de physique et de mécanique) cette responsabilité nécessite de grandes qualités humaines (sens pédagogique et esprit d'équipe) ainsi qu'une affinité naturelle pour les matériels programmables. Pour ce poste, à pourvoir rapidement, la société offre, outre un salaire attractif, un logement de fonction ainsi que des avantages sociaux subtantiels. Les perspectives d'évolution sont réelles pour un ingénieur de valeur. Ecrire à Marie GILET. Réf. A/6165M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3 quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Pour jeune financier : élargissement de responsabilités

Il s'agit de l'une des filiales d'un groupe français de 4 000 personnes réalisant 2 milliards de C.A. aux activités diversifiées et performantes.

L'unité de production concernée est située dans le Nord de la France. Un poste de RESPONSABLE COMPTABILITE. ADMINISTRATION ET PERSONNEL est créé, qui regroupe des fonctions jusque là réparties.

- Vous dirigez un service de cinq personnes.
- Vous contrôlez les fonctions comptables existantes (par ex. : comptabilité analytique, paye) en appliquant les procédures, éventuellement en les révisant, en développant l'informatisation. Vous créez et interprétez les tableaux de bord non seulement pour le chef d'établissement dont vous êtes le collaborateur direct, mais aussi par les différents responsables de services de l'exploitation.
- Vous prenez également en charge la fonction personnel depuis la gestion des aspects classiques (par ex. : administration - formation - sécurité) dont vous améliorez le fonctionnement, jusqu'à devenir l'animateur de cette fonction nouvelle dans l'usine, le conseil privilégié de l'encadrement.

Nous vous souhaitons diplômé d'Ecole de Commerce option Finance-Comptabilité, possédant au moins 3 ans d'expérience dans les services comptable et contrôle de gestion d'une usine et bien sûr fortement motivé par cet élargissement de responsabilités.

Nous vous remercions de nous adresser votre dossier de candidature sous référence JF 1271M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

JOURNET

---

emplois internationaux emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

MAROC

Chef du département organisation — Banque

Notre Client est un Organisme Bancaire qui se démarque par sa politique commerciale : création et réalisation de nouveaux produits. Fortement informatisé, il utilise cet outil pour optimiser son organisation. Attentif à l'évolution des Hommes et des Techniques, cet Organisme souhaite intégrer un Cadre capable d'assumer la responsabilité de l'harmonisation de son organisation sur les plans -de la Conception et de la mise en place des nouvelles applications informatisées en tenant compte du matériel central et du matériel réseau, -des Applications des nouvelles méthodes de travail et de l'élaboration de procédures et de manuels de formation des utilisateurs.

Cette responsabilité sera confiée à un Cadre marocain, âgé de 35 ans minimum : il sera impérativement diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, de Gestion, option Organisation ou Finance - Comptabilité. D'autre part, il devra justifier de connaissances de l'Informatique et, si possible, des opérations bancaires.

Nous vous garantissons la plus totale discrétion et ne soumettrons votre dossier qu'avec votre accord.

Madame Christine SANQUER vous remercie de lui adresser votre lettre de candidature, photo et prétentions, en rappelant la référence CS/1025

Les entretiens auront lieu à Paris

MANAGEMENT DEVELOPMENT
113, Av. Mers Sultan - CASABLANCA - MAROC

publiday 82

Enregistrez maintenant votre candidature, même si vous êtes indisponible à court terme.

Recherchons régulièrement des candidats de haut niveau pour des missions de 2 à 3 ans comme :

CONSEILLERS POUR PAYS EN DÉVELOPPEMENT

dans chacune des spécialités suivantes :

1. **ÉVALUATION DE PROJETS D'INVESTISSEMENT**
   Ingénieur grande école, ou licencié en économie ou finance. Au moins trois ans d'expérience dans la direction d'un service chargé de préparer/évaluer/sélectionner des projets d'investissement dans des secteurs d'activité variés (y compris dans l'industrie), dans un pays en développement.
   De préférence familier des méthodes des banques de développement.
2. **POLITIQUE INDUSTRIELLE**
   Niveau licence en économie. Au moins deux ans d'expérience comme conseiller de direction dans un ministère ou organisme national chargé de la stratégie/promotion/planification industrielle, dans un pays en développement. Connaissance des systèmes de taxation et d'incitation industriels.
3. **PROMOTION DES EXPORTATIONS**
   Niveau licence en économie ou marketing. Au moins deux ans d'expérience comme conseiller de direction dans un organisme national spécialisé dans la politique/promotion/réglementation du commerce extérieur, particulièrement l'exportation de produits industriels dans un pays en développement. De préférence, expérience de pays ayant réussi dans la promotion des exportations (exemples : Corée, Hongkong).

Rémunérations élevées suivant expérience + avantages expatriation (minimum environ 45.000 $ US/an net d'impôts moins cotisations sociales).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. chronologique détaillé et ordre de rémunération souhaitée à :

Madame F. PILLET
DEVELOPMENT FINANCE CONSULTANTS S.A.
17, rue Georges-Bizet – 75116 PARIS.

Groupe Industriel Français

dont les produits d'équipement pour le grand public sont souvent prépondérants sur le marché national,
recherche pour l'une de ses sociétés de production située dans une agréable région

Ouest de la France

à proximité d'une ville universitaire

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

Rattaché au Directeur Financier du Groupe et en liaison avec le Directeur du site, il est responsable de l'ensemble de la comptabilité qui est informatisée, comptabilité générale, fournisseurs, clients, paye jusqu'à l'établissement du bilan.

Animant une équipe d'une douzaine de personnes, cet administratif justifie tout à la fois d'une solide compétence en technique comptable et fiscalité, de qualités d'organisateur et de rigueur.

Rémunération motivante.

Il sera répondu à toute candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo, téléphone, prétentions et délai de disponibilité adressée, sous réf. CCM1, à notre Conseil

C.S.H. — 9 Square R. Bazin - Parly 2, 78150 Le Chesnay
Discrétion assurée.

*** SCET-MAROC**

FILIALE DE LA CAISSE DE DÉPOT ET DE GESTION LEADER DE L'INGÉNIERIE MAROCAINE

recherche pour son Département « Infrastructures Urbaines »

3 INGÉNIEURS HYDRAULICIENS CONFIRMÉS

Adresser C.V. et photo à :
* SCET-MAROC – 30, Charia Al Alaouyine
RABAT-MAROC.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE, FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT, DANS CADRE DÉVELOPPEMENT, ACTIVITÉS FRANCE ET ÉTRANGER

recherche

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

6 à 12 ans d'expérience dans domaines de l'économie, des statistiques, des finances publiques, des études bancaires et monétaires et de la gestion et de l'analyse financière des entreprises. Anglais, espagnol souhaités.

Adr. C.V. dét., photo et prét. s/réf 1.260 à Axial Pub., 27, r. Taitbout, PARIS-9e q. tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux   emplois régionaux   emplois régionaux   emplois régionaux



ENERTEC

Au sein du groupe SCHLUMBERGER, ENERTEC Instrumentation Générale conçoit et réalise à St-Etienne, des appareils de mesure de haute technicité.
Dans le cadre du développement de nouveaux produits, nous recherchons

Contrôleur budgétaire

de formation supérieure en technique comptable, il justifie d'une expérience de 5 années en comptabilité analytique acquise en milieu industriel.
Rattaché au Contrôle de gestion, il anime une équipe chargée de l'établissement des résultats analytiques et du reporting interne; il assurera le suivi et l'explication de l'écart du budget, et se chargera de l'évolution des systèmes et procédures comptables. Réf. S 212.

Responsable contrôle qualité

de formation supérieure en électronique, il devra justifier d'une dizaine d'années d'expérience, notamment en production.
Sous la responsabilité du Directeur du Centre, il assurera la gestion de la qualité à tous les stades, (conception, fabrication et commercialisation). Réf. S 213.

Chef de groupe d'études

de formation ESE/ENSERG/ISEP/ISEN, le candidat devra justifier de 5 ans d'expérience dans la conduite de projets d'études.
Il assurera le développement d'instruments de mesure mettant en œuvre des techniques ayant trait aux microprocesseurs, à la micro-informatique et aux circuits analogiques. Réf. S 214.

Ingénieur d'études

débutant ou 1ère expérience, de formation ESE/ENSERG/ISEP/ISEN,
rapidement il se verra confier les responsabilités d'un groupe de techniciens pour l'étude et le développement d'appareils de mesure dans le domaine de l'hyperfréquence. Réf. S 215.

Tous ces postes offrent de larges perspectives d'évolution.
Merci d'adresser votre candidature et prétentions à J. Béraud, ENERTEC, 5 rue Daguerre 42030 St-Etienne.

ENERTEC
Schlumberger

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

recherche

Ingénieur Climatique

Diplômé Grande École
3 ans d'expérience minimum

pour :
- études de chauffage et climatisation ;
- conception et réalisation dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire d'importants bâtiments industriels, administratifs et hospitaliers.
Recherche de solutions optimisées "économie d'énergie".
Possibilité d'évolution de carrière dans une société en pleine expansion.
Poste basé proximité de ROUEN.
Envoyer CV, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 31735.

HAVAS CONTACT

BORDEAUX

Entreprise générale de Bâtiment - Travaux Publics de taille moyenne (250 personnes), en pleine expansion et désirant progresser dans les secteurs INDUSTRIEL et GENIE CIVIL, recherche un

Ingénieur études de prix

qui sera plus particulièrement chargé de l'INDUSTRIEL. Professionnel des études de prix, il se verra confier l'ensemble des responsabilités d'études, à la suite de la prospection par le service commercial. Il œuvrera en collaboration avec le bureau d'études et bénéficiera de l'appui d'un système informatique éprouvé.
Diplômé ingénieur, il possèdera déjà une expérience confirmée de ce type de fonction. (Réf. 70 M)

Technicien commercial

Intégré dans le service Maisons Individuelles (en secteur groupe uniquement), celui-ci aura une fonction à la fois commerciale (prospection et suivi des relations clientèle) et d'études de prix des opérations qu'il traite.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste des candidats possédant une expérience confirmée de la fonction et de formation minimale BAC Technique. La rémunération sera à la mesure de nos exigences. (Réf. 71 M)

Notre appartenance à un groupe de premier plan assurera aux candidats retenus de larges perspectives de carrière dans notre région et dans le groupe.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions, en rappelant la référence du poste à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, établissement public à vocation internationale en Sciences de la Terre (2.200 salariés dont 300 expatriés), recherche pour son département des Arts Graphiques à ORLÉANS-LA-SOURCE

UN INGÉNIEUR CHEF DU SERVICE REPROGRAPHIE ET IMPRESSION

pour assumer la responsabilité des ateliers de fabrication (photographie noir et blanc et couleur, photo mécanique, duplication, impression offset, brochures), ainsi que l'organisation et la gestion technique et financière du service (30 personnes). Les candidats, diplômés d'études supérieures en industries graphiques, présenteront une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et des connaissances suffisantes pour promouvoir des études technologiques avancées et des conduites de projets de développement dans les domaines d'applications des industries graphiques (bureautique, télématique, Arts graphiques). Sens des relations humaines et aptitudes au commandement indispensables.
Adr. lettre de candid., C.V., référ. et prét. à l'A.N.P.E., 165, boul. de Châteaudun, 45042 ORLÉANS Cedex sous réf./CS/82/28-1647 à l'att. de M. PONCEAU qui transm.



FILIALE FRANÇAISE DE MELITTA INTERNATIONAL
recherche

CHEF DE PRODUIT (H OU F)

Sous la responsabilité du directeur de marketing sa mission sera la prise en charge globale de tous les problèmes liés à la gestion et au développement d'une gamme de produits.
— Information sur le marché.
— Établissement des prévisions de vente des produits existants et des nouveaux produits.
— Élaboration des plans de marketing et de la campagne promotionnelle.
— Contrôle de la réalisation des plans.
Formation souhaitée : École Supérieure de Commerce ou équivalent. Expérience minima de quelques années de marketing de biens de grande consommation indispensable.
— Anglais indispensable.
— Allemand souhaité.
— Position Cadre.

Envoyer CV, photo, prétentions à M. le Chef du Personnel
Melitta France Sté Distribution Bentz et Cie
- 02570 Chézy-sur-Marne.

Toulouse - Aéronautique

RESPONSABLE ETUDES ET DEVELOPPEMENT

TECHNOFAN est une entreprise toulousaine de renommée internationale, leader dans sa spécialité. Elle conçoit et réalise des équipements de conditionnement d'air pour l'aéronautique et l'armement. Etant donné son développement, elle souhaite s'adjoindre un collaborateur à fort potentiel.

Directement rattaché au Président Directeur Général, il assume la responsabilité des études techniques et du développement. A ce titre, il supervise et anime un Bureau d'Etudes très spécialisé dans la dynamique des fluides et les ensembles mécaniques à grande vitesse de rotation. Il dirige le service «Essais» et travaille en étroite collaboration avec les cadres chargés d'affaires pour les questions technico-commerciales.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur de CENTRALE, SUP. AERO, ou formation équivalente, de 30 ans environ, justifiant en priorité d'une expérience technique aéronautique. Il maîtrise parfaitement la langue anglaise. Il lui est offert une rémunération élevée, + un intéressement après titularisation.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 20736 A, à :

EGOR MIDI-PYRENEES
«Le Sully»
1 place Occitane 31072 Toulouse Cédex.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system



ROUEN, PORT MARITIME
entre PARIS et la MER
recherche

UN RESPONSABLE EN ÉTUDES ÉCONOMIQUES et en ANALYSE DE GESTION

Rattaché au Chef de la Division des Dragages, il aura pour mission :
- De mener des études économiques et comptables :
- De contribuer à la mise en place et au suivi d'une gestion financière par objectif.

VOUS AVEZ :
- Environ 30 ans ;
- Un diplôme d'une Ecole Supérieure de Gestion :
- Une expérience en analyse comptable et financière et des connaissances en informatique.

Adr. une lettre manus., c.v., photo et prétentions au **Service du Personnel**,
Recrutement, 34, bd de Boisguilbert, 76037 Rouen Cedex.

IMPORTANTE ENTREPRISE RÉGIONALE RECHERCHE
POUR LA DIRECTION COMMERCIALE DE SON SIÈGE

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DES VENTES

Homme ou Femme

La mission :
- Vendre un produit grand public à achats répétitifs ;
- Affronter sur le marché de la communication des concurrences très évolutives ;
- Promouvoir et gérer la diffusion quotidienne du produit ;
- Animer un service de 50 personnes dont plusieurs cadres commerciaux ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie commerciale dynamique.

Le candidat :
- Il a environ 40 ans, justifie d'une solide expérience de la vente et de la direction d'une équipe.
- Homme de terrain, il a de réelles qualités de leader ; il sait être également gestionnaire.
- Pragmatique, sa démarche commerciale intègre nécessairement la dimension humaine.

Poste à pouvoir dans une grande ville de province.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, s/nº T 037.259 M à
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ingénieur commercial export : futur directeur commercial

La construction d'appareillage électrique est notre domaine. Nous y occupons une place privilégiée. Filiale de grands groupes français, nous sommes une PME implantée en région Rhône-Alpes.
25 % de notre CA est déjà réalisé à l'export mais nous visons plus haut. Votre mission se présente en 2 étapes : la première, c'est à la fois le développement des ventes en France, juste le temps de vous familiariser avec nos produits, et la création d'une fonction négoce à l'étranger.
La deuxième étape vous permettra de découvrir de nouveaux marchés en Europe, USA, Amérique du Sud. Vous aurez à rechercher et à animer un réseau d'agents et vous négocierez des contrats avec des responsables techniques de haut niveau. Vous possèderez la responsabilité totale de votre clientèle.
Ce passage «à l'international» se présente comme une étape vers la direction commerciale de l'entreprise que nous aimerions vous confier d'ici 2 à 3 ans.
35 ans et plus, vous possédez une formation d'ingénieur (Ecoles Supérieures d'électricité...) ou une formation commerciale (HEC...).
Une connaissance de l'export s'avère indispensable et une solide pratique de l'anglais s'impose.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 628 M, à notre conseil Agema, BP 121, 69300 Caluire, qui traitera confidentiellement votre dossier.

média-system



SOCIÉTÉ SPÉCIALISTE DES ESSAIS
recherche
pour sa branche ingénierie

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Ayant connaissance hydraulique et thermique
- Formation A.M., E.N.S.I., I.N.S.A., ayant environ cinq années d'expérience ;
- Sera responsable projets, cahier des charges, recettes ;
- Lieu de travail : Toulouse.

Envoyer candidature avec C.V. sous nº E 9.732 à HAVAS, 31002 Toulouse Cedex, qui transmettra.

Matières plastiques

Ingenieur production et developpement

Une société française exploitant des techniques de pointe, filiale d'un groupe international en forte expansion, recherche un ingénieur production et développement, pour lui confier, au sein d'une division très performante une double fonction qui inclura :
- **Les opérations de production** (fabrication, conditionnement, contrôle).
- **L'assistance technique aux ventes** et l'interface avec notre groupe de développement basé à l'étranger.

De formation INSA, IDN, ENSI ou équivalent, le candidat aura déjà une première expérience technique dans le domaine des matières plastiques. La pratique de l'anglais est indispensable.
Les possibilités d'évolution au sein de la société comme au sein du groupe sont importantes pour un candidat de valeur.

Le poste est à pourvoir dans l'Oise.

Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 6251, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris

média-system

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

metravib

recrute
pour son Département Service Industriel

DEUX INGÉNIEURS

en analyse et surveillance vibratoire.

1er poste : – Développement méthodes.
– Applications nouvelles.

2e poste : – Mesures expérimentales.
– Surveillance de machines.
– Ingénierie de systèmes à base de micro-calculateur.

Débutant ou quelques années d'expérience.

Envoyer C.V. à METRAVIB, Service du Personnel, 64, chemin des Mouilles, 69130 ECULLY.

usinor

recherche pour son usine de
MARDYCK (Dunkerque)

un ELECTRONICIEN INGENIEUR DEBUTANT

diplômé d'une Grande Ecole (E.S.E., I.S.E.N., E.N.S.E.E.I.T.H.) il est appelé à assister le responsable du secteur «régulation - mise au point - laboratoire d'électronique» et à encadrer une importante équipe de techniciens de haut niveau en électronique, électrotechnique et automatique.

Dans une usine en mutation technologique constante, il aura pour rôle, au sein d'un service de 150 personnes, d'étudier et de développer les perfectionnements des installations et des méthodes de contrôles d'outils complexes commandés par calculateurs de processus.

La taille de l'usine, de la Société et du Groupe garantit des évolutions progressives de carrière intéressantes dans des fonctions diversifiées et à une grande variété de niveaux.

Adresser lettre de candidature et CV
à l'attention personnelle du Directeur de l'Usine
USINOR MARDYCK - BP No 7
59760 GRANDE SYNTHE

DÉPARTEMENT d'un GROUPE de PREMIER PLAN ÉLECTRONIQUE

(Provence)

Nous recherchons :

CHEF DE PRODUCTION

pour fabrication
de produits professionnels
destinés à l'industrie du composant électronique.

Dépendant directement de la Direction, il sera le garant de la QUALITÉ, du RESPECT des DÉLAIS, et des COUTS.

Animateur et meneur d'hommes, 35/40 ans,
c'est un PATRON
rigoureux et dynamique que nous attendons.

Ingénieur de formation, il aura acquis une expérience similaire, de préférence dans le domaine de pièces mécaniques de haute performance.

Merci d'envoyer c.v., photo et prétentions
HAVAS 2036, B.P. 297, 38044 GRENOBLE.

Conseiller et assister les entreprises dans la résolution des problèmes humains qu'elles peuvent rencontrer, telle est notre mission. Actuellement vingt consultants répartis sur onze agences régionales participent à cette tâche passionnante. Le développement de nos activités dans le SUD de la FRANCE nous conduit à rechercher un

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Vous avez de l'expérience en sélection, recrutement et formation, vous êtes motivé par les problèmes d'amélioration des conditions de travail, vous avez une bonne connaissance des entreprises de la région PROVENCE COTE D'AZUR.
Le poste nécessite des déplacements fréquents mais de courte durée.

Merci d'adresser votre candidature à :
Hervé BENEFICE

ainf ressources humaines
Rés. Marie - Magdeleine
173 Ch. de Ste Marthe
Bât. D
13014 MARSEILLE

Bordeaux - Dijon - Dunkerque - Lille - Lyon - Marseille - Metz - Montpellier - Nantes - Paris - Strasbourg - Valenciennes.

Nous sommes un groupe d'envergure internationale et nous renforçons nos équipes informatiques (IBM 34 - 38), tant en région parisienne qu'en province.
Nous recherchons :

Responsables informatiques

Franche-Comté *réf. S 207*

Analystes-programmeurs confirmés, ils connaissent le langage GAP II et/ou GAP III ainsi que les applications de gestion (paie, comptabilité, commercial, etc). De bonnes connaissances en gestion de production constituent un atout.

Responsables programmeurs

Région parisienne - Franche-Comté *réf. S 208*

De formation IUT ou maîtrise, + 1 à 3 ans d'expérience. Ils assurent l'analyse et la programmation d'applications en temps réel.
Bonnes perspectives d'évolution au sein d'un groupe de tout premier plan.
Envoyer dossier de candidature et prétentions en précisant la référence à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNOR

La compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise, société d'économie mixte de 100 personnes, concessionnaire d'un important réseau de chauffage urbain

recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Pour son secteur (distribution de chaleur-clientèle)
Expérience souhaitée en distribution de chaleur et ou en exploitation de chaufferies importantes.

LES QUALITÉS SOUHAITÉES :
– Un caractère dynamique qui impose ses décisions à des équipes de techniciens.
– Un sens aigu de l'organisation et le goût des responsabilités matérielles et humaines.

Faire offre avec c.v. manuscrit + photo et prétentions au cabinet VITTE ET MOSSAN,
15, boulevard Maréchal-Leclerc. 38000 GRENOBLE.
DISCRÉTION ASSURÉE.

pharmacien HF

Société matériel médico-chirurgical zone Rambouillet/Chartres recherche PHARMACIEN HF pour un contrat à durée déterminée de 6 mois.

Rattaché directement au Directeur du Service de contrôle qualité.
Ses domaines de responsabilités comporteront :
• le contrôle réception matières premières
• le contrôle en cours de fabrication.

Anglais indispensable.

Nombreux avantages sociaux : restaurant d'entreprise, possibilité logement, etc ...

Adresser CV et prétentions s/réf.40931 à
projets publicité
12, rue des Pyramides 75001 Paris,
qui fera suivre.

Entreprise industrielle, filiale d'un important groupe français, leader sur son marché, recherche

1) POUR USINE COTE-D'OR (400 personnes)

ingénieur

grande école Centrale, Mines
ou équivalent réf. 1412/1

Débutant ou ayant quelques années d'expérience.
Il prendra la responsabilité du service METHODES, puis d'un service de FABRICATION.
Evolution ultérieure envisageable vers un poste de responsabilité importante dans l'Entreprise.

2) POUR USINE EURE (800 personnes)

ingénieur entretien travaux neufs

diplômé A & M ou équivalent, débutant
réf. 1412/2

Excellentes perspectives de carrière en production.

Adresser lettre de candidature et CV sous réf. correspondante à

BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

CELAR-BRUZ

(près RENNES Ille-et-Vilaine)

recherche

DEUX INGÉNIEURS INFORMATICIENS DIPLOMÉS

(Centrale, SUPELEC, INSA, MAITRISE Informatique...)
même débutants, chargés :

- L'un d'effectuer des études dans les domaines du génie logiciel et de la téléinformatique, fréquents déplacements région parisienne ;
- L'autre de développements sur calculateurs spécifiques d'images télévision pour simulateurs ; connaissances des systèmes de visualisation graphique appréciées.

Adresser c.v. manuscrit et prétentions au centre d'électronique de l'armement, 35170 BRUZ.

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

45 ANS ENVIRON

Etudes supérieures, juridique, financière et comptable.
Grande aptitude aux contacts sociaux.
Sens de l'organisation.

Il coordonne les services comptabilité personnel, contrôle budgétaire et sera chargé du contentieux, des achats et des stocks dans société du secteur semi-public (350 personnes).
Banlieue Sud de Rouen.

Envoyer c.v. et prétentions à :

SAPN
Service du Personnel
41 bis, avenue Bosquet,
75017 PARIS.

Ingénieur
Chimie minérale

La Société : Spécialisée dans les analyses des sols et les services pour l'Agriculture.

Le poste : Cet ingénieur doit concevoir l'organisation du futur laboratoire qui sera implanté à **ORLEANS** *courant* 1983, diriger et animer une équipe de 25 personnes, assurer le fonctionnement de cette unité ; enfin, démontrer de réels intérêts pour l'utilisation de l'outil informatique.

L'homme : 30-35 ans environ, ingénieur chimiste. Il possède une expérience principalement acquise dans un laboratoire. En matière d'analyses, il connaît les dernières innovations. C'est un animateur qui sait démontrer ses capacités relationnelles.

Les conditions : Statut cadre. Rémunération à négocier suivant compétences. Lieu de travail : Région Parisienne pendant environ 6 mois, puis installation à Orléans courant 1983.

Adresser lettre manuscrite + C.V. complet s/réf. JF/960 à CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR
PARIS - LYON - NANTES - BREST - MONTLUCON - NIORT - QUIMPER - LORIENT

MEDIA PA

BETZ FRANCE S.A.

Filiale française d'un groupe mondialement réputé dans le traitement des fluides industriels

3 ingénieurs

• Eau et process - Normandie (Réf. M 669)
- Rhône-Alpes (Réf. M 670)
• Papier - Normandie (Réf. M 671)

Après formation approfondie à nos produits et technologies, et avec appui de notre département technique (chefs de produits, labo mobile ..), vous faites progresser notre implantation en présentant des services spécialisés de haute technicité aux entreprises (prospects et clients) de votre région

Ces postes, créés ou faisant suite à des promotions internes, demandent une formation d'ingénieur (chimie, génie chimique, papier) et une expérience de quelques années, technico-commerciale ou usine (fabrication, entretien)

La préférence sera donnée aux candidats ayant le meilleur potentiel d'évolution. Fixe, prime de résultats, voiture, frais.
Adresser lettre, C.V., rémunération ss réf choisie à Resonance, M d'Aboville, 80 rue Taitbout Paris 9e.

résonance

CONSEILLER EN FORMATION CHEF DE PROJETS INTRA ENTREPRISES

Nous sommes l'un des principaux organismes de formation des cadres et dirigeants à la gestion et recherchons pour l'un de nos Etablissements Régionaux de **NANCY**, un
— Homme de 10/15 ans d'expérience, des responsabilités en entreprise, de formation supérieure ou autodidacte, spécialiste d'un domaine de la gestion, si possible en Ressources Humaines.
— Chargé de diagnostiquer les besoins, concevoir et organiser ses projets, participer à l'enseignement.
— Négociateur, animateur, pédagogue, il coopère au développement de l'Etablissement.
— Poste basé à **NANCY** avec des déplacements sur la région Est.

Adresser C.V. + photo + rémunération souhaitée (référence 639 M) à :
FB. CONSEIL 57, rue des Quatre Eglises
54000 NANCY.

ENTREPRISE DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET MÉCANO-SOUDURE RÉGION OUEST RECHERCHE

pour son développement

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

- Ayant 3 à 5 ans d'expérience en mécanique de précision.
- Désireux de s'orienter vers un poste de responsable d'un service contrôle évolué.
- Des connaissances en contrôle non destructif et en soudage seraient appréciées.
- Anglais souhaité.

La rémunération offerte sur 13 mois sera en fonction de l'expérience du candidat retenu.
Logement possible.

Ecrire avec C.V. photo et prétent. à n° 948.666 H.A.P. HALL, petites annonces 7 X. 44040 NANTES Cedex.

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE L'ARDECHE, recherche

Analystes-Programmeurs

– conduite, réalisation et maintenance de projets
– encadrement d'un groupe de programmeurs
– formation supérieure DUT - MIAGE ou équivalent
– expérience 3 ans minimum
– connaissant bases de données et télégestion
– connaissances souhaitées CII-HB, DPS 8, IDS, TDS

LIEU DE TRAVAIL :
PRIVAS, Préfecture de l'Ardèche
à 15 Km de la Vallée du Rhône.

Ecrire par lettre manuscrite avec CV et prétentions à
Monsieur le Chef du Personnel
C.R.C.A.M. de l'ARDECHE
B.P. 205 - 07002 PRIVAS Cédex.

J.R.P.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE RECHERCHE POUR SON ÉTABLISSEMENT DE PICARDIE (250 pers.)

UN CHEF DE SERVICES ADMINISTRATIFS

qui aura la responsabilité de l'organisation, de la comptabilité et du personnel.

– Environ 35 ans ;
– Formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent ;
– Expérience de la fonction, esprit rigoureux et aptitude à la communication sont indispensables.

Sera directement rattaché au Directeur Financier Administratif et des Relations humaines de la Société qui comporte 2 Etablissements.

Adresser c.v. et prétentions à n° 0000
le Monde Service Annonces classées,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

HOTCHKISS - BRANDT

Armement-Mécanique Générale
recrute pour son centre de Recherches et d'Essais de
La Ferté St Aubin (Loiret)
15 km sud d'Orléans

ingénieurs

GRANDES ÉCOLES
(X, Centrale, Mines, Sup. Aéro, Ensta ou équivalent)
Postes à pourvoir : INGÉNIEURS
Recherche et Développement
Domaine Propulsion par Fusée
Env. candidature + CV. à
HOTCHKISS-BRANDT Centre d'Essais
45240 - LA FERTÉ ST AUBIN

deb's

LYON

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour son unité d'études et de production de matériels électroniques (400 personnes dont 70 ingénieurs).

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

E.S.E. - INPG - INSA

pour participer à l'étude et à la mise au point d'équipements électroniques complexes de haute fiabilité.

Adresser CV manuscrit, photo et niveau de rémunération actuel sous réf. 9999/L à Contesse Publicité - 74, rue Béchevelin - 69363 Lyon Cedex 07.

LE CONTROLEUR DE GESTION D'UN IMPORTANT HOLDING

recherche

UN ADJOINT

débutant

formation E.S.C.A.E. REIMS ou ROUEN ou IUT gestion.

Une année d'exp. professionnelle sera appréciée. Le postulant aura à traiter les problèmes de contrôle de gestion de certains départements ou filiales du groupe.
Lieu de travail PARIS.
Position cadre.

Adresser c.v. détaillé avec photo
à Monsieur MARTIN, Chaussures ANDRÉ,
28, rue de Flandre, 75940 PARIS CEDEX 19.

RESPONSABLE DES SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES

demandé pour NANTES
par important organisme financier.

Ce poste de haut niveau, comporte la responsabilité de la gestion financière (important portefeuille d'actions et d'obligations), de la comptabilité générale informatisée, de l'animation et de la formation d'une équipe de 6 personnes.

Le candidat retenu travaillera en étroite collaboration avec la Direction Générale.

Il aura une formation supérieure comptable (DECS ou équivalent) et financière, une expérience dans ces domaines (par exemple dans une banque) — 35 ans minimum.



Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions sous référence 1906
à Madame A. GARRET
11 rue Mauvoisins 44200 NANTES.

VELIZY

Ingénieur logiciel confirmé

Une **société d'électronique** située à **VELIZY (78)** recherche, dans le cadre d'un **IMPORTANT CENTRE DE CALCUL**, un ingénieur logiciel expérimenté.

Il se verra confier la responsabilité d'une équipe pour la **mise en exploitation** et le suivi de moniteurs.

Il utilisera les matériels MITRA, VAX et MICROMEGA.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2259/M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Cabinet International de Conseil
recherche un

FISCALISTE

Pour sa clientèle internationale de premier plan.

Le poste basé à Paris requiert :
— Une formation type DES en Droit ENI ou/et Expertise Comptable/Grande Ecole.
— Une expérience de 3 ans minimum de ce type de clientèle soit en tant que Conseil soit en entreprise.
— Une excellente connaissance de l'anglais.

Les candidats à fort potentiel trouveront dans la structure actuelle un cadre favorable à une évolution vers le poste d'Associé.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 2200 à **PIERRE LICHAU S.A.** — BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02 *qui transmettra.*



emplois régionaux

ENTREPRISE ORLEANS

Filiale dynamique d'un groupe d'envergure internationale, l'entreprise occupe une position de leader dans sa spécialité recherche dans le cadre de son développement **ingénieurs diplômés d'une grande école : Centrale, AM, ICAM** pour les postes suivants

CHEF DU SERVICE CENTRALE QUALITE
CHEF DE DEPARTEMENT FABRICATION
INGENIEUR METHODES
SPECIALISTE TOLERIE EMBOUTISSAGE

La préférence sera donnée aux candidats qui feront preuve de leur dynamisme et leurs capacités de développement dans le cadre d'une **expérience antérieure de 3 années minimum.**

Rémunération en rapport avec les responsabilités liées aux postes à pourvoir.

Documentation sur postes aux candidats présélectionnés.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo sous réf. 11808 à **PIERRE LICHAU S.A.** BP 220-75063 Paris Cédex 02 qui *transmettra.*

Importante Banque de l'Yonne
recherche dans le cadre de son expansion

• Un Chef de Bureau
désirant faire une carrière evolutive au contact d'une clientèle variee.

• Caissier Qualifié
expérience minimum 3 à 4 ans.

• Des Guichetiers Qualifiés
capables d'assurer la gestion et le développement d'un porte-feuille de clientèle.

• Des Chargés de Clientèle
rompus à la pratique de la négociation avec une clientèle variée.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions sous réf. 3417 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS - qui transmettra.



ANNECY (Haute Savoie)
La Société Nouvelle de Roulements
Mécanique de Précision
4200 Personnes 4 Usines
Filiale Régie Renault
recherche pour son laboratoire

JEUNE INGENIEUR

possédant une solide formation en **MECANIQUE ANALYTIQUE** et en **METALLURGIE** et un début d'expérience en recherche.

Il aura au sein de la section recherches :
— la responsabilité scientifique (recherches appliquées à la mécanique analytique, les traitements thermiques et les matériaux, la lubrification),
— la responsabilité hiérarchique d'un groupe d'agents techniques de haut niveau,
— la responsabilité de gestion.

Connaissance de l'Anglais indispensable.

Ecrire avec CV détaillé et photo à :
SNR *Service Emploi - Réf. RCH,*
1, rue des Usines - BP 17 - 74010 Annecy cédex

Ingénieur logiciel chef de projets

TITN Rhône-Alpes, filiale de **Thomson-CSF Informatique,** recherche pour projets de télécommunications réseaux locaux et systèmes de messageries sur mini-calculateurs un **Ingénieur logiciel chef de projets.**

Plusieurs années d'expérience ainsi que de bonnes connaissances des modèles d'architecture de réseaux sont nécessaires.

Ecrire avec C.V. à **TITN Rhône-Alpes** - Immeuble « Le Trident » - 34, av. du Gal-de-Gaulle - 38100 GRENOBLE.

MEDIA PA

TITN

Société région Martigues cherche

CHEF COMPTABLE
(ESC, DECS)

Poste évolutif et d'avenir. Rémunération : 8.000 F net. T. pr R.-VS au (42) 06-08-05.

Quotidien régional Est cherche
RÉDACTEUR LOCALIER

très bonne formation générale. plusieurs années d'expérience. Envoyer c.v. manuscrit, copie des diplômes, photo d'identité et press-book, etc. à RÉGIE-PRESSE, nº 251.272 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Pour compléter dans une phase de renouvellement ses équipes d'études et d'interventions en usines

Le Centre Technique des Industries de la Fonderie

recrute

DES INGENIEURS

dans les spécialités suivantes

JEUNES INGENIEURS D'ETUDES

— **ALLIAGES LEGERS :**
un metallurgiste ou mécanicien Réf. I

— **MOULAGE :**
— un chimiste pour le moulage sable ayant de bonnes connaissances en chimie organique Réf. II
— un mécanicien pour le moulage en moules métalliques Réf. III

Ils seront chargés d'Etudes en Laboratoire, Station d'essais et usines et contribueront activement à la promotion des techniques modernes de Fonderie.

— **INGENIEUR MATHEMATICIEN-PHYSICIEN** Réf. IV
Formation informatique, thermique ou hydraulique, intéressé par des études et travaux variés sur MICRO et MINI ORDINATEUR.

— **UN MECANICIEN INSTALLATIONS ET MATERIELS :** Réf. V
Il participera, en liaison avec les entreprises de Fonderie et les fournisseurs d'équipements, aux études d'installations et de modernisation. Une expérience industrielle d'une ou deux années en Fonderie est souhaitée.

INGENIEURS CONFIRMES

Réf. VI
35 ans environ - chargés de développer l'action d'assistance technique auprès des entreprises dans un cadre régional, ayant acquis une expérience de quelques années en fonderie.
Formation Arts et Métiers ou équivalente, Ecole Supérieure de Fonderie.

INGENIEUR ACIER MOULE

Réf. VII
Sa mission principale sera d'animer et de gérer des groupes de travail qualité en usines. Il aura acquis une solide expérience dans le domaine des aciers moulés.

Les candidats devront montrer de réelles aptitudes à l'expression orale et écrite.

Connaissance Anglais ou Allemand technique souhaitée.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant la référence du poste choisi, Service du Personnel C.T.I.F. 12, Avenue Raphaël 75016 PARIS.

---

digital
Nº 1 de l'informatique interactive

L'étude DAPRO 01 Informatique 82 nous a classé nº 1 en France pour la 3ème année consécutive à l'indice de satisfaction des utilisateurs.
Nous voulons en faire plus : le Service Education propose, pour son Centre à Evry-Ville Nouvelle, à des hommes et des femmes dynamiques des postes :

Instructeurs Software

Pour assurer la formation des clients sur nos logiciels ou sur des cours généraux d'informatique.
De bonnes connaissances en informatique liées à une expérience pédagogique sont indispensables.
La connaissance de la langue anglaise est souhaitable.
Réf. M 19.

Instructeurs Hardware

Pour assurer la formation interne et/ou des clients sur les équipements DIGITAL.
Une expérience de la maintenance renforcée par une connaissance des logiciels de base et/ou de communications de données est souhaitable.
Le goût de la pédagogie et une pratique de la langue anglaise sont indispensables.
Réf. M 20.

Nous vous remercions d'adresser votre CV en précisant la référence à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE à l'attention de Mme Andrée ARNAULT, Service Education, 2 rue Gaston Crémieux, BP 136 - 91004 Evry Cédex.

VIVEZ L'INFORMATIQUE DIGITAL

GROUPE GUERBET

CHALLENGE DE L'INNOVATION 1981 — OSCAR DE L'EXPORTATION 1981

Groupe Pharmaceutique Français, en expansion, 450 personnes, 200 MF de CA, renforce la structure de sa Filiale Chimique GCA en créant un Service Méthodes Ingénierie.

Il recherche :

UN INGENIEUR

expérimenté en chimie organique et en génie chimique, possédant plusieurs années d'expérience de l'ingénierie, pour prendre la responsabilité de ce nouveau service.

Dépendant du directeur de l'usine GCA d'Aulnay-sous-Bois (93), il sera plus particulièrement chargé des études d'avant -projets pour les installations et le matériel des usines GCA.

Bon technicien et bon coordinateur, ses qualités humaines devront correspondre aux nécessités de la fonction ingénierie : être un trait d'union entre les services de fabrication et méthodes chimie d'une part, les services entretien et travaux neufs d'autre part.

UN TECHNICIEN

ayant au moins cinq années d'expérience en ingénierie générale (études et réalisation).

Il sera plus particulierement chargé des études d'avant-projets (APS, APD) et de la mise en forme des spécifications techniques détaillées (STD).

Il participera à la rédaction des dossiers de consultation (DCE).

UN DESSINATEUR

ayant plusieurs années d'expérience en ingénierie.

Il sera plus spécialement chargé des schémas de procédés, plans d'implantation, tracés de tuyauteries, etc...

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé à :



guerbet s.a.
BP Nº 15-93601 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX
sous réf. JCH 91282, en précisant bien le poste choisi.

ROCHE bioélectronique KONTRON

Notre société de grande notoriété fabrique et commercialise des appareils de haute technologie pour continuer notre progression nous recherchons pour notre département Recherche et Développement

DEUX INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

— Un ingénieur ayant de deux à cinq années d'expérience dans les domaines des automatismes et acquisitions de données et possédant en outre des aptitudes en mécanique et/ou fluidique ;
— Un ingénieur justifiant de quelques années d'expérience dans la conduite de projets et intéressé par les problèmes d'imagerie et de traitement du signal.

Pour ces deux postes, les candidats devront maîtriser l'électronique numérique et les microprocesseurs.

La pratique de l'anglais serait appréciée.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et prétentions au Service du Personnel, 2, avenue du Manet, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

IMPORTANTE REVUE INDUSTRIELLE SPÉCIALISÉE LEADER DANS SA BRANCHE

recherche

2 JOURNALISTES

Dans le domaine de la

MANUTENTION

STOCKAGE – TRANSPORTS – LOGISTIQUE

PROFIL IDÉAL :
Journaliste ayant une formation d'ingénieur, 2 à 3 ans d'expérience dans les techniques de distribution physique et leurs applications.

Ce poste peut également convenir à un ingénieur, un technicien supérieur ou un homme de marketing ayant le goût et l'aptitude à communiquer par écrit.

Poste évolutif à pourvoir rapidement à PARIS.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : RÉGIE-PRESSE sous nº T 037.326 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante union de coopératives

FIRME SERVICE PRODUCTIONS ANIMALES

recrute

UN COLLABORATEUR

POUR SON DÉPARTEMENT RUMINANTS

Avec mission vaches laitières et moutons.
Ingénieur INA ou ENSA.
Expérience souhaitée.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : RÉGION PARISIENNE et nombreux déplacements.

Ecrire sous nº T 37.291 M - RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



recherche pour sa **Division Véhicules Industriels** et pour sa **Division Véhicules Légers :**

conseillers de gestion

MISSION : Procéder à l'analyse financière de nos concessionnaires, assister les directeurs de ses sociétés dans l'établissement et le suivi de leur tableau de bord, de leur compte d'exploitation et de leur budget.

un contrôleur budgétaire

MISSION : Assister le contrôleur de gestion dans l'établissement et l'analyse des résultats internes ainsi que dans le suivi et le contrôle du budget.

FORMATION :
École Supérieure de Commerce ou équivalent.
Première expérience en gestion, soit dans un cabinet de conseil, soit dans une grande entreprise.
Connaissance de l'anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions à : VOLVO France SA - Direction du Personnel 49, av. d'Iéna - 75116 PARIS

amp

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

McKinsey - Paris

McKinsey - Paris recherche des candidats et candidates pour le

Conseil en Gestion Stratégique et Opérationnelle

Issus d'une Grande Ecole de tout premier plan, ils ont entre 4 et 8 ans d'expérience professionnelle réussie dans un poste où ils ont su prendre des responsabilités faisant largement appel à leur créativité, leur esprit d'initiative et leur sensibilité aux facteurs humains.

Dans l'examen des dossiers, les candidats - de nationalité française - exerçant actuellement des activités opérationnelles seront préférés à ceux occupant des positions fonctionnelles ou de conseil.

Après sélection et formation progressive à nos méthodes à Paris et dans plusieurs des 32 autres bureaux de McKinsey, en Europe, au Japon, ou aux Etats-Unis, ils pourront prendre des responsabilités dans nos équipes travaillant au service de l'économie française.

Pour satisfaire aux exigences de formation continue et d'échanges d'expérience, sur le plan mondial, ils devront posséder une très bonne maîtrise de l'anglais.

Veuillez adresser un curriculum vitae détaillé, accompagné d'une lettre manuscrite à Madame C. Lemoine
McKinsey - 27/29, rue de Bassano - 75008 PARIS.

Desselin



AUDIT INTERNE

PUBLICIS CONSEIL est leader de son marché, 1ère agence de France, tant par le chiffre d'affaires que par la qualité de sa production. Le fort développement de son réseau de filiales la conduit à renforcer sa structure par la création d'un poste d'Audit interne.
Sa mission consiste à contrôler sur place la régularité des opérations comptables selon les procédures du Groupe, dans une optique de conseil et d'assistance. Il est rattaché au directeur des services comptables de la société.
Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, possédant le DECS. Il justifie d'une expérience comptable de 2 à 3 ans, acquise en cabinet ou en entreprise. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11674 B, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL-D'OISE – YVELINES

recherche un

CONSEILLER DE GESTION

Pour renforcer son service création d'entreprises.

FORMATION :
Grande école (H.E.C., E.S.S.E.C., E.N.S.I. + formation complémentaire en gestion).
Expérience : Deux ans minimum en P.M.I.

Le candidat retenu devra s'intégrer à l'équipe qui anime l'un des plus importants clubs créateurs d'entreprises en France.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions au Chef du Personnel, 21, av. de Paris, 78011 Versailles.

Un groupe de SOCIETES DE SERVICES AUX INDUSTRIES parmi les plus importantes dans leurs domaines recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE

DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour ses activités:

. NETTOYAGE INDUSTRIEL (appareils à haute pression). Réf. M215

. MAINTENANCE (entretien mécanique et électrique, peinture, menuiserie, tuyauterie, mécano-soudure, etc...). Réf. M216.

Pour poursuivre son développement dans un marché en pleine expansion,

- Les candidats retenus auront pour mission de prospecter des entreprises industrielles (de plus de 500 personnes) sur le secteur, de négocier les contrats, de suivre leurs réalisations et de maintenir un contact permanent avec leur clientèle.
- *Ils devront posséder de solides connaissances techniques* générales ainsi qu'une expérience commerciale de haut niveau, si possible dans la vente de services aux industries.
- Ils devront faire preuve d'excellentes qualités commerciales, de bon sens et de tenacité.

Les sociétés qui disposent de moyens techniques importants offrent de bonnes possibilités d'évolution.

Envoyer curriculum vitae et photo en précisant la ou les références à Charles RAYNAUD

SOLARA *recrutement*
17 Quai de Grenelle - 75015 PARIS.

JOURCES



SYDONI
Banque de données juridiques - recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE INFORMATIQUE

Attiré par les techniques nouvelles, le candidat recherché devra avoir un diplôme d'études supérieures et une expérience d'environ 3 ans sur MINI en Temps Réel.

Une compétence en langage Pascal serait très fortement appréciée, ainsi qu'une connaissance Réseau.

Il prendra en charge le développement d'applications sur Mini répartis et assurera les relations avec les centres serveurs de SYDONI (banques de données, vidéotex).

Nous avons confié ce recrutement au G.CAM à qui nous vous demandons d'adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions.

G.CAM - Marie-Françoise Aletti (réf. 178) - Tour Maine-Montparnasse
Boîte Postale 8 - 75755 Paris Cédex 15.





ETABLISSEMENT FINANCIER
SPÉCIALISÉ DANS L'AFFACTURAGE

recherche

CHARGES DE CLIENTELE POUR LE DEPARTEMENT EXPLOITATION

diplômés d'enseignement supérieur ou Ecole de Commerce plus niveau DECS

CAPABLES :
– De gérer les contrats conclus avec une clientèle de P.M.E. tous secteurs d'activités ;
– De proposer à cet effet toutes initiatives de nature à garantir la sécurité des engagements contractuels et à assurer la bonne qualité des services rendus à la clientèle rendus à la clientèle ;

Ces postes seront confiés à des candidats maîtrisant les techniques d'analyse financière et de contrôle comptable pour les avoir pratiquées au moins 5 ans, de préférence en cabinet d'audit.

Les candidats retenus devront avoir un sens aigu du risque et des responsabilités et allier la rigueur du gestionnaire à la qualité du contact commercial.

Des déplacements de très courte durée sont à prévoir.

Ecrire avec C.V., prétentions et photos à :
FACTORFRANCE HELLER,
Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse
75734 PARIS CEDEX 15.

SOCIETE MULTINATIONALE DE GRAND RENOM,
Banlieue Parisienne Nord Ouest
recherche pour ses Services Financiers
liés à ses activités d'importation

UN JEUNE CHEF DE SECTION

Prix et estimation de coûts commerciaux, contrôle budgétaire, etc...
Formation : DECS - DUT (Finance-Comptabilité).

Le candidat devra posséder une connaissance pratique de la langue anglaise (écrite et parlée), le sens de la communication et le désir de progresser.

Le niveau de la rémunération sera de l'ordre de 70/85.000 F

Ecrire en adressant CV détaillé, prétentions et photo sous No 54845 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



6e producteur mondial de tubes d'acier

ingénieur technico-commercial

diplômé Grande École d'Ingénieur, ayant plusieurs années d'expérience dans l'industrie, si possible en tuyauterie, parlant parfaitement anglais et, si possible, une autre langue, disponible pour des déplacements en France et à l'étranger.
Responsable de la commercialisation des raccords à souder pour tubes d'acier auprès de la clientèle des utilisateurs participant à la mise au point et au développement de produits nouveaux sur le plan marketing en liaison avec l'usine et les clients, il sera chargé de doubler en 2 ans le CA actuel de ce secteur.
Outre l'animation des agences, l'administration des ventes, le suivi des offres et des commandes, il aura à négocier l'achat de produits finis ou semis-finis non fabriqués par Vallourec, puis à les commercialiser.

Adresser lettre manuscrite - CV + photo + rémunération actuelle sous référence 5882 A à Mme Varène - VALLOUREC - 7, place du Chancelier-Adenauer - 75116 PARIS.

juriste

spécialisé en droit commercial et fiscal

Important cabinet de juristes étrangers à Paris recherche collaborateur spécialisé en droit des affaires et droit fiscal.
Le candidat sera :
□ âgé d'environ 27 ans ; □ titulaire d'un D.E.A de droit des affaires ou de droit privé ; □ titulaire d'un diplôme d'une université américaine ou anglaise si possible ; □ pourvu de quelques années d'expérience pratique ; □ excellente connaissance de l'anglais parlé et écrit.
Perspectives de carrière intéressantes pour candidat de valeur.
Envoyer c.v. détaillé sous référence 959LM à l'attention de :
V.W.H. GREENWAY, CONSULTANT ERNST & WHINNEY, avenue Louise 523, bte 30, B-1050 Bruxelles, Belgique.
Les entretiens auront lieu à Paris. Discrétion totale assurée.

Ernst & Whinney



FINANCIAL TIMES
EUROPE'S BUSINESS NEWSPAPER

INTERNATIONAL SALES REPRESENTATIVE
PARIS BASED

In the past three years since the Financial Times has been printed and published in Frankfurt, the European circulation has increased dramatically.

We are now looking for another sales representative who will be responsible for developing sales of the newspaper in France. Ideally you will be aged between 25 and 35, fluency in French and English is mandatory and a working knowledge of German useful. A proven track record of selling is required, though not necessarily from the newspaper sector, but may well have been gained in the service of financial industries.

Salary and conditions commensurate with the responsibility of the position.

Please apply in writing to Colin Kennard, Financial Times (Europe) Ltd., Guiollettstrasse 54, 6000 Frankfurt-am-Main 1.



TELESYSTEMES EURODIAL

Leader sur le marché vidéotex professionnel, recherche, pour partager la réussite de son **département "Communication Télématique"**, des

ingénieurs d'applications télématiques

De formation supérieure avec option informatique (Telecom, Supelec, INSA Lyon, ou équivalent).

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, les candidats se verront rapidement confier la responsabilité de projets orientés "réseaux" micro/vidéotex avec : • la définition des besoins (avant-vente), • l'élaboration du cahier des charges, • la mise en œuvre du projet (depuis l'analyse jusqu'à la réalisation), • le suivi du projet après son implantation.

Il sera demandé : • un réel enthousiasme pour les technologies de pointe, • un dynamisme dans les réalisations, avec ouverture d'esprit, et bon sens.

Lieu de travail : BOULOGNE S/SEINE.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 33.86/IA/503 à Madame JACOB, ADEQUATION 62-64 avenue Emile Zola - 75015 Paris

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

Domaine : simulation temps réel.
Champs d'action : aéronautique, énergie...

Nous sommes l'un des **leaders mondiaux** dans la conception, la réalisation et la vente de **simulateurs** (secteurs **aéronautique, énergie, marine...**).

Nos équipes d'études utilisent les techniques les plus avancées dans le domaine de l'**informatique temps réel** et de l'**électronique rapide** : nous vous proposons de les rejoindre.

Ingénieurs grandes écoles
Débutants... 3 ans d'industrie
Motivation : logiciel

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence IC/82!7/M à Alain de Bejarry - **THOMSON CSF** - Division Simulateurs - Chaussee Jules-César, Z.I. des Beaux Soleils - 95520 OSNY.

MEDIA PA.

C'est avant tout une ambition commune et une réussite valorisante qui motive le développement de notre **SSCI.**

Nous voulons coopter deux :

CHEFS DE PROJET

confirmés pour participer à part entière à notre croissance.
Nous intervenons en :
- Conseil en Organisation.
- Conception et développement de **progiciels**.
- Solutions informatiques spécifiques.

Vous êtes :
- diplômés d'études supérieures et informaticiens confirmés **temps réel**.
- aptes à encadrer une équipe et à répondre aux attentes des utilisateurs.
- rigoureux, méthodiques, soucieux de faire aboutir efficacement chaque projet.

Les consultants du CPA sont chargés de vous accueillir confidentiellement et de nous présenter votre dossier.

Ecrire, sous réf. 32 M 268, en précisant le salaire souhaité au CPA, 69, rue de Monceau 75008 Paris.

média-system





La Direction industrielle
d'une des plus grandes sociétés françaises recherche

INGENIEUR DEBUTANT
GRANDE ECOLE

pour assurer la fonction d'Adjoint au Responsable du Service
CONTRATS INFORMATIQUES

Sa mission, essentiellement technique, consistera à :
- recenser et traduire les besoins des utilisateurs,
- étudier les caractéristiques techniques des matériels et logiciels proposés,
- conseiller la division industrielle sur les choix définitifs à court et à long terme.

Le poste est amené à évoluer rapidement vers la
Direction du service

Si ce poste vous intéresse, envoyez votre C.V., sous la référence CC/T à :
CCE - 14, rue Lincoln - 75008 PARIS

O&P Organisation et Publicité

Ingénieurs grandes écoles

DEBUTANTS ou 1ère EXPERIENCE

Un important groupe Bâtiment-Travaux Publics, leader dans sa branche, recherche pour la REGION PARISIENNE des ingenieurs Grandes Ecoles débutants ou ayant 2-3 ans d'experience.
Leur profil :

TRAVAUX, COMMERCIAL ou BUREAU D'ETUDES

Si vous avez de l'ambition, nous pouvons vous offrir des opportunites a la mesure de l'experience nationale et internationale de notre groupe.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, sous référence 3658 a
Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



INGENIEURS D'AFFAIRE

Constructeur informatique, nous sommes déjà leader dans notre domaine. Notre développement en pleine expansion nous amène à recruter deux INGENIEURS D'AFFAIRE.

Ces postes nécessitent une formation supérieure et une expérience de 8 à 12 ans dans le domaine des mini-ordinateurs.

Les candidats auront à prendre en charge la responsabilité, avec l'aide de petites équipes, de secteurs de clientèle diverse. Les Ingénieurs d'Affaire sont responsables sur le plan technique et financier, des principaux clients de notre Société.

Avant tout techniciens, les candidats devront posséder une très bonne connaissance de tout ce qui touche à la télé-informatique, à la gestion transactionnelle et/ou la bureautique.

Postes basés en Banlieue Sud de PARIS.

Merci de bien vouloir adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite C.V. et prétentions) sous référence 9414 M à :
ALINEA 49, Avenue Trudaine PARIS 9e - qui transmettra avec la dicrétion que vous attendez

UNILOG

LA FILIALE INFORMATIQUE D'UN GRAND ÉTABLISSEMENT FINANCIER FRANÇAIS
recherche deux jeunes

ingénieurs débutants

Après **formation aux techniques informatiques** utilisées (télétraitement - réseaux...)

ils rejoindront les équipes de réalisation et de développement de bases de données importantes.

Les candidats souhaités sont diplômés d'une école d'ingénieurs et attirés par une évolution de carrière dans un environnement technique de haut niveau.

Candidatures et CV sont à adresser, sous réf. 75303, à :
UNILOG-ETHNOS Conseil en Recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 Paris
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

Concours d'accès à la magistrature

Un concours exceptionnel, qui porte sur 70 postes de magistrats du second grade, premier groupe, (juge au tribunal de grande instance, substitut) est ouvert aux personnes :

- nées entre le 1er janvier 1930 et le 31 décembre 1945,

- titulaires d'une licence en droit, ou d'une autre licence, ou d'un des autres titres ou diplômes exigés pour se présenter au premier concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature,
- et qui justifient au 1er janvier 1983 de 15 ans d'activité professionnelle dans le domaine juridique, administratif, économique ou social (durée réduite à 8 ans pour les fonctionnaires, agents publics titulaires, avocats, avoués, notaires et assistants des U.E.R. de droit, notamment).

Les épreuves, de caractère pratique, auront lieu les 14 et 15 mars 1983 (admissibilité) et en mai 1983 (admission).

Le classement indiciaire des candidats admis lors de leur nomination comme magistrat tient compte de leur activité professionnelle antérieure.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 décembre 1982.

RENSEIGNEMENTS :
- en téléphonant au 260.95.71. (9h - 13h et 14h - 18h),
- ou en écrivant au Ministère de la Justice, Service du concours exceptionnel, Direction des Services Judiciaires, 13 place Vendôme 75042 Paris Cédex 01.

média system

400.000 F. et +

INGENIEURS COMMERCIAUX

Equipements IBM ou compatibles.

Nous sommes une société de leasing d'une dimension européenne, filiale d'un grand groupe bancaire, et nous recherchons de jeunes ingénieurs commerciaux ayant une expérience réussie dans le domaine des équipements IBM DO et DSGD ou compatibles. Responsable et autonome, votre salaire sera à la hauteur de vos ambitions. Postes basés en Région Parisienne. Discrétion assurée.

Pour un premier contact, écrivez avec CV *sous référence 6308 à Média-System* 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média system

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE LA DÉFENSE recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Dans les domaines de **la grosse chaudronnerie et des échangeurs,** vous serez chargés :
– du lancement et du suivi des lignes de fabrication ;
– de la constitution et de la présentation des dossiers d'études ;
– des négociations techniques avec le client ou les autorités réglementaires.

Quelques années d'expérience en Bureau d'Études ou en Ingénierie sont souhaitées.

L'anglais lu est indispensable.

Adresser votre dossier de candidature, sous référence 75310/LM, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

Ce poste constitue une ouverture sur la prise de responsabilité d'une équipe.

HAVAS CONTACT

Groupe bancaire de premier plan

Contrôle de gestion

*Le Responsable du Service « Prospective » recrute son **Adjoint** et recherche un*

Diplomé d'une grande école

Agé d'environ 35 ans, le candidat souhaité possède une solide expérience de la planification et du contrôle de Gestion dans une entreprise de grande taille et maîtrise la langue anglaise.

Ses compétences (gestion - statistiques - informatique...) et ses qualités d'animateur doivent lui permettre de prendre en charge la réalisation directe d'études techniques, mais aussi de seconder le Responsable du Service dans de nombreux domaines : participation à l'élaboration d'instruments de gestion prévisionnelle, animation d'une équipe de haut niveau, contacts avec l'ensemble des directions de la Banque, organisation de groupes de travail, etc.

Les perspectives d'évolution au sein de ce groupe français de dimension internationale seront à la mesure du potentiel du candidat recherché.

Adresser votre dossier de candidature en mentionnant la rémunération souhaitée, sous référence 75334 LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

UN TUBE IMAGE COULEUR FRANÇAIS A L'EXPORT

technico commercial, responsable de zone

Dans le domaine des tubes images pour Télévision Couleur, le candidat que nous recherchons répond aux conditions suivantes :

L'homme :
- une formation supérieure commerciale ou d'ingénieur
- 30 ans minimum
- une expérience dans le domaine electronique
- l'habitude et la maîtrise des contacts à haut niveau
- le sens des responsabilités
- il parle et écrit couramment l'anglais ; allemand ou espagnol souhaité
- lieu de résidence : PARIS

La mission : il sera chargé
- du suivi et de la prospection de la clientèle de l'Europe de l'Est, Moyen Orient, Europe du Sud
- 50% du temps en déplacements
- responsabilité d'un C.A. de 100 millions de F.

La rémunération :
- l'une des plus motivantes de la profession

Le curriculum vitae est a faire parvenir sous reférence 8390 a RSCG CARRIÈRES 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra. Poste a pourvoir immediatement.

Pour réaliser son déploiement géographique, et répondre à l'accroissement continue de ses charges de travail dans les domaines de l'Informatique Industrielle et de gestion, une société d'ingéniérie informatique fait appel aux talents de nouveaux collaborateurs.
Dans l'immédiat, elle crée à **PARIS, LYON, GRENOBLE, MARSEILLE** des postes de :

Directeur Automatismes

(réf. 82.1300/M)

Directeur Informatique de Gestion

(réf. 82.1350/M)

qui assumeront des responsabilités commerciales, techniques, de gestion budgétaire et d'animation d'équipes d'ingénieurs chargées de concevoir et de réaliser des logiciels.

Ingénieurs en Chef Automatismes et Informatique de Gestion

(réf. 82.1400/M)

Ces ingénieurs assisteront leurs directeurs respectifs dans le suivi des chantiers et le chiffrage de propositions techniques, les études et conseils, les recrutements et la formation.

Pour tous ces postes, une première expérience aura été acquise dans une SSCI, une société d'ingéniérie ou chez un constructeur, par exemple dans la conduite de projets, la responsabilité d'un service, ...

Adresser lettre manuscrite et CV indiquant la rémunération actuelle, la référence du poste et la ville préférée à Jean GUYOT, Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2 rue du Musée Guimet, 69006 LYON. Réponse et confidentialité assurées.



RHÔNE-ALPES

Membre de SYNTEC — Publival

Ingénieur et pédagogue

Ingénieur diplomé d'une Grande Ecole, âgé de plus de 28 ans, votre expérience opérationnelle des méthodes de production et votre pratique de la communication sur les lieux de travail vous incitent à dépasser la dimension purement technique de votre métier, au bénéfice d'une vision plus globale de l'entreprise faisant intervenir les sciences humaines (économie, sociologie...).

« CULTURE ET PROFESSION », unité de conseil et de formation du Groupe CEGOS, vous offre la possibilité de réaliser cette démarche.

L'équipe actuelle (8 intervenants) souhaite vous associer rapidement à des actions de formation et de mise en place de processus pédagogiques permanents. Mais elle vous propose surtout de contribuer au développement de nouveaux modes d'organisation et de communication dans les entreprises. Le poste est à pourvoir à Paris. La pratique de l'anglais constitue un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence 4006/M à Guy PELLAE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont-de-Sèvres, 91516 BOULOGNE CEDEX.



Membre de SYNTEC — Publival

Vous êtes «dans le pétrole»... et vous avez aussi «des idées» !

Vous venez de passer quelques années dans l'offshore ou le maritime, vous pensez qu'il est temps de vous remettre en question et de proposer aux dirigeants des sociétés dites de technologie avancée, de nouvelles solutions pour exploiter les ressources marines et sous-marines. Alors, nous vous proposons de vous mettre en contact avec cette jeune société de services, filiale d'un groupe national, qui recherche dans le cadre de son programme de développement, quatre ingénieurs chefs de projets. Après votre intégration, il vous sera confié la totale responsabilité de la gestion d'un ou plusieurs projets (depuis la négociation du contrat jusqu'à sa réalisation) : puis vous pourrez évoluer, à partir des propositions que vous aurez faites, sur la prise en charge du développement d'un nouveau secteur d'activité.

Vous souhaitez en savoir davantage ? Envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous ref. 122 à Françoise Meyer qui vous garantit une discretion absolue.

Meyer & partenaires 100, cours Julien 13006 Marseille (91) 48.36.94

Notre société exploite des installations portuaires de stockage de produits pétroliers. Par ses filiales, elle a diversifié ses services vers des activités parallèles dans les secteurs chimiques et agro-alimentaires. Vous avez

Une longue expérience de la gestion du personnel

Ceci doit nous permettre de vous confier la gestion de nos ressources humaines, environ 500 personnes réparties entre le siège social parisien et les unités d'exploitation en province et les filiales.

Votre mission comporte la gestion administrative du personnel : études de poste et de rémunération, paie, retraites, assurances, formation, médecine du travail... mais aussi les relations avec les partenaires sociaux, la gestion et le contrôle budgétaire des services généraux du siège.

Homme de rigueur et de méthode, vous avez plus de 45 ans, une formation supérieure, de préférence juridique, une bonne connaissance de la législation du travail, le goût des relations avec les partenaires sociaux et une compétence évidente en gestion administrative du personnel acquise dans une PME. Vous êtes basé à Paris.

Nous vous remercions d'écrire sous réf. 6699M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

150/160 000 F Proche banlieue Ouest

La filiale française d'un des leaders américains de l'optique recherche pour une de ses divisions « **instruments scientifiques** » (40 personnes, C.A. de 30 MF) un

Assistant controller

Sous l'autorité directe du directeur administratif et financier de la société française et en liaison avec son directeur général et le controller americain de la division, il doit :
- diriger et contrôler la comptabilité (2 personnes) ;
- assurer le reporting mensuel à la maison mère ;
- mettre en place les systèmes d'information de gestion nécessaire au management ;
- prendre en charge le contrôle de gestion de la division (budget, prévisions, analyse et interprétation des écarts).

Ce poste doit intéresser un candidat d'au moins 28 ans, **de niveau DECS, maîtrisant bien la comptabilité et le reporting anglo-saxon et capable de converser en anglais.**

Une première expérience d'au moins 4 ans dans des fonctions semblables et de réelles qualités de contact assurent le succès dans ce poste et l'extension de ses responsabilités.

Denis GUILLEMIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5052/LM.



argos Departement Conseil en Recrutement 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS Tel. : (1) 227.96.49

MEDIA PA

DIRECTEUR FINANCIER ADJOINT

200 000 F +

Nous sommes la filiale française d'un des leaders mondiaux de la Chimie à usage industriel (2 établissements de fabrication, CA 500 MF, plus de 300 personnes). Notre développement nous amène à renforcer nos structures financières existantes par la création d'un poste de Directeur Financier Adjoint. Sous l'autorité du Directeur Financier, vous prendrez entièrement en charge la direction et la coordination des services comptables et du contrôle de gestion.

Vous serez responsable :
- du contrôle et de la consolidation des résultats d'exploitation, du reporting mensuel, de l'établissement et de l'analyse des budgets, de la trésorerie et de la fiscalité ;
- ainsi que de la comptabilité industrielle et de la gestion des stocks en liaison avec les établissements de fabrication.

Vous devrez animer un ensemble de 20 personnes. Ce poste s'adresse à un diplômé d'Etudes Supérieures (HEC, ESSEC, Sup de CO + DECS) justifiant d'une expérience de 5 ans minimum en contrôle de gestion ou bien au sein de la Direction Financière de sociétés informatisées pratiquant nécessairement les méthodes de gestion anglo-saxonnes. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. Les perspectives de développement de la société et l'élargissement des responsabilités à terme devraient intéresser des candidats à fort potentiel.

Poste basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et salaire actuel sous référence M 225 à Rudolph von Raesfeldt — TEG — 18, place Henri Bergson, 75008 PARIS.



Une division de SYSTEMA

Un important organisme de formation professionnelle assurant ses prestations dans toute la France cherche un

Responsable de formation

dont la mission sera :
- d'identifier les besoins de formation propres à la branche professionnelle concernée,
- de définir les actions permettant de satisfaire ces besoins,
- de concevoir et mettre en œuvre avec des animateurs spécialisés les actions spécifiques retenues,
- de contrôler les résultats.

Excellent pédagogue, bon animateur lui-même, habitué au travail en commun, le titulaire devra être capable d'animer une équipe de formateurs.

Une connaissance des milieux du bâtiment et de l'immobilier serait un atout supplémentaire.

Le poste, basé à Paris, exige de fréquents déplacements dans toute la France.



Conexhom
Conseil en Recrutement

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous référence 8174 M à :
B. WARTELLE - CONEXHOM - Tour Aurore
18, place des Reflets - 92080 PARIS LA DEFENSE CEDEX,
qui garantit la plus totale discrétion.



NOTRE SOCIETE S'EST SPECIALISEE
DANS UN SECTEUR TECHNOLOGIQUE DE POINTE :
INFORMATIQUE REPARTIE, AUTOMATISATION BANCAIRE.

Notre forte expansion nous amène à renforcer nos équipes en créant cinq postes d'

INGENIEURS SUPPORT TECHNIQUE

Apportant de 2 à 5 ans d'expérience dans les mini-ordinateurs, les candidats s'intègreront dans les équipes ayant en charge le support technique des produits standards TRANSAC, et notament définiront les méthodes «d'industrialisation» pour mise en œuvre en clientèle des logiciels.

Il est plus spécialement recherché des spécialistes dans les domaines suivants :
• Réseau SNA • Questar-DSA • Gestion transactionnelle • Cobol interactif • CP/M • Moniteurs et systèmes etc...

En très forte expansion, (30 % l'an depuis 3 ans)notre compagnie offre à des candidats de valeur, de réelles perspectives d'avenir.

Lieu de travail : MASSY, à 5 minutes de la gare R.E.R.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous réf. 9415 M à Michèle CORBINEAU, Direction des Relations du Travail - TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY.

UNE BANQUE D'OPPORTUNITES POUR UN SPECIALISTE CREDITS-EXPORT

Votre diplôme d'enseignement supérieur a été le point de départ qui vous a permis en sept à dix ans de devenir le vrai spécialiste des techniques crédits export utilisées tant en France que dans les principaux pays industriels.

Les mathématiques financières, comme l'anglais, vous sont familières. Votre connaissance de la micro-informatique est un atout supplémentaire.

Pour rejoindre notre département international, pour apporter tout votre poids dans les montages techniques d'opérations de commerce extérieur qui vous seront confiées, merci d'envoyer sous référence 21MM votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à :

Banque Indosuez - Service recrutement, carrières, formation - 44 rue de Courcelles - 75008 Paris.





Ingénieur commercial export

Afin de promouvoir la commercialisation de terminaux de télématique auprès d'administrations étrangères, SINTRA ALCATEL recrute un Ingénieur Commercial Export.

Ce poste sera confié à un ingénieur grande école possédant une expérience réussie dans la vente de produits de télécommunications ou de téléinformatique ainsi que la pratique des contacts à haut niveau, de préférence auprès des responsables télécommunications.

Outre une bonne connaissance de l'anglais (et, si possible, de l'espagnol), il aura le sens de l'autonomie et des responsabilités et une bonne disponibilité.

En relation étroite avec la Direction Commerciale, il prendra en charge la préparation des données de synthèse permettant la définition des objectifs et la mise en œuvre des moyens et des actions.

Il prendra en charge la préparation des données de synthèse permettant la définition des objectifs et la mise en œuvre des moyens et des actions.

Ce poste basé à GENNEVILLIERS (proximité métro Gabriel Péri) implique le goût du travail en équipe.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions en précisant la référence ICE/P à Madame BRIAND - SINTRA ALCATEL - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

LA FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
BRANCHE PIÈCES DÉTACHÉES AUTO

recherche pour sa Direction Ingéniérie

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

- Diplômé Grandes Écoles ou Université de Technologie.
- Débutant ou quelques années d'expérience pour participer à la mise en place de nouvelles procédures de fabrication.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 50291 M à :
à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

JISTRAL : LA FORCE VIVE

Issue d'une volonté commune; ***JEUMONT SCHNEIDER*** *et* ***SG2*** *ont décidé de créer:* ***JISTRAL, la nouvelle société française d'informatique et bureautique.*** *Immédiatement opérationnel, Jistral dispose de produits de pointe, de ses propres moyens de conception, de fabrication, de vente et de maintenance. Nous souhaitons rencontrer et engager:*

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

«Grand Compte»

Les candidats devront avoir l'expérience de la vente de mini et micro-ordinateurs en particulier dans le secteur «Industrie». Dépendant d'un Chef des Ventes, ils assureront la réalisation de leur objectif sur un secteur dont ils assumeront la responsabilité.

Réf. 100 M

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

De niveau IUT, MIAGE, les candidats allieront à une bonne connaissance des micro-ordinateurs, une expérience d'aide à la vente sur le terrain. Langage de programmation COBOL, BASIC, FORTRAN.

Réf. 101 M

INGÉNIEUR SUPPORT LOGICIEL

Le candidat devra posséder une bonne connaissance des logiciels de base sur mini-ordinateurs ainsi que des procédures de télécommunication. Ce poste évoluera vers l'animation d'une équipe d'ingénieurs «support produits».

Réf. 102 M

Nous sommes décidés et prêts à conquérir à court terme une place prépondérante sur les marchés informatique et bureautique.

De nombreuses perspectives d'évolution seront offertes à des cadres ambitieux.

Merci d'adresser C.V. photo et prétentions en précisant la référence choisie à :

Jistral

126, RUE JULES-GUESDE - 92300 LEVALLOIS-PERRET

---

chef des services financiers



LES LABORATOIRES HOECHST, 580 personnes, 380 MF de CA, cherchent pour Paris-La Défense, leur Chef des Services Financiers.

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint responsable de l'administration et des finances, il dirige un service de 20 collaborateurs. Bien sûr, il supervise les services de Comptabilités générale et analytique, mais sa mission principale est d'élaborer les plans de financement et les budgets de trésorerie, de gérer la trésorerie et d'assurer les relations avec les banques. C'est, dans l'entreprise, le spécialiste des questions fiscales.

Nous souhaitons trouver, pour ce poste, un cadre de 35-40 ans, ESCP + DECS ou équivalent, ayant une solide expérience de la fonction Gestion Finances, capable d'animer et de motiver une équipe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 270 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

---

chef comptable

D.E.C.S. **150 000 +**

Une société de service très prospère, située à Paris 8e, bénéficiant d'une conjoncture favorable, cherche à pourvoir le poste de chef comptable inopinément vacant.

Assisté de 3 employés, votre mission englobera la comptabilité générale et analytique, et la gestion prévisionnelle d'exploitation.

Vous êtes le candidat idéal si, âgé de 28 ans au moins, titulaire du D.E.C.S., vous avez déjà 5 ans au moins d'expérience et si vous maîtrisez les techniques comptables modernes, françaises ou américaines. Traitement en temps réel sur IBM 34.

Ce poste vivant, rattaché directement à la direction générale, conviendra à un homme très organisé, souhaitant s'intégrer à une équipe de jeunes cadres. Il est à pourvoir d'urgence.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée, à Madame LE BIHAN, 53, rue de Lisbonne, 75008 Paris, qui étudiera confidentiellement votre candidature, sous référence CCO.

OFFRES D'EMPL

MAZDA

jeune ingénieu

AGENTS TEC

RANK

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



lampes et appareils d'éclairage

est aujourd'hui le No 1 de l'éclairage en France avec 30% du marché.

Vous êtes:

jeune ingénieur ou ESC

que diriez-vous d'une carrière dans l'informatique?

Vous êtes ambitieux et très attiré par l'Informatique.
Des connaissances dans ce domaine vous aideraient mais ne sont pas indispensables.

Vous avez le goût des relations humaines. Vous savez écouter. Vous aimez convaincre.

Vous assisterez l'un de nos Chefs de Projets dans la conception et la mise en place de systèmes informatisés de gestion.

Après l'étude des besoins en informatique exprimés par les utilisateurs, vous élaborerez le cahier des charges avec eux et suivrez les dossiers d'analyse.

Lieu de travail dans un cadre agréable à SUCY en BRIE (94) à côté du RER. Déplacements fréquents en province.

Ecrivez-nous avec C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à **COMPAGNIE DES LAMPES**
Service Recrutement 29, rue de Lisbonne 75008 Paris.



recherche pour son

SYSTEME D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATIONS

de jeunes

INGENIEURS GRANDE ECOLE DEBUTANTS

Au cours de votre formation, vous avez choisi de vous orienter vers l'INFORMATIQUE. Conscient de ses possibilités, vous souhaitez appliquer et développer vos connaissances en la matière. En fait, vous êtes prêt à faire carrière dans l'informatique.
Pour notre part, nous vous proposons de rejoindre notre Système d'Information et de Télécommunications. Ce service assure la gestion, le traitement et la transmission de l'ensemble des données nécessaires à la vie et au devenir de la Compagnie.
Après un complément de formation, vous prendrez votre fonction à ORLEANS ou PARIS-RUNGIS ou ORLY. Mais pour le développement de votre carrière, nous vous demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique. Une bonne connaissance de l'Anglais vous sera également indispensable.

Merci d'écrire sous référence SIT-M à J.P. ASTOR
IBM France - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS

3 ingénieurs chimistes

Mise au point

Filiale d'un **important groupe international**,
nous recherchons de **JEUNES INGENIEURS CHIMISTES**
pour l'une de nos unités de production basées à **BEAUCHAMP** (Val-d'Oise).

De **formation chimiste**, type Ecole Supérieure de Chimie, avec éventuellement une spécialité plasturgiste, polymère ou papetière, ils seront chargés :
- de la responsabilité complète de la formulation,
- de l'optimisation du coût et de la qualité,
- de l'amélioration des performances du produit.

Esprit d'équipe, dynamisme, innovation, **possibilités d'évolution...**
Telles sont les caractéristiques des postes.

MEDIA PA

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au
Service Recrutement
3M FRANCE
2, avenue Boulé - 95250 BEAUCHAMP.

3M

Prendre des participations dans les entreprises ...

Telle est la vocation d'une équipe appartenant à l'une des **toutes premières Institutions Financières d'Europe.**

Pour cela, vous serez chargé d'analyser sous la responsabilité d'un spécialiste confirmé, des dossiers des entreprises, agro-alimentaires plus particulièrement, tant sous l'angle financier que sous l'aspect industriel.
Vous suivrez ainsi les participations déjà acquises.
Activité ouverte sur l'étranger, il y faut la rigueur du financier jointe à l'imagination de l'entrepreneur.

Si vous êtes HEC, ESSEC, ECP ou Sciences Po., avec quelques années dans un cabinet d'AUDIT, dans une banque ou chez un Broker, prenez un premier contact confidentiel avec nous, nous en parlerons en français et en anglais.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **5691 à L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

THOMSON-CSF

SOCAPEX
Composants Passifs
pour les équipements électroniques professionnels
recherche

AGENTS TECHNIQUES

MECANICIENS ou ELECTROMECANICIENS
Niveau Bac - BTS

Pour ses services :
- Etudes – Contrôle
- Essais – Méthodes

Ces postes sont à pourvoir à SURESNES (92).
13ème mois - Restaurant d'entreprise

Envoyer CV, photo et prétentions à SOCAPEX
Service du Personnel 10 bis quai Léon Blum 92151 Suresnes

Ingénieur produit bureautique

SINTRA
Alcatel

Pour assurer son développement dans le domaine de la **BUREAUTIQUE**, SINTRA ALCATEL recherche un **Ingénieur Produit Bureautique.**

Diplômé d'une grande école, il possèdera au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de la bureautique ainsi qu'une **bonne connaissance des nouveaux services de télécommunications : télétex, vidéotex, etc.**

Responsable de la définition de nouveaux produits dans ces domaines, il aura à utiliser les informations en provenance du réseau de distribution national et international, des services d'études et de développement ainsi que d'études de marché.

Il participera ainsi **activement** à la croissance d'un important secteur de la Société.

Ce poste est à pourvoir à **GENNEVILLIERS** (proximité métro Gabriel Péri).

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence IPB/P à Madame BRIAND - **SINTRA ALCATEL** - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

MEDIA PA

Ingénieurs technico commerciaux

Imprimante à laser Xerox 9700

Depuis plusieurs années, les Systèmes d'Impression à laser Xerox 9700 connaissent un succès considérable dans le domaine des périphériques à haut degré technologique.

La qualité et la performance de ces matériels ont permis à la **Direction Impression Electronique** de **RANK XEROX** France de prendre une place prépondérante sur le marché.

Pour faire face à des demandes croissantes et pour préparer l'élargissement de la gamme, elle recherche plusieurs **Ingénieurs technico-commerciaux** spécialisés qui auront pour mission d'assister l'équipe **commerciale et d'assurer un rôle de support aux clients** (logiciels, formation, études spécifiques, etc.).

Les candidats que nous recherchons possèdent une expérience de 2 ou 3 ans dans l'informatique et, si possible, une bonne connaissance des operating systems des gros matériels IBM.

Ces postes sont des créations.
Ils sont situés à La Défense.
La rémunération sera fonction de l'expérience.
Enfin, nous souhaitons trouver dans les candidats un réel potentiel leur permettant d'évoluer au sein du groupe.

Si une telle opportunité de carrière vous intéresse, nous vous remercions de nous faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + prétentions) sous référence 248/7 à

MEDIA BA



Mutte, Kernevez & Ass. scm
27, rue du Général-Foy - 75008 PARIS
Francfort-Londres-Paris-Zurich

RANK XEROX

RESPONSABLE

DÉPARTEMENT COMPTABLE

Perspectives d'avenir

PARIS 17e **F 170 000 +**

Un des tout premiers Groupes de transports (marchandises et voyageurs) recherche le responsable d'un département comptable de son siège social.

Le titulaire sera notamment chargé de la consolidation comptable, de l'ensemble des problèmes fiscaux de la maison-mère et éventuellement du Groupe. Fréquemment consulté par les filiales (85), il jouera également auprès d'elles un rôle fonctionnel important.

Il est demandé une solide formation comptable (expertise, ou D.E.C.S. + grande Ecole de commerce). Les candidats devront faire état de 5 à 10 ans d'expérience réussie. Ils seront imaginatifs, dynamiques, hommes de dialogue.

De larges perspectives d'avenir sont ouvertes aux candidats de valeur.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous référence 216 M à
ETCHEVERRY S. A.
32, rue Pierret, 92200 NEUILLY.

S.S.C.I. PARIS
recherche

CHEFS DE PROJETS

pour installations de systèmes clés en main en P.M.E.
Etudes supérieures
et plusieurs années d'expérience exigées.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. 5959 à Harmonies, 93, fbg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

Notre raison d'être :
VENDRE DES ORDINATEURS,
si c'est aussi la vôtre :
REJOIGNEZ-NOUS.

SPERRY UNIVAC

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Paris - Marseille - Lille - Toulouse - Tours

Si votre motivation est :
- de négocier à tous niveaux d'interlocuteurs
- de bénéficier d'un intéressement direct important sur les ventes réalisées
- de maitriser la connaissance des produits et de leurs applications.

Si vous avez :
- une expérience REUSSIE d'au moins 3 ANS dans la vente d'ordinateurs (gammes moyenne et haute)
- une bonne formation
- de bonnes notions d'anglais.

Une formation complémentaire vous sera donnée sur nos produits et nos méthodes commerciales.

Adressez votre CV détaillé avec photo sous référence M (en précisant la ou les villes de préference) à la Direction du Personnel - Service du Recrutement - 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX. Discretion assuree.

Importante société réalisant des ensembles industriels complexes dans des techniques de pointe

recherche

Ingénieur électricien

débutant ou ayant une première expérience ENSEEG, ENSEEIHT, ENSEM, SUPELEC

Il viendra renforcer une équipe d'une dizaine d'ingénieurs. Sa fonction l'amènera à prendre en charge des études de conception approfondies en électrotechnique et électromagnétisme nécessitant l'utilisation de programmes informatiques aux éléments finis.

Ultérieurement, il sera amené à suivre la réalisation et les essais de machines électriques spéciales.

Les possibilités de carrière sont variées compte tenu de la taille de la société.

Lieu de travail : Paris proche banlieue Sud-Ouest.

Adresser CV, photo, sous réf 6367 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Dans le cadre de son plan de formation de 5 ans, **LE FONDS SOCIAL JUIF UNIFIE** en coopération avec L'AMERICAN JOINT DISTRIBUTION COMMITEE, ET L'APPEL UNIFIE JUIF DE FRANCE poursuit le programme entrepris depuis novembre 1980, en vue de former des

CADRES ET ANIMATEURS COMMUNAUTAIRES

Pour la 3ème promotion, il recherche des candidats, hommes et femmes qui après une formation de 9 mois - sessions théoriques et pratiques - en FRANCE et en ISRAËL se verront confier des

postes de responsabilité dans la collecte de fonds

à Paris, Région Parisienne et Province

Conditions :
- âge minimum 25 ans.
- expérience professionnelle dans les domaines de la vente ou de la relation humaine.
- expérience militante dans la communauté juive appréciée.

Modalité :
- formation gratuite.
- rémunération par l'Etat au titre de stage de qualification professionnelle ou dans le cadre d'un contrat emploi-formation.

Les demandes d'admission devront être adressées à U.C.J.F.P., 19 rue de Téhéran 75008 Paris, et devront comporter un C.V. détaillé précisant la situation actuelle, une photo, une lettre manuscrite et tout document pouvant mieux faire apprécier la présentation du candidat.

Le recrutement se déroulera au mois de décembre 1982.

La formation, d'une durée de 9 mois, sera assurée par l'Union des Centres Juifs de Formation Permanente, à partir de janvier 1983.

FSJU

média-system

STÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (630 personnes) filiale d'un groupe industriel de taille internationale

recherche

INGENIEURS

1 à 2 ans d'expérience.

Connaissant :
- techniques filtrage numérique ;
- systèmes temps réel ;
- radars.

Lieu de travail : Sud Est Maritime.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 2535 PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra

---

GRANDE ENTREPRISE DE PRESSE

recherche

CHEF COMPTABLE

(HOMME OU FEMME) EXPERIMENTE

Formation DECS souhaitée.

Pratique des relations bancaires et expérience de la comptabilité sur ordinateur appréciées.

Adresser CV et prétentions par lettre à : ACTION AUDIOVISUEL, 12, rue du Mail, 75002 Paris, qui transmettra réf. 103.

THOMSON-CSF

SOCAPEX

Composants Passifs, recherche

INGENIEUR

pour son Service Etudes Générales

Cette fonction comporte, au sein d'une petite équipe, la participation à des recherches technologiques et à la création de produits nouveaux.

Elle peut être tenue par un jeune ingénieur possédant une formation de mécanicien (AM - ECAM - ICAM - ENSMM - ENSI option mécanique) débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

INGENIEUR

Responsable des études et du développement pour son activité Connecteurs Coaxiaux.

La fonction nécessite une expérience industrielle effective de l'ordre de 3 à 4 ans ; les candidats auront une formation mécanique ou électro-mécanique d'origine (ESIEE - ESME), et acquis si possible durant celle-ci des connaissances en électronique hautes fréquences.

Ces 2 postes sont localisés à SURESNES (92).

13ème mois - Restaurant Société.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à SOCAPEX Service du Personnel - 10, bis Quai Léon Blum 92151 SURESNES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE TECHNIQUE
DES PROGRAMMES AÉRONAUTIQUES

recherche

TECHNICIEN (NE) - DUT

FORMATION EN STATISTIQUES, GESTION, ADMINISTRATION ET/OU INFORMATIQUE pour assurer le suivi des activités d'un Département Technique (applications informatiques, bilans dans le domaine des contrats, du budget, de la production).

Ecrire avec curriculum vitae à Service Technique des Programmes Aéronautiques, Bureau du Personnel, 4, avenue de la Porte-d'Issy, 75996 PARIS ARMÉES.

BANQUE PRIVÉE

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Titulaire d'un D.U.T.
pour seconder le responsable informatique.

Expérience souhaitée : 3 ans dans la pratique du GAP 2.

Connaissances de 4331 ou 370 sous DOS/VSE et de CICS, seraient appréciées.

Adr. C.V., photo et prét. sous réf. 6.200 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, qui tr.

---

conseiller informatique

sogeleg

Classée parmi les toutes premières Sociétés d'Ingénierie Françaises, envisage de confier à un Ingénieur Grande Ecole (**X, CENTRALE, PONTS, SUPELEC...**) le soin de gérer son Informatique.

Les besoins se situent dans les différents domaines :
- Gestion (comptabilité générale, analytique),
- D.A.O et C.A.O,
- Calcul scientifique (calculs de structure, de réseaux électriques, Bâtiment...),
- Analyse financière et modèles mathématiques,
- Bureautique.

Véritable coordinateur des moyens matériels et humains de la Société, opérant la synthèse des méthodes et procédures, le titulaire du poste devra justifier d'une expérience de 10 années environ d'informatique scientifique. La sélection portera sur des candidats imaginatifs ayant le sens des contacts et faisant preuve d'un grand réalisme.

Lieu de travail : **PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS.**

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 66.45/Cl/505 à ADEQUATION 62-64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

LE GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORTS

ASSOCIATION D'ÉLUS LOCAUX RESPONSABLES DE TRANSPORTS COLLECTIFS

recrute

UN (E) DOCUMENTALISTE CHARGÉ (E) D'INFORMATION

- Formation ou expérience en matière de documentation et d'information exigée.
- Qualités rédactionnelles.
- Connaissances des problèmes des collectivités locales et des transports collectifs.
- Langue étrangère (allemand) appréciée.

LIBRE RAPIDEMENT
POSTE EN RÉGION PARISIENNE

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions AVANT LE 15 JANVIER à M. le Président du GART, 13, rue du Vieux-Colombier, 75006 PARIS.

CHEFS DE MISSION

AUDITEURS CONFIRMÉS

Variété des missions techniques d'Audit de haut niveau, séminaires nationaux et internationaux, larges responsabilités : ce sont les caractéristiques de votre collaboration au sein de notre cabinet.

Nous sommes un des premiers groupes d'Audit et de Conseil Membre d'Arthur Young International.

Les hommes que nous souhaitons rencontrer possèdent une formation supérieure (HEC, ESSEC, IEP...) et une expérience de 3 à 5 ans.

Le développement de notre activité nous permet d'offrir une carrière attrayante et un niveau de rémunération conforme aux responsabilités qui vous seront confiées.

HAVAS CONTACT

HELIOS

Nous vous invitons à prendre contact avec HELIOS, Développement Ressources Humaines 7, rue de Chaillot - 75116 PARIS

Ingénieur système 3M

Afin de renforcer notre SERVICE SUPPORT TECHNIQUE (4 personnes) chargé d'étudier et d'optimiser les moyens informatiques, nous recherchons pour notre siège social de CERGY-PONTOISE un **Ingénieur système.**

Formation supérieure. Expérience souhaitée.

Pratique **DOS/VSE - CICS.**

Connaissances appréciées : **TOTAL - VM/CMS - VTAM - PL 1.**

Notre équipement :
- IBM 3031 DOS/VSE,
- 2 IBM 4341/2 DOS/VSE - VM/CMS,
- télétraitement 300 terminaux,
- liaisons internationales,
- bases de données.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence I3/G2 à Monique GENOT

3M FRANCE - Boulevard de l'Oise - 95006 CERGY-PONTOISE CEDEX.

MEDIA BA

FINDUS



FRANCE GLACES FINDUS

Groupe Nestlé

3 000 personnes - 21 Établissements

2 JURISTES

Maîtrise Droit privé

POUR SON SERVICE JURIDIQUE

Avec un an d'expérience réussie (ou débutant avec stages sérieux en entreprises), vous avez acquis des connaissances en droit des affaires.

Vous aurez comme mission de conduire des études juridiques dans des domaines très variés.

Poste attractif par la diversité des interventions. **Réf. SJ**

POUR SA DIRECTION DU PERSONNEL

Vous avez déjà acquis, par un à deux ans d'expérience (ou par des stages en sociétés et cabinets d'avocats), une certaine connaissance de l'entreprise, et vous possédez de solides notions en droit civil, droit pénal et droit du travail. Vous aurez à étudier plus particulièrement les textes de droit du travail, à en assurer leur application, et serez confronté à tous les problèmes juridiques concernant la gestion et l'administration du personnel. **Réf. DP**

Ces deux postes, situés à notre Siège Social, vous offrent des opportunités de carrières intéressantes, nécessitant, outre des qualités de rigueur et d'ouverture, un sens critique constructif.

Envoyez votre lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions, sous référence correspondante, à

FRANCE GLACES FINDUS
Direction du Personnel - 4, rue Brantôme - 75152 PARIS CEDEX 03



recherche pour
SERVICE INFORMATION

JEUNE JOURNALISTE

Possédant qualités rédactionnelles, notions de mise en page et suivi de fabrication.

Langue allemande appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à MERCEDES BENZ FRANCE Direction Centrale du Personnel BP 100 - 78153 Le Chesnay Cedex.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ALSTHOM ATLANTIQUE

représente 42000 personnes en France dans 43 établissements à réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs.



Le plus grand constructeur sur le marché français - 1er exportateur français de transformateurs de puissance, réducteurs de mesures et transformateurs de distribution, en tête de la production française de condensateurs de puissance

transformateurs condensateurs

recherche pour son ETABLISSEMENT DE St-OUEN (M°)

INGENIEURS D'ETUDES

MISSION :
étudier, préparer, réaliser les calculs techniques et économiques du matériel à concevoir et à fabriquer par le Département.

PROFIL :
Grandes Ecoles.
Connaissances en électrotechnique.
Débutants acceptées.

Lettre de candidature accompagnée d'un CV à adresser à ALSTHOM ATLANTIQUE Savoisienne - Service Personnel BP. 169 - 25, rue des Bateliers - 93404 SAINT OUEN.

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

chef de projet, contrôle de procédé



L'UN DES LEADERS DANS L'INGÉNIERIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, cherche pour son département Automation et Systèmes, à Paris, un Chef de Projet, responsable de tout *ou partie de la réalisation des systèmes* de supervision et contrôle d'installations industrielles.

Son travail comprend la conception, le démarrage des systèmes et la coordination des phases de réalisation. Il négocie également avec les clients et les fournisseurs, le matériel et le logiciel.

Ingénieur grande école, option automatique ou génie chimique, il a au moins 4 ans d'expérience en informatique industrielle, systèmes temps réel de contrôle de procédé. Il connaît les systèmes de conduite centralisée et a une expérience de réalisations sur Mini-ordinateurs (DEC, SEMS, SOLAR, MITRA).

S'il vient de la chimie ou de l'agro-alimentaire, c'est un atout supplémentaire. Il parle bien sûr l'anglais, se déplace volontiers en France et à l'étranger et est déjà reconnu *comme l'animateur d'une équipe.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 277 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach, 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT

PHILIPS



recherche pour son SERVICE BREVETS

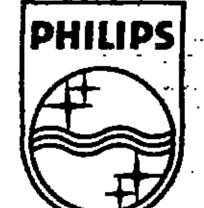
ingénieurs électroniciens

pour postes suivants :

2 ingénieurs brevets CONFIRMES

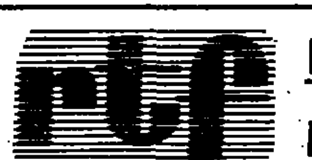
Connaissances en physique du solide et en télécommunications respectivement appréciées

1 jeune ingénieur DEBUTANT



désireux de faire une «carrière brevets» dans des techniques avancées au sein d'une équipe internationale

Adressez-nous votre candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 537 à PHILIPS, Département du Personnel, 50, Avenue Montaigne 75008 PARIS.



RADIO TELEVISION FRANÇAISE

Société de distribution de composants électroniques à GENTILLY recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

FORMATION SUP. DE CO., DECS OU ÉQUIVALENT

Sous l'autorité du directeur financier, il aura la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité de trois sociétés employant 150 personnes et réalisant un C.A. annuel de 150 millions de F.

Il aura une compétence affirmée en informatique (comptabilité tenue en temps réel). Il sera responsable de la gestion de la trésorerie et du suivi de la clientèle.

Il devra mettre en œuvre la comptabilité analytique et les budgets. Une expérience similaire en entreprise ou au sein d'un cabinet d'expertise comptable serait appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions
à R.T.F. - *DIRECTION DU PERSONNEL*
9, rue d'Arcueil, 94250 GENTILLY

bleu

NOTRE HOMME DE LA COMMUTATION
INGENIEUR CONCEPTEUR

Nous travaillons actuellement sur un projet de haut niveau en téléphonie. Nous sommes encore dans la phase analytique et désirons faire participer cet ingénieur à la conception et au développement de ce logiciel de commutation. Il est indispensable d'avoir une expérience d'au moins 2 ans de la commutation.

Nous sommes une jeune SSCI, de grandes entreprises nous font confiance. Nos projets sont importants et touchent plusieurs domaines.

Adressez nous vos lettre manuscrite + CV à

TOUR LITWIN
10, rue Jean-Jaurès
92800 PUTEAUX
Tél : 775.80.00




Peabody

SOCIETE LEADER DANS L'ANTI-POLLUTION
recherche pour la Direction Technique de la DIVISION AIR
(Banlieue Sud Ouest PARIS)

JEUNE INGENIEUR D'ETUDES
calculs de structures

DOUBLE FONCTION :
- CALCULS en vue de l'optimisation des poids de charpentes, chaudronnerie,...
- DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES INFORMATIQUES pour améliorer le fonctionnement de la Division

POSTE VOULU EVOLUTIF

- JEUNE INGENIEUR type AM, ENSI, INSA, parlant ANGLAIS
- EXPERIENCE (2 à 5 ans) DE CALCULS DE STRUCTURES avec bonne connaissance des moyens INFORMATIQUE (Fortran), acquise en Entreprise, B.E. et/ou Engineering.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunér. et photo ss réf. 4961

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

marantz

Pour consolider notre expansion sur le marché français, nous recherchons des

JEUNES DIPLÔMÉS

(formation H.E.C. SUP. DE CO. ESSEC. SCIENCES PO)

LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE ET LE DÉSIR DE RÉUSSIR
sont vos atouts au service d'un
FORT POTENTIEL
de développement personnel

NOUS VOUS DEMANDONS :
- Une forte motivation commerciale car une première expérience sur le terrain est un atout incontestable.
- Une attirance pour le travail d'équipe et un goût prononcé pour les contacts humains.
- Anglais indispensable.

NOUS VOUS OFFRONS :
- La gestion complète d'un secteur géographique (analyser son marché, définir les priorités d'action, mettre en œuvre une dynamique commerciale performante).
- Le dynamisme d'une structure tournée vers l'efficacité.
- De réelles possibilités d'évolution dans un environnement international (Area Manager...)

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée) sous référence MZE 83 F à :

MARANTZ S.A. Direction du Personnel :
avenue Louise 326 B.P. 32 1050 BRUXELLES (Belgique)

DRESSER EUROPE — DRESSER

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
LEADER DANS LES EQUIPEMENTS POUR L'ENERGIE
Division Dépoussiérage
recherche

INGENIEUR DE CONTRAT

Ayant des connaissances en pollution atmosphérique, dans cette fonction il aura la responsabilité de :
- surveiller les coûts et délais
- assurer le contact avec le client
- démarrer les installations.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés ayant une formation en électromécanique, de 1 à 5 ans d'expérience.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Lieu de travail : RUNGIS.

Déplacements fréquents.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. à DRESSER
Monsieur SAMSON, 5, rue d'Antony
Silic 192 - 94563 RUNGIS CEDEX.



lectra systèmes s.a.
recherche

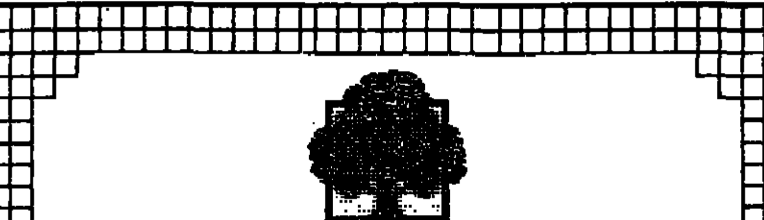
TECHNICIENS DE MAINTENANCE

Débutants ou expérience 2 à 3 ans.
Formation DUT ou équivalent.

Domaine d'activité :
INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE
MECANIQUE - LASER.

Postes à pourvoir sur
BORDEAUX - LAVAL - PARIS.

Envoyer CV à :
lectra systèmes : M. Denis Martin
90, rue Amiral Courbet 33110 Le Bouscat



Cii Honeywell Bull

pour renforcer les équipes d'études qui constituent son atout principal dans la compétition sur le marché informatique, propose à des

INGENIEURS DEBUTANTS

Ecoles d'Ingénieurs (toutes options) ou DESS - DEA (disciplines scientifiques) de leur assurer une

FORMATION A L'INFORMATIQUE

Elle leur donnera une compétence dans le domaine du LOGICIEL et leur permettra de s'intégrer dans les unités de très haut niveau (implantées en région Parisienne), responsables du développement de ses systèmes.
Cette offre donne une opportunité à des débutants de faire une carrière dans un secteur en grande *expansion*.
Une session de formation débutera en Février 1983 et s'étendra sur plusieurs mois.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 135 M à Cii Honeywell Bull PC0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



CORRESPONDANT DE TOUCHE ROSS INTERNATIONAL

recherche

auditeurs seniors

Nous vous proposons :
- une formation à nos méthodes de travail et aux techniques d'audit,
- une expérience professionnelle variée au contact de grandes et moyennes entreprises industrielles, commerciales et financières,
- des possibilités diversifiées d'évolution de carrière (spécialisation, transfert vers nos activités de conseil, formation à l'étranger),
- une intégration au sein d'une équipe dynamique,
- la référence d'un important cabinet français associé à une structure internationale.

Les postes à pourvoir à Paris et à Lyon conviendront à :

Des diplômés de grandes écoles : HEC, ESSEC, ESCP, ESC ou équivalent, possédant trois années d'expérience en cabinet d'audit international ou français.

De bonnes connaissances de l'anglais ou de l'allemand seront appréciées.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous entretenir de votre PLAN DE CARRIERE et vous demandons de nous transmettre votre curriculum-vitae, une photo et une lettre de candidature à notre :

Service du Personnel : 185 Av. Charles de Gaulle
92521 Neuilly s/seine cédex

Ingénieurs qualité-fiabilité

Le C.N.E.S. recherche pour son programme **ARIANE** plusieurs **Ingénieurs** qui auront pour mission de définir la politique Qualité, de la mettre en œuvre et d'en suivre l'application. Ces postes impliquent une expérience ou une formation dans les domaines suivants : mécanique aéronautique, électricité, électromécanique, systèmes.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement en **Région Parisienne** et en **Guyane française.**

La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au **Centre National d'Etudes Spatiales** - Service du Personnel - 129, rue de l'Université - 75007 PARIS.

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

ingénieur analyste

Paris — **informatique**

Le Centre de Programmation de la Marine, dépendant du Ministère de la Défense, a une *double mission* d'expert en systèmes informatiques spécifiques temps réel à dominante scientifique et technique destinés à la Marine et à l'industrie. Il recherche un jeune ingénieur pour l'affecter à un des programmes en cours et devenir par la suite **chef de projet** et diriger une équipe de 10 à 20 personnes.

Le candidat, diplômé d'une école d'ingénieurs ou d'un DESS en automatisme, a au minimum une solide formation en informatique et de préférence une première expérience dans le domaine des gros systèmes temps réel. Une formation à ces systèmes spécifiques est prévue.

Le poste requiert une capacité d'assimilation à des systèmes nouveaux pour lui, des qualités d'expression orale pour exposer un sujet et le sens des relations humaines. Il intéresse des candidats à fort potentiel appréciant les responsabilités, une activité autonome, passionnante, et le travail en équipe.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 11068/M à H Bouet. Sema-Sélection : **Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Dans le cadre de son développement.

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

recherche

Consultants-formateurs

Nous sommes un organisme de formation et de conseil spécialisé dans des interventions alliant efficacité économique et développement social. avec un souci de haute qualité.

Nous souhaitons compléter notre équipe dans les missions suivantes.

Missions :

- Conduire des interventions de conseil en management et gestion de personnel (élaboration de politiques et mise en place d'outils).
- Concevoir et animer des actions de formation concernant les domaines techniques de la fonction Personnel.

Profil :

- Formation supérieure.
- 5 ans minimum de pratique de la fonction Personnel en milieu industriel.
- Maitrise des techniques pédagogiques (conception et animation d'actions de formation).
- Poste basé à PARIS. Déplacements fréquents à envisager.

Une définition de poste sera adressée aux personnes intéressées qui doivent écrire à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil
25, rue François-Ier, 75008 PARIS

ingénieur système



L'UN DES LEADERS DANS L'INGÉNIERIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER. cherche pour son département Informatique, à Paris, un Ingénieur Système.

TECHNIP a adopté une politique d'informatique répartie entre ses établissements de Paris, Lyon et Saint-Nazaire et possède plusieurs ordinateurs IBM 4341 et un réseau d'une vingtaine de mini-ordinateurs.

Sous l'autorité du Responsable de l'équipe Système, cet ingénieur a pour mission : participer à l'étude et à la mise en place de systèmes d'exploitation, de leur mise à niveau, du suivi et de l'amélioration des performances du matériel et de l'assistance aux utilisateurs (Études et Exploitation).

C'est un ingénieur grande école, 28 ans minimum, ayant déjà une expérience des systèmes sur matériel IBM MVS. Il peut éventuellement avoir une autre formation supérieure, à condition d'avoir déjà réalisé l'étude et la mise en place de systèmes d'exploitation importants.

La connaissance de l'anglais est très souhaitable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 279 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT



INGENIEURS GRANDES ECOLES

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

1) INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs.

2) INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs.

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à **LCT** - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex.

PHILIPS

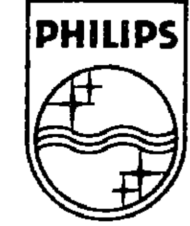


recherche un

jeune ingénieur commercial

pour assister sur le plan technique le CHEF DE PRODUIT HAUTE FIDELITE (compact disc - lecture laser).

Le candidat, de formation supérieure en ELECTRONIQUE, devra avoir outre le goût des contacts humains, des aptitudes commerciales.



Le poste exige la connaissance de l'anglais courant et nécessite d'assez nombreux déplacements.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 536 à
PHILIPS - Département du Personnel
50, avenue Montaigne
75008 PARIS

CREDITS COMMERCIAUX
Société leader dans sa branche, recherche

CREDITMEN

— Etude de la solvabilité des entreprises
— Appréciation et suivi des risques de crédits commerciaux.

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, dynamiques, pragmatiques.
Intéressés par la matière financière et les contacts humains.
Aimant les responsabilités.

Disponibles pour postes à pourvoir à Paris (quartier Etoile) et Métropoles Régionales.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, prétentions et photo récente à No 54398 Contesse Publicité 20, av. Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE RECHERCHE

CADRE DE SÉCURITÉ

Il sera chargé de l'organisation, du contrôle et de l'animation de la Sécurité de ses grands chantiers (Montage et Maintenance).
Une expérience de plus de 10 ans en Sécurité du Travail est indispensable.
Lieu de travail : COURBEVOIE (92).
A prévoir, déplacements de 2 à 3 jours par semaine en province et, éventuellement, à l'étranger. Anglais souhaitable.

Merci d'adresser votre candidature détaillée (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence 50 001 à HAVAS CONTACT
1, Place du Palais Royal
75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
NÉGOCE MATIÈRES PREMIÈRES
PONT DE NEUILLY
recherche

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL

débutant ou quelques années d'expérience.
Formation ENSI (chimie) ou équivalent avec connaissance Caoutchouc appréciée.

Anglais indispensable.

Cet ingénieur qui sera amené à se déplacer assurera la vente et le développement d'élastomères techniques auprès de l'Industrie du Caoutchouc.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 54892 à Contesse Publicité. 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01.

INGENIEUR RESEAUX

240/300.000 F an

Société de Conseils en Méthodes, Conception et Réalisation de Systèmes d'Information, nous souhaitons intégrer un **SPECIALISTE RESEAUX DE HAUT NIVEAU** pour lui confier d'abord la mission de participer à une grosse opération chez l'un des **LEADERS DE L'INDUSTRIE FRANCAISE** (siège Paris).

Il(elle) devra disposer d'une solide expérience en **RESEAUX LOCAUX ET HETEROGENES, IBM-V.TAM et SNA.**

D'importantes perspectives de carrière existent au sein d'une équipe volontairement restreinte d'Ingénieurs Conseils de haut niveau qui bénéficient de salaires élevés et sont intéressés aux fruits de leurs interventions et aux résultats de la Société.

Envoyer votre CV sous réf. M 1007/2 aux consultants de *GFC chargés de cette recherche.*
Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE - LA DÉFENSE
recherche

Assistante Technique Expérimentée

Elle secondera le Responsable du Département et son Adjoint sur différents problèmes techniques

Dans ce cadre, elle sera plus particulièrement chargée de :

- préparer le contenu technique des réunions en liaison avec nos techniciens et nos correspondants américains.
- assurer le suivi des travaux décidés dans ses réunions tant sur le plan technique, pilotage dans les cellules, qu'administratif : organisation des rendez-vous, rédaction des comptes rendus.

L'autonomie nécessaire pour ce poste n'aura été acquise qu'après 7 ans d'une expérience similaire

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 75309 LM, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS qui transmettra

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS
GROUPE CGE

désire s'adjoindre pour son activité
RECHERCHE

UN INGÉNIEUR

Grandes Écoles + Doctorat ou DEA

- Débutant ou quelques années d'expérience.
- Ayant une spécialisation en chimie organique ou électrochimie.

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

- Spécialité : métallurgie coulée d'alliages, études métallographiques.
- Connaissances en électrochimie souhaitées.
- DEST métallurgie ou DUT mesures physiques.
- Débutant ou confirmé.

Postes à pourvoir à CLICHY 92

Envoyer C.V. et prétentions à M. HASCOET
2, RUE CURNONSKY - 75017 PARIS

bleu

700 personnes, 320 millions de CA, 3 usines en France, nous avons une place prépondérante sur le marché en expansion des imprimés pour l'informatique. Nous recherchons pour consolider notre développement, un chef de produits confirmé

Spécialiste marketing

180 000 env.

Basé à notre siège parisien, il est rattaché au Directeur Commercial, et assisté de 3 collaborateurs, assure le suivi et le marketing des produits existants, étudie, coordonne (technique/commercial) et lance les nouveaux produits, réalise les études de marché et supervise la publicité.

Votre solide formation marketing, votre ouverture à la technique, votre expérience réussie de chef de produits, si possible dans l'univers du papier, de l'informatique, de l'édition et/ou de l'imprimerie vous qualifient professionnellement. Votre dynamisme éclairé et chaleureux, votre goût des contacts professionnels et votre savoir-faire pour l'animation d'une petite équipe dans une Direction Commerciale nous attirent et nous intéressent.

Peut-être nous rencontrerons-nous ?... surtout si vous connaissez et pratiquez l'anglais.

Nous vous remercions d'écrire sous référence B2641M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE,
fondation reconnue d'utilité publique - 1080 personnes

(collecte de sang, production de produits sanguins thérapeutiques, production de réactifs biologiques, analyses de laboratoire, recherches fondamentales et appliquées) recherche

PHARMACIEN INDUSTRIEL ou INGENIEUR BIO-TECHNOLOGIE

pour son département réactifs (adjoint au chef de service), responsable de l'unité de purification et de la répartition stérile.

Perspectives d'extension des responsabilités à la totalité de la préparation de certaines lignes de réactifs.

Formation : biologie humaine, connaissance de l'immunologie des groupes sanguins souhaitée.

Expérience des bonnes pratiques de fabrication de l'industrie pharmaceutique. 30 ans environ.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
Service Recrutement
6 rue Alexandre Cabanel 75739 PARIS Cédex 15.

IMPORTANTE SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL
recherche dans le cadre de son équipe commerciale de Paris (Biens industriels)

UN CADRE ASSISTANT EXPORT

NIVEAU ECOLE D'INGENIEUR

Expérience du Négoce International souhaitée.

Grande disponibilité. Ouverture avec l'ASIE.

Langues indispensables : ANGLAIS ET RUSSE.

Envoyer CV et photo à No 54929 à
CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transm. Discrétion assurée.

Promouvoir les énergies nouvelles, c'est innover chez AGRINOVA,

cette nouvelle société financière d'innovation, créée à l'initiative d'un très Important Etablissement Financier National s'intéresse à l'agro-alimentaire, à la filière bois-papier et aux énergies nouvelles.

Elle vous propose :
- de détecter et d'aider les techniques de l'avenir
- de réaliser financièrement des dossiers de capital risque.

Si vous avez :
- une solide compétence d'ingénieur (électronique, etc ...)
- une bonne expérience financière
- la connaissance de l'anglais,

écrivez-nous pour un premier contact confidentiel sous réf. 5690 en adressant CV, photo, salaire et prétentions à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

SOCIETE LEADER DANS SON MARCHE
recherche dans le cadre de son expansion pour son réseau de magasins et de franchise

responsable merchandising

(création de poste)

1) Formation supérieure commerciale option marketing appréciée.
2) Expérience indispensable du merchandising professionnel en grands magasins ou chaînes nationales de distribution (contrôle et tests de merchandising planogrammes, organisation et aménagements de magasins, présentation vitrines, etc...).
3) Jeune, créatif, dynamique.
4) Base Paris, position cadre. Déplacements Province très fréquents.
5) Anglais courant nécessaire.
6) Prière envoyer lettre manuscrite avec Curriculum-Vitae et photo, en précisant salaire actuel et souhaité,

PUBLIALE G.R. nº 560,
27, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris.

Nous sommes le second constructeur mondial de l'Industrie Informatique et le troisième en France. Nous recherchons, pour renforcer notre Département Financier

2 ANALYSTES DE GESTION HF

(Référence 8217)

Agés de 25 à 28 ans, ils auront acquis une première expérience dans un groupe industriel, ils connaitront la comptabilité U.S. (ou anglo-saxonne) et ils auront le goût pour l'utilisation et le développement d'applications informatiques.

Intégrés dans le Département Analyse Financière et en liaison directe avec l'une des Directions Générales, leurs responsabilités seront centrées sur :
— l'élaboration et le suivi des études et prévisions financières,
— l'amélioration de la qualité du contrôle de gestion (développement de l'organisation et des outils, amélioration des circuits d'information etc.).

Des possibilités de carrières en France ou à l'étranger seront proposées à terme aux candidats de valeur.

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE.

Ecrire à Jean-François LUCET - BURROUGHS, Boulevard de l'Oise - 95015 CERGY PONTOISE CEDEX.

Burroughs

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ÉRIA - ÉCA AUTOMATION)

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(630 personnes - C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale

dans le cadre du développement de ses activités :
1) TÉLÉCOMMUNICATIONS, RÉSEAUX, TÉLÉMATIQUE
2) INFORMATIQUE DE GESTION

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

dotés :
- d'un bon esprit d'analyse et de synthèse ;
- du sens des responsabilités et de la négociation.

Possédant de préférence une expérience préalable dans le secteur informatique.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2013 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 ST CLOUD CEDEX

Publicités Réunies



FABRIQUES REUNIES DE LAMPES ELECTRIQUES

recherche

BTS/DUT Gestion

pour étoffer la fonction PLANNING de son Centre Industriel de Chartres.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à
CENOD - 60, rue Caumartin
75009 Paris q.tr.

Chargé d'études gestion du personnel

La Direction du Personnel de l'A.F.P.A.
(10.000 personnes) recrute pour son bureau de gestion prévisionnelle un chargé d'etudes.

Il analysera les problèmes d'organisation du travail, de qualification et de mise en place d'une gestion informatisee en vue d'elaborer a l'echelle nationale, une politique de gestion des ressources humaines et de definir le cadre de deroulement de carrière des personnels.

Une formation universitaire (maitrise de gestion, sciences humaines, droit...) et une experience similaire d'au moins 5 ans dans la fonction personnel, sont indispensables .

Si ce poste, base à Montreuil, vous interesse, adressez votre dossier de candidature (C.V. detaille et pretentions) a l'A.F.P.A. 13, place de Villiers 93108 MONTREUIL - A l'attention de Madame Monique BRUN.

Ingénieur logiciel



Ingénieur Grande Ecole ou **DEA Informatique,** vous avez au moins **4 ans d'expérience** et des connaissances dans un des domaines suivants :
- machines abstraites,
- approche objets/acteurs (smalltalk, ADA...),
- Jackson : JSP, JSD,
- méthodes de spécification logiciel.

Au sein du **département R & D,** vous consoliderez notre équipe «méthodes».

Merci d'adresser votre candidature à **I.P.I.** - Service Recrutement
26, rue du Renard - 75004 PARIS.

La pratique du génie logiciel

MEDIA PA

NORTON S.A.

recherche

CHEF DE SECTEUR

Ce jeune technicien commercial prendra la responsabilité d'un large secteur, devra assurer les ventes de produits réfractaires destinés à des industries très variées telles que chimie, céramique, métallurgie...

Courte période de formation prévue région parisienne, affectation définitive à pourvoir région lyonnaise.

Critère de sélection basé en priorité, sur expérience réelle de vente de produits industriels si possible dans industries chimiques ou métallurgiques.

- Déplacements 4 à 5 jours par semaine.
- Anglais courant souhaité.
- Possibilité voiture société.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à
NORTON S.A. - service du personnel - B.P. Nº 8
78702 Conflans Sainte Honorine

Publicités Réunies

VENEZ GAGNER AVEC NOUS

Nous avons la gamme de produits bureautique les plus performants du marché.
Nous avons gagné 3 années de suite le DATAPRO.
Nous avons décidé de nous développer de façon très importante en France.
Nous avons besoin pour la Région Parisienne de

COMMERCIAUX

Ambitieux et combatifs ayant déjà une expérience de la vente de produits.

Nous avons confié ce recrutement à
COMELOG
9, rue Sainte Anne 75001 PARIS.

pnip



UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
(C.A. 400 M.F.)
recherche

UN CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Ce cadre de haut niveau dirigera les services suivants :
– Trésorerie et comptabilité générale ;
– Comptabilité fournisseurs ;
– Facturation, Recouvrement ;
– Comptabilité analytique ;

et animera une équipe de 22 personnes dont 3 cadres.

Outre ses connaissances techniques, le candidat retenu devra avoir quelques années d'expérience dont la direction d'un service comptable ; il devra également faire preuve de qualités d'organisation et d'animation afin d'atteindre les objectifs à court terme qui lui seront fixés.
L'expérience des relations avec un service informatique sera un atout supplémentaire.

La rémunération sera fonction de la compétence du candidat retenu.

Ecrire sous le nº T 037.255 M
à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Filiale d'une Société Américaine (Sud Paris)
leader dans son secteur d'activité depuis 10 ans,
recherche

controller interne

Il est demandé :
- très bonne expérience acquise dans ce domaine,
- aptitude à diriger
- connaissance lois sociales et gestion du personnel.

Il est offert :
- une évolution possible du poste à candidat prouvant ses capacités de responsabilités.
- Salaire très motivant.

Anglais lu et parlé indispensable.

Ecrire avec C.V.+photo et prétentions
sous réf. 5518/D à : A. M. P.
40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS *qui trans.*
Discrétion assurée.

SIRVO

Organisation interprofessionnelle du Val-d'Oise
recherche

COLLABORATEUR JURIDIQUE (H/F)

Ce poste est ouvert à un candidat qui, sur la base d'une bonne formation juridique et d'une expérience pratique en législation sociale, se sent en mesure d'assurer un service d'information et de conseil aux entreprises dans un esprit de collaboration et d'interventions actives.
Homme de communication, il manifeste des qualités d'ouverture et de disponibilité, un solide pragmatisme équilibré par le sens de l'organisation.
Il aura le souci de contribuer par ses actions à l'accroissement du nombre d'adhérents.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., et prétentions sous référence 82.12.02 à SIRVO, B.P. 59, 95020 Cergy-Pontoise Cedex.

aire-cergy

ACEDIP

ARCHITECTURE ET INSTALLATION DE SALLES D'ORDINATEURS
recherche

RESPONSABLE SYSTEME
INGENIEUR SYSTEME

Formation ingénieur ou MIAGE.

Centre équipé d'un 303 X avec réseaux importants OS/MVS - IMS, DB/DC - VTAM - CICS.

Il sera demandé une expérience de 5 ans dans un domaine similaire.

Adresser C.V. + photo à :
ACEDIP
20, rue des Rasselins - 75020 PARIS

AUDOLI & BERTOLA FRANCE
FABRICANT DE POMPES
recherche pour REGION PARISIENNE

UN TECHNICO-COMMERCIAL

- De formation BAC technique (option électricité)
- Il aura pour mission le conseil auprès de nos clients, conduira les projets et la gestion d'installations, développera les ventes sur la région et assurera le suivi clientèle.

Nous attendons un candidat dynamique et de forte personnalité.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à : AUDOLI & BERTOLA FRANCE
85, rue Jules Guesde - 69230 ST Genis Laval.

CENTRE D'ACCUEIL SOINS TOXICOMANIES ch.

INFIRMIER (E)

D.E. psy., exp. institution. Env. C.V. au 17, rue Corbillon 93200 SAINT-DENIS.

GROUPE DE PRESSE
Centre PARIS
recherche

DOCUMENTALISTE EXPÉRIMENTÉE

Bonne connaiss. des problèmes économiques indispensable. Bonne connaissance anglais-allemand souhaitable. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

COLLECTIVITÉS LOCALES
proche banlieue Ouest

recrute

- **ATTACHÉS COMMUNAUX**
- **RÉDACTEURS**
- **BIBLIOTHÉCAIRE** 2e CATÉGORIE
  ou
  SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE 2e CATÉGORIE, « OPTION JEUNESSE »
- **ARCHIVISTE DOCUMENTALISTE** 2e CATÉGORIE

Adresser candidature avec C.V. sous nº 251.226 M.
REGIE PRESSE
85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

PROFESSEUR D'ANGLAIS
expérience second cycle pour service partiel dans Ecole privée hors-contrat PARIS-EST. Ecrire nº 68.216
PUBLICITE ZEMOR
3, rue Saint-Fiacre,
75002 PARIS, qui trans.

Société promotion immobilière

recherche

COMPTABLE

NIVEAU DECS ou EQUIVALENT

Sera chargé de :
– comptabilité de sociétés commerciales ;
– comptabilité de S.C.I ;
– démarrage micro - informatique de la comptabilité.

Expérience de quelques années dans société immobilière souhaitée.

Envoyer C.V. + photo + prét. à :
ALAIN VANECK PROMOTION
9, rue de la Paix.
75002 PARIS.

---

secrétaires secrétaires

Cabinet de Consultants spécialisé en Stratégie, en forte expansion (+ 40% en 1982, 20 Consultants), recherche pour l'assister dans son développement une

ASSISTANTE DE DIRECTION

A ce poste de responsabilités, elle aura pour mission, en particulier :
- d'assurer le secrétariat de l'équipe de Direction,
- de participer au développement de la société (dans les domaines du Commercial et du Recrutement).

Pratique de l'anglais indispensable - Allemand souhaitable.

Expérience de 4 ans dans poste similaire et qualités réelles d'organisation et d'initiative nécessaires.

Lieu de travail : **BUC.**

Envoyer lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé à
M.I.D.
1232 rue Louis Blériot - B.P. 26 - 78530 Buc

Siège important groupe industriel axé sur l'énergie
ROND POINT CHAMPS-ELYSEES recherche

Secrétaire de direction

Expérimentée - 30 ans minimum.
Diplôme BAC au moins + école de secrétariat et plusieurs années d'expérience.
Bonne ambiance de travail. Horaires souples.
Evolution de carrière envisagée.



Merci d'adresser CV et photo sous réf. 2877 M à CORT
65, avenue Kléber 75116 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Banque privée Paris 8e
au développement international
recherche

Secrétaire assistante

pour son service COMMERCIAL ENTREPRISES

Secrétaire bilingue

pour son service TRESORERIE COMMODITIES

Postes à responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite et CV s/réf. 1415M à

SOURCES 16 rue J.-J. Rousseau
75001 Paris qui trans.

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre PARIS
recherche

SECRÉTAIRE A RESPONSABILITÉS

Sténodactylo expérimentée, ordonnée et méthodique. Horaires : 9 h - 19 h. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

STÉ AMÉRICAINE MULTINATIONALE

recherche SECRETAIRE de direction pour son PDG sténo anglaise, parfaitement bilingue. 10 ans d'expérience ou plus. Pour commencer début janvier.
I.R.C. Tél. : 236-96-63.

Cherche très bonne dactylo expérimentée, pour travail à domicile, bonne culture générale, sachant travailler sur magnétophone, habitant Auteuil ou proximité.
Téléphone : 651-06-03.

Cabinet d'Assurances Paris

recherche

SECRÉTAIRE COMMERCIALE STÉNO-DACTYLO

BTS secrétariat souhaité
DYNAMIQUE
SENS DE L'INITIATIVE
DÉBUTANTE ACCEPTÉE
SI TRÈS MOTIVÉE
SALAIRE X 13 ½

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 4.039 à
PUBLICITÉ GAUTRON
28, R. RODIER. 75009 PARIS,
qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

La ville d'ATHIS-MONS (91200) recrute Archiviste Documentaliste à compter du 1er janvier 1983 indices brut 340 majoré 305
Adresser curriculum vitae à : MADAME LE MAIRE Place du Général de Gaulle 91205 ATHIS-MONS CEDEX.

LABORATOIRE PETERS fabricant petit matériel médico-chirurgical, recherche :

PHARMACIEN

35 ans minimum, formé aux principes de la gestion industrielle pour contrôle de la production et animation :
- de l'ordonnancement ;
- des approvisionnements et des méthodes.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Laboratoire PETERS, B.P. 46 93302 AUBERVILLIERS Cedex.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN PUBLICITÉ, recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

à vocation commerciale, introduit milieu agences. Expér. indisp. Disp. immédiatement. Ecr. C.V. + photo + prétent. à Vincent DOR, COMÉCON, 8, rue de Berri, 75008 PARIS.

La ville de Colombes (92) recrute d'URGENCE
1 ASSISTANTE SOCIALE D.E. polyvalente de secteur
1 ASSISTANTE SOCIALE D.E. pour un remplacement de 4 mois.
Adresser candidature et C.V. détaillé à Monsieur le Maire de Colombes.

PROFESSEUR D'ANGLAIS QUALIFIÉ

Pour enseignement adolescents adultes. Connaissance : ALL'S WELL, un atout.
Adr. lettre manuscr. avec C.V. et photo s/réf. 3439 à INTER PAN, B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02 qui transm.

JANUS INFORMATIQUE

pour son développement cherche

INGÉNIEURS

diplômés expérimentés sur :
- SOLAR, MITRA, MINI 6...
- 6800, 80 86...

INGÉNIEUR

Ingénieur en chef, plus de 8 ans d'expérience

M. TANG. 952-60-06.

Banlieue Sud-Est Paris Ste microélectronique en pleine expansion recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

AGENT TECHNICO-CIAL

introduits péri-informatique. Ecrire à nº M 51.686 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

AGENCE FRANCE PRESSE recherche d'urgence

RÉDACTEUR-PAIE

pour service du personnel niveau études supérieures (droit, Sciences Eco) expérience paie informatisée, aptitude à la rédaction
- Salaire 85.000 annuel.
- Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo à : M. le Chef du Personnel AGENCE FRANCE PRESSE 8, r. Aboukir, 75002 PARIS.

Association reconnue d'utilité publique recrute

4 DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Niveau exigé BAC + 3
Salaire mens. brut initial 6.727 F

Adresser candidature manuscrite et C.V. à M. le Président C.N.D.C.A. 20 rue St-Fiacre, 75002 Paris.

LE CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE L'YERRES recrute

UN RÉGISSEUR

(convention SYNDEAC)
Ce poste à temps complet est à pourvoir à part. du 1er janvier 1983.
Pour tous renseignements écrire à : CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE L'YERRES
Atelier d'Animation Artistique 3 A 2, rue Marc-Sangnier. 91330 YERRES.

Sud-Est banlieue Paris, société microélectronique recherche pour son département TERMINAL PORTABLE

AGENT TECHNICO-CIAL

bien introduit dans cette branche Ecrire à nº M 51695 BLEU, 17, rue Lebel. 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

S.A. d'expertise comptable en fort développement recherche

REVISEURS

formation supérieure minimum 1 an d'expérience

Envoyer C.V. et prétentions à : SEFRECO — 18, rue Boissière, 75116 PARIS.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS-8e, recrute

COLLABORATEURS (TRICES) HAUT NIVEAU

D'une expérience professionnelle de 3 à 4 ans, ils (elles) seront responsables de dossiers de PME, commissariat aux comptes et surveillance.

Env. C.V. et prétentions à Mme Grunhut, 16, avenue Friedland, 75008 PARIS.

Association de gestion agréée des professions libérales

recherche

ASSISTANT (E) TECHNIQUE

Connaissances en fiscalité et comptabilité exigées. D.E.C.S. apprécié.

Lettre manuscrite + c.v. s/nº T 037.332 M à REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ecole privée mixte recherche pour janvier :

RESPONSABLE INTERNAT

Assurant 15 h. cours Français 1er cycle.

C.V., photo, s/nº T 037.334 M à REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ecole privée hors contrat recherche

PROFESSEUR

RESPONSABLE 1er CYCLE assurant 15 h français

PROFESSEUR

ESPAGNOL

Ecrire : I.H.G. B.P. 17 - 94320 THIAIS.

Société en pleine expansion recherche pour février 1983 :

1 CHEF DE PROJET

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONFIRMÉ
Rémunérations intéressantes, C.V. + photo à : GEICA IM, Format 56 bis, rue du Louvre 75002 PARIS.

VILLE DE MONTREUIL (93) 92000 habitants recherche pour son service URBANISME dans le cadre de ses interventions en « tissu ancien »

1 AGENT A MI-TEMPS

Pour le suivi d'une Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat en centre ville dans sa phase convention.

1 AGENT A PLEIN TEMPS

Pour la mise sur pied d'une antenne de quartier, l'initiative et le suivi en collaboration avec l'Association de Restauration Immobilière d'une action sur un quartier de 20.000 habitants.

Niveau minimum exigé : Maitrise, deux ans d'exper. en la matière, une bonne connaissance des procedures et montages des dossiers de financement, des qualites d'animation et une bonne aptitude au travail d'équipe.

Salaire : à discuter selon profil du candidat.

Adresser C.V., copie des diplômes et références à Monsieur le Maire 93105 Montreuil Cedex.

LABORATOIRE DE RECHERCHE SPATIALE

C.N.R.S.

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Diplômé Grande Ecole (ESE, SUP-AERO, ENSEIHT, ENREA, INSA... ou diplôme équivalent).
- Dégagé des O.M. Pour conception de système électronique : étude, mise au point et recette de prototype ; connaissance des circuits électroniques digitaux et des systèmes à microprocesseurs indispensable.
- Expérience des techniques spatiales souhaitée.

Envoyer curriculum vitae à C.N.R.S. AÉRONOMIE B.P. 3 - 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON.

Etablissement financier d'un Groupe Bancaire important quartier ETOILE, recherche

ATTACHÉ(E) A LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION

RESPONSABLE DE :
- animation d'un portefeuille d'apporteurs ;
- analyse et acceptation des dossiers (particuliers et sociétés) ;
- suivi administratif et informatique.

Expérience similaire dans Etablissements financiers ou bancaires souhaitée.
Salaire : 14 mois et demi.
Restaurant d'entreprise.
Avantages sociaux.

Envoyer C.V. + photo + prétent. s/réf. 6.569 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transm.

VILLE DE BRÉTIGNY-S/ORGE 91220

recrute

FORMATEURS

Pour encadrer stages d'insertion socio-professionnelle 16/18 ans. Connaissance du milieu professionnel exigée.

Adr. cand. et C.V. à M. le Maire.

VILLE DE GAGNY (93)

recherche
1 ASSISTANT (E) SOCIAL (E) D.E. responsable de l'animation d'une équipe d'assistants (es) sociaux (ales). Expérience souhaitee.

ASSISTANTS (ES) SOCIAUX (ALES)
D.E. polyvalence de secteur avec une approche globale de l'action sociale.

Envoyer C.V. à M. le Maire, 1, place Foch, 93220 GAGNY.

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niv.
- Tres bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour R.-V. 553-91-30, p. 210.

FRANCINTERIMAIRE

COMPTABLE 1 EXPER.

Service paie informatisée
72, boulevard Victor-Hugo, 78 Les Mureaux. 099-48-00,
10 bis, rue de la Gare, 78 Poissy - 074-10-25.

représentation offres

Important groupe spécialisé mobilier urbain implanté depuis plusieurs années recherche

REPRÉSENTANTS (ES) EN PUBLICITÉ

pour région Ile-de-France + province. Frais + %. Impts Promotion possible si sérieux.
Se prés. lundi et mardi, 13 et 14 déc. à IBOS. M. YOU. 15, av. Victor-Hugo, PARIS-16e.

formation professionnelle

Une initiation à la télématique

Formation permanente

Vous souhaitez savoir utiliser, choisir et juger les services offerts par les télécommunications : Transpac, Télétel, Antiope..

L'**Université Pierre et Marie Curie** (Paris-VI) vous propose un **stage d'introduction à la télématique** pendant une semaine début février.

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE — sciences technique médecine

Pour tout renseignement, appelez le **633.10.32** ou écrivez à **Université Pierre et Marie Curie** - Formation permanente - 4, place Jussieu - 75230 PARIS CEDEX 5.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE (44 ans)

Créateur et animateur d'un service décentralisé gérant un encours de 6 milliards de francs (100.000 dossiers).
Expérimenté en :
- GESTION : concepts, direct par objectifs, comptabilité, contrôle budgétaire, recouvrement de créances.
- INFORMATIQUE : analyses fonctionnelles, rédaction cahiers des charges, interface.
- MANAGEMENT : encadrement de 70 personnes, organisation de travail, recrutement, formation et gestion du personnel , conception et mise en œuvre traitement de textes.

Forte personnalité dynamique et volontariste. sens de l'analyse et de la synthèse,
recherche poste à responsabilités tous secteurs d'activité, Michel Bouteloup, 77630 Arbonne-la-Forêt.

SALES MANAGERS

Grand Hôtel ★★★★★ Londres

Scandinave, 29 ans, possédant une formation supérieure et une expérience internationale acquise chez des tours operators, agences de voyages et grands hôtels de luxe (promotion hôtelière), pratique courante du français, de l'anglais, de l'allemand et des langues scandinaves.
Je désire me baser à PARIS et étudierai ttes propositions. Écr. M. SIPILA Lars 28 Kildare Terrace-LONDON W.2.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

33 ans, expér. bâtiment, industrie, installation H.T.D.T.
Connaissance norme et règlement
cherche poste à responsabilité dans entreprise, bureau d'étude ou bureau de contrôle.

Ecrire sous nº 6.418 *le Monde* Publicité, service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

DIRECTION GÉNÉRALE GESTION FILIALE - P.M.E.

- H. 39 ans. Droit et Sc. Po.
- Exp. : 5 ans Marketing Publicité, 6 ans Direction fil. et export. 2 ans Direction Sociétés. 2 ans au Mexique.
- Habitué négociations internationales sur marchés Am. lat., Maghreb, Marché commun et Sud-Europe.
- Trilingue espagnol-anglais. notions allemand + italien.

Recherche : Poste actif d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. Direction P.M.E. ou Filiale France ou Étranger.
s/nº 6.415 *le Monde* Pub. Serv. ANN. CLASSÉES. 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

INGÉN. électron.-inf. spéc. micro. major gde école. concept. sur 8080 & 68701 . hard, soft. rech. poste sur Grenoble. M. FAURE, 37 C. av. Belle-Vue. 13003 Marseille. Tél. (91) 02-06-91.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN Niv. D.E.A , 32 ans, bilingue fr.-allem. (langue mat.). 5 ans d'expér. logiciel de base, compilateurs ch. poste ing. logiciel ou trad. techn. en province. Ecr. s/nº 7.392 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5. rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre ostréicole disponible mi-janvier 83. Cause licenciement économique solide expérience gestion. Responsabilités étudierait toutes propositions France et Outre-Mer. Téléphone : 16-98-67-25-47.

Collaboratrice de cabinet Célib. D.E.C.S., C.S.J.F. et R.C. prés. 82 exa. révis. des cptes rech. C.C. ou E.C. PARIS pour travaux réguliers et ponctuels 120 h/mois, libre. Ecr. s/nº 3.995 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 27 ans Technico-commerc. BTS BE, exp pompe Hydraulique cherche poste Paris ou Banlieue Ouest Ecr. s/nº 6.419 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 35 ans, Licence Lettres, bilingue anglais, connaissance espagnol, correction épreuves, cherche emploi. ASSISTANTE dans domaine demandant initiative. Ecr. s/nº 6.420 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 23 ans BAC G2 DECS comptable 1981. Libéré O.M. recherche poste cabinet ou entreprise Paris Centre et Est. Disp. 1-1-83. D. COTTEREAU, 48, avenue Carnot, 93140 BONDY.

J.F., 27 ans, DESS de psycho-industrielle chargée de recrutement, 2 ans d'expérience en entreprise cherche poste évolutif ds fonction personnel. Ecr. M. Marchal, 13, rue O.-Métra, 93150 Le Blanc-Mesnil. Tél. 867-05-30.

F., 38 ans, bureau, sensible. S'occuperait aveugle ou handicapé. Tél. (38) 98-40-68.

EXPERT-COMPTABLE Responsable groupe audit, expér. 15 ans pratique de la fiscalité, compt. Révision souhaité poste évolutif.
Ecrire sous le nº T 037.330 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE CABINET

39 ans, bil. français-anglais. Formation Sc. Eco + M.B.A. Une expérience de 12 ans communication, publ., promotion rel. publiques. Rapide, efficace et créatif ch. situation Adjoint P.-D.G. ou D.G.
Ecrire sous le nº T 037.370 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre Commercial, 58 ans Spécialiste vente machines à écrire, rech. situation Paris. Bien introduit secteur bancaire et revendeur. J. MARTY, 23, rue Dulong, 75017 Paris. Tél. 227-56-21.

RETRAITÉE AYANT EXPÉRIENCE INDISCUTABLE EXPORT
Bien introduite au Moyen-Orient. Disposant à NANTES de Télex et de 2 lignes de tél. Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous le nº T 037.348 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EXPORT

A mi-temps/mission ponctuelle, 35 ans, expér., trilingue. Ecrire sous le nº T 037.328 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Expert-Comptable, H. 45 ans, expér. audit recherche emploi remplacement cabinet ou entreprise pour janv. 83 ou plus. Tél. 973-80-50.

ARCHITECTE URBANISTE 15 années d'expérience, projets, chantiers, contrats, ayant habité la France 1 AN, offre ses services à entrepr. française en liaison avec le BRÉSIL. Écrire HAVAS 63.002 CLERMONT-FERRAND CEDEX Nº 78.917.

J. Femme, 20 ans, sécrétaire technique du bâtiment, recherche place stable. MERLEVÈDE, 14, rue Solférino, 78600 MAISONS-LAFITTE.

EXPERT COMTABLE

cherche pour 1983 emploi salarié mi-temps PARIS. Écrire nº 69.489 HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

capitaux propositions commerciales

Offre importante ACTIVITÉ COMMERCIALE Très bonne rentabilité si sens des contacts, psycholog. Il faut 50.000 F + emprunt. G. SAVRY. (3) 973-55-84.

enseignement

MATH-PHYSIQUE

VACANCES DE NOEL stage intensif du 23 au 30-12

MATH-CONTACT

16, rue du Mail, 75002 Paris. Téléphone : 236-31-63.

travail à domicile

Secrétaire confirmée, indépendante, inscrite R.M. frappe les manuscrits et travaux pour Sté. (I.B.M. 82C). T. 750-95-00.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour inform., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

TAGORA DIESEL TURBO

blanche, 82, 2.500 km, état neuf, garantie, 374-97-95.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. réf. effectue rapid. travaux peinture, revêts sol et mur électr., plomb., décorat. Devis gratuit sauf sinistres, 368-47-84 et 893-30-02.

villégiature

Rendez-vous en CHARENTE-MARITIME

LA ROCHELLE

RÉSIDENCE LES CLARINES
tradition et confort face au port et à la plage. Studios et appts équipés. Terrasse, T.V. couleur. Location 1 semaine studio 2/3 pers. 20 m² à partir de 670 F. Tél. (1) 256-30-50 p. 601.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

Près Forum HALLES, de superbe imm., beau liv., 1 ch., tt cft, ble finit. 720.000 F. 297-52-73.

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS

Dans bel immeuble, à vendre 2 p., tt cft 38 et 45 m². 3/4 p., 120 m², terrasse, balcon. S/place vendredi 10, samedi 11, de 10 h à 17 h, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

MARAIS — Propriétaire vend petites et grandes surfaces, à rénover. Tél. : 274-60-62.

5e arrdt

GOBELINS 2 P. TT CFT, 4e ét., ascenseur. Téléphone : 526-99-04.

6e arrdt

St-GERMAIN - ODÉON

4/5 P. 160 m² Sud. 354-42-70.

Luxembourg 8 P. 354-95-10.

220 m², VUE JARDIN.

7e arrdt

DUROC 125 m², magnifique séj. avec cheminée, 2 chbres. Imm. Pierre de T., ascenseur. GARBI : 567-22-88.

8e arrdt

Courcelles, part. à part. sup. 6-7 p. stand. Prof. lib. Ts bon état. Belle cuis. équip. Tél. 763-23-78. Ecr. s/nº 7.416 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

12e arrdt

FAIDHERBE-CHALIGNY Beau 2 p., refait neuf, imm. pierre. 280.000 F. 526-54-61.

14e arrdt

Près PARC MONTSOURIS Séj. + chbre, tt cft, box récent. Prix : 470.000 F. 327-52-44.

PRÈS MAIRIE, imm. rénové 2 P. 2e étage REFAIT NEUF 325.000 F. 577-47-74.

15e arrdt

SÉGUR 5/6 PIÈCES SUR JARDIN ET TENNIS
Parfait état sur place mardi de 13 h 30 à 16 h 30. 27 BIS, RUE MIOLLIS ou 633-29-17.

16e arrdt

3 P. 84 m² + balc. 760.000
5 P. 100 m² balc., park. 950.000 C.C.F.I. 227-86-84.

AV. VICTOR-HUGO

bel appt classique 245 m².

HAMPTON 225-50-35.

PASSY-BOIS Exceptionnel grande classe, belle réception, 2 chbres, 2 bains, cuis. équipée, belle décoration 130 m². EUROPA : 705-24-10.

FAISANDERIE HOTEL PARTICULIER 380 m², tout cft - 755-85-30.

PORTE-MOLITOR

MAISON DU POÈTE

Magnifique volume 200 m² et DELICIEUX JARDIN

EMBASSY - 562-16-40.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS

Mº MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION Visite lundi-mardi 12/18 h.

92 Hauts-de-Seine

PONT DE SÈVRES 3 P., SOLEIL, VERDURE. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

BOULOGNE, rue des Abondances 5' Mº, APPT NEUF, gd stand. 4 p., 2 caves, 2 park., ss-sol. CALME, PLEIN SUD s/jard. intér. Prix 1.260.000 F, frais de notaire compris. 603-29-47 à partir 18 h 30.

Province

06 COTE D'AZUR TOURNAMY-LES-MOUGINS
Ensemble résidentiel, au pied du vieux village, piscine, tennis, centre commercial. Du studio au 4 pièces. Cave et parking extérieur compris. Exemple :

Studio	299 000 F
2 pièces	475 000 F
3 pièces	638 000 F
4 pièces	809 000 F

Bureau de vente et appts du lundi au dimanche inclus et toutes agences agréées. Tél. Mougins (93) 90-18-61.

Vend Nîmes, plein centre, 20 mn proximité mer, appartement type 5, standing avec parking. Immeuble récent. Tél. : M. Courbier (66) 67-33-67 ou (66) 67-67-39.

appartements achats

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine 75008 PARIS recherche URGENT APPT :

de 180 à 220 m²

16e, 8e, 7e. Tél. 562-16-40.

Recherche 1 à 2 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS

VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT

Tél:359 64 00

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates, APPARTS, VILLAS, HOTEL PART. et BURX. LOCATION ou ACHAT **562-78-99.**

Région parisienne

Etude cherche pour Cadres, villas, pav. ttes banlieues. Loy. garanti. 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

Part. à part. ch. à louer pour le 1er février 2 pièces Paris. Ecr. s/nº 6.421 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

bureaux

Locations

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICIL. + SERVICES S.A.R.L. Artisans. 296-36-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique

355-17-50.

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 261-80-88 +.

66 CHAMPS-ELYSÉES

SECRÉTARIAT-SERVICES

BUREAUX MEUBLÉS

SALLES de RÉUNIONS Domicile sieges sociaux. B.E.B. - Tél. : 723-50-00.

DOMICILIATION 8e

R.M., R.C., 220/330 F MOIS. PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE TELEX-SECRÉTARIAT CRÉATION DE SOCIÉTÉS TOUTES DÉMARCHES.

AGECO : 294-95-28.

(STATIONNEMENT AISÉ) DÉP. ASSURÉ : 560-43-87.

boutiques

Ventes

RUE LAMARCK Boutiques libres et occupées. IDEAL POUR INVESTISSEUR. Téléphone : 280-26-23.

immeubles

ÉTOILE

TRÈS BEL IMMEUBLE pierre de taille, 4 étages. RESTAURÉ ET MODERNISÉ ENTIÈREMENT LIBRE. Usage d'habitation. A vendre en totalité. Ecrire sous réf. 4.034 à PUBLICITÉ GAUTRON 29, r. Rodier, 75009 PARIS.

RUE LAMARCK boutiques libres et occupées IDEAL POUR INVESTISSEUR. Téléphone : 280-26-23.

pavillons

Part. cherche pavillon ancien dans secteur Nord-Est et Est. Prix maximum : 650.000 F. Ecr. s/nº 6.422 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

maisons de campagne

PROVENCE VIEIL EYGALIÈRES, Mais. 2 ét., cave voûtée, 4 p., salle de bs, cuis., loggia, tt cft. Tél. (90) 92-14-64. 500.000 F.

villas

MANOSQUE

VILLAS neuves à part. 323.000. Crédit PAP possib. 285-71-82.

propriétés

Pour création discothèque part. vend prox. Valence (26) ancien moulin sur 2 ha. LIC IV. 1.600.000. URGENT. Tél. : (75) 08-06-06.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

LIBRE DE SUITE 3 P. TT CONFORT + BOX. Mº Jules-Joffrin. Imm. pierre 130.000 F + 2.500 F - 266-19-00.

Libre de suite 2 P. tt cft. 2e ét., très clair. Mº Daumesnil. 60.000 F + 3.850 F. Femme 80 a. CRUZ, 8, rue La Boétie, Téléphone : 266-19-00.

8e, BD MALESHERBES imm. st. récent, beau séj. + 1 chbre, park. en ss sol, vue sur jard. Occupé une tête 77 ans compt. Px : 380.000 F rente 4.900 F.

NOTAIRE : 501-54-30.

LE MATIN

AFFAIRES

LE COLLOQUE DU P.S. SUR LES NATIONALISATIONS

Un thème dominant : le financement des entreprises

« *Nationalisations : la voie française.* » Sur ce thème, le P.S. organisait ce week-end à Paris un colloque réunissant plusieurs centaines de militants, syndicalistes et responsables des entreprises publiques et... pas moins de cinq membres du gouvernement (1). Ouverts par M. Michel Charzat, secrétaire national du parti socialiste chargé du secteur public, les débats, qui ont beaucoup porté sur le financement, se sont animés avec l'intervention de M. Delors. Parlant, sans notes, devant des « militants », le ministre de l'économie s'est laissé aller à un de ses habituels moments de franchise et de franc-parler, soigneusement calculé. Bref, il a profité de ce colloque pour dire quelques petites choses qu'il avait sur le cœur... notamment à propos des banques et de l'idée d'une banque nationale d'investissement.

En fait, le ministre de l'économie, comme celui du travail, M. Auroux, et M. Chevènement le lendemain ont tous prôné les vertus de la patience, voire d'un certain pragmatisme, car « *le changement, qui ne se décrète pas, demande du temps et du doigté* ».

Ce colloque, d'un bon niveau, aura pleinement répondu, en tout cas, à l'un de ses objectifs : faire dialoguer militants et ministres. Sans doute ce genre de thérapie est-il nécessaire car il y a à l'évidence quelques problèmes de communication entre la base du P.S. et les « camarades ministres », entre l'« utopie » des uns et le « réalisme » des autres.

La nécessité d'instaurer une « *nouveau dialogue social* » à l'intérieur des entreprises nationalisées a été reprise dans la plupart des interventions. Un dialogue qui ne doit pas toutefois « *remettre en cause la hiérarchie* » ni se traduire par une perte de compétitivité des entreprises.

Ainsi, M. Auroux a souligné que la création de conseils d'atelier, prévue dans le projet de loi qu'il présentera au printemps prochain au Parlement, ne devra pas se traduire par la « *mise en place d'une hiérarchie parallèle* ». Selon lui, il importe de « *ne pas affaiblir l'encadrement, auquel on a déjà demandé beaucoup dans ce pays* ». Cela dit, a poursuivi le ministre du travail, « *le secteur public, contrairement à ce que nous avions espéré, ne m'a pas paru, jusqu'à présent, exemplaire en matière sociale* ».

Ce retard dans le domaine social est, pour le ministre de l'économie, M. Delors, une des causes du piétinement de l'économie et de l'industrie françaises. « *Les entreprises nationalisées doivent faire éclore des expériences sociales d'ici à cinq ans pour que nous puissions prouver que compétitivité et participation peuvent aller de pair.* »

Abordant la question du financement des entreprises nationalisées et de l'industrie en général, le ministre a précisé sa position sur un certain nombre d'idées qui circulent quant à une réforme des circuits de financement, avec la création notamment d'une banque nationale d'investissement. « *Arrêtons de jouer aux petits inventeurs de génie avec des sociétés de financement, des remèdes miracles, car il y a des exigences incontournables.* » Il ne faut pas « *nuire à la crédibilité internationale du système bancaire et financier français ; la transformation de l'épargne a ses limites* ». Si M. Delors « *souhaite faire plus pour les entreprises, il ne le fera pas au détriment de la santé de notre économie et de notre balance des paiements* ».

Rappelant que, en deux ans, le montant des prêts bonifiés et participatifs avait doublé, M. Delors a indiqué que les émissions sur le marché obligataire, qui ont représenté en 1982 le montant record de 145 milliards de francs, devraient atteindre les 170 milliards de francs en 1983, la différence allant à l'industrie.

Certes, les banquiers doivent « *se comporter plus en conseil qu'en censeur de l'entreprise* », mais il y a « *de bonnes choses dans ce qui existe* ». « *La réforme bancaire sera longue* », a annoncé M. Delors, « *car elle ne résulte pas d'un diktat du ministre de l'économie, mais d'une consultation normale entre toutes les parties prenantes. Là aussi, le changement ne se décrète pas.* »

Intervenant dimanche, le ministre de la recherche et de l'industrie a rappelé l'effort que l'Etat actionnaire avait fait et ferait pour doter les entreprises nationalisées de moyens financiers nécessaires. En 1983, aux 12,45 milliards de francs de dotations budgétaires, s'ajouteront plus de 5 milliards d'emprunts à des taux privilégiés et plus de 2 milliards d'émission de certificats participatifs. Au total, elles recevront donc 20 milliards en fonds propres pour un volume d'investissements industriels en France de 25 milliards de francs.

Insistant, lui aussi, sur la nécessité du dialogue social, qui « *est le moyen d'assurer, à moyen terme, la compétitivité des entreprises françaises* », M. Chevènement n'a pas abordé la question de la banque nationale d'investissement. En revanche, il s'est interrogé sur les nouvelles missions que des établissements traditionnels pourraient se voir confier.

Le Crédit agricole devrait être « *non seulement la banque des agriculteurs, mais aussi celle des industries agro-alimentaires* ». La Caisse des dépôts et consignations pourrait « *servir de support pour aider à financer, par exemple, le câblage des villes en fibres optiques, le développement des techniques d'économies d'énergie liées aux équipements collectifs, la technologie de régulation du trafic, etc.* ». Bref, pour le ministre de la recherche et de l'industrie, il faut qu'un certain nombre d'opérateurs financiers prennent « *désormais des risques industriels et technologiques* ».

Clôturant ces journées, le premier secrétaire du P.S., M. Jospin, a situé les nationalisations dans la réalité historique de la France où « *les initiatives essentielles ont toujours été prises par la puissance publique* ».

Se faisant l'écho des critiques de certains militants et syndicalistes, qui ont « *l'impression que les choses n'ont pas changé dans les entreprises nationalisées* », il a insisté à son tour sur la nécessité de « *développer une pratique, un état d'esprit différent au sein du secteur public. Il ne faut pas avoir peur du monde du travail, mais l'écouter. Si nous voulons que les nationalisations réussissent, il faut non seulement une efficacité financière, mais aussi que ces entreprises redeviennent un secteur pilote sur la plan social* ».

« *L'Etat doit également se faire une doctrine en matière de financement,* a dit M. Jospin. *Le P.S. a développé l'idée d'une banque nationale d'investissement. Elle suscite des hésitations, voire même une certaine répugnance. Nous les comprenons et ne nions pas les problèmes. Mais tant que des arguments décisifs ne nous auront pas été opposés, nous resterons fidèles à cette idée.* » Cela dit, il appartient au gouvernement « *de faire sa religion, de voir si on peut améliorer le système existant* ».

Peut-on changer le métier de banquier ? M. Jospin estime qu'« *il faut être prudent, car la banque est un métier qui a ses règles* ». Sans doute faudrait-il envisager « *une réduction des charges financières des entreprises en rapprochant le coût du crédit avec le coût de l'accès à l'argent des établissements financiers* », car « *nous ne souhaitons pas des banques grassouillettes face à des entreprises exangues* ».

« *Concilier l'économique et le social est un problème central auquel est confronté le gouvernement de la gauche,* a conclu M. Jospin. *Entre le tout de l'utopiste et le rien du réaliste, il a y place pour avancer et agir.* »

(1) MM. Delors, Chevènement, Auroux, Mexandeau et Le Garrec.

Mieux utiliser les outils existants

L'affaire n'est pas nouvelle. Voilà longtemps que l'idée de créer une « Banque nationale d'investissement court » *dans le parti socialiste.*

Elle n'est pas absurde. Les banques, qui ne font après tout que gérer l'argent des autres, ont le devoir d'être sélectives et prudentes dans leur concours. Déjà, leurs « ardoises », *en France et à l'étranger, ne sont pas minces, et elles ne peuvent, sans nuire à leur crédibilité internationale, les augmenter beaucoup plus. Mais, pour faire passer l'impératif industriel dans les faits, restructurer les secteurs traditionnels, former le personnel, investir dans la recherche et les nouvelles technologies, il faut beaucoup d'argent. Or, la croissance n'est plus là pour financer ce redéploiement industriel ; bien des entreprises publiques ou privées sont exangues ; le déficit budgétaire, comme les emprunts à l'étranger, ne sont pas extensibles à l'infini.*

Pour simplifier, rationaliser les procédures de financement de l'industrie, assurer une cohérence des allocations de ressources en fonction des priorités nationales, mettre au pas les « féodalités financières », *d'aucuns ont donc songé à créer une* « B.N.I. ». *Cet établissement drainerait — directement ou à travers des méthodes d'ingénierie financière — les grandes masses, qui seraient ensuite redistribuées à l'industrie, notamment au secteur public, pour les investissements lourds.*

Le ministère de l'économie et des finances, qui voit également dans ce projet des arrière-pensées visant à lui enlever une partie de ses pouvoirs, s'est toujours opposé à la création d'une « Banque nationale d'investissement ». *M. Delors, bien qu'il n'ait pas prononcé une seule fois le nom de la* « *B.N.I.* », *samedi au colloque du P.S., n'a fait que réaffirmer cette opposition. Il se méfie du pouvoir exorbitant qu'aurait un tel établissement. Il craint que sa création ne nuise à l'image de marque des entreprises française à l'étranger en accréditant l'idée de l'omniprésence de l'Etat.*

Ces arguments méritent d'être entendus. Pourquoi créer un nouvel établissement alors que l'on a précisément nationalisé le crédit et trente-neuf banques pour réviser les circuits et les critères de financements ; alors qu'il existe déjà de nombreux établissements aux vastes ressources comme la Caisse des dépôts, le Crédit national, les S.D.R., les sociétés d'innovation, l'IDI, sans parler des établissements comme le Crédit agricole ?

Les outils existent. Reste à mieux les utiliser, à faire en sorte que la matière première de ces établissements soit mieux transformée, mieux orientée, en fonction de l'impératif industriel. M. Chevènement n'est pas loin, semble-t-il, de penser — comme M. Delors — qu'il faut d'abord tenter l'expérience avec ce qui existe.

Le débat qui a resurgi ce week-end va vraisemblablement retomber. « Que le gouvernement fasse son expérience pendant un ou deux ans avec les modes actuels de financement » *a précisé M. Jospin aux journalistes à l'issue des débats. Si la preuve est faite, au cours des prochains mois, que les circuits actuels ne peuvent être améliorés, que les mentalités, les habitudes ne changent pas, nul doute que le projet de* « *B.N.I.* » *ne revienne alors sur le tapis. Avec, cette fois, un nombre accru de partisans...*

J.-M. QUATREPOINT.

L'Association R.P.R.-Banques propose une dénationalisation totale du crédit

Estimant que « *les banques françaises sont un moyen pour le gouvernement d'accroître son endettement sans qu'une trop grande publicité en soit faite* », M. Pierre Habib-Deloncle, président de l'Association R.P.R.-Banques, a proposé de mettre un terme à ce qu'il a appelé la « *politisation du crédit* ».

Dans le même temps, M. Habib-Deloncle, qui s'exprimait dimanche 12 décembre à l'occasion des premières assises nationales du R.P.R.-Banques, a présenté les grandes lignes d'un projet intitulé « Banques et avenir ».

MM. Pons, secrétaire général du R.P.R., Juppé, conseiller économique de M. Chirac, et Noir, député R.P.R. du Rhône, ont préconisé la « *dénationalisation du crédit* », selon les uns, la « *désétatisation* », selon les autres.

Ce retour à l'actionnariat privé s'opérerait par ordonnance et sous l'autorité de la Banque de France, dont le rôle serait conforté. Il viserait non seulement les banques nationalisées en février 1982, mais aussi le Crédit lyonnais, la B.N.P. et la Société générale « *nationalisées dans le contexte particulier de la reconstruction de 1945* » (1).

Seraient aussi concernés les établissements para-publics, « *dont la mission n'a aucun caractère de service public* », tels la Banque française du commerce extérieur, le Crédit d'équipement des P.M.E., le Comptoir des entrepreneurs et le Crédit national. Les banques coopératives et mutualistes seraient protégées et de leur côté les caisses d'épargne seraient « *banalisées* ». Elles pourraient, si elles le souhaitent, exercer une activité bancaire et seraient soumises par la Banque de France aux mêmes contrôles et contraintes que les autres établissements de crédit.

Toutes les banques, quels que soient leur statut juridique, leurs spécificités historiques ou leur vocation sectorielle, relèveraient d'une même loi bancaire nationale. Toutefois, une catégorie particulière de « *banques à charte* » serait créée pour les établissements commerciaux à rayonnement national et international, dont le capital comporterait au moins 51 % d'actionnaires personnes physiques, aucune personne morale ne pouvant détenir plus de 10 % du capital social.

Enfin, le R.P.R. propose d'abroger les critères de représentativité accordés aux centrales syndicales d'après la loi de 1945, une législation jugée « *totalement désuète* ». — S. M.

(1) Cette nationalisation, qui englobait alors le Crédit lyonnais, la Société générale, la B.N.C.I. et le C.N.E.P., avait été décidée par le général de Gaulle.

AFFAIRES

Vivre ensemble

(Suite de la première page.)

La gauche ne l'oubliera pas. Et à la guérilla du patronat contre les nationalisations et les premières mesures sociales répondra une succession de maladresses : amnistie sélective dont sont exclus les dirigeants d'entreprise, volonté surtout de diviser le patronat.

Tandis que le pouvoir laisse entendre que les entreprises nationalisées pourraient quitter le C.N.P.F., le Syndicat national de la petite et moyenne industrie est reçu couramment par des membres du gouvernement et reconnu *de facto* par M. Bérégovoy. Il est vrai que le secrétaire général de l'Élysée de cette époque dit aujourd'hui avoir alors simplement tiré les conséquences d'une réalité. Qu'importe que M. Deuil, président de ce syndicat, ait un portrait de Pétain au-dessus de son bureau et que son syndicat utilise l'action de commando comme principal mode d'expression. Mis ainsi sur orbite — dans la fonction de poil à gratter du C.N.P.F., — il en tirera avantage un an plus tard aux élections prud'homales.

L'impôt sur les grandes fortunes dont M. Fabius annonce en août 1981 qu'il frappera pour partie l'outil de travail accentue la montée de boucliers des petits patrons.

Le dialogue

L'affrontement est d'autant plus dur que le P.S. applique intégralement son programme. Il y perdra l'appui de ce que le patronat avait de moins réactionnaire — MM. Moussa, Gandois et quelques autres — qui escomptait l'introduction en France d'une social-démocratie à l'allemande et avait rédigé un projet de simple prise de contrôle par l'État des entreprises nationalisables. Aussi aux vitupérations de M. Ceyrac sur l'incohérence de la politique gouvernementale et de réformes structurelles « *plus graves qu'en 1936* » s'ajoute un peu partout — et notamment dans les banques — une forme de résistance passive. La tentation de relance par la consommation ne sera pas accompagnée par le patronat.

Pourtant à la fin de 1981, à l'optimisme de gouvernement sur une reprise prochaine de l'économie répond un espoir semblable des dirigeants d'entreprise. C'est aussi le moment où M. Gattaz succède à M. Ceyrac à la tête du C.N.P.F. Créateur de sa propre entreprise moyenne — l'une des plus performantes de l'économie française — fondateur du mouvement des entreprises à taille humaine (ETHIC), comment ce fils d'instituteur ne serait-il pas légitimiste ?

Alors que s'instaure le premier débat sur la « *pause* » des réformes, le patron des patrons va chercher à dialoguer avec les pouvoirs publics, substituant à la critique des principes — pratiquée par son prédécesseur — un débat sur les moyens. Le dialogue apparaîtra d'autant plus nécessaire que, dans les premiers mois de 1982, la cinquième semaine de congé et la réduction d'une heure de la semaine de travail sans perte de salaire affectent un peu plus la compétitivité des entreprises. De plus, à un renouveau de la revendication sociale — il y aura trois fois plus de conflits en mars qu'en janvier — répond une exaspération patronale qui dégénère parfois (commando à Isigny pour récupérer des camemberts dans une fromagerie occupée par des grévistes).

L'échec de la relance, les premières difficultés sur le front extérieur et l'aggravation du différentiel d'inflation entre la France et ses grands partenaires commerciaux convaincront M. Mauroy de la nécessité de lâcher du lest. Le 16 avril, le premier ministre annonce une série de mesures en faveur des entreprises (allégement de la taxe professionnelle, pause dans les prélèvements pour la Sécurité sociale, suspension de la réduction de la durée légale du travail pour 1982 et 1983, aide aux P.M.E.). Au-delà de ces décisions, c'est le discours qui change. « *Il faut*, reconnaît-on au gouvernement, *fournir aux entreprises françaises, particulièrement aux entreprises industrielles qui mènent la bataille de l'avant dans la compétition internationale, les moyens d'investir, d'embaucher, de gagner des marchés.* »

La règle du jeu est ainsi définie. Le dialogue pourra se poursuivre avec des hauts et des bas. Bas en juillet, lorsque les entreprises devront prendre à leur charge un point supplémentaire de T.V.A. malgré le blocage des prix ou lorsque les patrons devront participer au sauvetage de l'UNEDIC. Bas encore, avec les lois Auroux sur la démocratisation dans l'entreprise, que les organisations patronales n'auront de cesse de critiquer. Haut, lorsque le conseil des ministres décidera d'exonérer totalement l'outil de travail de l'impôt sur les grandes fortunes jusqu'en 1983 ou lorsque le président de la République répétera à Figeac l'engagement du pouvoir à l'égard des entreprises ; bas encore lorsque M. Laignel, député P.S. de l'Inde dénoncera les « *cadeaux* » au patronat ou quand le gouvernement s'irritera des critiques permanentes du C.N.P.F. et de la non-reprise des investissements, voire quand le patronat dénoncera la convention de l'UNEDIC.

Après huit mois d'affrontement et onze mois de dialogue, quelle est la situation des entreprises ? S'il n'est pas question d'entrer dans la querelle du chiffrage, on peut penser que l'accroissement des charges depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir se situe entre les 100 milliards de francs avancés par le patronat et les 40 milliards de M. Delors, le gouvernement surestimant sans doute les gains de productivité qui découlent des mesures sociales adoptées.

Moins de faillites

Pourtant, quoi qu'en dise le C.N.P.F., le nombre de faillites a régressé au cours des dix premiers mois de 1982 et l'épargne brute des entreprises s'est redressée si l'on en croit les derniers chiffres connus. En revanche, les charges financières (135 milliards de francs) dépassent désormais l'épargne brute. Mais, comme le dit M. Delors, « *Comment les entreprises françaises pourraient-elles vivre dans une oasis d'excédent brut d'exploitation alors que partout ailleurs la prolongation de la récession et le désordre monétaire provoquent un affaiblissement considérable des capacités de résistance des entreprises ?* ». Il n'en reste pas moins que la compétitivité des entreprises françaises s'est sans doute quelque peu dégradée depuis dix-huit mois, ce qui dans une compétition internationale aiguë n'est pas sans risque.

Patrons et pouvoir partagent d'ailleurs désormais bien des analyses sur l'inadaptation d'un système social créé en période de croissance rapide et de faible chômage, sur le rôle des P.M.E. comme facteur de développement, donc d'embauche, ou sur cet « *impératif industriel* » cher à M. Chevènement. Même si personne n'est dupe : le patronat reste, dans son immense majorité, hostile à l'expérience socialiste et ne souhaite pas son succès tandis que le gouvernement juge les chefs d'entreprise responsables de certains retards de l'industrie française.

Dans ces conditions, qu'attendre de ces états généraux qui vont rassembler entre quinze mille et vingt mille patrons, la plus importante réunion de ce type jamais organisée ? Les récents succès du S.N.P.M.I., volontiers critique à l'égard du patron du « *Conseil nationalisé du patronat français* » et l'ambivalence fondamentale du C.N.P.F. ou M. Chotard, premier vice-président et rival malheureux de M. Gattaz, continue de faire figure de résistant farouche à « *la coalition socialo-communiste* », peuvent transformer cette rencontre en simple meeting politique de l'opposition. Le président du C.N.P.F., pour sa part, espère au-delà des « *revendications légitimes* » du patronat, voir s'exprimer certaines propositions constructives, une espèce de contrat par lequel les chefs d'entreprise offriraient des objectifs en matière d'innovation, d'embauche et d'investissement en échange d'une nouvelle politique. Le gouvernement, qui s'est déjà engagé sur un moratoire des charges financières et la fiscalisation des allocations familiales est-il près à aller jusqu'au compromis historique avec un allié aussi peu naturel ?

BRUNO DETHOMAS.

Au « Club de la presse » d'Europe 1

« PUISQUE LE S.N.P.M.I. EXISTE, POURQUOI NE PAS LE RECONNAITRE ? », demande M. Gattaz.

M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., a commenté le 12 décembre au « Club de la presse » d'Europe 1 la percée du S.N.P.M.I. aux élections prud'homales. « *Cela prouve*, a-t-il dit, *que le S.N.P.M.I. existe, pourquoi ne pas le reconnaître ? C'est un syndicat particulièrement dynamique, agressif. Nous sommes d'accord avec lui en ce qui concerne ses soucis, ses inquiétudes et, comme lui, nous voulons défendre les petites entreprises. Il a raison. Nous différons sur les méthodes employées, qui ne sont pas correctes et qui risquent de défavoriser les entreprises elles-mêmes. Le C.N.P.F., quant à lui, a toujours cherché à dédramatiser cette affaire. Ce qui compte pour nous, c'est l'unité de la famille, c'est l'unité patronale.* »

M. Gattaz a affirmé qu'il ne faisait pas de politique tout en soulignant que « *la lutte des classes est une vieille dame poussiéreuse* ».

Interrogé sur les difficultés de Citroën, il a estimé que « *cette lutte fratricide dans notre industrie automobile privée est tout à fait suicidaire* ».

« *Voilà des secteurs porteurs*, a-t-il ajouté, *où nous avons une bonne réputation technique dans le monde entier qui va peut-être s'effondrer dans cette lutte fratricide.* » Et de préciser : « *On se demande même s'il n'y a pas quelques arrière-pensée, dans cette affaire-là* », [d'obtenir la nationalisation du groupe Peugeot] puisque ces mouvements — il le craint — « *résultent de décisions d'états-majors syndicaux* ».

AGRICULTURE

LES PRODUCTEURS DU ROUSSILLON N'AIMENT PAS LA SALADE ESPAGNOLE

Un commando d'agriculteurs a arrêté, dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 décembre, en Roussillon, un train transportant un chargement de légumes en provenance d'Espagne. Peu après le départ du convoi, à la gare de dédouanement du Boulou, les manifestants ont répandu le contenu de huit wagons sur le ballast : salades, tomates, citrons, poivrons et raisins, tous produits destinés à l'Allemagne fédérale. Dans leur élan, ils ont même vidé un wagon de jouets. Huit wagons ont été ensuite incendiés et six autres endommagés avant l'arrivée des pompiers et des forces de l'ordre. Dans la matinée de samedi, des manifestants ont pénétré sur le marché de gros de Perpignan pour vider plusieurs cageots de salades d'importation.

Cette nouvelle action de pillage n'est pas faite pour améliorer le climat des relations bilatérales, la partie espagnole étant particulièrement choquée par les débordements des producteurs français. Ceux-ci veulent montrer que la R.F.A. ne joue pas le jeu de la préférence communautaire en important des productions espagnoles au moment où celles des Pyrénées-Orientales sont en pleine période de vente. Ce département fournit, en effet, 40 % des laitues d'hiver et 65 % des scaroles d'hiver, productions fragiles, irrégulières, où les cours s'emballent vite à la baisse, ce qui semble être le cas ces jours-ci, mais parfois à la hausse aussi.

● **Beurre de Noël.** — Trente mille quatre cents tonnes de beurre « européen » seront mises en vente du 13 décembre au 15 février 1983. Bénéficiant d'une subvention de la C.E.E. de 8,05 F par kilo, ce beurre sera commercialisé au prix de 4,95 F le paquet de 250 grammes et de 9,90 F pour les paquets d'une livre. Sous emballage d'aluminium, portant la dénomination « *Beurre de vente spéciale C.E.E.* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	6,9740	6,9810	+ 170	+ 205	+ 320	+ 370	+ 870	+ 950
$ can.	5,6435	5,6510	+ 50	+ 100	+ 105	+ 165	+ 360	+ 445
Yen (100)	2,8320	2,8370	+ 110	+ 140	+ 225	+ 265	+ 755	+ 810
DM	2,8300	2,8345	+ 140	+ 165	+ 285	+ 315	+ 855	+ 905
Florin	2,5690	2,5730	+ 140	+ 160	+ 275	+ 300	+ 790	+ 830
F.B. (100)	14,4830	14,5085	−1150	− 775	−1490	−1070	−2060	−1300
F.S.	3,3215	3,3275	+ 250	+ 275	+ 475	+ 520	+1375	+1450
L (1 000)	4,9040	4,9105	− 660	− 560	−1125	− 990	−2485	−2305
£	11,2070	11,2235	+ 150	+ 245	+ 315	+ 430	+1140	+1320

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 3/8	9 5/16	9 11/16	9 7/16	9 13/16	9 3/4	10 1/8
DM	5 5/8	6	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8
Florin	5 1/2	5 3/4	5 5/8	6 1/4	5 5/8	6 1/4	6 1/8	6 5/8
F.B. (100)	25	40	18 1/2	21 1/4	17	18 3/4	14 1/4	15 3/4
F.S.	1/2	1 1/2	3 1/2	3 7/8	3 1/2	3 7/8	3 11/16	4 1/16
L (1 000)	20	30	24	26 3/4	24 1/4	26 1/8	22 3/4	24
£	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 1/4	10 1/2	11 1/8	10 1/4	10 7/8
F. franç.	16 3/4	20 1/4	21	21 3/4	20 1/2	21 1/4	20	20 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Faits et chiffres

Affaires

● **Chapelle-Darblay : une nouvelle étude.** — Le ministère de la recherche et de l'industrie a demandé au groupe Béghin-Say de lui soumettre un plan de redressement du groupe Chapelle-Darblay, en sursis depuis deux ans. Ce plan aura pour objectif « *la constitution d'un pôle de production de papier journal, à partir de matière première française, qui grâce à un vigoureux effort de compétitivité sera capable de faire face à la concurrence internationale* ». Il s'agit là de demander à Béghin-Say, groupe qui reprendrait éventuellement l'affaire, de confirmer ou d'infirmer les analyses du cabinet TEN selon lesquelles le groupe Chapelle-Darblay peut remplir les conditions nécessaires à la poursuite de ses activités, avec une faible réduction d'emploi. Mais il ne s'agit que de cela, car le communiqué précise à Say : « *Cette mission confiée à Béghin-Say n'est pas exclusive de l'examen, par les ministères concernés, d'autres solutions faisant intervenir des opérateurs français ou étrangers* ».

Social

● **Diminution sur un an des conflits du travail en octobre.** — Selon le ministère du travail, 287 conflits du travail ont été observés au cours du mois d'octobre 1982. Ils ont affecté 398 établissements, mobilisé 47 600 personnes et occasionné la perte de 140 200 journées. Par rapport à octobre 1981, ces résultats traduisent une diminution du nombre des conflits, du nombre des salariés ayant cessé le travail (− 23 %) et du nombre de journées perdues (− 32 %).

SOCIAL

RÉUNIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A PARIS

Les syndicaux médicaux dressent un bilan satisfaisant de la convention régissant leurs relations avec la Sécurité sociale

La Confédération des syndicaux médicaux français (C.S.M.F.), principale organisation représentative de la profession, a tenu son assemblée générale ordinaire à Paris du 10 au 12 décembre. La Fédération des médecins de France (F.M.F.) a fait de même. A l'ordre du jour de ces réunions figurait, notamment, le bilan des dix-neuf mois d'application de la convention signée en mai 1980 régissant les rapports des médecins avec la Sécurité sociale. La grande majorité des participants à ces réunions ont approuvé *le* jugement positif porté par leurs dirigeants sur le fonctionnement conventionnel. A la C.S.M.F., 88 ont voté pour, 9 contre, et 16 se sont abstenus. A la F.M.F., ce fut l'unanimité.

Une réunion des parties signataires de la convention est prévue le 16 décembre.

« Les parties signataires constatent, après deux ans d'application, que la mise en place du dispositif institutionnel de la convention s'est effectuée dans des conditions globalement satisfaisantes » : ainsi débute le projet de bilan conventionnel établi par les dirigeants des trois caisses nationales et ceux des syndicats médicaux. Après des débuts forts controversés, sous l'ancienne majorité présidentielle, la convention 1980 est bien en place. Des améliorations vont y être apportées, pour les trois années d'application à venir. A l'heure où la Sécurité sociale connaît de sérieuses difficultés de financement, c'est sur la maîtrise concertée des dépenses de santé que les parties signataires vont faire porter leurs efforts. Le rôle des instances conventionnelles — commissions économiques locales, comités médicaux paritaires locaux — va être renforcé. Une information des professionnels et des usagers pour un bon usage des soins sera faite. Une dizaine d'actions dans une trentaine de caisses, associant médecins et caisses, pourraient commencer en janvier, dans des domaines comme la pharmacie, l'hospitalisation ou la biologie.

Formation continue : nouvel essor

D'autres modifications de la pratique conventionnelle vont intervenir. Ainsi, en cas de « carence » — non-participation des médecins aux instances conventionnelles locales — une concertation locale caisses-profession est prévue avant la déclaration de carence. De même, en cas d'abus tarifaire, le comité paritaire local aura son mot à dire avant toute éventuelle sanction. Les médecins participant aux instances conventionnelles seront indemnisés. Le tiers payant pour les actes coûteux dits lourds sera étendu, en premier lieu pour la radiologie.

Enfin, la formation continue va connaître un nouvel essor. Pour son financement, la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés s'est engagée à verser dix millions de francs, au titre de l'année 1982, à un fonds d'assurance-formation (F.A.F.) créé à l'occasion. C'est précisément la gestion de ce fonds qui pose problème (1). Depuis des années, l'Union nationale des associations de formation médicale (UNAFORMEC) avait un monopole en matière de formation. Cette association, créée à l'origine par la C.S.M.F. et la F.M.F., a plusieurs milliers d'adhérents et a regroupé autour de ses activités des professionnels beaucoup plus nombreux. Efficace sur le terrain, elle a vu croître son influence, se substituant parfois de fait à celle des syndicats médicaux.

Ces derniers, et en particulier la C.S.M.F., souhaitent faire valoir leurs droits de contrôle sur la formation et sur la gestion des fonds du FAF, comme les y autorise la loi. L'UNAFORMEC, réunie en assemblée générale à Paris le 11 décembre, n'a pas accepté de se voir évincer de son monopole de fait. Qui va disposer réellement du pouvoir de décision sur le FAF ? Un compromis est en cours. Au bureau du FAF siègerait un membre représentant l'UNAFORMEC, les quatre autres représentant les deux syndicats. Un comité national pour la formation continue serait mis en place, composé à égalité de représentants de l'UNAFORMEC et des syndicats. Mais ce comité national dictera-t-il sa loi au bureau du FAF ou non ? Tel est le point litigieux. L'UNAFORMEC et les syndicaux médicaux devraient se réunir à nouveau le 16 décembre. Ce même 16 décembre, les parties signataires de la convention — les trois caisses, la C.S.M.F. et la F.M.F. — vont se réunir. La convention continuera sur des nouvelles bases jusqu'en 1985.

Honoraires libres

Le 1er janvier 1983, théoriquement (mais en pratique vers le 10 janvier), les praticiens libéraux auront donc un mois pour déterminer leur position dans un système conventionnel. Deux possibilités : soit appliquer le tarif conventionnel et appartenir alors au secteur dit 1, soit adhérer au secteur 2 où les honoraires sont libres. Rappelons que personne ne peut cette fois-ci se déconventionner. Le secteur 2 regroupe depuis 1980 environ 7,5 % des praticiens. Mais il peut en attirer d'autres aujourd'hui. Ainsi certains préfèreraient moduler le coût de leurs actes selon le temps passé ou la quantité de travail qu'ils estiment avoir réalisée. Ce peut être le cas, par exemple, de médecins en zone rurale amenés à compenser de longs déplacements ou encore de jeunes médecins pratiquant une médecine dite lente, avec une volonté préventive, pour lesquels le tarif de la consultation paraît insuffisant. D'une façon plus générale, chez de jeunes praticiens en difficulté, dont le nombre est croissant, la tentation de passer au secteur 2 pour améliorer leurs revenus ne paraît pas négligeable.

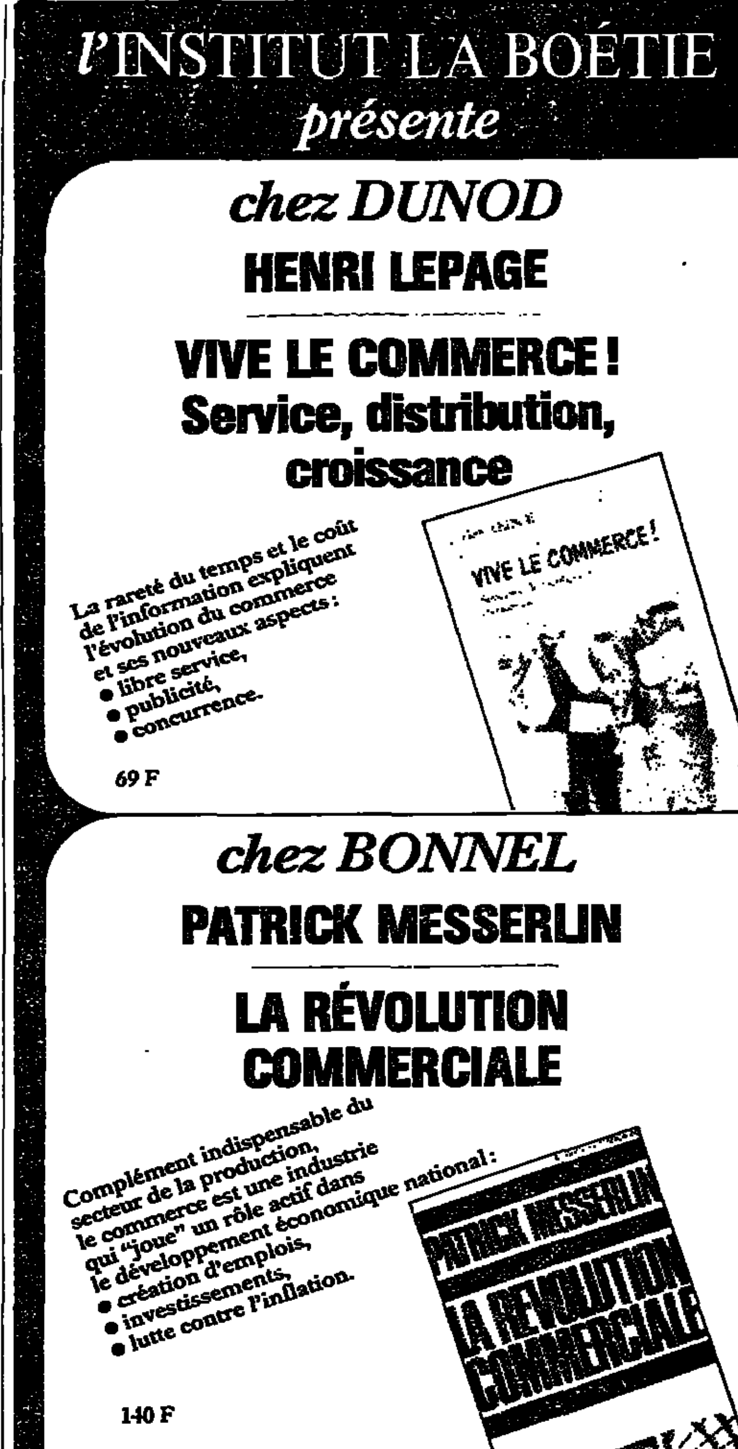
Les médecins pourront-ils choisir dans les meilleures conditions ? On peut se poser la question. les pouvoirs publics, en effet, envisageraient des accords de modération de prix — un maintien du blocage, de fait — pour les honoraires libres. Ces derniers n'auraient de libre alors que leur appellation... les charges fiscales et sociales pesant sur les médecins du secteur 2, demeureraient cependant, plus lourdes que celles pesant sur leurs collègues du secteur 1. Il a bien été question, récemment, de faire prendre partiellement en charge, la couverture sociale des médecins du secteur 2 par les caisses, mais elles se refusent à participer à la protection sociale du secteur à honoraires « libres », la Mutualité agricole, dit-on, y étant catégoriquement opposée. Pourtant, fait-on remarquer à la C.S.M.F., l'injustice est flagrante : les médecins du « 2 » payant des cotisations d'assurance-maladie plus chères même que celles des médecins non conventionnés. La confédération s'est cependant refusée à faire de ce problème un préalable à son accord sur le bilan conventionnel.

L'assemblée générale confédérale s'est contentée de regretter cette injustice et de réitérer sa demande. Pour la F.M.F., il n'y a pas de préalable non plus à l'accord conventionnel. La fédération ne donne aucune consigne à ses adhérents pour le choix du secteur. Mais elle précise que le poids réel des charges dans le « 2 » est inférieur au poids apparent. Par exemple, pour un médecin ayant 100 000 F de revenus annuels nets et deux parts d'impôt, les charges supplémentaires liées au « 2 », sont chiffrées à 12 175 F, mais après impôt, ces charges supplémentaires ne sont en fait que de 7 880 F.

Quoi qu'il en soit, à prix bloqués, la réouverture du choix conventionnel pourrait se faire dans des conditions quelque que peu dissuasives...

DANIÈLE ROUARD.

(1) Le ministère de la santé, pour sa part, verserait au F.A.F., 3 millions de francs.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crédit Commercial de France

Les obligations étant entièrement souscrites, cette annonce est insérée à titre d'information.

CCF

EMISSION DE DEUX EMPRUNTS POUR UN MONTANT TOTAL DE
F 400 MILLIONS
REPRESENTES PAR 80 000 OBLIGATIONS DE F 5 000 NOMINAL
(au choix des souscripteurs)

EMPRUNT A TAUX VARIABLE
MONTANT MINIMUM 80 MILLIONS DE FRANCS

Prix d'émission : le pair soit F 5 000 par obligation
Jouissance : 3 Janvier 1983.
Durée : 8 ans.
Intérêt : variable, égal à la moyenne des taux de rendement des emprunts garantis et assimilés établie par l'INSEE.
Intérêt minimum garanti : 11 %.
Amortissement : au pair en totalité à la fin de la huitième année soit le 3 Janvier 1991.
Amortissement anticipé : autorisé par rachats en Bourse.
Possibilité de trois O.P.A.

EMPRUNT 16,10 %
MONTANT MINIMUM 80 MILLIONS DE FRANCS

Prix d'émission : le pair soit F 5 000 par obligation
Jouissance : 3 Janvier 1983.
Durée : 10 ans.
Amortissement : en 10 tranches annuelles égales à partir du 3 Janvier 1983
– soit par remboursement au pair
– soit par rachats en Bourse.

Taux de rendement actuariel brut au règlement :
16,10 %

La note d'information qui a reçu le visa de la C.O.B. n° 82-209 en date du 30.11.1982 est tenue à la disposition du public, sans frais, aux guichets et au siège social du CCF, 103, Champs Elysées, 75008 Paris

B.A.L.O. du 13.12.1982

CCF. La banque des réussites.

Schlumberger

Jean Riboud, président-directeur général de Schlumberger, a annoncé qu'au cours de sa séance du 9 décembre 1982 le Conseil d'Administration de Schlumberger a procédé aux nominations suivantes :

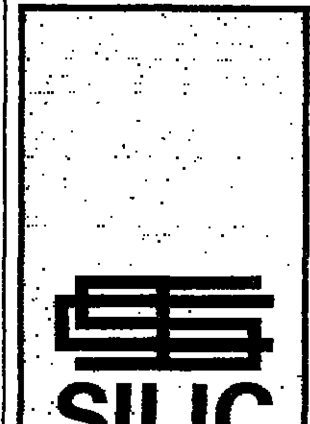
Michel Vaillaud a été nommé Directeur Général. Il sera responsable des Unités Opérationnelles.

Roland Genin a été nommé Président du Comité de Direction. Il sera responsable du Plan et de la Stratégie à long terme de Schlumberger.

Roy Shourd a été nommé Directeur Adjoint. Il sera responsable des Unités de Forage et de Mise en Production.

Le Conseil a également modifié la règle confirmant l'âge de départ à la retraite afin de permettre éventuellement à M. Riboud de demeurer à la tête de la société au-delà de 65 ans.

Le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 24 cents par action. Ce dividende sera mis en paiement le 14 janvier 1983 aux actionnaires enregistrés à la date du 20 décembre 1982.





AUGMENTATION DE CAPITAL DE F 120 736 000 A F 140 858 600

par émission de 201 226 actions de F 100 nominal

Prix d'émission : F. 260.
Jouissance : 1er janvier 1983.
Droit de souscription : réservé par préférence aux anciens actionnaires à titre irréductible à raison de UNE action nouvelle pour SIX anciennes, et à titre réductible.
Délai de souscription : du 6 décembre 1982 au 6 janvier 1983.

Balo du 29.11.1982. Une note d'information qui a reçu le Visa COB n°82.196 en date du 16.11.1982 est disponible au siège administratif de la société, 34, avenue de Messine, 75008 Paris.

SILIC. Société Immobilière pour le Commerce et l'Industrie SICOMI.
S.A. au capital de F. 120 736 000.
Siège social à Paris : 4 pl. Rio de Janeiro.
R.C.S. Paris 572 045 151. APE 81.21.

Compagnie Générale des Eaux

UN CONTRAT DE SOLIDARITÉ ET 400 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS

La Compagnie générale des eaux vient de signer avec l'État un important contrat de solidarité portant sur environ mille emplois dont la création de trois cent quarante emplois directs. Une participation des salariés à l'effort de solidarité a été prévue sous la forme d'un étalement dans l'application des mesures de revalorisation des traitements.

Une disposition du contrat prévoit que des investissements de l'ordre de 400 millions de francs seront lancés en 1982-1983, et en concertation avec les collectivités locales par le groupe de la Compagnie générale des eaux dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Les investissements concernent notamment les priorités suivantes :

– Recherche et promotion de techniques nouvelles (construction d'un centre de recherche à Maisons-Laffitte...) ;

– Économies d'eau, d'énergie et de matières premières (lutte contre le gaspillage, valorisation des sous-produits...) ;

– Amélioration du service rendu aux abonnés (qualité de l'eau potable et application des normes européennes, comptage, renforcement de la sécurité contre les pollutions, renouvellement des ouvrages, affinage des effluents...).

Une convention précisant les actions à conduire est en cours de discussion avec le Ministère de l'environnement. Une convention, cadre, de même type, avait été signée en avril dernier avec le Ministère de la recherche et de la technologie.

Après l'accord de régulation du prix de l'eau récemment signé par la profession, ces différends accords soulignent la volonté de la Compagnie générale des eaux de préciser, en concertation avec les pouvoirs publics, le cadre de ses missions traditionnelles au service des collectivités locales.

les nouvelles relations du travail

► Séminaire organisé par le Service de Formation continue de l'Institut d'Études Politiques de Paris.

► Destiné aux responsables des relations sociales dans les entreprises.

► Sous la direction de Gérard ADAM, Professeur au CNAM et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, avec la participation de dirigeants d'entreprise, de responsables syndicaux et de hauts fonctionnaires.

► Durée : 11 jours, répartis en 5 séquences de Janvier à Mars 1983.

► *Programme détaillé :*

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
Service de Formation continue
27, rue Saint-Guillaume 75341 Paris cedex 07
Tél. 260.39.60 - poste 950.

INDEX ANALYTIQUE Le Monde

VIENT DE PARAITRE 1951

11 années disponibles : 1944/45 - 1946 - 1947 - 1948 - 1949 - 1950 - 1951 - 1965 - 1966 - 1967 - 1968

Un instrument de bibliothèque.
Toute l'information d'une année :

résumée
analysée
classée

PRIX DU VOLUME : 900 F
En vente chez l'Editeur, à Saint-Julien-du-Sault-Yonne

Sur votre demande et sans engagement de votre part, nous vous adresserons une documentation complete.

F.P. LOBIES.
Éditeur, 8-10, Place de la Mairie, 89330 St-Julien-du-Sault.



15,90 %

EMPRUNT DÉCEMBRE 1982
2 MILLIARDS DE FRANCS
OBLIGATIONS DE 5.000 F

- **Durée :** 12 ans
- **Intérêt annuel :** 15,90 %
- **Prix d'émission :** 5000 F par titre
- **Date de jouissance et de règlement :** 27 décembre 1982
- **Amortissement en 12 tranches égales :**
  – soit au pair par tirages au sort pour la moitié au moins du nombre d'obligations à amortir,
  – soit par rachat.
- **Taux de rendement actuariel brut à la date de jouissance :**

15,90 %

Les obligations seront cotées à la BOURSE DE PARIS

SOUSCRIVEZ

dans les banques et chez les Agents de Change, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste, les Caisses d'Epargne, les Caisses de Crédit Agricole Mutuel et au guichet-titres de la S.N.C.F. - 8, rue de Londres, 75009 PARIS, ou par correspondance à la même adresse.

B.A.L.O. du 13 décembre 1982

101.82

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crédit National
Augmentation de capital

CN

Grandes entreprises
PME
Industrie
Paris Régions

Investir
Innover
Exporter
Créer des emplois

Le Crédit National finance les investissements des entreprises dans tous les secteurs d'activité, quel que soit leur lieu d'implantation.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE F. 106 493 200 à F. 351 427 400

- **Par émission** en numéraire de 532 466 actions de F. 100 nominal
  - au prix de F. 230
  - à raison de UNE action nouvelle pour DEUX anciennes.
  - jouissance : 1er janvier 1983
  - souscription du 13 décembre 1982 au 28 janvier 1983 inclus réservée par préférence aux anciens actionnaires.
- **Par distribution,** après paiement du dividende au titre de l'exercice 1982, d'**UNE action gratuite** pour DIX actions anciennes, y compris celles souscrites à l'occasion de l'augmentation de capital en espèces.

Le nominal des actions sera ensuite porte à F. 200.

Une note d'information portant le visa COB n° 82 206 en date du 30 novembre 1982 est tenue à la disposition du public Balo du 6 décembre 1982

SNCF: PROGRÈS ET PERSPECTIVES

Août 1937. Par décret-loi, l'État nationalise les réseaux de chemins de fer existants et crée une entreprise unique : la SNCF. Elle a pour mission d'exploiter l'ensemble des lignes ferroviaires jusqu'au 31 décembre 1982. La SNCF a donc 45 ans. Au moment de changer de statut elle dresse le bilan de cette période.

LES PROGRÈS.

Aujourd'hui, la SNCF exploite le réseau le plus long d'Europe : 35000 kilomètres. Elle a progressivement substitué aux parcs vapeur et diesel un parc électrique plus performant, plus économe en énergie et moins polluant. Le 29 mars 1955, la SNCF battait le record du monde de vitesse sur rails : 331 km/h. Le 26 février 1982, la SNCF établissait un nouveau record : 380 km/h avec le TGV. Deux performances qui démontrent la capacité technique de la SNCF et lui permettent d'assurer, en toute sécurité, des liaisons toujours plus rapides.

En 45 ans, la SNCF a triplé le nombre de lignes électrifiées : 11000 kilomètres qui assurent 80 % du trafic (3600 km en 1937).

En 45 ans, la SNCF a réalisé des investissements importants. A titre d'exemple pour les grandes lignes, elle a lancé le TGV Paris-Sud-Est (mise en service totale à l'automne 1983) ; pour les lignes banlieues, elle a créé de nouvelles liaisons : Evry, Cergy-Pontoise et bientôt Vallée de Montmorency-Ermont-Invalides.

En 10 ans, de 1972 à 1982, la SNCF a doublé les circulations hebdomadaires sur les principales transversales.

Entre 1981 et 1982, elle a quadruplé la création de dessertes régionales.

Par ses liaisons avec Paris et ses dessertes entre métropoles régionales et villes moyennes, la SNCF contribue activement à l'aménagement du territoire et à la décentralisation.

Toujours à l'écoute de ses clients, elle améliore sans cesse ses prestations commerciales (accueil, informatisation de ses services) et modernise son matériel roulant (locomotives, voitures corail et couchettes, wagons).

Depuis 45 ans, la SNCF remplit pleinement son rôle de service public : rechercher le meilleur prix de revient compatible avec la qualité de service souhaitée par les usagers.

LES PERSPECTIVES.

Le 31 décembre expire la convention de 1937. Au 1er janvier 1983 un Établissement public industriel et commercial prendra le relais de la Société nationale pour exploiter les chemins de fer dans de nouvelles conditions juridiques et financières.

Dans les années à venir, la SNCF doit poursuivre son adaptation et son évolution autour de 2 grands axes : électrification et modernisation.

Le programme d'électrification du réseau principal de la SNCF concorde avec la politique nationale d'économie d'énergie. Étendre l'électrification du trafic c'est rechercher une plus grande indépendance énergétique et améliorer les liaisons entre villes et régions françaises.

Réduire les coûts d'exploitation de la SNCF passe aussi par la modernisation du matériel roulant : acquisition de locomotives, de voitures express et de rames TGV (97 sur la ligne Paris-Lyon), renouvellement du parc de desserte régionale.

Pour offrir un meilleur confort et assurer une plus grande sécurité, la SNCF modernise aussi ses installations fixes : rénovation des bâtiments des grandes gares, tunnels et ouvrages d'art, automatisation et suppression des passages à niveau.

Améliorer les prestations commerciales et rationaliser la gestion nécessitent le développement du réseau téléinformatique.

Enfin, la SNCF prépare le lancement du TGV Atlantique vers l'ouest et le sud-ouest de la France.

Plein de progrès en perspective.



EMPRUNT 1982

NCK

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 2-12-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	254 886
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	11 631
ECU	59 440
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 280
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 219
dont :	
Concours au Trésor public	»
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	194 306
dont :	
Effets escomptés	83 918
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	47 160
5) DIVERS	6 981
Total	508 554

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	173 992
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 582
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	15 436
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	46 856
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	21 813
5) ECU A LIVRER AU FECOM	53 849
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 286
8) DIVERS	12 255
Total	508 554

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	3 déc.	10 déc.
Valeurs franç. à revenu variable	821,2	806
Valeurs étrangères	2294,9	2309,7
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	118,5	116,3
Valeurs étrangères	310,5	312,5
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	106,2	104,2
Pétroles-Energie	78,5	76,1
Métallurgie	79	76,8
Chimie	100,5	98
Bâtim., mat. constr., trav. publics	107,5	103,4
Constructions mécaniques	100,5	97
Matériel électrique	115,5	113,3
Automobile et accessoires	98,9	93,7
Industr. de consom. non alim.	120,4	117,4
Agro-alimentaire	122,8	120,3
Distribution	95,9	94,2
Transports	112,2	113,8
Services	113,8	112,8
Assurances	106,6	107,1
Banques	130,6	131,1
Immobilier et foncier	112,4	114
Investissement et portefeuille	108,1	107,3
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	97,6	98,2
Emprunts d'Etat	98,6	99,1
Emprunts garantis et assimilés	97,4	98,1
Sociétés	97,6	97,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,8	87,4
Sociétés	94,1	94,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	102,9	100,5
Produits de base	81,9	78,6
Construction	103,8	100,2
Biens d'équipement	104,5	99,2
Biens de consom. durables	110,4	105,8
Biens de consom. non durables	110,5	107,8
Biens de consom. alimentaires	119,9	118,1
Services	98	97,3
Sociétés financières	119,1	118,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	95,3	94,6
Valeurs industrielles	100,8	97,3
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	100,6	101,4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.A.S.F. – *Le groupe allemand, numéro 2 de la chimie mondiale, se retire de la pétrochimie en Autriche.* Il a revendu pour 85 millions de schillings (34 millions de francs) à la société d'État ŒMV. A6 la participation de 50 % détenue dans Danubia Olefinwerke, société locale productrice *de polyéthylène basse densité* (P.E.B.D.), mais aussi déficitaire. B.A.S.F. continuera néanmoins à commercialiser le pebd de la Danubia sur le marché allemand.

D'autre part, B.A.S.F. a arrêté son plan d'investissement pour 1983. Ce dernier est en retrait sur le précédent. Au total, la firme de Ludwigshafen consacrera, l'an prochain, 1,8 milliard de DM (contre 2,04 milliards) à ses nouvelles immobilisations. La maison mère, pour sa part, dépensera 840 millions de DM à cette fin, l'extension des capacités de production de cassettes vidéo constituant le point fort de son programme d'invertissements.

RHONE-POULENC. – Le numéro 2 de la chimie française regroupe toutes ses activités dans la pharmacie vétérinaire, dispersées jusqu'ici dans Spécia, Bellon, Mérieux et l'Institut de Sérothérapie. Le nouvel ensemble industriel prendra le nom de Rhône-Mérieux. Il réalisera un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, qui le placera à la première place en France. L'objectif est de renforcer la compétitivité de cette branche, principalement dans les domaines de la biologie et de la chimiothérapie.

D.M.C. – Le groupe enregistre une réduction de son déficit. Pour les neuf mois, sa perte d'exploitation ne s'élevait plus qu'à 9,4 millions de francs (contre 49,8 millions au 3 septembre 1981), et le solde négatif de ses comptes atteignait 20 millions de francs au lieu de 70,7 millions. Malgré le ralentissement de l'activité durant le troisième trimestre, la direction, tout en manifestant un certain pessimisme. table, pour l'exercice entier, sur une sensible amélioration des résultats d'une année sur l'autre et, à terme, des progrès sensibles.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	8 déc.	9 déc.
Valeurs françaises	106,7	105,5
Valeurs étrangères	135,8	135,1

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 déc.	10 déc.
Indice général	101,7	100,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 décembre .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 déc.	13 déc.
1 dollar (en yens)	245,25	245,05

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 30	0 584
5 %	....	4 288
3 % amort. 45-54	....	1 085
4 1/4 % 1963	....	0 924
Emp. N. Eq. 6 % 67	112	3 173
Emp. 7 % 1973	8860	....
Emp. 8,80 % 77	102 05	4 870
9,80 % 78/93	82 80	4 087
8,80 % 78/86	83 50	8 776
10,80 % 79/94	85	2 900
13,25 % 80/90	95	6 934
13,80 % 80/87	98 20	2 117
13,80 % 81/89	96 60	12 477
16,75 % 81/87	105 30	4 222
16,20 % 82/90	102 70	14 735
18 % juin 82	102 50	8 110
E.D.F. 7,8 % 61	130 80	13 589
E.D.F. 14,5 % 80-92	96	7 008
Ch. France 3 %	178	....
CNB Bques janv. 82	97 10	7 084
CNB Paribas	97 08	7 084
CNB Suez	97 10	7 084
CNI janv. 82	97 10	7 084

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	178 10	....
Aciers Peugeot	57 50	61 50
Actibail	158 50	158 50
A.G.F. (St Cent.)	360	....
A.G.P. Vie	2970	2970
Agr. Inc. Madag.	59 50	60
Air-Industrie	12 90	13
Alfred Herlicq	58	58 80
Allobroge	425	430
André Roudière	64	66 60
Applic. Hydraul.	275	272
Arbel	53	53
Artois	303	304
At. Ch. Loire	28	28 05
Aussedat-Rey	14	14 50
Bain C. Monaco	80	....
Banania	399	400
Banque Hypoth. Eur.	299	299
B.N.P. Intercontin.	80	80 10
Bénédictine	990	1020
Bon-Marché	72 10	72 10
Borie	400	400
Bras. Glac. Inr.	441	441
Bretagne (Fin.)	77	....
Cambodge	131	131
C.A.M.E.	98 80	99
Campenon Bern.	189 10	184 10
Caout. Padang	156	....
Carbone-Lorraine	48	48
Carnaud S.A.	47 30	47 30
Caves Roquefort	560	565
C.E.G.Frig.	105	106 20
Centen. Blanzy	681	700
Centrest (Ny)	108 50	108 o
Cerabati	101	100 20
C.F.F. Ferrailles	111	108
C.F.S.	680	680
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11	....
C.G.V.	80 10	80 40
Chambon (M.)	299	305
Chambourcy (M.)	893	1146 d
Champex (Ny)	110	115 d
Chim. Gde Paroisse	55 50	55 50
C.I. Maritime	260	260
Ciments Vicat	180	....
CIPEL	59	38 80
Citram (B)	135	136
Clause	315	315
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	336
CMM-Mar Madag.	32	....
Cochery	69 70	69
Cofradel (Ly)	440	....
Cogifi	161	155
Comindus	372	372
Comiphos	144 70	142 20
Comp. Lyon-Alem.	137	135 50
Concorde (La)	258	258
C.M.P.	7 60	7 30
Conte S.A. (Li)	19 40	....
Crédit (C.F.B.)	197	199 50
Créd. Gén. Ind.	249 90	250
Crédit Univers.	352	366

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédital	101	101 80
C. Sabl. Seine	110	....
Darblay S.A.	84 50	....
De Dietrich	320	315
Degremont	97	100
Delalande S.A.	105	102
Delmas-Vieljeux	504	500
Dév. Rég. P.d.C (Li)	120 40	120 50
Didot-Bottin	267	265
Dist. Indochine	339	340
Drag. Trav. Pub.	189	190
Duc-Lamothe	217 80	220
Dunlop	5 05	....
Eaux Bass. Vichy	900	940 d
Eaux Vittel	590	....
Ecco	1290	1238
Economats Centre	500	500
Electro-Banque	183	183
Electro-Financ.	380	368
Elf-Antargaz	161 20	167 70 d
E.L.M. Leblanc	351 50	351 50
Entrepôts Paris	150 10	150 50
Epargne (B)	1280	1300
Epargne de France	260	260
Epeda-BF	740	731
Escaut-Meuse	254 50	249 50
Eurocom	315	312
Europ. Accumul.	47 80	46
Eternit	221	212 20
Félix Potin	970	950
Ferm. Vichy (Ly)	111 70	107 30 o
Files-Fourmies	2 80	3 05 d
Finalens	75	75
FIPP	118	....
Fnac	250	241
Focep (Chât. eau)	1510	1500
Foncière (Cie)	148 30	....
Fonc. Agache-W.	40 70	42 20 d
Fonc. Lyonnaise	1180	1223
Foncina	102	104
Forges Gueugnon	11	10 55
Forges Strasbourg	124	125
Fougerolle	142	140
France I.A.R.D.	100 80	104 80
France (La)	425	429
Frankel	135	....
Fromageries Bel	287	290
From. P.-Renard	212	227 d
GAN	667	668
Gaumont	452	470 d
Gaz et Eaux	750	750
Gerwrain	197	163 70 o
Gér. Arm. Hold.	36 40	38 d
Gerland (Ly)	466	459
Gévelot	37 50	42 70 d
Gr. Fin. Constr.	140 50	139 10
Gds Moul. Corbeil	105	101
Gds Moul. Paris	250	250
Groupe Victoire	400	400
G. Transp. Ind.	102 90	102 10
Huard-U.C.F.	41 60	42 50
Hutchinson	13 60	12 95
Hydro-Energie	72 80	75 70
Hydroc. St-Denis	63 40	....
Immindo S.A.	137	136 80
Immnvest	95 05	97 10
Immobail	201	202
Immobanque	355	356
Immob. Marseille	1112	1148
Immofice	265	280
Imp. G.-Lang	3 50	3 65
Industrielle Cie	556	551
Interbail	247	247
Jaeger	77 10	79
Jaz S.A.	62 60	63
Kinta S.A.	525	546
Lafitte-Bail	205	200
Lambert Frères	42	39 10
Lampes	96 10	100 d
La Brosse-Dupont	66 50	66 50
Lebon Cie	355 20	366 40
Lille-Bonnières	235	233
Locabail Immob.	360	359
Loca-Expansion	143 90	138 20
Locafinancière	172	172
Locatel	380	380
Lordex (Ny)	112	108
Louvre	231	230
Luchaire S.A.	85	84
Magasins Uniprix	63	....
Magnant S.A.	47	....
Maritimes Part.	87 80	....
Marocaine Cie	25 60	25 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	290	298
Mic	235 20	....
Mors	207	205
Nadella S.A.	7 05	8 20 d
Naval Worms	115	113
Navig. (Nat. de)	56	52 o
Nicolas	360	349
Nodet-Gougis	79 60	80
Occident. Part.	30	....
OPB Paribas	123	123
Optorg	74	72 10
Ongny-Desvrose	128 80	128
Palais Nouveauté	300	302
Paris-Orléans	100	96 60
Part. Fin. Gest. Im.	147	177 50
Pathé-Cinéma	123	125
Pathé-Marconi	58	52 40
Piles Wonder	61	61 50
Piper-Heidsieck	248	248
Porcher	148	142
Profils Tubes Est	8 55	8 55
Prouvost ex-Lain.R.	35	34 10
Providence S.A.	309	315
Publicis	558	560
Raff. Souf. R.	180	178
Ressorts Indust.	110	103
Ricqlès-Zan	129 80	129 80
Ripolin	43 20	43
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	85	67 60
Rochette-Cenpa	18 15	18
Rosario (Fin.)	92	91 90
Rougier et Fils	60	....
Rousselot S.A.	340	327
Sacer	32	31 30
SAFAA	22 50	....
Safic-Alcan	164	166
SAFT	140	138
Sainrapt et Brice	145	140
Saint-Raphaël	82 40	82 40
Salins du Midi	247 50	237 60
Santa-Fé	145	146
Satam	63 20	62
Savoisienne (M)	71	71
SCAC	190	186
Sellier-Leblanc	186	186
Semelle Maubeuge	135	140
S.E.P. (M)	78	78
Serv. Equip. Véh.	29 90	29 90
Sicli	60	60 10
Sicotel	172	172
Sintra-Alcatel	531	531
Sinvim	111 50	110 10
Siph (Plant. Hévéas)	137 10	148 50 d
Simnco	340	328 10
SMAC Acieroid	159	155 20
Sofal financière	322	325
Sofio	141 90	147 60 d
Soficomi	300	297 40
S.O.F.I.P. (M)	92	92
Sofragi	495	506
Sogepal	250	255
Soudure Autog.	99	97 90
S.P.E.G.	100	100
Speichim	178	176 90
S.P.I.	150 10	150
Spie Batignolles	160	155
Stemi	285	288
Synthelabo	124	125
Taittinger	400	398 10
Testut-Aequitas	65	64
Thann et Mulh.	47	45 90
Tissmétal	32	32
Tour Eiffel	275	286
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	88 80	86 20
Ufiner S.M.D.	91	90 50
Ugimo	140	138 50
Unibail	329	329
Unidel	86 40	86 50
U.A.P.	558	555
Union Brasseries	37	38
Union Habit.	195	193
Un. Imm. France	179	179
Un. Ind. Crédit	244 50	243
Union Ind. Ouest	318	....
Unipol	122 80	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	46	41 70
Waterman S.A.	165 10	165 10
Brass. du Maroc	138	....
Brass. Ouest-Afr.	22 80	22 90

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	101	93 10
Akzo	107	101 50
Alcan Alum.	203	203
Algemeine Bank	920	912
Am. Petrofina	495	....
Arbed	165	....
Asturienne Mines	47	....
Bco Pop Espanol	82 90	83
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37000	36700
Barlow Rand	65	....
Bell Canada	155	....
Blyvoor	127 10	127
Bowater	22 50	22 40
British Petroleum	40	43 50
Br. Lambert	235	....
Caland Holdings	81 20	....
Canadian-Pacific	225 20	225 50
Cockerill-Ougre	15 50	14 30
Cominco	296	295
Commerzbank	450	443
Courtaulds	10 50	....
Dart. and Kraft	630	615 c
De Beers (port.)	47	....
Dow Chemical	214	217
Dresdner Bank	492	450
Femmes d'Auj.	58	....
Finoutremer	186	....
Finsider	0 40	....
Foseco	20	....
Gén. Belgique	211	210 10
Gevaert	280 10	280 10
Glaxo	171 50	172
Goodyear	280	281
Grace and Co	315	....
Grand Metropolitan	43	42 50
Gulf Oil Canada	93 50	92 50
Hartebeest	560	541
Honeywell Inc.	870	....
Hoogovens	43 10	....
I. C. Industries	287	289
Int. Min. Chem	297	296
Johannesburg	625	....
Kubota	11 70	11 60
Latonia	222 50	225 20
Mannesmann	485	....
Marks-Spencer	30 30	28 55
Midland Bank Ltd	41 10	41 20
Mineral-Ressourc.	84 10	80 20
Nat. Nederlanden	402 50	400
Noranda	118	119 30
Olivetti	11 30	11 30
Pakhoed Holding	123	120
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	643	630
Phoenix Assuranc.	39 90	....
Pirelli	6 90	....
Procter Gamble	1011	980
Ricoh Cy Ltd	25	25
Rolinco	744	730
Robeco	777	785
Shell fr. (port.)	54 30	....
S.K.F. Aktiebolag	114	120
Sperry Rand	282	273
Steel Cy of Can.	122 10	120
Stilfontein	144 40	141
Sud. Allumettes	178	185
Tenneco	260	....
Thorn EMI	59	....
Thyssen c. 1 000	223	....
Toray indust. inc	12 50	12 30
Vieille Montagne	525	525
Wagons-Lits	272	270
West Rand	34	31 40

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	715
Entrepose	157 80	....
Far East Hotels	1 25	1 25
Métallurg. Minière	142 50	143
M.M.B	243 50	240
Novotel S.I.E.H.	885	880
Sarakreek N.V.	255	257
Sicomar	159 90	155
Solibus	222	....
Rodamco	396	393 50

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	160	....
Cellulose du Pin	16 50	....
Coparex	407 50	417
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	111	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	565	567

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.A.F. (Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	89	90
Total C.F.N.	68 10	....
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

10/12	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	161 97	154 63
Actions-Investiss.	207 30	197 90
Actions sélectives	232 28	221 75
Aedificandi	277 79	265 19
A.G.F. 5000	195 77	186 89
Agfimo	290 03	276 88
Altefi	203 77	194 53
A.L.T.O.	180 51	172 32
Amérique Gestion	399 11	381 01
Bourse-Investiss.	219 56	209 60
Capital Plus	1069 97	1069 97
C.I.P.	662 20	632 17
Convertimmo	224 98	214 78
Corexa	768 07	733 24
Credinter	283 92	271 05
Cross. Immobil.	272 32	259 97
Demeter	54568 24	54405 02 ◆
Drouot-France	215 06	205 31
Drouot-Investiss.	430 49	468 25
Energie	190 90	182 15
Eparcourt Sicav	5272 31	5246 08
Epargne-Croiss.	1005 90	960 29
Epargne-Industr.	345 60	329 93
Epargne-Inter	503 06	480 25
Epargne-Oblig.	160 41	153 14
Epargne-Unie	661 37	631 38
Epargne-Valeur	272 15	259 81
Euro-Croissance	299 47	285 89
Financière Privée	661 30	650 41
Foncier Investiss.	509 04	485 96
France-Garantie	257 88	252 80
France-Investiss.	303 28	289 53
Fr.-Obl. (nouv.)	362 34	345 91
Francic	185 70	177 28
Fructidor	192 71	183 97
Fructifrance	338 59	323 24
Gestion Mobilière	438 39	418 51
Gest. Rendement	436 13	416 35
Gest. Sél. France	287 27	274 24
Haussmann Oblig.	......	......
I.M.S.I.	281 82	269 04
Indo-Suez Valeurs	508 84	485 77
Ind. française	10615 51	10615 51
Interoblig.	8296 90	7920 67
Intersélect France	208 83	199 36
Intervaleurs Indust.	307 18	293 25
Invest. Obligataire	10434 16	10413 35
Invest. St-Honoré	507 81	484 78
Laffitte-crt-terme	101355 97	101355 97
Laffitte-Expansion	498 39	475 79
Laffitte-France	147 28	140 59
Laffitte-Oblig.	133 72	127 66
Laffitte-Rend.	180 02	171 86
Laffitte-Tokyo	602 71	575 38
Livret portefeuille	364 27	347 75
Mondial Investiss.	255 30	243 72
Multi-Obligations	402 37	384 12
Natio.-Epargne	11536 79	11422 56
Natio.-Inter.	742 76	709 08
Natio.-Placements	105447 20	105447 20
Natio.-Valeurs	409 84	391 26
Oblisem	144 98	138 41
Pacifique St-Honoré	304 58	290 77
Paribas Epargne	10098 36	10056 14
Paribas Gestion	414 31	395 52
Pierre Investiss.	337 41	322 11
Province Investiss.	227 67	217 54
Rendem. St-Honoré	10678 39	10625 26
Sécur. Mobilière	369 82	353 05
Sél. court terme	11499 68	11414 07
Sélec. Mobil. Div.	259 14	247 39
S.P.I. Privinter	197 81	188 84
Sélection-Rendem.	155 27	148 23
Sélect. Val. Franç.	158 93	151 72
S.F.I. fr. et étr.	338 79	323 43
Sicavimmo	374 42	357 44
Sicav 5000	161 63	154 30
S.I. Est	712 51	680 20
Slivafrance	251 32	239 92
Slivam	237 94	227 15
Slivarente	174 63	166 71
Slivinter	268 62	256 44
S.I.G.	588 83	561 49
S.N.I.	820 02	782 84
Sofinvest	347 70	331 93
Sogepargne	279 47	266 80
Sogevar	637 30	608 40
Sogeter	819 15	782
Soleil Investiss.	363 49	347 01
U.A.P. Investiss.	258 06	246 36
Unifrance	197 64	188 68
Unifoncier	519 07	495 53
Unigestion	461 20	440 29
Uni-Japon	699 20	667 49
Unirenta	1548 10	1497 20
Univar	11617 82	11617 82
Valorem	295 77	282 36
Valreal	113997 31	113883 43
Worms Investiss.	542 54	517 94

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrons être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1845	1824	1820	1802
3105	C.N.E. 3 %	3030	3015	3015	3010
400	Agence Havas	397	399	399	391 10
430	Air Liquide	437	424	421	423 90
330	Als. Superm.	320 10	321 10	321 10	321 10
60	A.L.S.P.I.	59 50	57 10	57 10	58
147	Alsthom-Atl.	140	138	137 60	138
880	Amrep	850	840	840 c	840 c
130	Applic. gaz	159 90	156	155	153
115	Arjom. Prioux	127 50	128	128	127
920	Aux. Entrepr.	905	901	901	900
455	Av. Dass.-Br.	440	425	425	417 50
182	Bail-Equipem.	188	184	184	187
375	Bail-Investiss.	378	380	380	380
225	Cie Bancaire	246 60	249 90	249 40	254 90
104	Bazar H.-V.	108 10	106 50	106 50	108
110	B.C.T. Midi B.	122	118 10	118 10	118 10
210	Béghin-Say	211	210	210	208
430	Bic	425 20	426	426	430
149	B.I.S.	164 50	169	172 50	165 60
445	Biscuit (Géné.)	461	452	454	458
1030	Bongrain S.A.	1030	1025	1025	1025
840	Bouygues	770	792	783	795
1490	B.S.N.-G.D.	1500	1499	1495	1499
1470	– (obl.)	1515	1500	1500	1490
1310	Carrefour	1340	1319	1325	1330
280	– (obl.)	283 40	283 40	283 40	283 10
1020	Casino	1066	1050	1050	1050
550	Cedis	600	598	598	610
27	CEM	26 30	26 50	26 50	26 05
245	Cetelem	241	246	246 20	246
540	C.F.A.O.	480	480	482	480
44	C.F.D.E.	51 90	51 90	51 90	50 80
172	Charg. Réunis	187 10	183	183	183
11 70	Chiers-Châtill.	11 65	11 70	11 75	11 50
140	Ciments franç.	147	147	147	145 20
870	C.I.T. Alcatel	882	902	899	900
515	Club Méditerr.	529	516	516	520
101	Codetel	101 90	102 10	102 10	102 10
132	Cofimeg	132 70	134	134	134
194	Colas	188	189	189	185 40
101	Compt. Entrepr.	113 60	114 90	114 90	112 60
295	Compt. Mod.	300	299 60	299 60	305
335	Créd. Foncier	418	411	411	410 10
192	Crédit F. Imm.	218	213	213	217
325	Crédit Nat.	350	345	345	345
69	Creusot-Loire	52	54	54 50	54
142	Crouzet	149 20	149 50	149 50	150
245	C.S. Saupiquet	245	249	249	249
760	Damart-Servip	787	801	801	810
790	Darty	813	810	810	810
565	Docks France	587	592	592	580
32	D.M.C.	31 70	30	30	29 50
1160	Dumez	1164	1144	1144	1124
320	Eaux (Gén.)	343	339	338	335
103	Elf-Aquitaine	105	104 10	104 10	104
101	– (certific.)	105 70	102	102	100 10
775	Essilor	734	735	735	735
165	Esso S.A.F.	165	163 50	163 50	160 20
380	Eurafrance	379	378	378	379
880	Euromarché	965	965	984	963
625	Europe nº 1	610	605	605	594

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
595	Facom	600	596	595	592
740	Fichet-bauche	791	760	760	760
152	Finextel	163	160 10	160 10	160 10
142	Fives-Lille	143	143	143	143
34	Fonderie (Gén.)	23 80	22	22	22
82	Fraissinet	87 50	88	88	87
355	Francarep	300 50	300	300	300
133	Gal. Lafayette	142	138	138	140 60
285	Gén. d'Entrep.	293	284	283	281
880	Gén. Géophys.	920	865	865 c	865 c
305	G.T. Mars.	380	377 40	377 40	376
350	Guyenne-Gasc.	349	345	345	348 90
630	Hachette	657	665	670	665
355	Hénin (La)	368 50	364	364	367 50
46	Imétal	41 10	41 10	40 90	40 95
198	Imm. Plaine-M.	203	200	200	200
182	Ind. et Particip.	185 20	183	183	186 50
680	Inst. Mérieux	699	680	680	680
980	Intertechnique	945	952	952	936
156	J. Borel Int.	139	147	147	145
149	J. Lefebvre	172	168	168	165 10
126	Jeumont Ind.	126	128	129	125
260	Lab. Bellon	287	287	287	265 50
250	Lafarge-Coppée	241	240	240	240
285	– (obl.)	304 80	304	304	304
1620	Legrand	1506	1505	1508	1505
820	Lesieur	828	840	840	840
200	Locafrance	198	197	197	195 20
470	Locindus	473 10	480	480	480
370	Lyonn. Eaux	402	400	399	405
25	Machines Bull	30	28 80	29	29 20
375	Mais. Phénix	355 80	345 20	350	340 10
1390	Majorette (Ly)	754	747	747	749
230	Manurhin	233	228	228 20	231
52	Mar. Wendel	50 50	46 70	46 70 c	46 50 c
775	Martell	780	775	775	775
770	– (obl.)	782	770	770	765
615	Merlin-Gerin	594	575	575	563
1450	Matra	1310	1210	1210	1210
9	Méc. Nav. D.-N.	7 90	8 40	8 40	8 30
780	Michelin	700	694	691	694
580	– (obl.)	575 50	575 70	575 70	575 70
640	Midi (Cie)	660	660	660	650
87	Mines Kali (Sté)	91	92 90	93	92
45	M.M. Penarroya	45 10	45 10	45 20	44 55
750	Moët-Hennessy	816	803	802	802
890	– (obl.)	985	985	985	985
370	Mot. Leroy-S.	375	369	369	372
56	Moulinex	67 80	69 10	69 10	68 10
340	Mumm	335 50	337	337	337
138	Navig. Mixtes	137	138	138	136
11 40	Nobel-Bozel	11 10	11 10	11 10	11 05
50	Nord-Est	46 60	46 80	46 60	45 90
220	Norton (Ny)	239	240	240	240
72	Nouvelles Gal.	70 50	72	71 80	71 50
425	Occident. (Gén.)	408	402	401 80	401 50
146	Olida-Caby	148	146 10	146 60	145 10
670	Omn. F. Paris	691	690	690	690
118	Opfi-Paribas	125 80	125	125	125
960	Oréal (L')	975	975	971	980
51	Papet. Gascogne	53 10	54	54	54
131	Paris-France	125	126	126	123 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
330	Paris-Réescomp	335	338	337	344 80
94	Pechelbronn	92	93 50	93 50	94
325	Penhoet	325	320 50	320 50	321
370	Pernod-Ricard	371 50	366 80	367	365
108	Pétroles (Fse)	114 90	113 50	112 10	112 10
175	– (obl.)	176 10	176 10	176 10	176
26	– (certific.)	26 90	26 20	26 20	26 50
38	Pétroles B.P.	36 50	36 10	36 10	36 80
125	Peugeot S.A.	126 20	123	122	125
330	– (obl.)	330	320 10	320 10	320
88	P.L.M.	93	91 80	91 80	93 80
78	Poclain	78	78 80	78 50	79
275	Polıet	297	290	290	294
97	Pompey	95	92	92	90 05
215	P.M. Labinal	195	195	195	195
725	Presses Cité	741	759	760	760
595	Prétabail Sic.	610	609	603	612
225	Primagaz	240	249	249	254
117	Printemps	118 50	118 50	118 50	119
1000	Promodès	1050	1035	1036	1061
350	Radiotechn.	360	352 10	352 10	357
72	Raffin. (Fse)	77	75 20	75 20	75 20
840	Redoute (La)	911	901	903	919
475	Révillon	504	504	504	510
205	Roussel-Uclaf	229	244	243 50	248 80
805	Rue Impériale	811	825	825	825
17	Sacilor	13	13 30	13 30	13 30
144	Sade	148	149 50	149 50	149 50
1040	Sagem	1048	1018	1018	1011
148	St-Louis B.	162	162	163	160 50
220	Sanofi	238	238 20	238 20	238 20
300	– (obl.)	337	337	337	337
335	S.A.T.	342 10	348	347	348
19	Saulnes	16 05	15 60	15 60	15 50
39	Saunier-Duval	29 80	29	29	29 60
98	Schneider	83	86	86	85 30
25	S.C.O.A.	23 90	22 90	22 90	23
111	S.C.R.E.G.	111 80	110 10	110	110 10
134	– (obl.)	134 50	134 20	134 20	134
245	Seb	234	228	228	228
158	Sefimeg	163 10	163 50	163 70	161 70
725	S.F.I.M.	657	650	660	650
490	Sign. Ent. El.	478	495	495	495
300	Silic	317	315	315	317
190	Simco	189 50	185	185	183 50
98	Simnor	98	101 30	101 30	99 50
670	Skis Rossignol	675	680	675	674
290	Sogerap	288	289	289	292
155	Sommer-Allib.	160 20	160 20	160 20	160 10
220	Source Perrier	197	200	200	202
285	Talcs Luzenac	300	299	299	300
810	Tél. Elect.	800	780	780	785
129	– (obl.)	129 10	131 90	131 90	134 50
135	Thomson-C.S.F.	157 10	155 50	155 50	158
197	– (obl.)	220	220	220	218
1200	T.R.T.	1160	1150	1150	1165
131	U.F.B.	144 50	143	143	143
360	U.I.S.	374	374	374	374
123	U.C.B.	137 50	133	133	134 90
2 75	Usinor	2	1 95	1 93	1 95
175	U.T.A.	180	180	180	176 40
220	Valéo	211	206	206	209

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
108	Vallourec	100 10	97 50	97	99 40
1180	V. Clicquot-P.	1210	1220	1220	1243
850	Viniprix	855	850	850	838
197	Amax Inc.	175 20	172 50	174 80	173
595	Amer. Express	570	547	544	550
540	Amer. Teleph.	525	518	518	519
111	Anglo Amer. C.	123 20	122 10	120	120 50
730	Amgold	806	807	807	795
800	B. Ottomane	856	865	871	852
395	BASF (Akt)	392	394	394	390
375	Bayer	384	381 50	381 50	380
340	Buffelsfont.	422	415	415	411
31	Charter	28 80	28 40	28 40	28 05
460	Chase Manh.	448	439	439	431 10
215	Cie Pétr. Imp.	178 80	177	177	176
44	De Beers	47 50	46	46	45 50
900	Deutsche Bank	960	970	965	951
88	Dome Mines	97 50	98 50	98 20	98
220	Driefontein Ctd	241 50	242 50	241 50	240 10
345	Du Pont-Nem.	325 10	320	320	324
980	Elf-Gabon	881	910	901	892
810	Eastman Kodak	786	778	775	771
121	East Rand	162	162	160 90	163 40
310	Ericsson	372	353	354	346
250	Exxon Corp.	240	235	242 c	232 50 c
285	Ford Motors	294 80	288	291 10	293 50
320	Free State	352 10	342 40	343 c	342 40 c
157	Gencor	169	167	167	163 70
215	Gén. Belgique	210 10	210 20	210 20	210 10
790	Gén. Electr.	815	818	818	802
510	Gen. Motors	514	506	508 c	507 c
59	Goldfields	62 50	62 30	62 30	61
125	Harmony	154	152 30	152 10	153
26	Hitachi	26 30	26 45	26 46	26 45
375	Hoechst Akt.	386	384	383	383 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	47 70	47 50	47 50	47 05
83	Inco. Limited	77 50	76 10	76 10	76
745	IBM	784	786	792 c	785 c
35	Ito-Yokado	38 60	39 20	39 10	39 20
285	ITT	265	263 50	263 50	265
48	Matsushita	48 85	48 50	48 45	48 50
725	Merck	715	722	722	715
650	Minnesota M.	623	618	617	621
215	Mobil Corp.	210	218 90	223 c	219 20 c
14680	Nestlé	15190	15070	15070	15070
340	Norsk Hydro	323	333	336	328
810	Petrofina	780	780	780	772
540	Philip Morris	513	514	512	514
88	Philips	89 60	87 60	87 80 c	88 c
330	Pres. Brand	374	363 50	364 50 c	361 c
320	Président Steyn	385	369 50	368 c	373 50 c
930	Quilmès	890	820	840	832
730	Randfontein	891	860	862	860
280	Royal Dutch	274	281 50	265	281
62	Rio Tinto Zinc	62 10	62	61 95	61
290	St Helena Co	347	338	338	332
340	Schlumberger	355 50	357	368	355 20
56	Shell transp.	54	54 80	54 80	54 40
860	Siemens A.G.	889	889	889	880
147	Sony	138	135	136	135
183	T.D.K.	186	185	185 10	185
640	Unilever	630	614	614	....
490	Unit. Techn.	469	450	451 c	445 c
670	Vaal Reefs	820	803	803	790
345	West Deep	409	398	399	396
345	West Hold.	403	378	378 50 c	377 50 c
335	Xerox Corp.	323	320	320	320
2 01	Zambia Corp.	2 20	2 17	2 24	2 16

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 815	6 840	6 740	7 090
Allemagne (100 DM)	283 140	283 540	276	289
Belgique (100 F)	14 430	14 450	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	257 470	257 620	250	262
Danemark (100 krd)	80 520	80 600	78	82
Norvège (100 k)	98 950	98 720	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 197	11 235	10 800	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 760	9 785	8	10
Italie (1 000 lires)	4 899	4 910	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	333 550	333 450	323	341
Suède (100 krs)	94 070	93 940	89	95
Autriche (100 sch)	40 240	40 390	39 200	40 900
Espagne (100 pes.)	5 384	5 385	5 200	6 650
Portugal (100 esc.)	7 490	7 510	6 200	7 400
Canada ($ can 1)	5 595	5 633	5 420	5 680
Japon (100 yens)	2 848	2 843	2 720	2 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/12
Or fin (kilo en barre)	95400	98000
Or fin (en lingot)	95400	97500
Pièce française (20 fr)	656	659
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	626	635
Pièce latine (20 fr)	615	606
Souverain	754	737
Pièce de 20 dollars	3400	3350
Pièce de 10 dollars	1620	1622 50
Pièce de 5 dollars	860	.....
Pièce de 50 pesos	3950	3920
Pièce de 10 florins	624	624

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

SPORTS

RÉGIONS

CULTURE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 12-13 décembre 1982 a été tiré à 479 275 exemplaires.

A B C D F G H

Au Portugal

Le parti socialiste apparaît comme le vainqueur des élections locales

De notre correspondant

Lisbonne. — Défaite de la coalition gouvernementale, remontée du parti socialiste et stabilité de l'électorat communiste : telles sont les conclusions des élections locales du dimanche 12 décembre au Portugal.

L'Alliance démocratique au pouvoir obtiendrait environ 42 % des suffrages exprimés, soit une baisse de cinq points par rapport aux dernières élections locales de 1979. Le parti socialiste, qui avait obtenu lors du scrutin précédent 27,5 % des voix, approche cette fois les 32 %. Enfin, l'APU (coalition formée par le parti communiste et par le Mouvement démocratique portugais) se maintiendrait à 20 %. En dépit du mauvais temps qui a régné dimanche et du peu d'intérêt manifesté par les Portugais pendant la campagne, le taux d'abstentions ne dépasserait que légèrement les 26 % enregistrés en 1979.

Les communistes consolident leurs positions dans le Sud, en particulier en Alentejo. A Lisbonne et à Porto, l'Alliance démocratique perd la majorité absolue dans les conseils municipaux. Selon la loi, la mairie est présidée par le premier candidat de la liste ayant recueilli le plus grand nombre de voix. Ce qui provoque souvent des situations difficiles pour des maires ne disposant que d'une majorité relative au conseil. Dans plusieurs circonscriptions, les deux partis de la coalition gouvernementale, le P.S.D. (sociaux-démocrates) et le C.D.S. (centristes) avaient décidé de présenter des listes séparées. Cette stratégie a généralement favorisé le C.D.S.

Les socialistes exultent. C'est leur première victoire électorale depuis 1976. Le P.S. gagne sur sa droite, sans perdre à gauche. « *Nous espérons que le premier ministre saura patriotiquement tirer les conclusions de ces élections* », a déclaré M. Mario Soarès.

Mais M. Balsemao estime que l'A.D. demeure la principale formation politique du pays. « *Le P.S.*, a-t-il dit, *n'a fait que récupérer une partie de ce qu'il avait perdu au cours des dernières années.* » Il envisage cependant de procéder prochainement à un remaniement ministériel. Plusieurs personnalités auraient déjà été contactées, en particulier M. Proença de Carvalho, ancien ministre de l'information, et M. Granadeiro, ancien chef de la maison civile du président de la République.

Tout dépend encore de M. Freitas do Amaral, actuel vice-premier ministre et leader du C.D.S., qui a déclaré dimanche : « *Après ce revers électoral, il faudra changer beaucoup de choses ; il faudra prendre des initiatives politiques, sous peine pour l'A.D. d'entrer dans une phase d'où elle sortirait totalement discréditée.* » M. Freitas do Amaral ne demande pas la dissolution du Parlement. Il ne réclame pas le poste de chef du gouvernement. Mais ne demandera-t-il pas à ses alliés sociaux-démocrates de chercher eux-mêmes un successeur à M. Balsemao ?

JOSÉ REBELO.

LES PRÉ-RETRAITES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE SOLIDARITÉ

Les entreprises sont invitées à « faire diligence »

Dans un communiqué publié le 12 décembre, le ministère de l'emploi affirme qu'« *aucune modification n'a été apportée quant aux conditions de dépôt exigées pour que les contrats de solidarité ou de conventions d'allocations spéciales du F.N.E. puissent être signés avant le 31 décembre et bénéficier du taux de départ à 70 %* ». Le communiqué qualifie de « *sans fondement* » les informations selon lesquelles le délai des dépôts de dossiers aurait été reporté du 1er au 15 décembre (*le Monde* daté 12-13 décembre).

« *Il est notamment rappelé*, indique le communiqué du ministère de l'emploi, *que les contrats de solidarité ou conventions d'allocations spéciales du F.N.E. déposés incomplets dans les services de l'administration, ou en cours de négociations dans l'entreprise à la date du 1er décembre 1982 pourront bénéficier du taux de 70 %, pourvu qu'ils puissent être complétés dans les délais qui permettent de les inscrire à l'ordre du jour des sessions des commissions compétentes qui auront lieu au mois de décembre et de les soumettre à la signature du ministre avant le 31 décembre 1982* », étant entendu que les services du ministère « *se sont mis en état de traiter l'ensemble des dossiers concernés* ».

[Cette « *mise au point* » du ministère de l'emploi ne fixe pas très clairement de nouvelle date limite pour le dépôt des dossiers de demandes de contrats de solidarité, étant entendu que pour que les pré-retraités bénéficient du taux de 70 %, le contrat devra être conclu et signé par M. Le Garrec avant le 31 décembre. Au ministère de l'emploi, on ajoute que les contrats de solidarité qui, au 1er décembre, soit avaient été déposés incomplets, soit se trouvaient en cours de négociation seront « *recevables à condition qu'ils soient complétés dans des délais décents* ». Les entreprises sont ainsi invitées à « *faire diligence* » pour que ces demandes de contrats soient examinées par les prochaines commissions paritaires de l'emploi. L'une se réunit, au niveau national, le 14 décembre (et examinera notamment le projet de contrat des Galeries Lafayette en négociation depuis plusieurs mois). Une autre commission pourrait se réunir ultérieurement si l'état des demandes de contrats « incomplets » ou en cours de négociation le 1er décembre le nécessite.]

LA REPRISE DU DOLLAR SE POURSUIT : 6,98 FRANCS

Amorcée la semaine précédente, la reprise du dollar s'est poursuivie, lundi 13 décembre, le cours de la monnaie américaine passant de 6,94 francs à 6,98 francs à Paris et de 2,4480 deutschemarks à plus de 2,46 deutschemarks à Francfort. Cette reprise, qui se produit après un vif repli du « *billet vert* », ramené en quinze jours de 7,31 francs à 6,81 francs, est attribuée à des achats de couverture pour des besoins commerciaux, à une très forte demande pour le service des 600 milliards de dollars d'eurocrédits à renouveler au 31 décembre et à une légère hausse des taux américains.

A Paris, le cours du mark, après un repli initial à 2,83 francs, s'est retrouvé à plus de 2,8350 francs. Samedi 11 décembre dans la matinée, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a formellement démenti les rumeurs de dévaluation du franc qui couraient en Europe à la veille du week-end (*le Monde* daté 12-13 décembre) : « *Ces rumeurs sont dénuées de tout fondement.* » Elles apparaissent « *régulièrement, comme des fleurs sauvages* ». « *S'il faut doubler la rangée des canons* (pour défendre le franc), *nous la doublerons.* »

M. BADINTER ANNONCE DES AMÉNAGEMENTS AU RÉGIME PÉNITENTIAIRE

Le garde des sceaux a présenté à la presse, lundi 13 décembre, un ensemble de mesures en faveur des détenus et des personnels. Ces mesures, depuis longtemps envisagées, sont destinées à améliorer la vie quotidienne dans les prisons. Elles ne sauraient tenir lieu, selon lui, de réforme globale des questions pénitentiaires. Celle-ci sera mise en œuvre par des modifications législatives du statut des personnels et de l'exécution des peines.

M. Badinter a rappelé son souci de ne pas dissocier les problèmes des personnels de ceux des détenus, l'amélioration conjointe de leur situation respective étant seule un facteur de progrès dans les établissements pénitentiaires. Le ministre a donc rendu public ce qu'il avait annoncé aux syndicats des personnels, lundi 6 décembre, et qui concerne le logement, le service, l'uniforme et les sanctions (*le Monde* du 9 décembre).

Pour les détenus, la majorité des mesures annoncées n'est qu'une mise à jour, une adaptation de la vie pénitentiaire à la société actuelle. Par exemple, au titre du maintien des liens familiaux, on relève une plus large utilisation du téléphone, même si elle reste relativement contrôlée. Mais on sait, comme l'a rappelé M. Badinter, que, en matière de problèmes carcéraux, l'opinion évolue entre deux « *fantasmes* », celui des prisons trois étoiles dont est évidemment fort loin, certains établissements étant insalubre et celui d'une sorte de bagne « *ce qui heureusement n'est plus* ».

Sept chapitres

Les mesures sont groupées en sept chapitres, le premier étant le maintien des liens familiaux, avec une amélioration des possibilités et des conditions de visite, une reconnaissance du droit à la correspondance avec toute personne, sauf interdiction spéciale, et l'utilisation du téléphone. Viennent ensuite la condition du détenu avec, notamment, la suppression de la tenue pénale et l'extinction des lumières retardée, des mesures réglementaires en matière de santé, des possibilités, lors des sanctions disciplinaires, de faire parvenir des observations au juge de l'application des peines, enfin, des dispositions tendant à renforcer l'enseignement, la formation professsionnelle et le travail pénal, en dépit du budget de rigueur du ministère qui ne permet pas de gros investisssements.

Enfin, les activités socio-culturelles et sportives seront facilitées par l'organisation de réunions et les prises de contact des détenus avec le personnel socio-éducatif et par l'acquisition de matériel, notamment des magnétoscopes. Pour le sport, les surveillants actuellement affectés à temps partiel au monitorat sportif le seront à temps plein. — Jo. S.

M. JACQUES CHIRAC REÇU PAR JEAN-PAUL II

M. et Mme Jacques Chirac accompagnés de M. Bernard Billaud, directeur du cabinet du maire de Paris, et de l'épouse de ce dernier, ont été reçus en audience privée par le pape Jean-Paul II lundi matin 13 décembre au Vatican.

MAUVAIS TEMPS ET INONDATIONS DANS LE SUD-OUEST

Les services de sécurité ont été mis en état d'alerte dans la soirée du dimanche 12 décembre en Gironde, à cause de la montée de la Garonne. Plusieurs routes ont été coupées, notamment la route nationale 113 (Bordeaux-Toulouse) au niveau de Tonneins (Lot-et-Garonne).

Samedi, le vent avait soufflé avec des pointes de 100 kilomètres-heure dans plusieurs régions, notamment dans la vallée de la Loire, en Lorraine, en Bretagne, dans le Pays basque et les Landes.

Plus de dix mille manifestants à Pontivy en faveur de l'école privée

« Nos enfants sont-ils Français ? »

De notre correspondant

Lorient. — « *La force tranquille est dans la rue* ». « *Claude-Marquet, école privée de sous* ». « *Pas de liberté sans moyens* ». « *Nos enfants sont-ils Français ?* ». A Pontivy (Morbihan), dix mille à douze mille personnes ont répondu, samedi 11 décembre, à l'appel du comité départemental pour l'avenir de l'enseignement catholique et ont participé dans la cour de l'école des Saints-Anges à un rassemblement avant de défiler dans les rues de la ville.

Les raisons de ce rassemblement ? Quinze écoles catholiques de l'arrondissement de Pontivy sont sous contrat d'association, douze d'entre elles depuis le 1er septembre 1980 et les trois autres depuis septembre 1981, mais, jusqu'à présent, les municipalités concernées contestent les dispositions de la loi Guermeur (dont l'auteur se trouvait dans les rangs des manifestants) et refusent soit l'inscription au budget municipal, soit, pour sept d'entre elles, le mandatement du forfait communal qui figurait pourtant à leur budget.

Une situation que le comité départemental, dans une motion remise samedi à la sous-préfecture de Pontivy, juge « *inadmissible* », car la non-application de la loi entraîne pour le fonctionnement de ces écoles des difficultés financières très sérieuses.

Après la négociation et la concertation, les responsables du mouvement ont eu recours à une forme d'action plus déterminée : le blocage de la part communale des impôts locaux ; cette action a été suivie par plusieurs centaines de familles. Au cours d'une conférence de presse, le directeur de l'enseignement diocésain, l'abbé Le Moulhac, avait auparavant affirmé ne pas vouloir engager une bataille politique (le R.P.R. avait appelé à participer à la manifestation). « *La liberté de l'enseignement*, a-t-il déclaré, *doit être libérée du poids des alternances politiques.* » Il laissait toutefois entrevoir la possibilité d'un mouvement beaucoup plus vaste à l'échelon national en cas de tentative d'atteinte à la liberté de l'enseignement. « *Une loi*, a-t-il dit, *tant qu'elle n'est pas changée, doit être appliquée telle quelle. Ne pas l'appliquer afin qu'elle soit abrogée, c'est un défi à la démocratie. Ce sont les premiers symptômes du cancer des libertés et de l'anarchie.* »

Deux délégations ont été reçues en fin d'après-midi, l'une par le sous-préfet, l'autre par le maire de Pontivy, M. Masson, qui, regrettant le caractère politique de cette lutte — (« *Ce n'est plus un cheval de bataille, c'est un cheval de retour. A chaque élection, le combat s'engage sur ce terrain.* ») — a toutefois laissé entrevoir que le ministre de l'éducation nationale, M. Savary, ferait entre le 15 et le 20 décembre une déclaration qui pourrait clarifier la situation.

JEAN-YVES MANACH.